PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conseil national des 19 et 20 mai 1962
Puteaux

Sommaire

Le président (Jules Moch) 2
Ernest Cazelle 2
Darius Le Corre 3
M. Vandame 11
M. Fabre 17
Guy Mollet 17
M. Malleville 21
Darrius Le Corre 26
Le président (Albert Gazier) 27
Victor Provo 27
Albert Fuzier (Seine) 31
M. Bourrel (Hautes-Pyrénées) 33
Yves Allainmat 34
Paul Perrin 36
M. Dupont 37
Victor Provo 38
Georges Brutelle 41
Christian Pineau 49
Etienne Weill-Raynal 68
M. Benoist 73
Jean Palmero 75
Georges Bourrel 78
Léon Boutbien 82
M. Krief 86
Etienne Weill-Raynal 91
Claude Fuzier 93
Le président (Gérard Jaquet) 94
François Labrousse 94
André Bidet 96
Jean-Jacques Marzorati 97
Jacques Piette 99
Gérard Jaquet 105
Marcel-Edmond Naegelen 111
Albert Gazier 111
Guy Mollet 116
Le président (Augustin Laurent) 135
Le Flanc 135
Jules Moch 138
André Chandernagor 148

Fondation Jean-Jaurès

Léon Boutbien 150

Séance du samedi 19 mai 1962 (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Jules Moch. Assesseurs : Huyard (Vienne), Mabrut (Puy-de-Dôme) et Boileau (Eure et Loire).

Le président (Jules Moch)

La séance est ouverte. La parole est à Cazelle.

Ernest Cazelle

Nous vous proposons le programme des travaux suivant…
Ce matin : examen du programme fondamental du Parti.
Cet après-midi, réforme du système des cotisations des membres du Parti.
Pour ces deux questions, le Conseil national a pouvoir de Congrès.
Cet après-midi toujours, un troisième point : examen de la situation politique générale, qui sera ouvert par un exposé introductif de notre camarade Georges Brutelle, par un exposé sur le programme économique et social de Christian Pineau, par un exposé de Weill-Raynal, sur la réforme électorale.
Sur ce point particulier, le Conseil entendra l'exposé de Weill-Raynal à titre d'information, car il ne s'agit pas pour nous d'ouvrir le débat de la réforme électorale devant l'opinion publique, mais il est nécessaire que le Parti soit informé car en cas de nécessité rapide, un Conseil national devrait être convoqué d'urgence sur ce problème. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que l'exposé de Weill-Raynal sur la réforme électorale, soit fait à titre d'information.
Dimanche matin, suite de l'examen de la situation de politique générale et dimanche après-midi, rapport des Commissions et vote.

Le président - Pas d'objection à ce programme ?
Il est adopté.
Camarades, avant de passer au premier point, je crois que nous devons adresser un salut aux ouvriers espagnols… (applaudissements)… qui, dans toute l'Espagne, depuis les Asturies et le Pays Basque jusqu'à la Catalogne et à la région de Valence, s'insurgent. J'ai été à une réunion contre Franco à Rome, il y a quelques jours, où sont venus des hommes d'Espagne. Ils nous ont dit leurs espoirs ; ils nous ont dit que c'était vraiment la lutte pour la reconquête de la liberté et qu'ils avaient des appuis dans toutes les nuances de la pensée espagnole, car ils sont dominés par la volonté d'éliminer Franco sans nouveaux bains de sang, sans guerre civile, et ils sont persuadés qu'ils y arriveront. Ce régime, fondé sur la force, assis sur les assassinats, doit s'effondrer. Je pense que le Conseil national voudra le dire pour encourager nos amis.
(Applaudissements)
Le premier sujet à l'ordre du jour est l'examen du programme fondamental du Parti.

Fondation Jean Jaurès

Camarades, vous m'excuserez de dire quelques mots pour vous indiquer que le texte qu'on ne vous lira pas puisque vous l'avez tous reçu, est le résultat de trois ans de travaux, de délibérations et de débats internes. Il a été revu une dernière fois et je crois que sa rédaction est maintenant digne du Parti, et qu'elle est, si j'ose dire, en un français correct.
La discussion va s'ouvrir. Nous verrons en cours de discussion s'il y a lieu - c'est probable - de nommer une petite Commission des résolutions, mais il faut que nous en finissions aujourd'hui, et je formule le voeu que nous arrivions à un vote d'unanimité pour un document qui est destiné à avoir une assez grosse répercussion dans les mois et peut-être dans les années qui viennent.
J'ai actuellement trois orateurs inscrits. Le premier, c'est Le Corre. Je vais lui donner la parole. Je rappelle que les seuls amendements recevables sont ceux qui ont été déposés dans les délais voulus. Il y a ceux de Le Corre ; il y en a un autre de la Commission de la Famille du Parti. C'est ce qui a été décidé à notre dernier Conseil national. La parole est à Le Corre.

Darius Le Corre

Mes chers Camarades, nous voici donc réunis à nouveau pour mettre définitivement au point notre programme fondamental. Les amendements que je soumets à votre appréciation sont à peu près les mêmes, à deux exceptions près que ceux dont je vous ai entretenus au 53ème Congrès. Pour tenir compte du nouveau texte qui nous est proposé et aussi des observations qui m'avaient été faites, j'en ai seulement modifié la forme.
Dans le nouveau texte que vous avez sous les yeux, il est dit que "le but du socialisme est de libérer la personne humaine de toutes les servitudes".
La formule est bien meilleure que la précédente, qui ne prenait en considération que la liberté de l'homme. Cependant, telle qu'elle est, elle ne saurait pleinement nous satisfaire, car elle assigne à notre Parti certaines tâches qui ne sont pas de sa compétence. Notre Parti ne saurait, en effet, libérer l'homme de certaines servitudes physiques, psychiques ou spirituelles. Il ne peut rien contre la servitude de la mort, ni contre la contradiction qui oppose l'homme, limité dans ses moyens, à l'univers infini qui le domine. Contrairement aux bolcheviks pour qui - je cite leur programme - "la conception scientifique du monde a pour base idéologique le marxisme léniniste en tant que système achevé et harmonieux d'opinions philosophiques, économiques, sociales et politiques". Beaucoup d'entre nous, croyants ou non, pensent que le matérialisme historique et le matérialisme philosophique qui, au fond, nient la liberté de l'homme, ne constituent pas un tout indissoluble et achevé. Aussi, pour laisser la porte ouverte à toutes les familles spirituelles qui se réclament du Socialisme, il nous faut indiquer que les seules servitudes que nous voulons et pouvons abolir, sont celles qui résultent de l'exploitation de l'homme par l'homme, et cette précision concerne non seulement le capitalisme occidental ou soviétique, mais également tous les régimes esclavagistes ou féodaux qui peuvent exister encore de par le monde ou que l'histoire pourrait faire naître dans l'avenir.
Ainsi, notre définition du socialisme aura une portée générale dans le temps et

dans l'espace et prendra l'aspect social qui lui manque.
Toutes les oppressions physiques ou spirituelles découlent de l'exploitation de l'homme par l'homme. Un camarade a dit au dernier Congrès extraordinaire que la société n'a pas accompli tout son devoir quand elle a supprimé l'exploitation de l'homme par l'homme ; elle doit encore assurer son épanouissement.
Cette observation n'est pas juste, car il n'y a pas de décalage entre la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme et l'épanouissement de la personne humaine puisque la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme, seulement possible par la démocratie politique, économique et sociale, réalise pleinement l'égalité des hommes dans la société.
Au chapitre consacré au progrès de l'homme, page 4, 1er, après avoir affirmé que "Seule, une économie organisée fonctionnant sous le contrôle et au bénéfice de la collectivité, peut améliorer les conditions de chacun", il est dit au 2ème § : "Ni le régime capitaliste, ni le système soviétique ne répondent à ces exigences".
Il y a là une inconséquence, car on ne saurait opposer le régime capitaliste qui est une catégorie économique, au système soviétique qui est une catégorie politique. De plus, la formule est imprécise, car selon le degré de libre concurrence qui concentre les économies dominant le monde évolué à l'heure actuelle, sont comme aux Etats-unis le capitalisme libéral - de moins en moins libéral d'ailleurs - le capitalisme d'Etat comme en URSS et le capitalisme semi libéral, mi-libéral, mi-étatique, tel que nous le voyons dans notre pays. Enfin, il n'est pas possible, sous peine de verser dans la théorie fausse de la paupérisation absolue, chère aux bolcheviks, d'affirmer que, sous le régime capitaliste, ou sous le régime soviétique, "On ne peut - je cite - améliorer les conditions de chacun". Le progrès social accompli en occident au cours de ces cinquante dernières années, et très modérément en URSS depuis la mort de Staline, s'inscrit en faux contre cette affirmation.
Après le verbe "améliorer", il faut donc ajouter "sensiblement et équitablement" et remplacer la formule "ni le régime capitaliste, ni le système soviétique ne répondent à ces exigences" par "ni les économies capitalistes libérales, semi libérales ou d'état, ne répondent à ces exigences".
Le nouveau texte vous propose une définition du régime capitaliste qui est tout à fait différente de celle qui nous fut proposée au 53ème Congrès. Le premier texte disait : "L'économie capitaliste est exclusivement fondée sur le profit", alors que le second déclare :
"Le régime capitaliste fondé sur l'appropriation privée des moyens de production et d'échange, a pour but et pour moteur le profit d'une minorité de possédants."
Le premier texte était juste, bien que non explicite, mais le second, lui, est selon moi inexact. Le régime capitaliste n'est pas fondé sur la propriété privée, qui n'est qu'un de ses moyens d'action, mais sur la plus-value ou profit qui réalise l'exploitation de l'homme par l'homme, quelle soit la forme de la propriété. Si l'on fonde le capitalisme sur la propriété privée, c'est que l'on croit que le libéralisme économique, caractérisé par la libre concurrence, réalise tout le capitalisme et l'on élimine alors du même coup le capitalisme d'état, qui ignore

cette libre concurrence, mais dont tous les biens sont propriété d'état.
En outre, voyez quelle confusion nous allons créer chez nos lecteurs en mettant l'accent sur la propriété privée fondant le capitalisme, puisqu'un artisan, propriétaire privé de ses outils et de son échoppe, n'est pas un capitaliste, et qu'une coopérative, propriété privée de coopérateurs, ou un kibboutz, propriété collective privée de travailleurs associés, ne sont pas des institutions capitalistes.
L'appropriation privée ou d'état ne peuvent pas fonder le capitalisme, car des régimes antérieure au capitalisme ont connu, eux aussi, l'appropriation privée ou étatique. C'est le cas, par exemple, des régimes esclavagistes et serviles de l'Antiquité et du Moyen-âge, où maîtres d'esclaves et seigneurs possédaient d'immenses domaines. Et ce fut le cas également des régimes esclavagistes des Incas et des Pharaons, où tous les moyens de production et d'échanges étaient propriété de l'état. Ce qui fonde le capitalisme, ce ne peut être qu'un facteur lui appartenant exclusivement, et ce facteur, c'est la plus-value ou profit, qui est, comme vous le savez, du travail gratuit ayant l'apparence du travail payé.
Certains pensent peut-être que ces observations théoriques n'ont aucune conséquence pratique. C'est une erreur. Si vous fondez le capitalisme sur la propriété privée, comme le font les Communistes, vous appelez implicitement comme solution au problème social l'appropriation publique, formule équivoque, et vous faites ainsi le jeu de certaines couches de la haute bureaucratie et des technocrates - je ne dis pas des techniciens - qui sont prêts à accepter n'importe quelle réforme de structure dans le domaine de la propriété, pourvu que leur minorité domine l'état et que l'exploitation capitaliste par la plus-value soit sauvegardée. Combien de travailleurs en 1917 ont cru que le socialisme triomphait en URSS parce que tous les moyens de production et d'échange étaient étatisés !
Si, au contraire, vous fondez le capitalisme sur le seul facteur qui le caractérise, la plus-value, votre souci majeur sera de n'envisager les réformes de structure économique indispensables que sous l'angle d'un élargissement continu de la démocratie, et alors, vous donnerez une importance prépondérante au développement de la culture générale et polytechnique des masses, à l'élargissement des pouvoirs des syndicats, des comités d'entreprise, d'un conseil national économique démocratisé, au Parlement et au développement des coopératives de production et de consommation, car c'est la démocratie sous toutes ces formes qui peut, seule, liquider le vol clandestin qui se cache dans la plus-value capitaliste.
N'est-il pas évident qu'en dénigrant tout parlement national ou européen, en humiliant et limitant les pouvoirs des élus du peuple, en instituant le pouvoir personnel, en dépolitisant les masses, en se refusant à l'effort nécessaire pour notre Université, le gaullisme fait le jeu des couches supérieures de la bourgeoisie française et singulièrement des technocrates à son service ? Combien de socialistes sont désorientés par le gaullisme planificateur, parce qu'ils ont vu avant tout dans le socialisme une technique de gestion étatique, alors qu'il faut y voir essentiellement l'accession du peuple aux responsabilités.
Ce n'est pas par hasard que quelques individualités nous ont quittés. Selon que

l'on fonde le capitalisme sur la propriété privée ou sur la plus-value ou profit, on fonde le socialisme sur l'étatisme ou sur la démocratie.
Le second reproche que je fais à la définition qu'on nous propose, c'est de ne pas expliquer ce qu'est la plus-value ou profit. On me dira : "Cette explication se trouve ailleurs". Je réponds "non ; nulle part ailleurs il n'est affirmé que la plus-value est du travail gratuit ayant l'apparence du travail payé. Le mot "apparence" a une très grande importance. Nulle part ailleurs il n'est indiqué que les capitalistes cherchent par la plus-value à accroître non seulement leur standard de vie, mais aussi leur puissance par les investissements. Je propose donc que l'on substitue à la définition proposée la définition suivante, qui développe le texte antérieur du projet :
"Le régime capitaliste est fondé sur la plus-value ou profit, qui est du travail gratuit ayant l'apparence du travail payé et dont l'accaparement résulte de l'appropriation privée ou étatique des moyens de production et d'échange par une minorité qui utilise cette plus value pour la satisfaction de ses besoins personnels et pour des investissements certes indispensables, mais orientés essentiellement selon ses intérêts propres".
A la page 4, paragraphe D, deuxième phrase, on signale que "les monopoles se partagent souverainement les marchés".
Je demande que l'on ajoute " pour la réalisation des surprofits", car il est évident que si les trusts se partagent les marchés, c'est bien pour vendre leurs marchandises au-dessus de leur valeur normale d'entreprise.
Dans "Le capital", Marx appelle les surprofits des trusts de la plus-value extra et le professeur Pérou (?), dans son ouvrage "Notre République" des profits supranationaux. Je demande qu'on retienne le mot "surprofits" qui est plus moderne et a le même sens.
Et j'en arrive maintenant à mes amendements concernant l'Union soviétique.
Dans le projet de programme, l'URSS est décrite, page 4, 2ème colonne, en quatre paragraphes. Le premier déclare que "Le système soviétique a supprimé les capitalistes, mais non la tare essentielle de leur économie : l'exploitation des travailleurs."
De quel genre d'exploitation s'agit-il ? On ne le dit pas, et cela est grave, car le travailleur Communiste que nous avons pour devoir de démystifier et qui croit qu'en URSS, il n'y a pas d'exploitation de l'homme par l'homme, que là-bas, les travailleurs sont maîtres de l'état et possèdent collectivement les moyens de production et d'échange, prendra notre formule pour une calomnie.
C'est pourquoi je propose que l'on dise, m'amendant moi-même : "l'économie de l'URSS a supprimé les capitalistes, mais non l'exploitation des travailleurs selon la loi capitaliste du travail extorqué ayant l'apparence du travail payé, qui est celle du profit."
"Certes" - et c'est là que vient l'explication - Certes, le profit n'est plus prélevé par des individus ou des groupes d'individus indépendants les uns des autres, comme sous les capitalismes libéral ou semi libéral, mais par une bureaucratie qui, contrôlant seule l'Etat par l'intermédiaire d'un Parti unique, son Parti, dispose seule des moyens de production et d'échanges comme si elle en était

juridiquement propriétaire".
Mon opinion se trouve confirmée par avance par les maîtres Marx et Engels et par des disciples qui ont professé leur doctrine avant leur prise du pouvoir en URSS ou aussitôt après.
A l'Assemblée constituante de janvier 1918, Boukharine déclara : "Si, camarades, nous transférions la réglementation de la production entre les mains d'un pouvoir autre que le pouvoir des ouvriers et des paysans, cette réglementation aboutirait à une production qui, dans son essence, serait celle d'un état capitaliste, autrement dit une production qu'un des économistes idéologues, notre adversaire politique Maslov (?) a justement qualifiée de capitaliste de classe. " Or, c'est justement ce qui est arrivé. Le pouvoir est passé du peuple dans les Soviets à la bureaucratie dans le Parti unique.
Mon opinion se trouve confirmée enfin par l'évolution historique, l'Union soviétique passant au capitalisme semi libéral de la NEP (?), et du capitalisme semi libéral de la NEP (?) au bureaucratisme totalitaire d'état qui existe encore.
Au Congrès extraordinaire de l'an passé, Guy Mollet a déclaré : "Je crois que la formule dont parle Le Corre est une formule exacte ; j'estime qu'il s'agit de capitalisme d'état et que cette définition devrait figurer dans le texte". Puisque, d'après le bulletin intérieur, page 2, on a, paraît-il, tenu compte pour la nouvelle rédaction de la plupart des amendements, on aurait pu, semble-t-il, retenir la suggestion de notre Secrétaire Général, quitte ensuite à la discuter, mais comment aurait-on pu retenir cette suggestion puisque, dans les 4 paragraphes proposés, on ignore le parti unique, et son rôle de monopoleur de l'Etat, et par suite des moyens de production et d'échanges pour le compte de la bureaucratie ? Définir l'économie de l'URSS comme étant un capitalisme d'Etat, c'est selon moi faire de la clarté dans bien des cerveaux. C'est faire cesser une équivoque profitable aux bolcheviks et qui veut que l'URSS ne soit ni socialiste, ni capitaliste, bien qu'une minorité y prélève de la plus-value.
Au paragraphe A, on parle du "sacrifice trop fréquent des besoins matériels des populations à la volonté de puissance des gouvernants. " Il serait bon de préciser que ce sacrifice est dû à la priorité accordée à l'industrie lourde et à l'industrie de guerre, priorité réaffirmée par M. Khrouchtchev au dernier plénum de janvier consacré aux questions agricoles.
En outre, en déclarant que ce sacrifice est trop fréquent, on laisse entendre que celui-ci ne serait pas permanent, alors qu'en dépit d'une amélioration certaine de leur niveau de vie depuis la mort de Staline, les travailleurs soviétiques seront toujours des sacrifiés tant que, par la démocratie politique, économique et sociale, ils ne seront pas les maîtres de leur destin.
On signale aussi dans ce paragraphe que l'orientation économique de l'URSS est déterminée "par les préférences doctrinales des gouvernants", ce qui est partiellement vrai, "par leurs options politiques", ce qui est certainement exact, et par leurs intérêts de groupe", moi je dirais "leurs intérêts de classe", mais ce qu'il faut souligner également, c'est que cette orientation économique détermine des oppositions politiques telles que celles de Trotski et Boukharine dans le passé et actuellement des anti-parti, et aussi des variations doctrinales.

Je propose donc que l'on remplace le paragraphe A par le texte suivant :
"En URSS et dans les Etats qui se disent des "démocraties populaires", Communistes ou socialistes, la volonté de puissance liée à la volonté d'extraire le maximum de plus-value des masses laborieuses, dans les cadres du capitalisme d'état, détermine l'orientation économique, les oppositions politiques et les variations doctrinales de la bureaucratie et de son parti unique".
"Au même titre que les libertés essentielles, les besoins matériels immédiats des populations sont sacrifiés à la prééminence de l'industrie lourde et de l'industrie de guerre".
Le travailleur communiste qui lira le paragraphe, le 3ème, apprendra qu'en URSS - je cite - s'est constitué un nouveau groupe dominant, aux moyens d'existence disproportionnés à ceux des travailleurs. En lisant le mot "group", qui évoque l'idée de quelques individus seulement, il ne pensera jamais qu'il s'agit là en réalité d'une classe sociale, et en apprenant que ce groupe a des moyens d'existence disproportionnés avec ceux des travailleurs, il estimera que cela ne doit pas aller très loin. A aucun moment il ne réalisera que l'exploitation des travailleurs soviétiques tient non seulement aux moyens disproportionnés de cette soi-disant, de ce soi-disant groupe - que moi j'appelle "la bureaucratie soviétique" - mais surtout aux prélèvements opérés sur le travail en vue d'investissements inhumainement massifs dont il n'est pas parlé et qui servent la puissance et le prestige de la classe dominante.
Dans mon intervention au 55ème Congrès, j'avais rappelé que si l'on additionne les pourcentages du revenu national pour les investissements et les dépenses militaires improductifs on obtient les fractions suivantes :
OTAN : 24%
Etats-Unis : 29,5%
URSS : 45,5%
Et pourtant, les travailleurs occidentaux sont formidablement exploités ! Je sais que pour tenter de nier une exploitation de l'homme par l'homme en URSS, certains invoquent le paternalisme des bureaucrates soviétiques, et tentent d'exalter les réalisations du capitalisme occidental, comme Marx l'a fait d'ailleurs, pour nier le caractère exploiteur de ce régime. Toutes les réalisations soviétiques s'inscrivent dans le cadre de la domination d'une bureaucratie sur les travailleurs, et pour celle-ci et son régime, parlent de groupes quand il s'agit de classes sociales, avec ses castes de militaires, d'écrivains, de magistrats, de policiers, de technocrates, d'administrateurs, c'est commettre une grave erreur.
Les recensements de Trotski et des économistes Basili et Joujesky permettent d'affirmer que la nouvelle classe représente 11% de la population, soit environ 23 millions de personnes pour une population de 210 millions d'habitants.
Dans notre projet de programme, page 3, colonne 2 du bulletin intérieur, sous la rubrique "Oppression sociale", on donne les critères d'une classe sociale, ce sont : la permanence, l'imperméabilité relative, les privilèges économiques, culturels, politiques, les inégalités de conditions fondées sur le hasard de la naissance. Or, il n'est pas un seul de ces critères qui ne soit applicable à la nouvelle classe soviétique. A partir de 1918, date de départ du 1er Plan

Collection Jean Bruhat

quinquennal, l'ancienne intelligentzia a commencé d'être remplacée par la nouvelle intelligentzia plus technique, celle-ci s'est développée à un rythme très rapide, jusqu'en 1939, puis un peu moins par la suite ; la tendance générale est à une certaine stabilisation proportionnelle de ses effectifs. Son imperméabilité relative est incontestable.

D'après la première Constitution soviétique, seuls pouvaient faire des études secondaires et supérieures les fils d'ouvriers. En 1936, Staline ouvrit les portes de l'Université à toutes les couches de la population. Puis, en 1940, il institua le droit de scolarité de 1 200 roubles, qui contraignit 500 000 étudiants à abandonner leurs études. Depuis, ce droit existe toujours, bien que diminué. D'ores et déjà les fils de bureaucrates sont majoritaires dans les instituts et les universités, bien que leurs parents soient minoritaires dans le pays. "Les instituts et les universités, écrit le conseiller d'Etat Bordas dans son ouvrage "la Nouvelle économie soviétique de 1955-1960", comprennent une minorité", de 50 à 40% à l'Université de Moscou, d'après des déclarations de M. Khrouthchev, et l'Institut Borman (?), Ecole supérieure d'électricité qui mené à des carrières fructueuses, accueille surtout, dit-on, les descendants des grandes familles.

S'agit-il des privilèges économiques, comment nierque la Bureaucratie soviétique seule élabore les plans et décide du montant de la plus-value,du volume des investissements et de leur destination ? S'agit-il des privilèges sociaux, tout le monde sait que la bureaucratie qui monopolise la répartition du revenu national sait généreusement mettre en application le dicton populaire selon lequel la charité bien ordonnée commence toujours par soi-même !

Rappelons que le 15 février 1926 fut supprimée la limitation du droit d'héritage, qu'en 1943 fut supprimé l'impôt sur les successions, et qu'à l'heure actuelle l'impôt sur le revenu est en voie de liquidation.

S'agit-il de l'inégalité politique ? Contrairement à ce qu'affirment les propagandistes du Kremlin, le PC URSS n'est pas le parti de la classe ouvrière soviétique, sais celui de la bureaucratie privilégiée.

Depuis le XVIIIème Congrès, Moscou ne publie plus la composition sociale des délégués au Congrès, mais déjà, au XVIIIème, on avouait, sur 1 569 délégués, 1 166 bureaucrates, soit 74,5% au total.

S'agit-il de l'inégalité des conditions fondée sur le hasard de la naissance ? Dans son livre "La Russie habillée en URSS", M. Siaïda Chakowski conte l'anecdote suivante :

"Au cours d'une réception, la réflexion d'un diplomate occidental mis dans l'embarras un fonctionnaire, personnage du Kremlin. Celui-ci faisait remarquer au diplomate que tous ses collègues étaient fils d'ouvriers, ce qui du reste, était exact. "Très bien, dit le diplomate, mais je voudrais savoir si parmi les fils de vos hommes d'Etat il en est quelques-uns qui soient ouvriers ".

Est-ce que tous ces facteurs ne suffisent pas pour démontrer que la masse de 23 millions d'individus qui domine l'URSS dans toutes ses régions et qui se subdivise en castes, n'est pas un groupe, comme le prétend le projet, sais bel et bien une classe sociale ?

S'il en est ainsi, il faut rédiger de la manière suivante, compte de ce que

j’approuve, le paragraphe b :
"Une planification rigide et intégrale et dictatoriale assure la domination sur le peuple d’une bureaucratie politique et d’une technocratie privilégiée dont les éléments, bien souvent, se confondent. Pis encore, ses méthodes ont dégradé les consciences et sclérosé les pensées, sans l’épanouissement desquelles il n’est ni libération humaine, ni révolution collective".
"Ainsi s’est constituée une nouvelle classe composée de castes, jouant un rôle plus ou moins direct dans la production ou en faveur de celle-ci, et qui, grâce à la plus-value, peut jouir de rémunérations et moyens d’existence disproportionnés avec ceux des travailleurs et procéder à des investissements économiques inhumainement massifs".
Je suis pleinement d’accord avec le paragraphe C, sous réserve qu’après l’adjectif "internes" on ajoute l’adjectif "externes", pour bien indiquer que si l’URSS souffre de contradictions internes, elle souffre également de contradictions externes, comme le prouvent la rébellion hongroise et la querelle ouverte entre Moscou et Pékin…
Après avoir analyse le régime soviétique, le projet ne définit pas notre attitude de socialistes, face à ce régime, comme nous la définissons face au capitalisme occidental. Il y a là une lacune. C’est pourquoi je propose l’additif suivant :
"Comme tout régime fondé sur la loi capitaliste de la plus-value au profit, l’URSS est animée par la contradiction fondamentale qui sépare les producteurs des moyens de productions : en URSS, la production est sociale alors que l’appropriation est bureaucratique.
"Seul le socialisme résoudra cette contradiction en remettant aux travailleurs, dans la démocratie, les moyens de production et d’échanges et la charge d’utiliser ceux-ci conformément à leurs intérêts".
Dans la nouvelle rédaction du projet, un texte nouveau, page 5, colonne 1, est introduit, qui a été intitulé "Les deux régimes". J’approuve bien des choses dans ce texte, mais je le trouve incomplet, et je lui reproche :
1°- de prétendre sans distinguer entre l’économique et le politique, que les deux régimes qui s’affrontent de chaque côté du rideau de fer ont des principes opposés.
2°- d’affirmer que l’objectif fondamental chez l’un serait le profit, catégorie économique, alors qu’il serait chez l’autre la puissance, catégorie morale, alors que chez l’un comme chez l’autre on recherche la puissance et la plus-value au profit pour nourrir cette puissance.
3°- d’opposer le salariat, catégorie sociale, chez l’un, à la dictature, catégorie politique, chez l’autre, alors que chez l’un comme chez l’autre le salariat existe.
Pour pallier les lacunes et supprimer les inconséquences, je propose le texte suivant :
Les deux régimes, en dépit de leurs différences institutionnelles, se rejoignent cependant sur le principe fondamental du capitalisme ; le prélèvement arbitraire et clandestin sur le travail de la masse par une minorité privilégiée disposant des moyens de production et d’échange.
Tous deux réalisent la domination de classe dans des formes plus ou moins

démocratiques chez l'un, et dans des formes dictatoriales chez l'autre. Tous deux planifient leur économie en vue du profit maximum permettant à la classe dirigeante d'accéder au maximum de bien-être et de puissance. Tous deux créent des organismes - privés pour l'un - publics pour l'autre - de plus en plus lourds, bureaucratiques et technocratiques, et cherchent, par le monopole économique, à réaliser des surprofits.
Tous deux disposent d'un marché plus ou moins étendu, morcelé, contrôlé ou monopolisé, sur lequel ils échangent des marchandises selon la loi de la valeur et utilisent l'argent comme expression monétaire de cette dernière.
Tous deux pratiquent le protectionnisme national ou de secteur et dominent ou exploitent plus ou moins de satellites.
Tous deux utilisent une presse et une radio soumises, ici, à des groupements économiques, là au Parti unique, de telle sorte que, dans les deux cas, l'indépendance de l'information reste un leurre.
Tous deux dispensent des idéologies et des morales en contradiction flagrante et permanente avec les faits.
Et dans les deux systèmes, le salariat, comme la domination politique de la bourgeoisie qui en découle, tendent à empêcher l'émancipation des travailleurs et l'affranchissement de l'homme".
Telle est, mes chers camarades, ma contribution à l'élaboration de notre programme fondamental, pour que notre parti comprenne mieux notre temps, connaisse mieux l'état de ses adversaires, et sache mieux conduire dans l'avenir notre peuple vers le socialisme.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Vandame (Seine).

M. Vandame

Camarades, je n'ai pas pris la parole au dernier Congrès d'Issy-les-Moulineaux car je ne voulais pas passionner un débat sur un sujet qui demande à être traité à tête reposée ; j'ai simplement donné à notre camarade Marluis (?) mon exposé et les amendements que je comptais défendre. Malheureusement, j'ai été obligé de retourner dans l'Orne et je n'ai pas pu défendre ces amendements en Commission. Ils ont été retenus d'une façon fragmentaire. C'est pourquoi je suis ici à cette tribune, car la question est d'une importance capitale, le vote que tous allez émettre sur le projet qui tous est soumis varier tous les socialistes, tous les membres du Parti, pendant je ne sais pas combien d'années.
C'est pourquoi je me permets de tous demander quelques minutes d'attention.
Je pense que les rédacteurs du projet qui tous est soumis n'ont pas interprété exactement le mot "fondamental"; étymologiquement, le fondement c'est la base, et les éléments essentiels sur lesquels repose tout le reste, les principes, et par extension, les buts finaux que l'on se propose d'atteindre.
Or, il y a de nombreux passages, dans le projet qui vous est soumis, qui non seulement n'expliquent pas les buts essentiels du socialisme, mais en sont en certaines parties l'opposé.

Fondation Jean-Jaurès

Je retiens principalement les fois où il est dit que le Parti Socialiste accepte la défense nationale, l'armée permanente - dans le dernier texte on a changé, on a mis : "la politique défensive mais c'est à peu près la même chose - la suprématie du pouvoir politique, le parlementarisme, l'existence d'un gouvernement fort et stable, toutes choses qui sont en contradiction formelle avec l'existence d'une véritable société socialiste. Il peut s'agir, évidemment, comme on l'a dit à la Commission, d'un programme temporaire lié à la conjoncture actuelle, mais alors il ne faut pas l'appeler "fondamental".

En juillet 1947, à la semaine d'étude de Meung-sur-Loire, j'ai présenté, au nom de la fédération de l'Orne, un rapport très complet, intitulé "L'Etat et le Socialisme dans la conception marxiste". Il n'a malheureusement pas été publié mais 15 ans après je pense qu'il n'y a pas et que je ne pourrais pas en changer un seul mot.

J'avais résumé ce rapport - qui avait été discuté d'ailleurs, et approuvé par de nombreux militants - dans la motion de la section de l'Orne, présentée au Congrès de Lyon, où je disais :

"C'est seulement dans la mesure où le Parti Socialiste affirmera ses buts et ses moyens avec netteté qu'il pourra conquérir les masses et les entraîner vers le Socialisme qui est une société sans classe, ayant supprimé l'exploitation de l'homme par l'homme, et n'oublions pas les écrits décisifs dont parle Engels, une société où sera supprimé l'autorité de l'homme sur l'homme, une société "sans contrainte et sans subordination".

C'est cette partie essentielle, selon moi, que les rédacteurs du projet qui vous est soumis ont complètement méconnue en laissant croire même - paragraphe 3 du chapitre 5 - que le régime socialiste exige un gouvernement fort et stable.

Je pense qu'il faut tout de même revenir aux sources. Engels pose ainsi la question de l'Etat dans son livre "Le régime de la propriété et de la famille" : L'Etat est le produit et la manifestation de l'antagonisme irréconciliable des classes. L'Etat est un organe de coercition, l'asservissement d'une classe à une autre, un organe qui légalise cet asservissement en évitant les collisions, c'est-à-dire en enlevant aux classes opprimées leurs moyens de lutte contre leurs oppresseurs.

Et il continue : La société qui organisera la production, sur le principe de l'association libre et égale des producteurs relèguera la machine gouvernementale à la place qui lui convient au musée des antiquités, à côté du rouet…

Et Marx est encore plus précis. Dans "La misère de la philosophie" en 85, il écrit : "A la place de la vieille société bourgeoise, la classe ouvrière instituera une association excluant les classes et leurs antagonismes. Il n'y aura plus dès lors aucun pouvoir politique car le pouvoir politique n'est que l'expression officielle de l'antagonisme des classes à l'intérieur de la société bourgeoise.

Alors, c'est assez en contradiction avec le projet où l'on dit : "La suprématie du pouvoir politique".

Et d'ailleurs, le Manifeste Communiste aboutit à cette même conclusion en disant que le prolétariat ne saurait vaincre la bourgeoisie avant d'avoir conquis

le pouvoir politique, avant d'avoir transformé l'état en état prolétarien, mais que cet état commencera à dépérir aussitôt après sa victoire, vu que dans une société d'où sont exclus les antagonismes de classes l'Etat est inutile et impossible.
Il est tout à fait intéressant de constater que Marx, malgré ses batailles furieuses contre les anarchistes, et en particulier contre Boulon (?) Bakounine, se déclare d'accord avec eux sur le but à atteindre. Il le dit d'ailleurs nettement : "Le prolétariat n'a besoin de l'Etat que pour un temps, pour établir la dictature révolutionnaire et briser la résistance de la bourgeoisie.
Mais sur la suppression de l'Etat comme but, nous sommes complètement en accord avec les anarchistes" (Revue "L'Aventi" (?) 1869).
Sur la question sociétés démocratiques, les auteurs du projet semblent considérer que nous sommes, dans les pays occidentaux, sous le régime de la démocratie politique dont le parlementarisme est l'expression. C'est ce qui ressort de la partie du texte qui vous est soumis, appelé "Sociétés démocratiques" (ou "Société et Démocratie").
Or, Engels écrit : "La démocratie est une forme d'état qui consacre la subordination de la minorité à la majorité, c'est-à-dire la violence systématique exercée par une partie de la population contre l'autre partie".
En aspirant au socialisme nous avons la conviction qu'il prendra la place (?) du Communisme et que par suite disparaîtra toute nécessité de recourir à la violence contre les hommes, à la soumission d'un homme à un autre, d'une partie de la population à une autre partie, et l'homme en effet s'habituera à observer les conditions élémentaires de la vie sociale, sans contrainte et sans subordination.
Il y aura, certes, des excès de la part d'individus isolés et nécessité de réprimer ces excès, mais il n'est pas besoin pour cela d'une force spéciale d'oppression, le peuple, constitué dans ses communes, s'en chargera lui-même.
Ensuite, nous savons que la principale cause des excès contraires aux règles de la vie sociale, c'est l'exploitation des masses, la misère et les privations de ces masses. Une fois cette principale cause écartée, les excès, eux aussi, commenceront infailliblement à mourir.
Excusez-moi de vous donner tous ces textes anciens, nais j'ai l'impression que beaucoup de socialistes actuellement les ont complètement oubliés, et que même certains ne les ont jamais connus.
Je n'abuserai pas, d'ailleurs, je veux simplement dire ce que dit Marx sur le parlementarisme dans la guerre civile : "que la commune devait être, non une corporation parlementaire, mais une corporation laborieuse, à la fois législative et exécutive".
Au lieu de décider tous les trois ou six ans quel sera le membre de la société qui devra représenter et opprimer le peuple au Parlement, le suffrage universel devait servir au peuple organisé en commune à recruter des ouvriers, des contremaîtres, des comptables. Les mandataires eux-mêmes devaient travailler, faire exécuter eux-mêmes leurs lois, répandre directement devant leurs électeurs. Les institutions représentatives sont maintenues mais il n'y a plus de parlementarisme comme système spécial, comme division du travail législatif et

exécutif, comme situation privilégiée pour les députés. La classe ouvrière devra abolir toute entière cette vieille machine d'oppression de l'Etat, elle devra aussi se prémunir contre ses propres députés et fonctionnaires, en les déclarant sans exception amovibles en tout temps.
Un camarade socialiste de la 16ème section a écrit, en 1938, un livre que je pense qu'on pourrait rééditer car il est vraiment intéressant, qui s'appelle "Le régime direct" ou l'organisation de la société sur ses bases vraiment démocratiques, c'est-à-dire l'organisation du peuple pour le peuple et par le peuple, est tout à fait établie.
Sur l'expérience russe, j'ai consacré un très long chapitre dans mon rapport de Mung-sur-Loire. Je ne vous en donnerai, je ne vous en dirai que quelques mots ce soit.
Dans "L'Etat et la Révolution", Lénine écrivait : "Le prolétariat a besoin d'un état. Tous les opportunistes le répètent, mais ils oublient d'ajouter que le prolétariat n'a besoin que d'un état dépérissant, c'est-à-dire tel qu'il commence à dépérir et ne puisse pas ne pas dépérir. Le fonctionnarisme et la ruée permanente sont des parasites qu'il faut éliminer."
C'est assez amusant quand on voit que Khrouchtchev appelle son parti "le Parti bolchevique marxiste léniniste". Si c'est ainsi - et c'est ainsi que la Révolution d'octobre s'est faite, aux cris de "Tout le pouvoir au Soviet" -, le Soviet, tel qu'il existait, tel qu'il sortit spontanément du génie populaire dont il représentait la pensée profonde, n'était qu'une représentation temporaire, élue pour un temps très court, avec urne mission précise, par des unités relativement restreintes, comme le village, l'usine, la section militaire. C'était là le véritable gouvernement du peuple par le peuple, le régime direct de Jean Lhermite, l'organisation marxiste de la société. Il suffisait que des liens fédératifs unissent entre eux ces soviets pour qu'une vie nouvelle s'établisse.
Mais les Bolcheviks possédaient le pouvoir absolu, la dictature du prolétariat était la leur, ils n'acceptèrent pas d'y renoncer et de remettre le pouvoir aux Soviets, c'est-à-dire au peuple.
Le philosophe Armand Esbacher (?) donne les définitions suivantes :
"Une norme est l'idée d'une conduite convenable. Une norme juridique est basée sur le fait qu'un certain nombre d'hommes exigent qu'eux-mêmes et les autres soient astreints à suivre une certaine conduite". L'Etat est une norme, mais Esbacher démontre que les normes juridiques ont toujours été extorquées par des minorités à leur profit. Et en vertu de cette loi historique les Bolchevistes ont extorqué l'Etat a leur profit, écrasant les Soviets qui ne deviennent plus qu'une fiction, puisque déjà, le 2 décembre 1918, l'ordonnance du Comité central 921 consacrait la subordination, des organes inférieurs aux organes supérieurs, la nomination des fonctionnaires, puis des magistrats, par le Comité central, c'est-à-dire l'organisation de la société par en haut, ce qui est contraire à toute la doctrine marxiste et à tous ce qu'avait écrit Lénine dans "L'Etat et la Révolution".
Léon Trotski, dans "La révolution trahie", conclut ainsi :
"Une chose pourtant est incontestable. A la fin de ces vingt dernières années,

l'Etat soviétique est loin d'avoir dépéri, il n'a même pas commencé de dépérir. Pire, il est devenu une machine de coercition sans précédent dans l'histoire. La bureaucratie, loin de disparaître, est devenue une force incontrôlée, dominant les masses. L'armée, loin d'être remplacée par le peuple en arme, a formé un cadre d'officiers privilégiés, au sommet de laquelle sont apparus les maréchaux. La révolution a été trahie".

Mais Trotski ne semble pas du tout se rendre compte que cette tradition qu'il impute à Staline a commencé du jour où le parti bolcheviste a extorqué l'Etat en organisant la société par en haut, en accaparant les Soviets, en organisant leur propre dictature sur le peuple et en supprimant toutes les libertés.

Je ne retiendrai pas la controverse entre Jules Moch depuis et notre camarade... Je dis simplement ceci : que depuis le jour où le parti bolcheviste a extorqué l'Etat, un fait subsiste, indiscutable : le régime russe exploite la classe ouvrière, comme le capitalisme privé, au profit de castes sociales plus ou moins parasitaires. Et ceci - et c'est ce que n'a pas dit Le Corre et ce que je tiens à dire - sans aucun doute parce que subsiste en Russie cette excroissance parasitaire, dans l'Etat, qui vit aux dépens de la société et entrave son libre développement - et cette phrase est de Karl Marx. Et pas même l'état prolétarien, qui doit commencer à dépérir dès qu'il existe, mais l'état capitaliste, avec son armée permanente, sa police d'état, sa magistrature d'état, sa bureaucratie d'état, ses trusts d'état, s'est concentré en quelques mains, dévouant totalitaires et dans sa phase impérialiste.

La phase impérialiste de l'Etat, écrit Lénine, est caractérisée par son esprit de conquête. Or, l'esprit de conquête de l'URSS est indéniable. Après avoir, par la monstrueuse alliance avec Hitler, conquis la Pologne et les pays Baltes, elle a étendu sa domination sur la Bulgarie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est, la Hongrie. Son esprit de conquête se tourne maintenant vers l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, et l'état tentaculaire, c'est maintenant la Russie soviétique. Tout cet exposé va aboutir à quelques lignes, mais je pense qu'il était nécessaire de le faire.

Je pense que la révolution sociale, en 1917 - nous autres qui commençons à vieillir, sous l'avons applaudie parce que nous pensions que pour la première fois dans l'histoire existait une révolution sociale - pouvait avoir un rôle magnifique, et peut encore avoir un rôle magnifique, si au lieu de maintenir une tension atroce entre les nations et d'envisager peut-être une nouvelle guerre qui serait cette fois la fin de l'humanité, au lieu d'une intrigue diplomatique de chantage, de mensonges et de rapines, si le Kremlin avait lancé au monde un véritable message de paix, s'il avait proclamé le marxisme, le vrai marxisme, en disant : "Nous ne voulons plus - et tout cela est inclus - d'armée permanente, nous démolissons, nous ne fabriquerons plus d'instruments de morts et de destruction, mous fabriquons des charrues, des tracteurs, des maisons, des vêtements, nous ne voulons plus de l'oppression de l'homme pari l'homme, nous proclamons les Soviets libres, les communes libres, les peuples libres, toutes les forces sociales doivent concourir à la production, non pour le profit de quelques-uns mais pour le bienfait de tous les autres. Nous voulons supprimer

l'exploitation de l'homme par l'homme en réalisant le Communisme libertaire dont parlent Marx et Engels, le Communisme des hommes libres, débarrassés des exploiteurs et des parasites, et nous le réaliserons, non par les contraintes et la force, non par l'Etat, que Marx et Lénine nous ont donné pour mot d'ordre de détruire, mais par la libre coopération des travailleurs dans un monde où le capitalisme est déjà dans sa fin dépassé, où tous les peuples aspirent à la liberté, une telle parole, un tel message aurait été un phare dans l'humanité vers sa nouvelle destinée."

Si Esbacher (?) dit que les normes juridiques ont toujours été extorquées par des minorités à leur profit, il aurait pu ajouter que jamais on n'a tu, dans l'histoire, des hommes ayant extorqué volontairement la révolution, sociale, qui est encore à faire en Russie. Le Communisme libertaire est la phase supérieure du Communisme, le Communisme est la phase supérieure du Socialisme, le Socialisme ne peut se réaliser qu'en détruisant l'Etat. Telle est la doctrine de Marx.

La faillite de l'expérience russe en donne la certitude.

J'en ai terminé dans trois minutes.

Mais si l'avant-projet a méconnu ce principe essentiel du socialisme que dans une société sans classe, l'Etat cesse d'exister en tant qu'organe de coercition d'une partie de la population sur une autre partie pour se transformer en un simple organisme de coordination et d'administration, ce projet risque aussi de donner une idée fausse de ce que serait la condition des travailleurs dans une société socialiste.

Dans le texte publié dans le numéro antérieur, 118, dont on a parlé au dernier Congrès, il était dit cette phrase stupéfiante :

"Les techniques modernes susceptibles d'améliorer la situation du salarié..."

Or, toute notre action sociale est résumée par cette phrase : le but du socialisme est la suppression du salariat.

Je sais que sur mon intervention, la Commission a supprimé le mot salarié, mais tout le chapitre 3 est imprégné de la conception du juste salaire, différencié selon les capacités. Alors, le faible, l'infirme, le vieillard ? On dit dans un autre chapitre que le vieillard aura une vie honorable et dans le dernier mois je veux bien qu'on donne aux déshérités, aux insuffisants, aux vieillards, mais ce n'est pas du socialisme, c'est du paternalisme, - texte, on a un peu modifié on a dit qu'on donnerait aux vieillards une vie tenant compte de leurs services passés. Mais qui jugera les services passés ? Est-ce que la vie d'un vieillard qui aura été ministre sera supérieure à celle d'un autre qui n'aura été que garçon charcutier ?

C'est évidemment quelque chose qui n'est pas tout à fait, je pense, socialiste.

La pleine contre valeur du travail n'est qu'un pis aller jusqu'au jour où toutes les forces de la production ayant donné leur plein rendement pourra se réaliser le but d'une véritable société socialiste de chacun selon ses forces à chacun selon ses besoins. Mais ceci, il faut le dire dans un programme qui se veut fondamental et qui ne peut pas oublier les principes mêmes du socialisme et les buts qu'il se propose d'atteindre.

Et c'est sur cet exposé que vous avez peut-être trouvé un peu long, mais que je

Collection Jean-Paul

jugeais nécessaire, que j'ai présenté quelques amendements, d'ailleurs extrêmement courts rédigés en trois lignes qui, simplement, sans modifier le texte qui vous est soumis, permettent d'affirmer tout de même ces buts essentiels du socialisme qui sont : une société sans classe, sans subordination, où chacun puisse vivre selon ses besoins, en donnant à la société selon ses forces.
C'est la véritable formule marxiste et je pense que c'est celle que nous devons retenir.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Fabre, Alpes-Maritimes.

M. Fabre

Camarades, je serai extrêmement bref, je n'ai que quelques mots à ajouter au texte. Il s'agit de la plus-value. Ce sont d'ailleurs des mots qui sont sous-entendus, mais la fédération des Alpes-Maritimes a estimé que cela avait tout de même son importance, qu'il fallait en conséquence rectifier de la façon suivante le texte proposé.
Au chapitre 3, page 6, concernant la plus-value, il est dit exactement ceci :
"Il faut que les travailleurs aient l'exacte contre-valeur de leur travail".
Nous avons estimé que ce n'était pas assez explicite et que ce qui est sous-entendu doit être entendu de la façon suivante :
"Il faut que chaque travailleur ait la contre partie démocratiquement fixée de son travail."
Voilà tout ce que nous avons à rectifier ; vous voyez que ce n'est pas grand chose et cela évite de très longs développements sur la plus-value, tout le monde connaît la question. Nous nous sommes penchés de très près – c'est l'avantage des petites fédérations, on peut travailler en profondeur - depuis un an sur le problème et nous n'avons que cela à proposer. Tout le reste a notre accord absolu et j'ajoute, la fédération des Apes Maritimes y tient, les félicitations chaleureuses aux camarades qui travaillent depuis plusieurs années et ont élaboré ce texte qui a été adopté par nous à l'unanimité. C'est tout ce que j'avais à dire.
(Applaudissements)

Le président - Y a-t-il d'autres interventions avant de donner la parole au rapporteur pour répondre ? La parole est à Guy Mollet, Secrétaire général.

Guy Mollet

Je n'interviens pas tout à fait comme Secrétaire général, mais comme un membre du Conseil national. Nous avons, dans les différentes interventions de ce matin et dans les amendements déposés retrouvé, au fond, l'exposé, non pas des deux thèses, mais des deux courants de pensée, des deux tendances qui ont toujours existé à l'intérieur de notre Parti.
Je souhaite que lorsqu'on aura, après moi, entendu le rapporteur répondre aux

Fondation Jean Jaurès

questions posées, et qu'une Commission des résolutions spéciale aura travaillé sur les amendements, qu'on arrive à un accord, à une synthèse nécessaire.
Il ne s'agit pas aujourd'hui, je crois que ce serait mauvais, de faire triompher sur ce problème une majorité sur une minorité. C'est au fond exactement le même problème que celui qui se posait à l'époque de l'unité, ce sont les mêmes courants de pensée que l'on retrouve quant au fond, et je me suis personnellement proposé à la Commission des résolutions en question de soumettre, non pas des amendements, je n'en aurais pas le droit plus que quiconque, mais des compromis sur les amendements suggérés, et je veux dire dans quel esprit pour que les camarades qui iront à cette Commission des résolutions connaissent à l'avance ce sur quoi j'entends intervenir.
Je voudrais dire d'un mot d'abord que le président, le rapporteur de la Commission et toute l'équipe qui a travaillé ont fait le maximum pour tenir compte des points de vue des uns et des autres, je dirai même particulièrement du mien que j'ai été amené à exprimer lors des derniers Conseils nationaux, et que le texte en son état traduit déjà un effort de synthèse remarquable de très bonne qualité.
Je me permets pourtant d'attirer l'attention du rapporteur pour qu'il puisse me répondre et des autres camarades sur deux points traités :
Le premier est celui qui, page 4, grand 2 progrès de l'homme, tend à donner une définition du régime capitaliste. Je crois que la définition donnée n'est pas suffisante, que ce qu'elle dit est vrai, mais que ce qu'elle dit est incomplet, et quand, par exemple, je lis : "le régime capitaliste, fondé sur l'appropriation privée des moyens de production et d'échange..." je reprendrais volontiers à mon compte l'argumentation de Darius Le Corre, c'est insuffisant, il est facile de le contredire, car il est vrai que là où l'appropriation privée ne se traduit pas par une exploitation d'un homme par un autre homme, ce n'est pas par nous condamnable.
Faites-y attention, par exemple, quand vous parlez du problème agricole ; il est évident que s'il n'y a pas exploitation, cela n'a pas une structure capitaliste par nous condamnable.
Je crois qu'il nous faut revenir, seulement c'est difficile à exprimer, j'en ai conscience, c'est pourquoi je l'ai tenté, aux définitions d'origine, et je me permets d'en suggérer une.
Je crois que ce qui est le plus important dans la définition du régime capitaliste, ce n'est pas tellement l'appropriation, c'est plutôt l'usage abusif qui est fait de la plus-value, car lorsqu'on emploie la formule seulement négative consistant à dire : il faut que le travailleur reçoive le produit plein de son travail, on affirme quelque chose de faux. Ce n'est pas vrai qu'une société puisse se moderniser si vous partagez le produit du travail uniquement en rémunération de la main-d'oeuvre. Il faut dire quelle est la part de la plus-value qui est légitime et à quelle condition elle est légitime.
J'ai tenté quelque chose dont je ne garantis pas que ce soit au point, mais qui permettrait à la Commission d'avoir une base de travail. Je le ferai taper et distribuer aux membres de la Commission en question pour que cela puisse

servir.
Voici ce que je suggère çà se substituerait au 1er, et aussi au grand A mais pas entièrement.
Mais encore un mot d'explication, pourquoi cela se substituerait aussi au grand A c'est parce que je lis qu'une fraction de la valeur du produit du travail se mue en bénéfices capitalistes immédiatement distribués, et c'est très incomplet, c'est même la partie la moins importante de ce que nous avons à condamner.
Dans la société de 1962, même en France, je ne parle pas seulement des grands pays capitalistes, la fraction de plus-value qui se mue en bénéfices capitalistes immédiatement distribués est la moins importante. C'est ainsi que les statistiques font ressortir qu'au cours des trente dernières années, l'augmentation du profit distribué, alors que le total de l'expansion était de plus de 100%, se monte à 38%.
Ce n'est pas là l'essentiel de la frustration, c'est l'augmentation du capital constant. Ce en quoi on vole le plus le travailleur, c'est que l'amélioration permanente due à l'auto investissement enrichit d'une manière colossale le fonds de capital et que ce fonds de capital reste la propriété des capitalistes.
Or, ceci n'apparaît pas dans le grand A et c'est la raison pour laquelle, ce n'est pas du tout un problème d'école ou une querelle de tendance, c'est à mon avis une insuffisance qu'il nous faut corriger.
Voici ma suggestion complète, nous dirions : "Le capitalisme est fondé sur l'accumulation et l'utilisation abusives de la plus-value".
Je vais reprendre les deux mots utilisation, accumulation, mais il faut rappeler d'abord, en 1962, ce qu'est la plus-value et là nous retombons dans les définitions anciennes, car elles étaient bonnes, et tout simplement nous expliquons plus.
Cette plus-value correspond à la partie du travail impayée, mais si elle à l'apparence du travail payé. Or, une partie de cette plus-value est nécessaire, légitime quand, démocratiquement décidée, elle tend à assurer l'investissement et l'équipement collectif et social."
Je m'arrête sur ma définition et je l'explique d'un mot.
Il serait ridicule de dire qu'il ne doit pas y avoir de plus-value, il en faut une. Il est évident qu'il faut que sur le produit du travail on prélève ce qu'il faut pour faire marcher la société, je ne dis pas l'Etat, pour assurer collectivement cette marche, pour assurer collectivement le progrès social et aussi pour investir dans du matériel sans cesse nouveau, plus moderne, mais que ce qu'il faut, et c'est là l'essentiel, c'est que ce soit démocratiquement décidé.
Il faut que le taux de la plus-value soit démocratiquement décidé, que la manière dont çà va à telle ou telle branche soit démocratiquement décidée et le reproche que l'on peut faire, précisément, à l'Union soviétique, c'est que l'utilisation de la plus-value n'est pas démocratiquement décidée, qu'elle l'est par une minorité, au bénéfice de cette minorité qui est le Parti.
Si bien que c'est cela l'essentiel.
Pensez un peu à tous nos camarades techniciens, à ceux de la Commission nationale d'étude qui ont à essayer de mettre au point un plan de

démocratisation de la planification, pour employer le vocable actuel de planification démocratique.
Pensez à autre chose encore, à notre Commission chargée de la réforme fiscale, pensez qu'elle aboutisse, enfin moi je le souhaite, à mettre sur pied un projet d'impôt sur l'enrichissement, l'impôt sur le capital n'étant qu'un impôt statistique, et que cet impôt, on trouve le moyen, et c'est affaire de techniciens, de le rendre sélectif, c'est-à-dire selon que l'on veut orienter la production l'année prochaine vers la sidérurgie, vers des sources d'énergie, eh bien que l'enrichissement en capital sera cette année là détaxé d'impôt, parce qu'on voudra que cette branche soit, dans la marche à l'investissement, favorisée par rapport à tel autre taux d'investissement à des fins purement triviales, sans intérêt pour la collectivité, ce que dit bien le texte un peu plus loin.
Donc, la notion essentielle, c'est que le taux de la plus-value doit être, comme son utilisation, démocratiquement décidé.
Je reprends :
Une partie de cette plus-value nécessaire, légitime, quand elle est démocratiquement décidée, elle tend à assurer l'investissement et l'équipement collectifs. Mais une autre partie, et là je retrouve le texte, est détournée à son profit par une minorité qui s'est assurée l'appropriation des moyens de production et d'échange. Là, je voudrais encore faire un effort pour tenir compte des préoccupations des uns et des autres, et après le mot appropriation, ajouter un adjectif et son contraire. "... l'appropriation privée ou non des moyens de production et d'échange". Je ne dis pas privée ou étatique, là encore c'est trop court, car il y a d'autres formes d'appropriation que l'appropriation individuelle ou étatique, il peut y avoir des appropriations collectives.
Je reprends donc :
Par une minorité qui s'est aspiré appropriation privée ou non des moyens de production et d'échange.
Et j'en arrive au grand A qui est simplement un moyen d'expliquer ce que je viens de dire dans la définition qui va compléter l'ancien grand A.
Une fraction de la valeur du produit du travail n'est affectée ni à la rémunération des salariés, ni à des investissements.
Jusqu'ici, on disait : ni à la rémunération des salariés, ni aux investissements. Je ne dis plus : ni aux.. je dis :
"... ni à des investissements correspondant à la volonté et à l'intérêt généraux", car c'est la même idée qui subsiste. Actuellement, il est une partie qui est bien affectée à des investissements, mais des investissements que nous condamnons. Quand les pétroliers français bâtissent à l'heure qu'il est sur toutes les routes de nouvelles stations de distribution, c'est un investissement condamnable, car ce n'est pas autre chose que de la dissimulation de bénéfices.
Donc je dis :
"... à des investissements correspondant à la volonté et à l'intérêt généraux, elle se mue non pas seulement, comme il est dit, en bénéfices immédiatement distribués. J'ajoute quelques mots :
"... elle se mue, soit en enrichissement du capital, consistant, soit en bénéfices

capitalistes immédiatement distribués dont la recherche et l'expansion... "le reste sans changement.
C'est là un des amendements que je suggère, le second porte sur le système soviétique.
Vous voyez, je dis à Darius Le Corre, moi qui me sens très près de tout ce qu'il a dit dans ce domaine, qu'en Commission je ne le soutiendrai pas dans ses amendements, et je ne demanderai pas au Conseil national de les approuver, parce que c'est là que l'effort de synthèse doit être fait, c'est là où nous devons arriver à ne pas vouloir faire triompher un point de vue sur un autre, là plus encore qu'ailleurs.
Mais je suggère un amendement qui sans employer son vocabulaire reprenant la thèse première que je viens de développer, devrait donner satisfaction à tous.
Il est le suivant :
On lit page 4, 2ème colonne, dernier § :
"Le système soviétique a supprimé les capitalistes, mais non la tare essentielle de leur économie, l'exploitation des travailleurs".
Je suggère simplement d'intercaler après ces mots une seule phrase dans laquelle on trouve la même idée que je n'expliquerai pas :
Là non plus, même s'il n'y a plus de bénéfices immédiatement distribués - car c'est cela la différence essentielle - il n'est pas démocratiquement décidé de l'utilisation de la plus-value.
Cela suffit, et tout s'y trouve. S'il n'est pas démocratiquement décidé de l'utilisation de la plus-value, c'est la condamnation de la forme capitaliste que subsiste dans l'Etat.
Voilà les deux amendements que je soumettrai tout à l'heure à la Commission des résolutions qui devraient faire l'accord, qui pourraient faire l'accord, sauf à subir encore des modifications.
Je ne voulais pas que le rapporteur se voit proposer des textes à la Commission sans en avoir eu connaissance au préalable.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au rapporteur Malleville.

M. Malleville

Mes chers Camarades, je n'ai pas l'intention d'intervenir longuement sur le projet de programme fondamental après les discussions qui ont eu lieu au Congrès national et les interventions de ce matin, notamment l'intervention de notre camarade Guy Mollet qui a sensiblement simplifié la tâche du rapporteur en proposant des amendements qui sont susceptibles de réaliser, je crois, le plus large accord.
Notre camarade Le Corre que vous avez entendu et qui doit être remercié pour l'effort qu'il a fourni en vue d'améliorer la rédaction du projet, a donc présenté 12 amendements, 12 amendements dont la plupart sont analogues à ceux qu'il avait déjà soumis au 53ème Congrès.
Nous avons déjà tenu compte de plusieurs autres amendements de Le Corre,

Fondation Jean-Jaurès

puisqu'il fait partie de notre groupe d'étude et qu'il a eu l'occasion d'exprimer ses idées. Je ne vais donc pas reprendre chacun des 12 amendements. Je n'examinerai que les principaux.
Si nous n'avons pas accepté les amendements principaux, c'est qu'ils n'ont pas pu obtenir l'adhésion unanime de notre groupe pour des motifs d'ailleurs d'inégale importance.
Le premier amendement tend à modifier l'alinéa assignant son but au socialisme.
La rédaction du projet dit ceci :
"Le but du Parti Socialiste est à la fois de libérer la personne humaine de toutes les servitudes et d'assurer son progrès en édifiant une société intégralement démocratique sans classes ni guerres."
Le Corre vous propose de modifier cette rédaction en précisant que les servitudes dont l'homme doit être libéré sont celles qui résultent de l'exploitation de l'homme par l'homme.
Une telle modification ne semble pas opportune pour des raisons de forme et de fond.
Quant à la forme, il ne faut pas alourdir cette définition. Dans le contenu du programme, nous condamnons formellement l'exploitation des travailleurs, notre pensée ne fait aucun doute à cet égard.
Quant au fond, la lutte que poursuit le Socialisme doit elle se limiter à libérer l'homme des servitudes qui résultent de l'exploitation de l'homme par l'homme ?
L'homme subit également des servitudes qui ont une autre origine. Ainsi, dans les pays sous développés, des millions d'hommes souffrent de la faim, de la maladie et de la misère, non pas parce qu'ils sont exploités par d'autres hommes, dans la mesure où il peut y avoir exploitation, cette exploitation n'est pas l'élément dominant de la servitude, c'est en raison de l'insuffisance des ressources naturelles, du surpeuplement, du climat.
Or, le devoir des socialistes est de les aider à se libérer de telles servitudes.
Quand dans le projet nous mentionnons toutes les servitudes, c'est à celles là que nous faisons allusion.
Enfin, la rédaction est identique à celle qui figure au début de la déclaration de principes de 1945. Elle est conforme au 1er alinéa de cette déclaration :
"Le but du Parti Socialiste est de libérer la personne humaine de toutes les servitudes qui l'oppriment".
En 1945, vous n'avez pas restreint votre combat à la libération des servitudes résultant uniquement de l'exploitation de l'homme par l'homme. Eh bien, aujourd'hui, vous devez rester dans la même perspective et reprendre la définition donnée dans la déclaration de principe et que le projet a reproduit.
Dans une série d'amendements, Le Corre s'efforce de qualifier l'économie soviétique comme du capitalisme d'état. Il semble estimer que le programme fondamental ne condamne pas avec une vigueur suffisante le régime Communiste.
Ses objections ne sont pas décisives. Le projet de programme fondamental est

Fondation Jean-Jaurès

extrêmement clair et sans équivoque à l'égard du Communisme. Il proclame que le système soviétique n'a pas supprimé la tare essentielle de l'économie capitaliste, l'exploitation des travailleurs.
En outre, dénommer l'économie soviétique capitalisme d'Etat, c'est employer une terminologie qui peut entraîner l'adhésion dans un premier mouvement passionnel, mais qui à la réflexion peut sembler contestable. S'il y a capitalisme d'Etat, c'est lorsque l'Etat exploite une entreprise en concurrence avec des entreprises privées et dans le seul dessein de rechercher des bénéfices.
Or, dans l'économie soviétique, il n'existe pas un secteur privé susceptible de concurrencer le secteur public. De plus, s'il est exact que la bureaucratie soviétique tire des avantages matériels de l'économie communiste - et sur ce point, notre projet est très clair, très affirmatif - l'esprit qui anime cette bureaucratie n'est pas comparable à la volonté de lucre du capitaliste, par exemple du capitaliste américain.
En réalité, ce qui fait surtout agir les dirigeants soviétiques, ce qui explique et justifie leur comportement, c'est une volonté extraordinaire de puissance, de domination mondiale, et c'est cette volonté qui est redoutable pour la paix et pour la liberté, que nous devons dénoncer.
Je crois que Darius Le Corre, en voulant réduire le Communisme à n'être que du capitalisme d'Etat, plaide contre sa propre cause car il minimise ainsi l'adversaire qu'il nous demande de combattre.
Enfin, dans sa dernière rédaction, le projet a tenu compte de l'esprit général des amendements de Le Corre en même temps que du souci manifesté au précédent congrès par notre Secrétaire général, Guy Mollet, d'insister sur les traits communs du Communisme et du capitalisme, traits communs que vous avez, dans le 3ème du paragraphe 2 :
"Les deux régimes, dont les principes sont opposés et les institutions différentes, possèdent néanmoins des traits communs. Chacun emprunte à l'autre certaines de ses méthodes. Tous deux exploitent le travailleur, parfois jusqu'à l'oppression ; créent des organismes - privés pour l'un, publics pour l'autre - de plus en plus lourds, bureaucratiques et technocratiques ; imposent des conformismes analogues. L'objectif fondamental - profit capitaliste ou puissance soviétique - néglige l'intérêt des masses, que seuls pourraient exprimer leurs mandataires. Presse et radio sont soumises ici à des groupements économiques, là au parti unique et l'indépendance de l'information reste, dans les deux cas, un leurre. Dans un des systèmes, le salariat interdit l'affranchissement de l'homme ; dans l'autre, la dictature empêche l'émancipation du travail".
Voilà ce qu'a ajouté le groupe d'études doctrinales, précisément à la suite de l'amendement de Le Corre et de l'intervention au précédent congrès de notre camarade Guy Mollet.
Je crois qu'à cet égard, l'un et l'autre ont été extrêmement utiles et nous ont amenés à approfondir le problème, à marquer les traits de parenté qui existent entre capitalisme et Communisme, et je ne pense pas qu'on puisse aller au-delà et qualifier l'économie soviétique de capitalisme d'état.

Collection Jean Daniel

J’en arrive à un autre amendement qui a été présenté et diffusé dans le bulletin intérieur, par la Commission de la famille du Parti.
La Commission de la famille du Parti souhaite que notre programme soit complété par un alinéa sur la nécessité d’une politique familiale. Vous trouvez cet amendement à la page 6 du n°124. Je ne crois pas utile d’en donner lecture, puisque vous l’avez sous les yeux. Je crois que la Commission de la famille a pleinement raison. Nous avons trop souvent laissé à la droite et aux partis d’inspiration confessionnelle le monopole de la politique familiale. Or, nous avons une tradition socialiste qui est favorable à la famille, nous pouvons et nous devons y rester fidèles.
Mes chers camarades, un danger doit être évité ; parce que nous voulons une société sans classes, nous ne voulons pas que la famille soit un obstacle à l’épanouissement de la personnalité de chacun de ses membres, qu’elle puisse contrarier la mobilité sociale, cette libre circulation des élites qui est la loi fondamentale de toute démocratie ; une autorité trop étendue du chef de famille, un esprit familial trop routinier, ne doivent pas empêcher un jeune enfant ou un adolescent de s’évader de son milieu, d’avoir des idées différentes de celles de ses parents, d’améliorer sa condition, d’accroître ses connaissances, de parfaire son éducation et sa culture non seulement dans son intérêt mais dans celui de la collectivité elle-même. Les Conservateurs se plaisent à dire que la famille est la cellule naturelle de la société. Nous, Socialistes, nous ne voulons pas que cette cellule devienne une prison. Nous ne devons donc pas nous laisser prendre aux habiletés de la propagande réactionnaire, en faveur d’une certaine conception de la famille et qui avait, hélas, trouvé sa consécration dans la trilogie de l’état.
Dans cet esprit et en accord avec la Commission de la famille du Parti, nous vous proposons l’amendement suivant, concernant la société sans classes, 52 :
"Une politique de la famille et des générations, complément de la transformation sociale, se fixera pour but - voilà l’alinéa nouveau - de donner à la famille le droit à l’existence, à l’évolution et à la protection dans le respect de la personnalité des individus qui la composent".
Dans cet alinéa, nous reconnaissons à la famille le droit à l’existence. Il faut que l’individu isolé ait le droit de fonder une famille, le droit à l’évolution et à la protection pour que cette famille puisse continuer à vivre, quelles que soient les vicissitudes économiques, mais - et c’est là l’adjonction socialiste importante - mais il faut que soit respectée la personnalité des individus qui composent la famille.
Un autre camarade est intervenu ce matin, notre camarade Vandame. Il n’a malheureusement participé qu’à un petit nombre de séances du groupe d’études doctrinales. Il a, à la vérité, suivi d’assez loin nos travaux et c’est la raison pour laquelle il a critiqué des dispositions du projet initial. Le projet initial a été modifié. Les critiques faites par Vandame ont été faites aussi par d’autres camarades ; en particulier, nous avons supprimé les mots "état fort" qui, effectivement, étaient choquants dans la rédaction initiale du projet, et pour des raisons que j’ai indiquées ici même, au 53e congrès, nous avons employé les termes "état efficace" pour qualifier le nouvel état socialiste.

Nous avons également supprimé le terme "salariés" qui figurait dans l'analyse de l'économie socialiste.
Par conséquent, notre camarade Vandame a eu sur ces points des apaisements. Mais faut-il aller plus loin et transformer, comme il le désire, notre programme en une profession de foi exclusivement marxiste ? Je ne le crois pas. Je ne le crois pas parce que le Parti Socialiste est un lieu de rassemblement. On ne peut pas le réduire à l'étude de la pensée de Marx. Au surplus, dois-je rappeler une boutade connue de Marx. Un jour, on lui posait la question, et il a dit : "Moi, je ne suis pas marxiste". Il n'était pas marxiste ; il voulait dire ainsi que sa pensée était susceptible d'évolution, compte tenu de l'évolution des faits, de l'évolution des structures économiques. Par exemple, sur la théorie de la plus valeur, il est bien certain qu'à la fin de sa vie, Karl Marx a été amené à corriger certaines idées qu'il avait exprimées au début, notamment en ce qui concerne la distinction du capital constant et du capital variable.
Notre camarade Fabre, de la fédération des Alpes-Maritimes, a suggéré un amendement qui retient notre attention.
Enfin, notre Secrétaire général, Guy Mollet, est intervenu sur le thème de la plus-value. J'ai été très attentif devant son intervention et, en tant que rapporteur, je suis d'accord pour accepter les amendements qu'il vous a proposés.
Je lui fais remarquer que, conformément à son désir, lors de précédentes réunions, nous avons tenu compte des critiques sur l'auto-financement. Vous avez, à la fin du A, un paragraphe critiquant la généralisation du recours à l'autofinancement. Le projet dit à cet égard :
"Cet enrichissement du capital par prélèvements simultanés sur les salariés et les acheteurs décidés par chaque entreprise, en fonction de ses profits, est la négation de toute planification méthodique conçue dans l'intérêt général."
Ce passage a pu peut-être échapper à notre Camarade Guy Mollet, du fait qu'il est nouveau dans la rédaction.

Guy Mollet - Non. J'ai même indiqué en face dans la marge "parfait" !

M. Malleville - Tout va donc très bien. A la Commission des résolutions, nous remanierons le projet dans le sens des amendements de notre Secrétaire général.
Telles sont, mes chers camarades, les brèves réflexions que je désirais formuler.
Pour conclure, nous pouvons exprimer notre satisfaction de voir le Parti Socialiste discuter et voter un programme fondamental. Nous sommes à un moment de l'histoire française où la vie politique est réduite au minimum, où la lassitude des esprits et la faiblesse des coeurs conduisent la plupart des citoyens à avoir tendance à conférer à un seul homme le droit de décider de leur destin, sous le contrôle épisodique de référendums orientés, dans lesquels les questions sont nombreuses, compliquées, et les réponses n'ont qu'un seul mot. Dans cette atmosphère de rationnement de la démocratie, il est bon, il est salutaire que notre Parti se réunisse pour faire son examen de conscience doctrinal, élaborer un programme fondamental par lequel il affirme sa fidélité non pas à un homme,

éphémère et faillible comme tous les autres, mais à des principes, à un idéal permanent. Nous ne sommes pas un parti de féaux ; nous sommes un parti d'hommes libres, qui ont choisi leur idéal. Cet idéal, nous l'avons depuis longtemps. On entend parler quelquefois avec ironie et commisération de notre Parti comme d'un vieux Parti. Eh bien ! oui, nous sommes un vieux Parti, et nous en sommes fiers ; nous avons nos ancêtres et nous en sommes fiers. Nous avons aussi la certitude de survivre à certains autres partis qui sont précisément de jeunes partis et qui le resteront, car ils n'auront jamais la force de grandir, de devenir adultes ; ils disparaîtront avant d'avoir atteint l'âge de la majorité. Mais si notre ancienneté nous est un sujet d'orgueil et de réconfort, elle ne doit pas être pour nous un motif de repos et de relâchement. Ce doit être, au contraire, un encouragement au travail et à la réflexion. Notre idéal doit être confronté avec les difficultés de notre temps, adapté aux besoins et aux dimensions de la France et de l'humanité moderne, à l'évolution des sciences et des techniques. Il doit aussi répondre aux angoisses, aux questions de notre conscience, dans ce monde immense, instable, où nous sommes obligés de vivre, et où nous sommes sans cesse menacés de périr.
Un tel effort, le projet de programme fondamental l'a entrepris. En le votant, vous adresserez à vos contemporains un message d'espoir, de paix et de liberté, (Applaudissements)

Le président - Le Corre, tu veux la parole pour une précision ?

Darrius Le Corre

Camarades, je ne veux pas prendre la parole pour réfuter les dires de notre camarade Maleville à la tribune. Non. Je veux simplement apporter une précision, parce que vous pensez peut-être que les amendements que j'ai déposés ont été discutés au sein du groupe d'études doctrinales, que chaque amendement a fait l'objet d'un débat et peut-être d'un vote.
C'est mon devoir de vous informer qu'avant le 55ème Congrès, aucun de mes amendements n'a été discuté par le groupe qui rassemble des camarades de bonne volonté de la région parisienne, comme vous le savez. J'avais commencé mes explications, quand ces explications ont été interrompues pour des raisons de procédure, d'ailleurs valables. Le texte qui avait été élaboré avait été envoyé au Comité directeur. Donc, pas de discussion et pas de vote sur mes amendements avant le 53ème Congrès. Après le 53e Congrès, un nouveau texte a été rédigé par quelques camarades, dont Jules Moch. Un jour, on nous en a donné lecture et il a été entendu, après cette lecture, que ceux qui avaient déposé des amendements - et j'en étais - discuteraient leurs amendements devant le Conseil national.
Après le 53ème Congrès, il n'y a donc pas eu de débat, de discussion, sur mes amendements et il n'y a pas eu de vote. Il est nécessaire que vous le sachiez, pour que vous compreniez bien qu'il n'y a pas déjà eu de position prise à l'intérieur du groupe sur les opinions que j'ai défendues dans les textes que je vous ai soumis.

Fondation Jean Jaurès

Voilà, mes chers camarades, les précisions que je tenais à vous donner.

Le président - Bon. Dont acte.
La Commission des résolutions est composée des camarades Jules Moch, Darius Le Corre, Maleville, Huyard, Guyot (?), Augustin Laurent, Maurice Biquet (?), Georges Guise et Raffin.

M. Vandame - Je demande à faire partie de la Commission des résolutions.

Le président - Nous ajoutons Vandame.
Est-ce qu'il y a d'autres camarades qui veulent faire partie de cette Commission ?
Personne ?
La Commission se réunira donc à 15 h.
Reprise des travaux à 14 h 30.
La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE – SFIO
Conseil national des 19 et 20 mai 1962
Puteaux

Séance du 19 mai 1962 (après-midi)

La présidence est ouverte sous la présidence de Albert Gazier.
Assesseurs : Bruschini (Basses Alpes) ; Martin (Haut-Rhin) ; Cureau (Meurthe-et-Moselle).

Le président (Albert Gazier)
La séance est ouverte. Nous allons aborder le premier point qui se trouve à notre programme de cet après-midi : réforme du système des cotisations des membres du Parti.
La parole est au camarade Victor Provo.

Victor Provo
Mes chers camarades ; au cours du dernier Congrès national en 1961, vous avez décidé de renvoyer à un Conseil national ayant pouvoir de Congrès la réforme des finances du Parti et vous avez demandé au Comité directeur et au bureau du Parti de désigner une Commission chargée de préparer un rapport.
Cette Commission nous avons voulu qu'elle soit suffisamment représentative pour les grosses fédérations, le Nord, le Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône, la Seine, la Gironde ; pour les fédérations moyenne, la Haute-Vienne, le Finistère, le Haut-Rhin, le Puy-de-Dôme, la Corrèze, l'Aude ; celles qu'on appelle les petites fédérations : la Haute-Savoie, la Haute-Saône, l'Orne, les Hautes-Alpes, la Haute-Marne ; nous ayons ajouté bien entendu Jean Brutelle, Ernest Cazelle,

Fondation Jean-Jaurès

le Trésorier national, Caillerte, secrétaire administratif du Parti, Muller et Soldani, trésoriers des groupes parlementaires, Maurice Fichard (?) et Marcel Bichard, membres de la Commission de contrôle, Jamet, expert comptable du Parti.

Cette Commission, qui je pense est bien représentative de ce qu'est le Parti, s'est réunie le 13 mars dernier et au cours d'une très longue discussion que l'on comprend parfaitement, car il s'agissait des finances du Parti et pour la première fois dans cette Commission spécialisée on se penchait très sérieusement sur la situation financière du parti, au cours de cette discussion qui fut très cordiale nous avons échangé des points de vues et dans le bulletin intérieur du Parti qui porte le n°124, en est question.

Bien que les problèmes financiers ne passionnent généralement pas - je dis généralement car il semble que pour cette fois-ci tout au moins il y ait eu des discussions pour aboutir à des positions assez diversifiées - je peux dire qu'il semble que dans le Parti il y ait une prise de conscience des difficultés financières que rencontre notre Parti pour deux raisons : d'abord, l'affaiblissement en ce qui concerne les effectifs, ensuite la réduction assez sensible du nombre de des élus parlementaires.

Voici trois ans que les cotisations sont demeurées inchangées. C'est une constatation première que la Commission a été appelée à faire. Peut-être serait-il bon d'éviter d'aussi longs délais pour réadapter les cotisations du parti ; peut-être serait-il bon que nous prenions par une disposition de caractère général des mesures pour éviter que ne s'écoulent trois ou quatre ans avant que les cotisations pussent être réajustées au réel coût de la vie. Tant que nos Congrès ne se dérouleront d'une manière générale seulement tous les deux ans, il est impensable que dans les Congrès extraordinaires que l'on convoquera il y ait des questions financières à l'ordre du jour. Il est impensable que nous restions insensibles à la montée croissante des prix et que nous n'indexions pas le prix de nos cotisations sur les prix tels qu'ils peuvent être établis par l'Institut national de la statistique, en ce qui concerne les salaires payés dans ce pays.

Si nous avions indexé depuis le dernier relèvement, c'est-à-dire depuis trois ans, il est probable que nous serions à peu près au niveau de ce que nous vous demandons aujourd'hui et c'est parce que nous n'avons jamais indexé que nous a sommes dans l'obligation de réclamer parfois des relèvements que vous considérez assez massifs, mais que pour notre part nous estimons absolument indispensables pour la vie du Parti.

Je ne sais pas si nos camarades se sont livrés à une analyse, ou s'ils s'y livrent chaque fois qu'un projet de budget leur est envoyé ; s'ils le faisaient ils s'apercevraient que pour celui de 1961-62, nos recettes, les recettes proprement budgétaires, c'est-à-dire les cotisations des membres du Parti couvrent à peine les salaires du personnel nécessaire au fonctionnement du Parti.

En réalité, nous percevons au titre des cotisations une somme qui s'établit autour de 70 millions, à 72 millions, sur les 113 millions prévus pour le budget. Or, les salaires se situent aux environs de 70 millions. C'est le problème qui se pose.

Et nous n'avons pas que des charges de salaires à assumer. Je dois dire qu'on me

reproche assez souvent d'être assez dur en ce qui concerne les salaires. Ma réputation dans la maison est faite. Je suis bien obligé d'être comme cela, ce n'est pas par esprit pervers, parce que je suis obligé de tenir compte d'un certain nombre de facteurs.
Je dis que ça c'est pas par un esprit pervers, alors que si j'osais employer une formule qui ne devait pas sortir de cette enceinte, je dirais qu'on a plus de plaisir avec ses vices qu'avec ses vertus... Mais il n'en est pas moins vrai que ce n'est pas par un esprit pervers que je le fais, c'est qu'en réalité nous n'avons pas la possibilité de faire autrement. Et alors que pendant longtemps le personnel du Parti a été reclassé au-dessus du privé, nous nous apercevons que petit à petit nous sommes maintenant étal… et que très bientôt nous serons en dessous !
C'est une constatation qu'il faut faire, pour la regretter sans doute ; car en fait, nous avons plutôt des exemples à donner que des leçons à recevoir !
Le rapport entre les recettes effectives, qui émanent des cotisations et les dépenses réelles de personnel, vous montre de façon excellente - et je pense qu'on n'a pas besoin de commentaire, - que les recettes budgétaires du Parti sont insuffisantes.
Je vais le souligner pour ma part, pour marquer combien il est urgent de se pencher sur les problèmes financiers du parti.
Peut-on réduire les portes à la cité ? Parce que c'est une question que vous pouvez poser. Ceux qui fréquentent la cité d'une manière assidue peuvent témoigner que c'est une ruche en pleine activité et qu'il faudrait plutôt accroître le nombre du personnel si l'on voulait tenir compte de nombreuses démarches que vous nous demandez d'effectuer, si l'on voulait tenir compte des nécessités de la propagande, si l'on voulait tenir compte de notre représentation à l'internationale, si l'on voulait tenir compte de nos publications. En un mot, si l'on veut tenir compte du fonctionnement normal du Parti, que vous retrouvez chaque année d'ailleurs dans les bulletins qui vous sont envoyés et qui, j'en suis sûr retiennent votre attention, en réalité il faudrait plutôt accroître ce nombre que de le réduire et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai pensé que je devais aussi attirer votre attention sur ce point.
On ne peut donc envisager de restriction dans le personnel du parti sans gêner ou réduire considérablement l'efficacité de notre organisation.
Je voudrais que ceux qui repoussent les conclusions de la Commission nous donnent des moyens, nous apportent des solutions, j'aimerais qu'ils viennent dire à la tribune comment il faut s'organiser ? Parce que, ou bien vous ne suivrez pas la Commission et alors on ne pourra pas continuer à faire vivre le parti ou bien vous la suivrez et vous serez alors encore en deçà des besoins réels du Parti et je vais vous en dire quelques mots.
J'ai dit tout à l'heure que nos recettes couvraient à peine le personnel ; 72 millions de recettes, 113 millions de dépenses en chiffres ronds bien entendu. Comment couvrons-nous la différence ? Avec la cotisation des élus du Parti pour 17 millions, et ceci donne tout son sens à ce que je vous disais tout à l'heure, car en fait c'est bien vrai que lorsque nous étions 100 au parlement, notre recette qui provient de la cotisation des parlementaires était plus que

doublée par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui, où nos camarades sont 40. Il faut bien tenir compte de ce fait.
Ces 17 millions, nous les recevons donc des cotisations des membres du Parlement et je vous signale que ça n'est pas la seule cotisation, car à cela s'ajoute la cotisation aux fédérations de 500 frs par mois, les cotisations qu'ils doivent verser pour le fonctionnement de leur propre groupe et les cotisations qu'ils doivent apporter pour les Commissions d'études. De sorte que le parlementaire prélève sur sa recette 35 000 frs par mois. Il faut souligner tout de même que c'est un très gros chiffre, et nous tenons scrupuleusement à ce que les décisions du Congrès soient observées, en cette matière, que ces décisions soient effectivement respectées...
Donc, 17 millions du groupe parlementaire puis, pour le reste, nous sommes obligés de faire appel aux amis du Parti. Cela a représenté pour 1961 15 millions.
Estimez-vous normal que la cotisation des élus du Parti et l'apport des amis de partis représente plus de 30 millions et que ces sommes servent exclusivement au fonctionnement normal des organes du Parti ? Ne pensez-vous pas que la cotisation des élus du Parti, comme la cotisation des amis du Parti, devraient aller à un fonds de propagande, à un trésor de guerre pour les campagnes électorales ? Ne pensez-vous pas qu'il serait normal, juste et parfaitement logique que ces doubles cotisations s'en aillent grossir de fonds que vous réclamez d'ailleurs lorsque les élections législatives sont en vue ?
Supposez que demain nous ne puissions plus, comme dans le passé, vous apporter 50 ou 100 000 frs par circonscription électorale, là où les fédérations veulent bien proposer des élus, est-ce que vous ne pensez pas que vous seriez bien surpris, peut-être même indignés si nous ne pouvions plus faire cet effort dans l'année qui vient ?
Et cependant, je ne suis pas sûr, malgré toute la bonne volonté qui nous anime, que nous soyons en mesure, étant donné la situation qui nous est faite, nous puissions la faire.
Vous voyez la situation, dans laquelle nous nous trouvions au 31 décembre 1961. Pensez-vous vraiment que cela peut continuer ?
Il faut une prise de conscience de ces difficultés et c'est pourquoi je voulais vous parler de tout cela et vous demandai d'adopter les propositions préparées par la Commission qui dans sa très grande majorité - je ne parle pas du nombre des adhérents, mais des participants, les a adoptées au cours de sa séance.
On peut objecter, je la sais, que les cotisations majorées gênent le recrutement. Ce sera la thèse de la fédération du nombre tout au moins pour le timbre n°l ; ce timbre nous le majorons de 150 frs par an, alors n'exagérons tout de même pas, car si on nous supprimait cette recette, étant donné que le timbre n°l forme l'essentiel de notre budget, c'est de plus de 10 millions que vous priveriez le Parti pour son organisation. Je sais bien que la fédération du Pas de Calais parlera de ses problèmes de timbres n°2 et 3 ; nous serions le seul parti de l'internationale à ne pas avoir de timbres différentiels pour tenir compte de la situation sociale réelle des membres du parti ; disons-le d'ailleurs parce que

c'est vrai, nous sommes loin de compte, lorsque nous examinons les budgets de nos partis frères. Je suis persuadé que si vous vouliez jeter un coup d'oeil sur les rapports que nous avons déjà publiés à plusieurs reprises dans les bulletins intérieurs du Parti, vous verriez qu'aussi bien dans les organisations syndicales que dans le parti ouvrier belge ou en Allemagne, partout il y a une cotisation sociale dont l'éventail est bien plus ouvert que le nôtre, ce qui devrait retenir votre attention.
Alors, je vous le demande, réfléchissez bien avant de prendre des décisions de caractère définitif. Chaque fois qu'on touche à la cotisation, on demande toujours de réduire le pourcentage des timbres n°2 et n°3. Je ne parie par pour certaines fédérations comme la Seine, qui nous prennent 35% de timbres 2 et 3 et qui nous donnent un bel exemple ; il y a aussi de petites fédérations, je ne vais pas toutes les énumérer, qui donnent à cet égard un magnifique exemple. Mais je sais bien que les camarades interviennent pour réduire les 15% de timbres de n°2 et 3 et par contre, on demande toujours des relèvements des timbres n°4. Il est bien évident que si d'une part on nous refuse des accroissements de tarifs, d'autre part l'augmentation de nos recettes et que par ailleurs on nous demande des réductions de nos recettes en ce qui concerne les timbres n°4, partant de ce point de vue, le parti verra ses recettes s'amoindrir, s'atténuer ;
Voilà, très rapidement esquissé devant vous ce que nous avons à vous proposer.
Je vous demande de bien peser les problèmes et d'essayer de comprendre dans quel esprit nous le faisons.
Le timbre mensuel n°l passe de 60 à 75 frs ; le timbre n°2 passe de 1 fr à 1,50 ; le timbre n°3 passe de 1,70 à 3 frs ; le timbre n°4 de 0,25 à 0,30, les pourcentages imposés restant absolument les mêmes.
Nous vous demandons d'adopter ces propositions qui doivent donner au Parti tout juste ce qui lui est nécessaire car en fait si vous deviez me suivre après la petite de démonstration que j'ai essayée de faire tout à l'heure, qui consistait à transférer à un fonds spécial de propagande les cotisations des élua et celles qui proviennent des amis du Parti, ce n'est pas cette petite majoration qui pourrait suffire, nous serions encore obligés de la doubler pour vivre et faire vivre votre parti.
Camarades, je n'insiste pas plus puisqu'une discussion va s'ouvrir, je voudrais faire appel à votre conscience et à votre raisonnement, parce que c'est la seule manière de régler d'une façon correcte et normale la vie du Parti auquel nous appartenons.

Le président - La discussion est ouverte, je donne la parole au premier inscrit, Fuzier de la Seine.

Albert Fuzier (Seine)

Camarades, comme vient de vous l'indiquer Victor Provo, en tant que trésorier de la fédération socialiste de la Seine, j'ai assisté à la Commission dont le Congrès national avait demandé la création pour qu'elle se penche sur le problème de la cotisation. Au sein de cette Commission, je me suis rallié à la

majorité qui vous a fait une proposition dont vous avez pris connaissance dans le bulletin.
Au sein de la fédération, j'ai défendu la thèse qui avait été adoptée par cette Commission, mais je n'ai pas manqué de faire pat à mes camarades de la fédération socialiste de la Seine des sentiments exprimés par mes camarades des autres fédérations au sein de cette Commission.
Tenant compte des observations auxquelles faisait allusion Victor Provo en ce qui concerne les autres grandes fédérations, la fédération socialiste de la Seine s'est penchée sur des propositions qui ont été faites tout à l'heure.
Je dois dire que je suis chargé par ma fédération unanime de vous faire une proposition transactionnelle.
Je voudrais vous dire avant tout que la fédération socialiste de la Seine dans son unanimité a estimé qu'il fallait absolument que le Parti et le Conseil national prennent des dispositions pour faire face au budget du Parti. Il n'est pas possible - et je rejoins l'avis de Victor Provo - que nous exigions du Parti un certain nombre de choses si nous ne lui donnons pas les moyens de les réaliser. Nous devons donc essayer entre nous et fraternellement de trouver ces moyens.
Tout à l'heure, Victor Provo a bien voulu vous dire que la fédération socialiste de la Seine, en particulier en ce qui concerne les pourcentages, était l'une des indexations qui répondaient le mieux aux décisions prises. Je voudrais indiquer que ce n'est pas quelque chose qui est venu tout naturellement.
Au moment du départ du PSU, lorsque j'ai pris en main la trésorerie de la fédération de la Seine, je me suis trouvé un peu dans la position de notre ami Provost, je me suis trouvé devant une situation financière désastreuse.
J'ai étudié le problème, puisque les camarades m'avaient fait l'honneur de me confier cette trésorerie et j'avais créé ce pourcentage de timbres qui n'existait pas dans le Parti, puisqu'il n'y avait pas alors de possibilité d'augmentation des cotisations, et c'est ainsi que dans la seine nous avons redressé en peu d'années la situation financière.
C'est pourquoi, au nom de la fédération socialiste de la Seine, contrairement à des opinions dont on a entendu parler et qui viendront je pense s'exprimer, je crois que ce serait une erreur fondamentale de vouloir aggraver la disproportion et dire que le timbre n°l devra passer de 75% à 80 ou 90... ce qui voudrait dire que le trésorier national n'y retrouverait pas son compte.
Je demande donc au Conseil national d'examiner la proposition qui vous est faite par la fédération socialiste de la Seine, et qui concerne les timbres, puisque nous avons fait des rapports avec les timbres pris l'an dernier. Une augmentation proposée serait sensiblement moins importante que celle qui nous est demandée, mais permettrait tout de même à la trésorerie nationale d'obtenir une recette supplémentaire de l'ordre de 12 millions et demi au lieu de celle qui vous est demandée par la Commission.
Voilà la proposition que nous vous faisons : en ce qui concerne le feuillet, la Commission vous a proposé de passer de 0,75 à 1 fr là nos chiffres sont inchangés ; en ce qui concerne le timbre n°l, la Commission a proposé de 0,60 à 0,7%, nous proposons 0,70 ; en ce qui concerne le timbre n°2, la Commission a

proposé de 1,20 frs à 1,50 frs nous proposons 1,20 ; en ce qui concerne le timbre n°3, la Commission a proposé 1,70 à 3, nous proposons 2,30. En ce qui concerne le timbre n°4, la Commission vous proposait de 0,25 à 0,30, nous vous proposons 0,40.
Si cette proposition transactionnelle pouvait réunir l'accord du Conseil national, cela permettrait tout de même au Parti d'avoir une recette nouvelle de 13 millions et je dois dire à ce sujet que la fédération socialiste de la Seine a l'unanimité s'est prononcée en faveur de ce projet d'indexation de la cotisation.
Je crois, camarades, qu'il faut que nous adoptions un projet à peu près identique. Il n'est pas possible que le Parti vive autrement et je crois qu'étant donné que nous sommes en Conseil national, on a la possibilité entre nous de nous expliquer fraternellement et valablement. Je voudrais donc demander à toutes les fédérations d'accepter cela parce que j'ai l'impression qu'on essaie un peu de tricher à droite et à gauche et en fait il faudrait en terminer avec ces petites histoires là. Si les fédérations se contentaient de transposer à l'échelon fédéral les augmentations qui vous sont demandées, je sais qu'on va nous dire qu'il y a des camarades des catégories les plus défavorisées qui pourraient ne pas accepter ces augmentations, un adhérent qui prend le timbre n°l - si la fédération se contente de demander ce que le parti réclame - va payer 120 anciens francs de plus pour son année, plus 25 frs pour le feuillet ! Y a-t-il un camarade dans le Parti Socialiste qui peut ne pas accepter une telle majoration de cotisation ? Je ne le crois pas, ou alors laissez-moi vous dire - et ce sera ma conclusion - que c'est vraiment désespérant !

M. Ducamps - Quelques mots seulement ; la fédération du Pas de Calais est disposée à adopter les modifications suivantes :
Carte rouge permanente : 1 NF ; feuillet annuel 1 NF ; timbre n°l, 0,75 ; timbre n°2 1,50 ; timbre n°3 3 F ; timbre n°4 - 0,30.
Mais elle dépose par ailleurs un amendement visant à la suppression de l'obligation des pourcentages, et non la disparition des catégories. C'est tout, camarades.

M. Bourrel (Hautes-Pyrénées)

Camarades, le bureau fédéral des Hautes-Pyrénées et la section de Tarbes ont étudié avec attention les trois points sur lesquels nous discuterons en Conseil national.
Pour ce qui est des cotisations, nous avons bien réfléchi et nous avons admis qu'il fallait adopter et soutenir les cotisations présentées à ce Conseil national dans le Bulletin. Mais je ne vois pas où figure la somme de 125 frs à payer par membre ?
J'ai fait tout de suite les calculs rapidement et cela fait 460 frs pour le moins. Or, nous avons de vieux retraités dans le Parti et ils ont bien fait remarquer qu'ils ne pourraient pas, eux, payer l'augmentation. Par contre, il y a des hausses qui sont justifiées.
En tout cas, nous avons accepté de soutenir les cotisations présentées par le

Parti.
Personnellement, j'ai monté à Madagascar une organisation syndicale en tant que conseiller du Président de la République malgache et au départ, j'ai expliqué cela aussi à mes camarades dans le détail et nous savons, je le leur ai démontré, que lorsque les camarades à la base font un petit effort, automatiquement l'organisation en est bénéficiaire.
Je vous cite un exemple : les syndicats chrétiens à Madagascar ont déclaré un effectif de 140 000 adhérents qui n'ont jamais cotisé. La Confédération des travailleurs de Madagascar - parallèle de FO - a annoncé 140 000 adhérents, qui eux ont cotisé et ils sont propriétaires de l'usine la plus moderne de préparation de vanille, ceci par leurs simples cotisations.
Les syndicats chrétiens, qui date de 35, avec le soutien des Evêques, mais qui n'ont que le nombre mais pas les cotisations, n'ont rien fait du tout.
Nous pensons que le Parti Socialiste doit avoir des cotisants. Nous l'avons dit à la section de Tarbes, dont je suis le secrétaire actuellement. Beaucoup de camarades cotisent dans des organisations diverses, dans des associations et quand il s'agit du Parti, ils hésitent… Même chose pour les réunions. Nous nous sommes rendu compte que des camarades assistent à des réunions folkloriques, ou musicales, à des réunions de boxe, et lorsqu'il s'agit de réunions du Parti, il faut faire un choix et on préfère aller à la é réunion de boxe le vendredi, ou à la réunion musicale tel autre jour, plus que d'assister à la réunion de la section !
Il en va de même pour les cotisations ; il y a un effort à faire pour le Parti, et aussi pour le syndicat. Nous avons discuté de la position du syndicat. La cotisation suit le tarif horaire de l'ouvrier ou du travailleur.
Or, le syndicat, on a beau dire ce qu'on voudra, c'est une loi, touche surtout l'action revendicative, tandis que le Parti touche tous les problèmes nationaux et internationaux ; donc, la première chose à défendre, c'est la cotisation du Parti et c'est pourquoi les Hautes-Pyrénées ont décidé de soutenir et d'appuyer, c'est pour cela que je suis à la tribune, la position qui nous est présentée dans le bulletin.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Allainmat du Morbihan.

Yves Allainmat

La fédération socialiste du Morbihan a étudié avec la plus grande attention les propositions faites par le Parti et elle les a étudiées avec le double souci d'essayer de préserver les intérêts des militants du Morbihan et, ce qui est normal également, de préserver les intérêts bien compris du Parti.
Nous comprenons que les charges du Parti augmentent d'année en année, et nous comprenons qu'aucune augmentation n'ayant été proposée depuis le 1er janvier 1960, il est nécessaire qu'un réajustement soit fait. Mais ce réajustement qui est de l'ordre de 30% sera, qu'on le veuille ou non, trouvé excessif par ceux pour qui il représentera une augmentation qu'ils jugeront peut-être disproportionnée avec ce qu'ils croient être l'augmentation de leurs revenus.

Une chose est certaine, c'est que ceux de nos camarades qui cotisent et prennent leur carte sont des purs et à ce titre sont également des abonnés aux différentes revues et aux journaux locaux.
Une augmentation de leurs charges peut donc être considérable, surtout dans nos régions qui sont les régions sous développées où une enquête récente vient de prouver que la moyenne des salaires mensuels oscille autour de 40 à 45 000 frs par mois.
Nous avons donc eu le souci de ne pas imposer de charges trop lourdes à ceux de nos militants qui n'en ont pas les moyens, tout en réservant au Parti la possibilité d'obtenir les ressources nouvelles qui lui sont, nous sommes tous d'accord là-dessus, absolument indispensables et nous avons cherché une solution qui permettrait de sauvegarder les intérêts des uns et des autres.
Je ne sais pas ce qui se passe dans les différentes fédérations de France, mais une chose est certaine, c'est que dans le Morbihan, en bons socialistes que nous sommes, nous essayons de faire payer officieusement par ceux qui en ont les moyens pour ceux qui ne les ont pas et ne peuvent pas payer.
Nous avons donc pensé qu'il serait peut-être possible de préserver à la fois l'intérêt de nos pauvres et l'intérêt du Parti en officialisant ce qui se fait actuellement sur le plan officieux.
Nous avons donc, après avoir calculé avec beaucoup d'attention les cotisations qui nous sont proposées, estimé qu'il serait possible de diminuer ces taux et nous en revenons ainsi aux taux qui ont été prévus par la Seine, c'est-à-dire le feuillet 100 frs, le timbre 1,70 frs, le timbre 2, 120, le timbre 3, 230, le timbre 4, 40, ce qui aura l'avantage énorme de maintenir le prix de base de la carte au tarif de à peu près actuel pour ceux qui n'ont pas de ressources énormes mais de conserver au Parti les ressources dont il a besoin par le biais suivant qui pour nous, je le précise bien, ne fera qu'officialiser ce qui se fait déjà en fait, c'est-à-dire, et contrairement à la proposition qui a été faite par un de mes camarades, en obtenant que si ces chiffres sont adoptés, le Parti s'y retrouve en modifiant le taux d'achat des timbres 2 et 3.
Que se passe t-il en ce moment ?
On laisse aux fédérations, on donne aux fédérations le devoir de prendre 15% de ces timbres 2 et 3 en leur laissant le soin de répartir comme elles l'entendent ce pourcentage.
Or, il est un fait certain, que ceux d'entre nous qui le pouvons prenons déjà des timbres chers pour permettre à d'autres de prendre des timbres bon marché.
Pourquoi, dans ces conditions, n'imposerait-on pas aux fédérations qui sont les premières parties prenantes le pourcentage suivant ou plus exactement imposer aux fédérations, non plus le choix à leur gré de la répartition de 15% des timbres 2 et 3, mais un pourcentage obligatoire de 10% du timbre 2 et 5% du timbre n°3.
Si mes camarades des fédérations qui sont dans cette salle font le calcul eux-mêmes rapidement, ils s'apercevront qu'en fin de compte ils disposeront pour la vente d'un nombre de timbre 2 et 3 qui correspond à l'effort qu'ils demandent actuellement officieusement à ceux qui ont les moyens de le faire.
Peut-être les fédérations y auraient elles un bénéfice un peu moins grand,

puisqu'il s'agirait en fait de timbres qui auront été achetés au lieu de demander une cotisation supplémentaire à celle des timbres vendus, mais il y aurait là, de notre part, une question d'honnêteté qui aurait pour avantage principal et pour avantage socialiste, même s'il faut que les riches paient, de permettre aux pauvres de ne pas payer davantage.

Le président - La parole est à Perrin, du Doubs.

Paul Perrin

Camarades, je serai très bref, je n'ai pas l'habitude de prendre la parole dans un Conseil national ou dans un Congrès.
Représentant la fédération du Doubs, nous avons tenu à étudier les propositions qui étaient faites pour les cotisations et nous pensons que dès l'instant que nous lançons une campagne de recrutement, il est peut-être prématuré d'augmenter les cotisations, particulièrement la cotisation n°1.
Pourquoi ?
Les cotisations n°1 sont en particulier payées par des camarades qui ont de faibles ressources et particulièrement dans la campagne, je ne parle pas spécialement pour la fédération du Doubs, mais pour la campagne en général, sur le plan national, et si nous voulons faire du recrutement, vous connaissez les difficultés que nous rencontrons pour trouver un certain nombre de camarades parmi les cultivateurs, je pense que si nous élevons le taux de la cotisation, nous allons freiner cette campagne que nous voulons entreprendre.
Bien entendu, nous savons les difficultés que la trésorerie nationale rencontre et nous pensons que les propositions qui sont faites pour les 2ème et 3ème catégories sont convenables et que nous pouvons les accepter et nous demandons au Conseil national de bien vouloir maintenir le taux qui existe pour la catégorie n°1.
D'autre part, pour ce qui concerne la 4ème catégorie, nous demandons qu'elle reste également inchangée.
La 4ème catégorie concerne, je pense, les retraités, les économiquement faibles, et parmi nous il y en a. Je considère que nous n'avons pas le droit d'augmenter leur cotisation.
Toutes les fédérations ont des difficultés financières, je le sais, mais nous devons conserver parmi nous ces camarades qui doivent y rester.
Je crois que si nous voulons vraiment faire un recrutement, il faut limiter la cotisation et je pense que les camarades qui sont dans les 2ème et 3ème catégories peuvent faire un effort pour ceux de la 1ère et de la 4ème.
Je voudrais maintenant être l'interprète d'un camarade la Loire Atlantique, le camarade Inizan (?) qui demande, et cela s'explique dans une certaine mesure, que le timbre soit uniforme au point de vue couleur.
En effet, les camarades qui ont le moins de ressources, quand ils sont obligés de présenter leur carte, ne doivent pas être gênés parmi d'autres qui ont des timbres d'une autre couleur, parce qu'ils ont payé une cotisation plus forte.
Cette observation a un sens, camarades, c'est humain, et je voudrais être

Fondation Jean-Jaurès

l'interprète de ce camarade pour demander que cette question soit étudiée.
C'est tout ce que je voulais dire.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Dupont, Manche.

M. Dupont

Mes chers camarades, je suis étonné qu'aujourd'hui, on nous demande un relèvement des cotisations du Parti, quand, il y a deux ans, à cette même tribune, j'avais proposé lors d'une pareille demande qu'on augmente chaque catégorie de timbre de 20 frs, ce qui aurait donné au Parti, d'après des calculs faits sur le nombre d'adhérents, une somme de 24 millions pour l'année 1960.
Lorsque nous nous sommes trouvés en Commission, beaucoup de camarades ont objecté que si on augmentait de 20 frs l'unité, cela ne préserverait pas la parité de la cotisation sociale, si bien que nous sommes arrivés à un accord sur un relèvement moyen des cotisations.
Aujourd'hui, on vient nous demander un nouveau relèvement, et cette fois avec une indexation sur un salaire moyen. Alors, je suis monté à cette tribune pour demander à la Commission de bien vouloir nous dire quel taux moyen de salaire a été retenu, car c'est vague un taux moyen !
Quand vous avez dans des sections des camarades qui ont un traitement mensuel qui varie de 30 à 40 000 frs, comment voulez-vous leur demander de faire le même effort que celui qui a 100 000 frs ?
Alors, je ne vois pas quel taux moyen on pourra mettre pour arriver à une solution valable et surtout pour maintenir nos militants.
D'autre part, une deuxième question : que pensez-vous de nos petits retraités qui n'ont pas une retraite mensuelle de 30 000 frs ? Vous allez me dire qu'il y a le timbre n°4 mais le timbre n°4 n'est pas fait pour cela. Souvenez-vous, camarades, le timbre n°4 a été créé pour admettre surtout des militants dans notre Parti, c'est-à-dire la femme du militant ouvrier qui n'ayant pas un salaire suffisant pour payer deux cotisations en payait une seconde moins élevée, ce qui était très naturel.
Alors, aujourd'hui, on ne peut pas se servir du timbre n°4 pour les retraités, ils seraient vexés de payer si peu pour leur Parti et, d'autre part, ils seront gênés lorsqu'on leur proposera une cotisation trop élevée.
Alors, je crois qu'il faudrait recréer peut-être une 5ème catégorie de timbre, qui, elle, serait réservée à des camarades ayant une retraite inférieure à 30 000 frs par mois.
(Applaudissements)

Le président - La discussion est terminée, la parole est à Provo pour répondre aux orateurs.

Victor Provo

J'essaierai d'être très bref ; je veux retenir des interventions qui se sont manifestées à la tribune qu'en ce qui concerne le feuillet cotisation, le Conseil national sera absolument d'accord pour son relèvement et que les problèmes d'indexation ne soulèvent pas non plus de véhémentes protestations.

Voilà au moins quelques points d'acquis.

La fédération de la Seine, à laquelle s'ajoute la fédération du Morbihan, fait une proposition qui devra être examinée, me semble t-il, par une Commission que le Congrès pourra désigner en vue de rapporter demain ou ce soir, et fera l'objet d'une confrontation avec des propositions de la Commission spéciale qui a été désignée pour faire les propositions contenues dans le bulletin 124.

Notre camarade Ducamp, du Pas-de-Calais, rapportant au nom de sa fédération, nous dit qu'il serait d'accord a priori sur les propositions si dans le même temps il y avait la suppression des pourcentages pour les timbres 2 et 3 et sans pourtant qu'on supprime ces deux catégories.

Camarades, vous sentez bien qu'une proposition de ce genre, si elle était accueillie, aboutirait, inévitablement, à la suppression des timbres 2 et 3, car je ne vois pas beaucoup de fédérations, hormis l'obligation qui leur est faite, se jeter sur les timbres 2 et 3 à partir du moment où il n'y a pas d'obligation morale de les prendre. La cotisation sociale a été instituée précisément pour permettre aux camarades qui gagnent suffisamment d'argent pour cela d'aider leur section et en même temps le Parti.

Nous avons pensé, nous pensions, que ceux qui seraient entre le minimum interprofessionnel garanti et 60 000 frs auraient droit naturellement au timbre n°1, que de 60 000 à 120 000 frs, on pourrait leur appliquer automatiquement le timbre 2 et au dessus de 120 000, on a le devoir de leur demander une cotisation qui pourrait atteindre 300 frs par mois.

Ce n'est inscrit nulle part, mais nous pensions que nos camarades, tout naturellement, auraient eux-mêmes dans leurs fédérations et dans leurs sections, établi une espèce de barème avec lequel les trésoriers de sections auraient pu agir auprès de leurs adhérents.

Et c'est là un moyen, un camarade l'a souligné, pour aider les retraités, parce que tous les retraités ne sont pas des malheureux, il y a des retraités à 100 000 frs par mois, il y en a aussi à moins de 30 000, même à moins de 15 000, mais nous pensions que les timbres 2 et 3 étaient précisément le moyen pour faire prendre conscience aux camarades qui peuvent le faire à l'intérieur des sections d'aider ces camarades, non pas en leur demandant une cotisation dérisoire, mais en leur attribuant le timbre 4 prévu par les statuts.

Là dessus, des camarades disent : ces timbres n'ont pas la même couleur, et c'est parfois gênant.

Eh bien, nous l'avions cru, nous aussi, et à un moment donné, nous nous étions bornés pour simplifier tout cela à mettre derrière le timbre qui avait la même couleur le prix de vente de ces timbres. Le résultat, c'est que dans les fédérations, on a payé les timbres de la catégorie 3 aux adhérents en appliquant sur la carte le timbre 1, et, par conséquent, nous avons bien été obligés de

revenir à une couleur différente si nous voulions respecter la décision du Congrès.
En réalité, c'est parce que nous avons vu qu'il y avait - le mot est peut-être un peu fort - une véritable escroquerie de la part de nos trésoriers fédéraux que nous avons dû revenir aux timbres de différentes couleurs.
C'est la raison pour laquelle nous avons fait cela, mais est-ce que vous avez des gens dans vos sections qui se soient sentis humiliés, parce qu'ils avaient un timbre rosé, alors qu'un camarade qui pouvait payer plus avait un timbre bleu ?
Moi, je n'ai jamais eu cette impression et je vis dans une section ouvrière, la section de Roubaix, dont j'assume le secrétariat et qui comporte 1 000 adhérents de catégories les plus diverses ; jamais personne n'a fait la moindre observation, parce que celui-là avait un timbre bleu et l'autre un timbre rose.
Non, je ne crois pas, camarades, qu'il faille s'arrêter à des considérations de ce genre pour prendre une décision sur les différentes propositions faites.
Un camarade nous a demandé de ne pas porter, c'est Perrin, d'effort sur le timbre n°1.
Eh bien, camarades, vous allez sentir tout de suite combien cette proposition qui rejoint celle du Nord me paraît inacceptable : nous vendons 700 000 timbres n° 1. Si nous renonçons aux 15 frs par timbre, c'est 10 millions et demi de francs auxquels nous renonçons, alors autant ne pas faire de réforme. Cela n'aboutira à rien.
Si vous ne voulez pas porter votre effort sur ce timbre n°1, il faut que tout de même, dans l'année, il y ait quelque chose de fait. 150 frs de majoration pour l'adhérent, ne disons pas que dans la situation présente, cela constitue une augmentation exorbitante !
C'est la raison pour laquelle il ne faut pas, me semble t-il retenir une proposition qui aboutirait à ruiner l'effort de la Commission et priverait le Parti de 10 millions et demi de recettes.
Puis, notre camarade Dupont me pose la question de savoir comment nous ferons le taux moyen. Eh bien, je ne vais pas entreprendre de lui expliquer comment nous le ferons mais il y a des statistiques nationales qu'un de nos camarades de la Commission constituée à cet effet, membre de la Commission de contrôle, connaît bien et qui nous a expliqué très simplement, pas suffisamment simplement puisque je ne l'ai pas retenu, comment on peut établir un coefficient moyen d'augmentation grâce aux statistiques et indexer le prix du timbre sur ce coefficient moyen.
Je crois que la chose est possible, en tout cas il n'est pas apparu à la Commission spéciale, après la démonstration de notre ami que c'était véritablement impossible.
Je ne sais plus sur quoi je dois encore répondre, mais en fait ce que je veux surtout dire à l'ensemble de nos amis c'est que lorsque nous sommes arrivés devant vous pour vous faire des propositions de relèvement de timbre, chaque fois vous nous avez objecté les mêmes observations, les mêmes réflexions et lorsque nous nous sommes réunis en Commission, les propositions faites ont toujours eu pour objet de réduire très sensiblement ce que nous attendions de

vous.
C'est la raison pour laquelle nous sommes obligés de revenir fréquemment devant vous, c'est parce que vous ne nous donnez pas toujours ce que nous vous demandons, peut-être penserez vous que vous avez raison, puisque nous avons pu vivre jusque là, mais à l'heure actuelle je vous dis que c'est impossible, que la situation est faite de telle manière que nous sommes arrivés à la dernière année à avoir 8 millions de traites impayées, qu'il a fallu payer cette année, que si on continue dans cette voie, c'est 16 millions que nous aurons de traites impayées au cours de l'année 1962, et si cette affaire vous amuse, vous verrez très rapidement s'accroître les traites impayées, ce qui nous placerait dans une situation intolérable vis-à-vis de nos fournisseurs habituels.
Alors, tenez compte de cela, il sera nécessaire sans aucun doute, à moins que personne ne le demande, de nommer une Commission : essayons de confronter nos points de vue et vous verrez que si loyalement cette opération est faite, vous ne serez pas loin d'adopter les conclusions de la Commission. (Applaudissements)

Le président - Je pense, camarades, que vous estimerez que cette question doit être étudiée par une Commission avant décision.
Cazelles va vous proposer sa composition.

Ernest Cazelles - La composition de la Commission serait :
Maurice Gauthier, Seine
Ducamp, Pas-de-Calais
Le Floch, Gironde
Ponehard, Var
Millau, Aude
Baudou, Bouches-du-Rhône
Augustin Laurent, Nord
Boures, Hautes-Pyrénées
Papoin, Mayenne
Martin, Haut-Rhin,
Comdat, Corrèze,
Faraud, Deux-Sèvres,
Allainmat, Morbihan
Perrin, Doubs,
Dupont, Manche

Le président - Pas d'observations sur cette composition ?
Vous êtes d'accord ? La Commission se réunira ce soir à 18 h précises au sous-sol.
Nous prenons l'examen de la situation politique générale le débat est ainsi organisé : d'abord un exposé introductif de Georges Brutelle, après un exposé de Christian Pineau sur le programme économique et social, puis Weill-Raynal sur sa réforme électorale et ouverture de la discussion.

Fondation Jean Jaurès

Les camarades qui désirent intervenir peuvent se faire inscrire dès maintenant.
La parole est à Georges Brutelle.

Georges Brutelle

Camarades, vos pensées, au cours de ce Conseil, seront certainement dominées par des préoccupations politiques intérieures) même quand nous parlerons Europe ou politique atlantique nous serons tentés de penser surtout à de Gaulle, au régime, à l'avenir de la démocratie dans ce pays.

Des problèmes dans le monde devraient cependant retenir un instant notre attention : ceux qui découlent de l'affrontement permanent du monde Communiste et du monde libre, ceux des pays en voie de développement, anciens pays coloniaux ou non, et dont l'examen ne peut valablement être fait sans référence à cette situation générale d'affrontement qui domine tout, l'Amérique latine, le Moyen-Orient, en perpétuelle fermentation, mériteraient de retenir sérieusement notre attention. Au Congo belge, en Nouvelle Guinée, persiste une situation dangereuse. Le Vietnam ne cassait pas réellement la paix. Enfin, les troupes du Pathet Lama, après leur dernier succès, ont jeté de l'inquiétude dans le monde libre qui voit ses positions s'effriter dans le sud-est asiatique et qui tente de protéger la Birmanie et la Thaïlande, dangereusement menacées.

Il ne faut pas, camarades, que l'éloignement, de nos jours bien relatif, nous rende moins sensibles aux dangers que recèle la situation explosive de cette partie du monde.

Là, comme à Berlin, la recherche de la négociation ne doit pas exclure la volonté de tresser un barrage à l'expansionnisme du monde Communiste. Là comme à Berlin, la volonté de résister ne doit pas exclure la recherche de la négociation. Là comme à Berlin, le monde libre ne défendra ses positions que s'il est capable d'agir comme un ensemble dont les parties sauront être solidaires. Là comme à Berlin, la France, soit qu'elle souhaite tempérer l'ardeur démonstrative de ses alliés, soit au contraire qu'elle doive les inciter à plus de fermeté, ne doit pas chercher refuge dans un splendide isolement dont elle ne saurait vraiment tirer parti.

Or, l'apôtre de la France seule, qui qualifie les plus hautes internationales de "machins", préfère le quolibet à la saine critique, le mépris à l'effort de réforme, la fièvre traître à la discussion lente, pénible, insuffisamment productive, mais toujours nécessaire. Il provoque nos alliés, dans l'illusion de les faire fléchir, ou mieux, sans doute, dans la conviction de les amener un jour, par l'étalage de puissance prestigieuse impossible à atteindre, mime si l'on y consacrait toutes les ressources du pays, de les amener un jour, dis-je, à composition. Quelle illusion !

La récente cohérence de presse du Président de la République a suscité à cet égard de nombreuses réactions dans les cadres politiques du pays. Elle a même amené le départ de cinq de ses ministres, dont on se demande bien, en définitive, pourquoi ils n'ont voulu comprendre qu'à cette heure tardive. Quelle surprise a donc provoqué cette conférence de presse ?

Fondation Jean Jaurès

A l'Europe des patries, abandonnée à Michel Debré, on a substitué l'Europe des états. Sans doute le terme est-il choisi pour mieux marquer encore l'opposition à toute formule d'intégration. Mais il était clair depuis longtemps que c'est une union en forme d'alliance que de Gaulle cherche à réaliser. Depuis longtemps il pense instaurer un leadership franco-allemand dans lequel, évidemment, le premier rôle devrait revenir à la France. Et, ce qui est grave dans ses dernières déclarations, mais qui pourtant n'a jamais cessé d'être dans son esprit, c'est son opposition, à toute tentative de construction démocratique.
Nous n'avons jamais pensé que le règne des communautés constituait une fin. Sous avons préconisé leur union. Nous avons proposé le renforcement du contrôle démocratique. Nous avons soutenu l'idée d'un Parlement européen élu au suffrage universel.
Au nom d'un pseudo réalisme, de Gaulle rejette ces conceptions susceptibles d'accélérer le processus d'unification, et il nous oppose la méthode paralysante des réunions périodiques des chefs d'Etat ou des chefs de gouvernement.
Je veux à peine relever la remarque provocante pour les Etats-Unis et injurieuse pour les partisans de l'intégration, au sujet de l'absence d'un pouvoir fédérateur. Les plus acharnés des fédéralistes renient-il a leur patrie et sont-ils si peu dignes de respect qu'on puisse les accuser d'agir sous l'inspiration, et pourquoi pas, pour le compte de l'Amérique ?
Peut-être n'est-il pas inutile de penser, après cette conférence, aux dangers qui peuvent résulter pour le développement de l'Europe, et pour notre sécurité, de la conjonction de deux forées pourtant opposées dans leurs objectifs, celle qui se nourrit de vieilles conquêtes chauvines et qu'incarne le général de Gaulle, et celle du Communisme jouant de nos divisions et de nos piétinements pour favoriser le jeu de l'impérialisme soviétique !
Sans doute convient-il de se rappeler combien, dans le passé, ces deux forées se sont épaulées l'une l'autre, ce que nous leur devons d'échecs, de reculs, de difficultés graves. Ne perdons de vue à aucun moment la nécessité d'un effort permanent pour informer l'opinion publique sur ces problèmes de construction européenne.
Un référendum sur cette question, malgré les bruits que l'on fait courir, peut nous sembler en définitive assez improbable. Mais, quoi qu'il en soit, il ne faut pas permettre à de Gaulle de duper nos concitoyens grâce au moyen d'informations dont il dispose.
Mais je n'aurai pas dit l'essentiel si je ne souligne pas ce qui me parait être le fil conducteur de la pensée gaulliste, ce fil conducteur, dans le présent, tient dans un mot : le dégagement. C'est au nom de la nécessité de dégager la France que l'on avait sacrifié la Guinée. En Algérie, ce qui importe avant tout, c'est de se dégager. Les problèmes posés à l'OTAN ne le sont pas au nom de l'équité et de l'efficacité. Ce qui importe là encore, c'est de se dégager. Se dégager dans un monde où il est clair pour nous que les nations libres ne survivront en définitive que par le renforcement de leurs liens de solidarité. Se dégager de ce qui encombre, sans aucune autre espèce de considération que le désir de regrouper ses forces et de développer une apparence de puissance, en particulier militaire.

Fondation Jean Jaurès

Se dégager sur le plan atlantique, avec l'idée qu'une France forte, militairement, et placée à la tête de l'Europe, imposera d'abord ses arbitrages, ensuite ses volontés.
Peut-on vraiment se targuer de réalisme et se nourrir de telles chimères ?
Pour nous, c'est moins la volonté de grandeur et la soif de prestige qui sont condamnable, que l'isolement auquel ils conduiront, que les ruptures qu'elles vont entraîner, que l'affaiblissement fatal qui en résultera pour tous, donc pour mous mêmes, face au monde Communiste.
A quoi tout cela conduit-il sur le plan intérieur ?
Au développement d'un effort militaire, à la recherche, dans la solitude, d'un développement atomique, certes nécessaire, mais dépassant les possibilités économiques de la nation.
Nous avons connu une longue période pendant laquelle des sacrifices ont été imposés aux salariés pour assurer notre redressement financier ; peu à peu, on a prétendu les avoir ramenés au pouvoir d'achat de 1957, mais c'était déjà avouer l'injustice d'une politique cyniquement déterminée, et en quelques mois la montée des prix vient de tout remettre en question, et c'est maintenant l'explosion légitime d'un mécontentement et des revendications.
Les grèves des fonctionnaires et des agents de l'Etat sont, sans doute, à présent, les plus spectaculaires, mais dans le privé le mouvement gagne tour à tour les entreprises.
Si l'on tient compte de la conscience de l'intérêt national qui a conduit les travailleurs à patienter, en raison de l'évolution du problème algérien et de la menace OAS, on mesurera mieux encore l'intensité du malaise.
Je n'insisterai pas davantage sur ce grave sujet de préoccupations, bien qu'il soit pour nous, de par sa nature, le souci de tous nos instants.
J'invite nos camarades à relire ou à lire, et surtout à diffuser l'intervention de Francis Lehnart, au nom du groupe, à l'Assemblée Nationale, lors du dernier débat d'investiture, je les invite à utiliser au maximum, dans leur propagande, l'intervention plus récente de notre ami Houlier (?) au Sénat.
Je passe également sur le problème du plan dont voudront vous entretenir, sans doute, dans ce Conseil, des camarades plus compétents. Mais aux critiques que nous devons formuler, le rapport de Christian Pineau ajoutera, tout à l'heure, des propositions constructives, pour une politique économique et sociale d'inspiration socialiste.
J'en viens maintenant au douloureux problème qui domine encore la situation politique et qui, pour quelque temps, demeure susceptible de conditionner en partie notre comportement.
Le "Cessez le feu" signé, l'Algérie est toujours le théâtre d'exactions et d'assassinats ; l'OAS, née de l'inquiétude des Français d'Algérie, trouve et trouvera sans cesse un aliment dans cette inquiétude, elle multiplie les crimes et tente de rendre impossible l'application des accords.
Du côté musulman on parle aussi d'exactions, mais sans commune mesure.
Le fait le plus saisissant réside sans doute, au contraire, dans la capacité extraordinaire dont ont fait preuve, jusqu'à présent, ces musulmans, pour résister

Fondation Jean Jaurès

aux meurtrières et incessantes provocations de l'OAS ; du sang est versé, beaucoup trop de sang. Mais voyons les choses en face, nous avons craint davantage, nous avons redouté un effroyable bain de sang. Est-il réellement évité ? Il faudrait l'espérer, mais qui peut le prédire ?
Notre devoir n'est-il pas, dans notre angoisse de l'avenir, de travailler à l'éviter encore ?
Vis-à-vis de la fraction maintenant la plus meurtrie, souvent désespérée, je veux parler des algériens d'origine française ou européenne, nous avons des droits ; les Socialistes que nous sommes, conscients des responsabilités présentes ou passées du plus grand nombre d'entre eux, ne doivent pas se laisser aller à des jugements collectifs qu'ils se refusèrent à formuler en d'autres circonstances ; ils doivent s'imposer de ne rien négliger pour isoler la masse de ces meneurs criminels, aussi difficile que soit cette tâche.
A ceux qui se réfugient en France, malgré les incompréhensions fatales, malgré sans doute les désillusions, nous devons procurer les moyens de leur rétablissement.
La Commission que le Parti a constituée, pour sa part, n'a pas à connaître, hélas ! que des cas intéressants ; mais combien y en a-t-il qu'il nous faut considérer avec déchirement ?
En ce qui concerne les services officiels d'accueil, les moyens sont insuffisants, les procédures administratives trop lentes, les queues interminables auxquelles sont soumis ceux qui se présentent offrent, trop souvent, un spectacle lamentable. Il y a là un problème humain auquel il doit être fait face plus humainement.
Mais il y a aussi un problème politique d'avenir, un problème particulièrement difficile et dont il faut se préoccuper sérieusement.
A ceux qui restent en Algérie, en dépit des difficultés et compte tenu des impératifs de sécurité imposés par le terrorisme de l'OAS, il faut assurer au mieux la garantie du respect des accords. Les musulmans aussi doivent bénéficier de ces garanties. Or, il semble qu'une volonté précipitée de dégagement n'ait pas toujours contribué à faciliter les choses. Un retrait hâtif de nombreux postes militaires dans le bled n'a pas forcément représenté un facteur d'ordre et de pacification.
Des correspondances nombreuses de camarades ou d'amis favorables aux accords nous donnent certaines inquiétudes. Il ne convient pas, certes, de faire écho, en ce domaine, aux propos excessifs tenus par certains organes de la presse française, mais il est difficile de partager d'emblée l'optimisme affiché en haut lieu et même celui qui se veut si communicatif de M Farès.
Que faut-il penser, en particulier, des libertés que prendrait l'ALN, son attitude est-elle ou non en contradiction avec celle affirmée par Ben Kedda ? J'avoue, sur ce point, n'être pas totalement rassuré.
Face au vide provoqué par le dégagement, je ne vois pas d'autre recours que le renforcement de l'autorité de l'exécutif provisoire; il faut qu'il soit mis en mesure d'empêcher que la Justice et la Police soient exercées par des éléments qui échappent à son contrôle ; en particulier, il faut rapidement développer les

effectifs de la force locale, mis à sa disposition.
Mais dans les situations troubles plus encore que de coutume, les extrémismes se renforcent l'un l'autre, et si nous devons exiger, pour notre part, le respect des accords de la part des forces contrôlées par le GPRA, il nous appartient d'en imposer également le respect à ceux qui relèvent encore de notre autorité, aux fonctionnaires, à la police, à la fraction rétive de l'armée; il nous appartient surtout de démanteler l'OAS.
Des efforts ont été accomplis et des progrès réalisés, il nous faut nous en féliciter, remercier ceux qui, dans cette lutte cruelle, ont pris leurs risques, et nous incliner devant ceux qui ont payé de leur vie, leur fidélité et leur dévouement à la nation, chose qui, en Algérie, était devenue trop rare.
Trop de mesures ont été prises, hélas ! trop tardivement. On a, à un certain moment, montré plus de hâte à contenir ou à réprimer les manifestations républicaines qu'à engager les moyens nécessaires pour lutter contre la subversion criminelle ; on a bien institué des tribunaux d'exception, avec quelle énergie, quelle détermination nous les a-t-on présentés ! Mais quand les verrons-nous remplir effectivement leur rôle ?
Jouhaud a été condamné à mort, l'arrestation de Salan a conduit à différer l'examen de son recours en grâce. Mais que deviennent ces chefs de commandos, ces organisateurs de plasticages et de tueries que des hommes ont traqués et arrêtés souvent au péril de leur vie ?
Se souvient-on des victimes innocentes, de ces femmes, de ces enfants, tués ou estropiés, de ces expéditions contre des malades ou des blessés dans leur lit d'hôpital ?
Je pense quelquefois à d'autres, de l'autre rébellion terroriste, eux aussi, dont le sort fut plus vite réglé,
Y a-t-il deux justices ?
A ceux qui pratiquent le plus abominable des terrorismes est-on disposé à imposer la conscience du risque qu'ils courent ?
Viendra le scrutin d'autodétermination, viendront les élections à là Constituante algérienne.
Le décret du 19 mars 1962 prévoit l'organisation de la propagande électorale pour la première consultation qui, au terme des accords, aura lieu dans un délai minimum de trois mois et un délai maximum de six mois. Cette consultation interviendra donc désormais à une date assez proche.
Comme Socialistes et par conséquent démocrates, nous tenons à ce que les divers courants d'opinions algériennes puissent se manifester dès la première consultation ; mais dans la pratique, rien de cela ne sera réellement possible dans le climat d'insécurité actuelle.
Et puis, qu'adviendra-t-il après la consultation?
L'indépendance de l'Algérie acquise, la France sera dégagée de son obligation de faire face à l'OAS ; sa tâche, en ce domaine, si elle n'est pas accomplie, reviendra tout entière dans les mains de l'Exécutif Provisoire d'abord, du gouvernement algérien ensuite. En supposant que ces autorités algériennes soient de sang-froid extraordinaires de pondération, quelle forme prendra tout de

Fondation Jean Jaurès

même la lutte malgré elles ?
Nous vivrons certainement l'heure la plus redoutable, et en définitive, l'existence de l'OAS, ses excès et ses crimes, notre incapacité à la réduire, pourront devenir la cause de l'impossibilité pour le plus grand nombre de français de demeurer, même s'ils le souhaitent.
Et si, pour une cause quelconque, le scrutin d'autodétermination ne pouvait pas avoir lieu dans les délais fixés, par un déchaînement de l'action de l'OAS, au moment de la campagne, par l'exploitation peut-être d'une éventuelle vacance du Pouvoir en France, ce qui n'est pas absolument impossible, alors qu'adviendrait-il ?
Qu'adviendrait-il en Algérie et qu'adviendrait-il en France ?
N'y a-t-il pas là sujet à méditation pour ceux que de bons sentiments invitent au moins prématurément à l'indulgence ou au pardon ?
Il me faut évoquer maintenant le remplacement de Debré par M. Pompidou; en fait, et pour emprunter au langage du Président de la République, ce n'est là qu'une péripétie, et que l'on a voulue discrète.
Je ne crois pas nécessaire de se perdre en comparaisons sur la formation et sur le caractère des deux hommes, l'ancien et le nouveau; que M. Pompidou soit plus avenant, cela ne fait aucun doute; que l'on puisse y gagner dans certaines apparences et même dans certaines formes, je suis prêt à le reconnaître ; mais quant au fond, y a-t-il quelque chose de changé ? Sans doute relativement peu de choses ; je n'en veux prendre qu'un exemple, dans le domaine des rapports entre le gouvernement et le Parlement ; il nous est arrivé de protester, en maintes circonstances, contre l'abus fait par le gouvernement de l'usage de son droit de priorité dans la fixation de l'ordre du jour des assemblées, nous avions souligné qu'à une exception près, je crois, et encore s'agissait-il d'un texte sur les (?) aucune proposition d'origine parlementaire n'avait pu faire l'objet d'une décision favorable des assemblées. On nous a fait observer avant hier, et M. Dussaulx a insisté là-dessus, sans grande malice, que l'ordre du jour de l'assemblée comportait, cette fois, des propositions issues du Parlement.
Vous allez penser que voilà un geste ; ne vous réjouissez pas trop vite ! Ces propositions ont été retenues par le gouvernement et incluses par lui dans son ordre du jour prioritaire.
Ainsi le Parlement demeure, en tout cas pour le moment, condamné à ne discuter pratiquement que des textes ayant l'agrément du Gouvernement. Le geste, si l'on a la générosité d'admettre que c'en est un, illustre à peine la modification de style intervenue, il ne change rien quant au fond.
Pourquoi y aurait-il un changement réel ?
Dans sa déclaration d'investiture le Premier Ministre, après avoir exprimé que le Gouvernement est et reste responsable devant l'Assemblée Nationale, précisait, certes, qu'il devait par suite mettre celle-ci en mesure d'assurer pleinement son contrôle. Mais il expliquait que cela consistait, et je le cite : "à tenir régulièrement le Parlement au courant de sa politique et de son action". Tenir le Parlement au courant !
Et je cite encore : "lui permettre d'ouvrir des débats où les opinions qui

s'expriment contribuent à orienter l'action de l'Exécutif."
Voilà tout simplement les limites dans lesquelles M. Pompidou s'est tenu. Entendait-il lui-même ne pas aller au-delà ou n'était-il pas autorisé à le faire ?
Je pose là une question à laquelle il est peu important pour nous de chercher la réponse ; le seul problème est que, désormais, il sera bien vain que nous soyons à l'affût de possibles divergences de vues entre le président de la République qui s'est érigé en chef de l'exécutif et son Premier Ministre.
Debré, malgré des divergences, malgré, en certains domaines, des initiatives contraires à la politique de de Gaulle, mais cependant tolérées sinon admises, Debré a voulu et a tenté d'incarner la fidélité. Il ne doit pas y être parvenu, car il ne nous a pas semblé qu'il en fût remercié ; mais ce n'est pas là notre affaire.
Pompidou, lui, ce sera la fidélité, ce ne sera que la fidélité. Plus encore qu'hier, nous aurons donc à considérer que les intentions, la volonté du Président de la République et la politique du gouvernement ne font qu'un.
Ainsi, tout bien examiné, les 259 voix recueillies par le Premier Ministre, lors du scrutin d'investiture, marquent un recul de prestige du Président de la République et accusent l'affaiblissement de sa position sur le plan parlementaire.
Parti de l'opposition, nous éprouvons une satisfaction et ne nous en cachons pas. Mais nous y trouvons aussi des raisons d'encouragement dans notre lutte pour le rétablissement des droits du Parlement et dans notre action auprès de l'opinion pour préparer l'avènement d'une nouvelle majorité ou au moins le renforcement en nombre et en influence d'une opposition de gauche démocratique fortement inspirée par les socialistes. Nous sommes poussés à persévérer dans la continuité de notre politique.
La continuité, cela signifie un travail incessant pour créer d'abord les conditions du recrutement des forces de cette gauche démocratique dont nous constituons l'élément essentiel ; cela implique le rejet d'alliances circonstancielles, suggérées uniquement par des occasions passagères de manoeuvres conduisant à des conjonctions contre nature, dans l'espoir d'en finir plus vite, et par une sorte d'accident, avec un état de chose que nous avons maintenant la certitude de pouvoir renverser.
Je veux dire, en clair, que nous ne devons pas chercher à saisir les perches que l'extrême droite et l'Unité de la République ne cesseront de vouloir nous tendre.
Dans cette volonté de continuer, je voudrais exprimer l'espoir que de Gaulle venu au pouvoir à cause du fait algérien, nous devons dire en ayant exploité le fait algérien, soit en mesure de conduire à son terme, dans les délais qui sont prévus, une politique dont nous avons approuvé la ligne générale, mais qu'il a conduite selon son tempérament particulier, ses conceptions propres et ses méthodes.
Nous nous sommes félicités de la conclusion d'un "Cessez le feu" que nous n'avions cessé de préparer, puis de réclamer. Nous avons dit Oui aux Accords d'Evian, et nous avons clairement expliqué le sens de notre Oui, un Oui qui permette de parvenir à la paix ; ce Oui, nous en avons pris la responsabilité que nous devons nous montrer déterminés à assumer.

Mais, on ne saurait l'oublier, nous avons refusé de laisser admettre que notre Oui puisse couvrir les autres aspects de la politique gaulliste ; nous avons réaffirmé, en formulant notre opposition à la politique économique extérieure du Pouvoir, notre opposition à la personnalisation du régime accélérée au prix de violations répétées de l'esprit et de la lettre de la Constitution. Ce faisant, nous réaffirmions notre volonté d'assumer, dans le même temps, les responsabilités entières de notre opposition. Nous devons persister dans l'une et l'autre de ces deux voies.

Je sais bien que ce n'est pas, au fond, facile ; on ne manquera pas, au cours du Conseil, de se pencher sur les difficultés de la mise en pratique d'une telle politique, encore que ceci relève davantage de la tactique parlementaire, et soit, en fait, du ressort de notre groupe, agissant statutairement sous le contrôle de l'organisme central du Parti.

Il est, hélas ! certain que les deux voies dont je parle ne sont ni convergentes, ni même nécessairement parallèles, et c'est justement là la difficulté que l'on est toujours contraint d'affronter en politique.

Nous ferions tout de même aujourd'hui un pas sensible pour surmonter cette difficulté qui va dominer la session parlementaire si l'on savait à l'extérieur que, bien conscients de nos responsabilités en ce qui concerne la solution du problème algérien, nous ne sommes pas décidés à porter seuls, tout seuls, le poids de toutes les responsabilités y compris celles des autres.

Nous avons su, jusqu'à présent, conduire notre position, sans entraver l'évolution du drame algérien, vers une solution conforme dans sa généralité à ce qui dans le possible, nous paraissait souhaitable ; mais que les autres n'aient pas aujourd'hui d'illusion, si nous savons mesurer la portée de nos actes, il faut qu'ils mesurent la portée des leurs.

Nous ne devrons être disposés à subir aucune forme de chantage.

Ils ne peuvent envisager, sans risques graves, d'utiliser notre volonté de faciliter l'aboutissement de la politique algérienne, pour continuer d'engager plus avant l'ensemble de la politique française dans une voie que nous réprouvons et que le pays condamne avec nous.

Aux hommes qui sont au pouvoir de réfléchir aux conséquences de leur propre choix, et à tous ceux qui constituent la majorité autour de cette législature, d'apprécier exactement l'étendue de leurs propres responsabilités !

Il ne suffit à personne d'avoir tardivement abandonné le navire pour se croire libre, délivré de tout péché et capable, d'un coup, de faire peau neuve.

J'imagine qu'à l'issue de ce Conseil ce qui est clair pour nous pourra devenir un peu plus clair pour tous.

Il ne peut pas être question de remettre en cause ni les bases, ni les formes de notre position.

J'en aurais terminé, camarades, mais je sens la nécessité de revenir sur les préoccupations exprimées déjà ce matin, par Jules Moch ; il me semble qu'à l'occasion de ce Conseil il nous faut renouveler nos sentiments d'admiration pour les 150 000 travailleurs d'au delà des Pyrénées qui ont engagé le combat, malgré la police, malgré l'armée, pour la défense de leurs maigres conditions

d'existence.
(Applaudissements)
Leur action est couronnée de succès, mais nombre d'éléments actifs sont jetés en prison, alors la grève continue, souvent pour la levée des sanctions.
Pain et Liberté sont, là-bas, les deux termes d'un seul mot d'ordre. Le régime de Franco est touché par un puissant assaut. C'est peu de proclamer dans des résolutions notre solidarité pour nos frères espagnols ; ils nous supplient d'ailleurs, de prendre garde aux déclarations que nous pourrions signer dans n'importe quelles conditions, avec n'importe qui. Toute manifestation de notre solidarité en commun avec le Parti Communiste ou des personnalités Communistes constituerait, selon Pascale Thomas, une sorte de coup de poignard dans le dos. Franco, seul, en tirerait avantage. Il importe que nous restions solidaires de l'Union des forces démocratiques qui anime en Espagne le mouvement et essaie de s'en assurer un contrôle total. Il importe que nous protestions contre toute aide directe ou indirecte que les gouvernements et notre gouvernement apporteraient au régime de Franco. Dans tous les pays, les Partis Socialistes sont invités, par l'Internationale, à oeuvrer dans ce sens.
Enfin, c'est matériellement qu'il nous faudrait venir en aide aux grévistes ; des dispositions ont été prises, après des délais inévitables, dans les conditions mêmes d'une telle entreprise, pour que l'aide des organisations démocratiques soit acheminée en Espagne vers un fonds commun d'aide à l'ensemble des grévistes.
Il nous faut rassembler des fonds considérables. Dès votre retour dans vos fédérations, organisez systématiquement des collectes ; pas un militant, pas un ami, pas un sympathisant, ne doit être oublié ; mieux, que chaque section établisse des listes de souscription, et qu'elle organise la collecte au porte à porte, par équipes de deux camarades munis de la liste de nos souscriptions.
Vous adresserez les sommes recueillies à l'Entraide Ouvrière Française.
Tout ce que nous ferons sera trop peu. Ne négligeons aucun effort, les jeunes, les femmes, tous doivent se mettre à la tâche, pour que renaisse l'Espagne ; l'effort qui vous est demandé n'est rien auprès de leur sacrifice.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Christian Pineau pour son rapport sur le programme économique et social.

Christian Pineau

Avant de vous donner connaissance de ce rapport, je voudrais apporter certaines précisions ; tout d'abord, vous indiquer qu'il ne s'agit nullement d'un travail personnel, mais d'un travail collectif avec l'accord du bureau du Parti ; c'est au sein du Comité d'Etudes pour la République, et avec nos experts, que nous avons préparé ce travail.
D'autre part, je voudrais indiquer qu'il ne s'agit ni d'un document de doctrine comparable à celui qui a été débattu ce matin, ni, non plus d'un programme économique et social.

Si nous avions été à la veille d'élections, peut-être ce document aurait-il été préparé, rédigé d'une autre façon, mais pour le moment, c'est essentiellement un document de travail, rédigé par des experts; je m'excuse à l'avance du côté relativement aride que va revêtir mon exposé. Nous n'avons pas voulu ruser avec les difficultés, et des problèmes, tels que nous les exposons, revêtant un caractère technique particulièrement difficile.

C'est parce que j'en ai conscience, que ce travail a été entièrement écrit, et que dans un délai qui, j'espère, ne sera pas trop long, avec le concours du bureau, ce travail sera envoyé aux fédérations et aux sections qui en feront la demande, de manière à ce que vous puissiez relire à tête reposée un texte dont un certain nombre des idées, nécessairement, vous échapperont au cours de mon exposé.

Nous traversons, camarades, un temps où il est difficile de se faire une idée claire et relativement objective d'une situation déterminée ; les méthodes publicitaires actuelles, telles qu'elles se traduisent dans la presse, à la radio, à la télévision, ont créé un certain état d'esprit où le désir est pris pour une réalité et finalement assimilé à celle-ci.

Dans cette intoxication générale de l'esprit politique on ne peut d'ailleurs même plus discerner quelle est la part de la confusion et quelle est celle du manque de sincérité.

La politique économique qui est, désormais, essentiellement confiée aux techniciens de la rue de Rivoli, n'échappe pas à ces errements, bien que la connaissance de l'économie semble, a priori, incompatible avec les improvisations et les formules.

Quand un Premier Ministre, en octobre dernier, faisant la synthèse de la politique économique et sociale, parle de "miracle français" nous pensons qu'il ne s'agit plus à ce moment-là, de politique économique, mais de propagande, et que notre devoir est d'essayer, sans forcer la note, dans un sens ou dans l'autre, de rétablir les faits tels qu'ils se sont produits et de décrire la situation telle qu'elle est.

L'année 1961 ne présente pas, à son bilan de clôture que nous connaissons maintenant, des résultats aussi brillants que ceux énoncés dans les déclarations officielles. Le plan intérimaire 1960-61 avait fixé à 5,5% la croissance de la production intérieure brute ; or, si ce résultat a été légèrement dépassé en 1960, année de reprise après deux années de quasi-stagnation, l'élan s'est à nouveau trouvé freiné en 1961, et l'objectif n'a pas été atteint.

Or, ce chiffre de 5,5% de croissance du revenu national a un très grand intérêt, car c'est celui qui a été retenu pour le nouveau plan de quatre ans.

Le fait, depuis 1958, qu'il n'ait été atteint ou légèrement dépassé, qu'une seule fois en 1960, semble préoccupant pour l'avenir.

En effet, si l'on veut obtenir une moyenne à travers d'innombrables fluctuations, il faut parfois que cette moyenne soit dépassée. Par conséquent, si nous voulons que le nouveau plan de quatre ans soit appliqué et donne les résultats que le gouvernement en escompte, il faut changer le rythme de croissance de notre économie.

Le point est d'ailleurs particulièrement important pour la production industrielle,

Collection Jean Jaurès

car la production agricole, plus irrégulière, manque d'élasticité.
Or, la production industrielle, en 1961, n'est pas arrivée à croître d'un point par mois en moyenne, malgré le plein emploi, malgré l'allongement des durées hebdomadaires de travail et un niveau assez important d'investissements.
La modération de cette progression - car dans l'économie actuelle et compte tenu de l'évolution de l'expansion dans le monde le ralentissement de la progression signifie en réalité une régression relative — la modération de cette progression s'est marquée, en fin d'année, par une certaine détérioration des carnets de commandes, une baisse du rythme des exportations, qui seraient sensibles si l'on n'avait pas, à l'heure actuelle, un certain rythme maintenu pour les produits agricoles.
Même les exportations vers les pays du Marché Commun ont légèrement fléchi. L'équilibre relatif n'a pu être obtenu que grâce à la part prise par les Etats-Unis dans notre balance des comptes.
Une amélioration de la demande est donc liée à une reprise des exportations vers les pays du Marché Commun, l'Europe en général, et au maintien des exportations vers les Etats-Unis.
En ce qui concerne la zone franc, il faut tenir compte, pour l'avenir, des modifications de courants commerciaux dans les pays d'Outremer qui sont en train de passer des marchés nouveaux avec des pays avec lesquels autrefois ils ne travaillaient pas, et surtout des événements d'Algérie sur lesquels je reviendrai tout à l'heure.
Du côté des investissements privés, la production reste identique à ce qu'elle était en 1960, plus 15%.
Les investissements publics sont du même ordre de grandeur, mais le budget est en plus chargé de crédits de paiement qu'en 1961.
Les autorisations de programmes, celles qui conditionnent le lancement de nouveaux travaux, sont en augmentation légère : plus 6%.
Mais si l'on tient compte de l'équilibre plus difficile des charges publiques, notamment en raison de la force de frappe, des dépenses considérables que l'on ne connaît pas encore qui, vont être réalisées dans certains secteurs militaires ou atomiques, il est incontestable que cette augmentation est largement compensée par la hausse probable des prix.
Quant à la consommation, la masse des salaires versés a augmenté d'environ 5%, au cours du second semestre 1961, mais sans aucun effet sur le volume de la consommation, la différence ayant été absorbée par la hausse des prix.
Les hausses de salaires prévues pour 1962, sous réserve de ce qui sera obtenu par les mouvements sociaux actuels, sont d'un faible montant, prestations familiales plus 3%, relèvement très minime des traitements des fonctionnaires et enfin relèvement du SMIG qui n'entraînera que la hausse des petits salaires qui sont, d'ailleurs, plus nombreux qu'on ne le croit généralement.
On peut donc faire valoir que l'équilibre de 1962 ne s'annonce pas favorable, si l'on tient compte du manque de main d'oeuvre prévu jusqu'en 1964 et de la reprise des importations.
Mais un mouvement de reprise s'accompagne, généralement, à ses débuts, d'une

Collection Jean Jaurès

amélioration sensible de la productivité résultant elle-même d'une meilleure utilisation des capacités de production, d'un amortissement des frais fixes et des frais de vente sur de plus grandes quantités.
Il est important de déterminer, en ce milieu d'année, si à une augmentation de la demande peut correspondre une augmentation de l'offre, ou si vous préférez, de la production offerte, production intérieure et importations comprises, sans remettre en question l'équilibre entre les prix, la monnaie et les réserves de devises.
Dans la mesure où des capacités de production inemployées demeurent importantes, où un effort de rationalisation ou d'un meilleur emploi des hommes et des biens est encore possible, où les prix intérieurs et les marges de distribution peuvent subir l'influence des importations, où nos réserves de devises peuvent encore permettre une augmentation de ces importations, de nombreuses conditions paraissent remplies pour une relance de l'activité économique.
Examinons maintenant, un peu, si vous voulez bien, la situation par secteurs.
Dans l'automobile, l'année 1961 a été médiocre ; la moyenne de 1960, 93 000 voitures, n'a été dépassée que faiblement en mai et juin et décembre et janvier.
Les exportations n'ont atteint ou dépassé le niveau de 1960 que pendant ces deux périodes ; pendant tout le reste de l'année elles ont été fortement diminuées.
Pour la sidérurgie, la production d'acier brut est demeurée pendant presque toute l'année 1961 et le début de 1962, inférieure à la moyenne mensuelle de 1960.
La chimie, spécialement chimie organique, est restée stationnaire.
Dans le domaine de la construction, les perspectives pour 1962 ne sont pas très favorables, car les demandes de permis de construire sont inférieures à 1961 à ce qu'elles étaient en 1960 ; et dans ce domaine il faut faire la part des ralentissements qui sont dûs à l'excès de formalités administratives.
Si l'on met à part les industries textiles, les machines-outils, la construction mécanique, électrique, on s'aperçoit que la plupart des grandes industries connaissent un marasme relatif au début de l'année 1962.
En effet, ces industries qui sont équipées pour résister à la conjoncture et produire beaucoup plus, en réalité, qu'elles ne produisent actuellement, sont, par conséquent, beaucoup plus sensibles à un ralentissement de leur activité.
Les hausses de salaires, comme je vous le disais, ont été relativement faibles en 1961, puisqu'elles n'ont pas réussi à accroître la demande, à l'exception peut-être de certaines branches très peu nombreuses, où le partage des bénéfices de la productivité a pu être fait au profit des travailleurs, mais dans l'ensemble on peut dire qu'il s'agit tout juste d'une réaction de défense contre les hausses des prix et nous voyons, aujourd'hui, à une période où la hausse des prix paraît devoir s'accélérer, que cette situation crée des troubles sociaux, c'est évident.
La hausse des prix des produits de consommation porte notamment sur les dépenses d'achat de fruits et légumes, sur les produits laitiers et sur les loyers.
Or, le poste de l'alimentation et des boissons représente 70% environ de la hausse constatée de juin à décembre.

Fondation Jean-Jaurès

Il ne s'agit pas, comme nous le verrons, d'un mouvement spontané des prix traduisant un déséquilibre économique, mais des conséquences de la politique menée par le gouvernement.
Un fait demeure, et qui nous intéresse, c'est qu'il n'y a pas d'inflation salariale, il n'y a pas de véritable poussée des salaires, surtout si l'on tient compte des charges sociales, des dépenses qui incombent à une famille, et par conséquent, la hausse des prix qui est constatée ne peut en rien être imputable à une hausse des salaires, puisque celle-ci n'a jamais fait que suivre les hausses de prix précédentes.
Encore devons-nous tenir compte de l'inégalité considérable des rémunérations dans certaines industries et dans certaines régions, qu'il s'agisse des salaires des ouvriers de province ou des salaires féminins.
Venons-en maintenant à ce qu'on appelle le miracle financier.
Je m'excuse, camarades, de la nature même de cet exposé qui est extrêmement aride, extrêmement technique, j'en ai pleine conscience, mais je pense que, peut-être, cela vous fournira un document de travail.
Si la dévaluation du franc opérée en 1958 a été la cause du freinage de la production et de la consommation pendant deux ans, en revanche le commerce extérieur et la balance des paiements de la France ont bénéficié d'avantages de prix et de retour des capitaux.
En 1961, la balance des paiements courants s'est traduite par un excédent de 900 millions de dollars, sans compter les 500 millions de dollars d'amortissement, de la dette extérieure.
Dans ces résultats, il faut attribuer environ 800 millions de dollars aux excédents des exportations commerciales sur les importations ; le solde provient de transferts financiers.
En 1961, les exportations ont cru de 8%, les importations de 5.
Les conséquences de cet état de choses, dont le gouvernement pouvait, évidemment, tirer un certain profit, se marquent dans l'augmentation des réserves du change qu- nous permettent de faire jouer progressivement au franc un rôle de monnaie internationale.
Et même s'exerce actuellement sur notre pays, comme elle s'est exercée l'année dernière sur l'Allemagne, une certaine pression afin que nous redistribuions les devises qui dépasseraient nos besoins normaux. La technique principale de cette redistribution c'est la réévaluation qui pose, d'ailleurs, des problèmes extrêmement difficiles à résoudre et qui serait à déconseiller en période normale.
Mais ces résultats qui sont brillants, apparemment, sur le plan des finances extérieures, ont des contreparties sensibles sur l'économie interne.
L'afflux des devises est, en effet, responsable de l'augmentation considérable de la masse monétaire qui a crû de 16 à 18% en un an.
Le budget n'ayant pratiquement pas d'effet sur la masse monétaire, ce sont les crédits à l'économie, spécialement à court terme, qui ont été la cause de cette majoration ; actuellement, les liquidités monétaires, c'est-à-dire la monnaie proprement dite en circulation, augmentées des comptes spéciaux et des dépôts à terme, représentent une proportion limite jamais atteinte de notre revenu

Fondation Jean Jaurès

national, 35% de celui-ci.
La plupart des entreprises et des particuliers ont reconstitué leur encaisse, aucune méfiance ne se manifestant encore quant à l'avenir de la monnaie.
Cependant, il est bien apparu au gouvernement qu'une telle liquidité n'était pas sans danger, puisque la Banque de France est intervenue pour freiner le développement des crédits et renforcer les obligations des banques, ; elle a porté de 30 à 32% les coefficients de trésorerie, à compter du 1er février 1962, et elle a diminué le plancher de rémunération des bons du Trésor.
Les perspectives, pour 1962, dans le domaine financier, sont dominées par trois catégories de facteurs :
La continuation ou le renversement de la tendance créditrice du commerce extérieur, avec les répercussions qu'elle peut entraîner,
L'emploi - et ceci est important - de ces liquidités par les banques et par les particuliers, reconstitution d'encaisses, épargne, emploi sur les places financières, émissions d'actions ou d'obligations, opérations d'arbitrage, spéculations internationales ; selon, bien entendu, l'emploi qui sera fait de ces liquidités, le résultat sur l'économie sera différent.
Enfin, situation du Trésor qui risque d'être plus tendue du fait du budget en déficit et des reports de crédits, crédits de 1961 qui sont considérables.
Sauf événements imprévus, il n'y a pas de menaces à craindre pour la monnaie ; mais il est intéressant de connaître les tendances qui résident dans l'emploi des liquidités.
S'il faut se féliciter de l'augmentation du niveau des investissements, il faut regretter tout ce qui, de près ou de loin, se rapporte à une spéculation boursière à laquelle, d'ailleurs, Guy Mollet faisait allusion ce matin.
Je crois que ce que nous avons le plus à craindre, c'est actuellement le développement d'un capitalisme financier qui ne s'attacherait pas à développer l'emploi sur le marché intérieur, mais qui chercherait surtout à gonfler le capital.
Un accroissement trop rapide des liquidités résultait des opérations d'exportation, s'il aboutissait à développer la spéculation, constituerait un mauvais emploi pour l'économie nationale.
Voyons maintenant les problèmes relatifs au produit national, aux salaires et aux revenus. Nous serons amenés à examiner, à ce sujet, un certain nombre de questions relatives au plan.
La question notamment que nous poserons est celle de savoir quel est le véritable degré d'authenticité du nouveau plan 1962-65. Quelle est son exacte adaptation aux problèmes économiques et sociaux auxquels la France a à faire face ?
Sur le plan économique et financier les tendances à long terme se dégagent à partir de la césure constituée par l'année de référence 1957. En effet, l'année 1956 a été celle du lancement du programme de stabilisation.
Voyons, si vous voulez, quelles ont été les variations annuelles du produit national depuis 1954 ; les chiffres sont intéressants :
1954 : 4,9%
1955 : 5,8%

Collection Jean Jaurès

1956 : 5%
1957 : 5,9%
1958 : 1,8%
1959: 2,3%
1960 : 6,1%
1961 : 4,5%
Par conséquent, nous sommes en 1961, à un pourcentage de croissance inférieur à ce que nous étions en 1956 et 1957.
Si l'on se réfère à l'utilisation du produit national brut, les dépenses de consommation privée ont décru de 1957 à 1960, de 66,6 à 65%.
Les dépenses de consommation publique sont restées à peu près les mêmes.
La formation de capital fixe a décru, l'exportation a décru, l'importation a décru de 15,6 à 14,9%. Ces chiffres, vous les trouverez, bien entendu, dans le rapport lorsqu'il vous sera distribué.
Si, au lieu de prendre des pourcentages d'utilisation du produit national brut, on tient compte des variations en volume de production, on remarque que de 1957 à 1960 les dépenses de consommation privée n'ont augmenté que de 7,5%, ces dépenses de consommation publique de 5%, pendant la même période, la population a augmenté de 2,7%, si bien que le produit national par habitant n'a crû que de 6,9%, chiffre extrêmement faible.
Les prix ont augmenté dans les proportions suivantes, en trois ans, pour les diverses catégories indiquées :
Produit national brut : 23% d'augmentation,
Consommation privée : 21,4%,
Capital fixe : 15%,
Exportations : 23%,
Importations : 18%.
Si la rémunération nominale (et je dis bien "nominale") des salariés a crû de 38,75% en trois ans, il convient d'observer qu'à concurrence de 21,4%, le bénéfice a été absorbé par les hausses de prix ; il faut tenir compte de l'allongement des horaires de travail, de l'augmentation des impôts qui ont crû de 54% depuis la période indiquée, des cotisations de Sécurité Sociale qui ont cru de 40%, de l'augmentation de la population citée, 2,7%.
En plus, il faut noter le pourcentage déclinant de la population active, car nous allons passer, au cours des années qui viennent, vers la situation où, approximativement, deux personnes actives auront la charge de 3 personnes inactives, jeunes ou vieilles.
De sorte qu'en pourcentage la rémunération des salariés a décru, et si elle a augmenté, c'est dans une valeur absolue, c'est dans une proportion moindre que dans la plupart des autres pays du Marché Commun.
D'autre part, lorsque nous parlons de consommation, il est extrêmement difficile de faire la part de la consommation des salariés proprement dits et de la consommation des autres titulaires de revenus ; la consommation des salariés représente environ les deux tiers des dépenses des catégories privées, mais une très grande partie de la hausse de cette consommation peut avoir porté sur le

tiers provenant d'autres revenus.
On peut donc dire que les politiques suivies ont freiné pendant deux années la croissance économique, que les hausses des prix qu'elles ont entraînées ont absorbé une large fraction du pouvoir d'achat, sans même obtenir un important développement des investissements, puisque nous sommes à 17% contre 24% en Allemagne, 22% en Italie, 24% aux Pays-Bas.
Cette première partie de l'étude nous renforce dans la conviction qu'un effort plus vigoureux s'impose à la fois dans le domaine des investissements et dans la politique des revenus.
D'ailleurs, je n'ai pas noté, et le point est important, que dans les résultats obtenus, il y a un élément extrêmement difficile à chiffrer, c'est le problème de la formation de capital qui a été encouragé par les diverses mesures d'exonérations fiscales, notamment en ce qui concerne les exonérations accordées pour les amortissements comptables de certaines entreprises.
D'autre part, il est extrêmement difficile, à l'heure actuelle, lorsqu'on parle d'investissements et d'épargne, de savoir exactement quelle est la part d'épargne forcée qui joue, notamment, pour les ménages qui doivent s'imposer de lourdes charges pour l'acquisition d'un logement; aujourd'hui, la plupart des jeunes ménages sont obligés d'acheter un logement, alors qu'autrefois ils le louaient ; il serait très intéressant de connaître - ce serait une étude difficile - quelle est la part que représente cette épargne forcée dans les investissements privés.
D'une façon générale, l'évolution de la composition des dépenses de consommation fait ressortir une diminution de la part consacrée aux denrées alimentaires, une augmentation sensible des charges de loyer ou de logement, des soins médicaux et des dépenses de transports.
La politique des salaires et des revenus est évidemment l'une des clés d'une relance de l'expansion, si, comme il semble probable, les autres facteurs de la demande viennent à se ralentir, qu'il s'agisse des exportations ou des investissements, c'est aussi un élément capital de la politique économique, car le gouvernement, à plusieurs reprises, par des déclarations ou des décisions, a cherché à freiner la hausse des salaires, il a même - et c'est une propagande habile - transféré par avance la responsabilité d'une éventuelle inflation aux salariés et aux chefs d'entreprises qui n'auraient pas respecté les disciplines gouvernementales.
C'est ainsi que l'ancien Premier Ministre avait indiqué, en 1961, qu'il convenait de limiter à 4% la hausse annuelle des salaires, et que le 4ème plan, lui-même, fixe à 4,5 la hausse des rémunérations qui peut être acceptée sans modification des équilibres fondamentaux.
Enfin, sous une forme un peu plus nuancée, depuis la constitution du dernier gouvernement, le Ministre des Finances a maintenu cette position, tout en acceptant le principe d'un rendez-vous en septembre 1962.
Quelles sont les observations ou critiques que nous pouvons formuler sur la prise de position du gouvernement ?
D'une façon générale le réglage de l'économie ne peut s'opérer par un freinage des salaires et de la consommation, compte tenu de l'obligation de maintenir un

certain équilibre entre cette consommation, les prix et la monnaie ; d'autre part, l'inflation rapide serait une cause d'injustice profonde pour ceux qui disposent de revenus inertes ou de revenus qui sont adaptables avec un certain retard.
Mais il n'a pas été prouvé que dans les années récentes les hausses de salaires aient été responsables d'une dégradation des coûts de revient relatifs ; d'autres causes ont joué dans la hausse des prix, notamment la politique du gouvernement en matière de produits alimentaires, en matière de loyers, en matière de transports, et aussi grâce au comportement des chefs d'entreprises et des commerçants qui ont conservé des marges relativement fortes et qui, sur une très large échelle, ont pratiqué les ententes.
En outre, on peut dire que les entreprises, malgré les perspectives du Marché Commun, n'ont pas encore suffisamment rationalisé leur processus de fabrication ou de vente ou en tout cas qu'elles ont maintenu, dans certains secteurs, des entreprises inefficientes, bénéficiant de rentes injustifiées, ce qui permettait aux concurrents plus avantagés de grossir leurs frais de vente et de charger les salariés de la responsabilité unilatérale de la hausse des prix.
On fait valoir, à cet égard, en matière de productivité, que celle-ci est extrêmement difficile à appliquer.
Vous savez que beaucoup de salariés, beaucoup d'organisations syndicales ont proposé des rapports fixes entre la productivité et le salaire ; or, ce qui est difficile, en cette matière, c'est de savoir quelle distinction l'on peut faire entre l'accroissement de productivité qui est imputable au travail humain et celui qui résulte d'investissements nouveaux.
En fait, dans une entreprise, il est difficile d'isoler des facteurs qui concourent à l'amélioration de la production et d'imputer l'augmentation de celle-ci à chacun ces facteurs qui y concourt.
Il y a une expérience assez intéressante, sur ce point, c'est celle des Pays-Bas ; ceux-ci ont une expérience de la discussion sur l'augmentation des salaires ; ils ont des organismes paritaires qui disposent de renseignements techniques dont nous sommes très loin de disposer nous-mêmes.
Or, les Hollandais ont constaté que les salaires avaient décru en pourcentage dans le revenu national de 1948 à 1959, alors que les profits avaient suivi un mouvement contraire, et ce qui était plus grave, c'est que l'évolution de la consommation avait suivi les mouvements des salaires et par conséquent avait freiné la demande et l'expansion.
Ils ont tenté une expérience pour essayer de lier la hausse des salaires à l'évolution de la productivité, eh bien, malgré leur connaissance approfondie des méthodes de fixation des salaires, ni les autorités responsables, ni les producteurs, après trois ans de travail, ne sont encore parvenus à trouver la formule de relation entre la productivité et les salaires.
D'ailleurs, on peut se demander si rechercher des relations fixes entre les salaires et la productivité est, en réalité, de l'intérêt de l'organisation syndicale. On ne peut pas, à mon avis, demander à celle-ci d'abandonner, en faveur d'une méthode automatique de fixation, la pratique des contrats collectifs du travail qui sont une conquête du monde ouvrier.

En effet, l'avantage dans une situation déterminée appartient à celui qui domine l'adversaire par sa liberté d'action et peut lui imposer ses vues, ses fins, sa stratégie.
C'est un peu ce qui se passe aux Etats-Unis où en face d'un capitalisme extrêmement puissant, se dressent des organisations syndicales non moins puissantes qui, par leur action, la pesée parfois injustifiée sur le plan purement technique qu'elles font peser sur les salaires, arrivent néanmoins à créer un certain équilibre.
D'ailleurs, il n'est pas indifférent, d'une manière générale, pour l'économie, que dans un capitalisme où le calcul économique manque de rationalité, il existe des contrepoids qui sauvegardent les possibilités de dialogue et de liberté.
Le monde du travail ne doit pas être déterminé strictement dans ses conditions de vie et de rémunération par une adaptation mécanique imposée, par des meneurs de jeu, qui ne sont généralement pas les dirigeants du Mouvement ouvrier.
Je vous signale que la thèse que je viens de défendre est exactement et presque mot pour mot, le contraire de la thèse que les théoriciens de la Phalange ont soutenue lors des grèves espagnoles.
Voici quelles sont les considérations que l'on peut émettre sur un plan global, concernant les salaires ; mais si l'on veut examiner en détail les rémunérations dans les diverses branches ou activités, on doit reconnaître que la documentation nécessaire fait défaut. On ne dispose nulle part d'une information réelle sur les rémunérations et les niveaux inférieurs absolus de certains salaires.
Le dépouillement des statistiques fiscales qui est encore le meilleur moyen de travail dont nous disposions, intervient avec beaucoup de retard, et en plus, il est entaché d'un certain nombre d'erreurs et surtout de minorations. Néanmoins, si l'on tient compte de ce seul élément dont on dispose, à savoir les statistiques fiscales, on constate que pour 1959 et 1960 plus de 70% des salaires annuels sont situés dans les tranches inférieures à 800 000 francs.
Les branches où l'évolution des salaires est supérieure ou égale à la moyenne sont très bien délimitées, la première production est la transformation des métaux, les industries mécaniques, électriques, les industries chimiques.
Il faut tenir compte aussi des disparités régionales ; en effet, nous n'en sommes plus du tout au fameux problème de l'abattement de zone, celui-ci est complètement dépassé, les disparités régionales sont beaucoup plus fortes que les abattements de zones théoriques, elles traduisent, en réalité, un phénomène que l'on connaît très bien en matière syndicale, que nous appelons dans le syndicalisme le pouvoir de discussion, qui prouve que les salaires sont d'autant plus élevés que les ouvriers groupés au sein d'organisations puissantes sont capables de défendre sur place les intérêts des ouvriers.
Enfin, si l'on tient compte des charges de famille, on s'aperçoit que le pouvoir d'achat conféré par un salaire est nettement inférieur pour les chefs de famille ; c'est l'ouvrier célibataire qui, aujourd'hui, toutes proportions gardées, jouit de la situation la meilleure.
Les différents budgets types qui ont été mis au point par les organisations

syndicales et les organisations familiales font ressortir à l'évidence cette anomalie. De même, on peut constater que pour une même qualification, le salaire moyen de la femme est encore inférieur de 10% à celui des hommes. Ce point est assez intéressant si l'on se rappelle les discussions que nous avons eues, au moment du Traité de Rome, lorsque nous avons indiqué à nos partenaires qu'en France les salaires de la femme étaient égaux aux salaires de l'homme.

Venons-en maintenant, après celle des salaires, à la politique des revenus. C'est là que nous voyons apparaître la misère et l'abandon social des catégories qui disposent d'allocations non réajustées, cette grande misère qui est la plus silencieuse et évidemment la honte de notre société.

Notre étude fait apparaître les difficultés que rencontrent les fonctionnaires, les ouvriers, employés des secteurs contrôlés par l'Etat, pour obtenir le réajustement de leurs salaires et de leurs traitements, car ils ne peuvent faire appel ni à des notions de productivité, ni à des notions de pression salariale, ni même aux notions de pouvoir de discussion, puisqu'en réalité, l'Etat patron se fonde beaucoup moins sur des notions économiques que sur des notions budgétaires.

Il faut aussi évoquer les difficultés des agriculteurs qui ne sont pas responsables d'une orientation politique sur laquelle ils n'ont guère d'action, en dehors des tracteurs sur les routes, en vue d'obtenir la parité de leurs revenus, sans entraîner, dans le même temps, une crise de surproduction.

Mais si nous en venons maintenant aux autres revenus, c'est là que nous constatons la plus grande injustice. M. Giscard d'Estaing a déclaré un jour que la hausse des cours en Bourse n'avait guère d'influence, car l'on ne réalisait les bénéfices que lors de la cession des titres, et que de surcroît, ces opérations présentaient des risques. Or, il nous paraît équitable de mettre en comparaison le doublement du cours moyen des actions, opéré entre 1958 et 1961, avec la misère de certains secteurs.

On constate ainsi, sans discussion possible, que les titulaires de titres, s'ils ont réparti convenablement les risques, ont, non seulement, maintenu leur capital réel, mais compte tenu des dévaluations, l'ont augmenté dans de fortes proportions.

Or, ce phénomène, s'il est dû partiellement à la spéculation, est aussi la conséquence de la politique de distribution des revenus opérée par les entreprises.

La spéculation ne s'est pas limitée aux titres, les opérations immobilières ont été l'occasion de bénéfices contre lesquels les pouvoirs publics et le Fisc sont démunis d'efficacité.

Je prends un exemple qui est extrêmement notable à l'heure actuelle : toutes les fois que l'Etat, pour une communauté locale, décide de mettre en valeur une région ou une localité, par des travaux déterminés, tous les terrains dont elle ne se sert pas et qui sont avoisinants de ces travaux, prennent une plus-value considérable, qui n'est taxée sous aucune forme et qui est une source d'augmentation de richesse considérable pour les propriétaires.

Mais le chiffrage de tous ces éléments est extrêmement difficile à établir, car les

accroissements de fortune ou de revenu ne sont pas, à l'heure actuelle, susceptibles d'être appréhendés, alors qu'une meilleure connaissance des secteurs de l'économie permettrait de garantir plus de justice sociale.
Il faut donc que notre pays s'attache à mieux définir une politique de revenus qui en fasse un pays moderne, où le bien-être individuel et social soit mieux réparti et où un certain nombre de privilégiés, d'ailleurs plus étendu aujourd'hui qu'on ne le croit, ne constituent pas une classe ou un milieu qui suscite des rancoeurs légitimes et qui justifie les revendications des secteurs défavorisés.
Voyons maintenant le plan en fonction de l'évolution internationale.
Quelles que soient les constatations que l'on puisse faire sur la situation de l'économie française, il convient de tenir compte du changement fondamental qui s'opère ou qui va s'opérer dans le milieu international où notre économie se développe. La France fait partie du Marché Commun entré dans sa deuxième étape de réalisation, et nous sommes en train de rechercher des politiques économiques et commerciales communes, dans le cadre d'une procédure majoritaire. Les pays du Marché Commun abaissent rapidement entre eux les barrières douanières, en même temps qu'ils pratiquent une politique libérale avec les autres pays. Or, nous serons d'autant plus influencés par la conjoncture et par les politiques des pays voisins qu'une plus grande partie de nos exportations s'effectue vers eux : 44% environ de notre commerce avec l'étranger, et l'abandon de certaines habitudes de notre politique économique, notamment le droit d'établissement que nous conférons progressivement aux entreprises étrangères sur notre territoire, le règlement en commun, la prise en charge des activités agricoles, la circulation des capitaux et des services, vont rendre notre économie plus perméable aux initiatives et aux activités extérieures. Pour prendre un exemple, les prix agricoles seront désormais fixés à Bruxelles et nous abandonnons notre contrôle ancien sur les achats et sur les ventes de céréales. La solidarité étroite, l'intégration d'un nombre réduit de nations, parvenues approximativement au même stade économique et de structure sociale assez proche, en même temps qu'elle se réalise, va subir une mutation de grandeur telle que la plupart des problèmes que nous avons étudiés au cours des dernières années vont s'en trouver renouvelés. L'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark, dans le Marché Commun, l'association que se rapproche d'une intégration économique des pays Scandinaves, de l'Autriche, de la Suisse, l'association en vue du développement et d'une solidarité financière de l'Espagne, de la Grèce, de la Turquie, du Portugal, éventuellement d'Israël et de la Yougoslavie, l'adjonction de pays du Maghreb ou d'Afrique noire de langue anglaise dans le groupe des pays d'Outremer qui sont associés déjà aux six pays du Marché Commun, vont créer un ensemble énorme dans lequel des responsabilités considérables vont appartenir aux six pays qui vont être désormais les leaders des autres.
Or, il est certain qu'une telle expansion va introduire dans le dessin original de notre union économique et douanière un risque d'affaiblissement des politiques communes et une inflexion libérale plus marquée sur le plan commercial et financier. Or, les structures politiques de ce nouvel ensemble que nous ne

connaissons pas encore, ainsi que les centres des décisions ne sont pas délimitées. Les responsabilités dont se charge la Communauté Economique Européenne ne le seront pas non plus. Or, il est certain que tout cet ensemble ne peut s'édifier que dans une certaine politique de dynamisme et de prospérité. S'il y avait demain une crise économique, elle entraînerait la faillite de l'idée d'intégration et, par conséquent, le problème de sa prévention est un de ceux qui, aujourd'hui, doivent être examinés dans le cadre du Plan.

L'établissement de nouveaux liens en Europe et de liens spécialement étroits avec les Pays britanniques, va se faire parallèlement avec un mouvement de rapprochement, avec l'économie américaine, et un effort de solidarité avec les pays sous-développés. Nous entrons ici dans un cadre considérable de coopération et de développement économique et nous pouvons nous demander encore quelles en seront les conséquences.

Sur le plan commercial, après un accord préliminaire conclu sous les auspices du GATT, les Etats-Unis vont certainement suivre les lignes de la proposition Kennedy qui tend à abaisser au cours d'une période réduite de 5 ans tous les droits de douane frappant les échanges entre pays industrialisés.

Si cette hypothèse se réalise, le tarif extérieur commun de la Communauté Economique Européenne perdra une partie de son sens, l'installation en Europe de firmes filiales américaines étant d'ailleurs une anticipation sur ce mouvement. Or, ni les structures politiques, ni les mécanismes de décision et d'ajustement de cette politique nouvelle, n'ont encore été précisés et s'ils ne le sont pas, il est incontestable que nous allons vers une forme de libéralisme total.

Voici quelles sont, pour les prochaines années, les données internationales dont nous avons à débattre. Dans une certaine mesure, on peut dire que la France est déjà adaptée aux changements qui sont intervenus dans le milieu international, mais la direction de l'effort français qui est marqué par le Plan, que le Parlement est en train de discuter, tient un compte très insuffisant des évolutions probables de ces prochaines années.

Je ne vais pas, parce que cela nous entraînerait trop loin - et une étude de ce genre doit rester forcément limitée - analyser toutes les caractéristiques du Plan français qui semble d'ailleurs faire école dans d'autres pays, en raison de sa souplesse et de son caractère libéral.

Ce qu'il s'agit de savoir pour nous, c'est si les moyens prévus sont suffisants dans la situation actuelle de notre pays pour assurer l'exécution du Plan, ou s'il paraît qu'un renforcement sérieux des moyens, la création de certaines contraintes, la définition d'objectifs fixés impérativement, une sélectivité plus grande des efforts, en seraient de meilleurs garants. Autrement dit, une transformation de nos structures est-elle ou non nécessaire ? C'est ce que nous avons à déterminer. Il s'agit donc moins pour nous de critiquer les méthodes, même insuffisantes, d'établissement des objectifs du Plan que de faire apparaître le caractère inadapté de certaines données qui ont été imposés aux planificateurs par le pouvoir politique. Celui-ci s'est placé dans une hypothèse conservatrice, sans envisager la moindre structure de la société et de l'appareil de production. Il semble même qu'il ait encouragé un développement des tendances actuelles

favorables au capitalisme financier. Est-il vraisemblable, dans ces conditions, que l'objectif de croissance de 5,5% du produit national relativement modeste, soit atteint de façon continue ?

Trois observations générales doivent être faites d'emblée.

La première, qui résulte de ce que j'indiquais tout à l'heure, c'est qu'à court terme, pendant le déroulement du quatrième Plan, nos échanges extérieurs vont être modifiés considérablement. Un renforcement des moyens sur l'économie interne et surtout la recherche d'une planification européenne apparaissent évidemment nécessaires pour pallier celui-ci. Relier à l'économie internationale un plan national est un problème difficile, mais il est aujourd'hui absolument indispensable, et tous les planificateurs seront obligés de le résoudre dans chacun des pays intéressés. Or, le Plan français n'a pas tenu le moindre compte, lors de son établissement, de la modification radicale apportée au régime des échanges extérieurs, du fait des négociations avec la Grande-Bretagne et d'autres pays européens. Si ces négociations aboutissent, par exemple, vers 1962 ou 1963, si des arrangements avec les Etats-Unis sont passés en complément de la négociation Dillon, il en résultera une concurrence accrue de la part des branches industrielles qui ont des capacités de production inemployées, une politique d'investissements étrangers active, une inflexion de la politique économique actuelle dans le sens le plus libéral, une modification profonde et imprévisible des flux financiers, qu'il s'agisse des investissements étrangers, des achats d'actions ou d'obligations, des mouvements de capitaux à court terme et enfin un déplacement des centres de décisions qui peuvent aller de Bruxelles n'importe où ailleurs, sans que nous puissions aujourd'hui déterminer vers quelle direction. Or, ce risque n'a été ni délimité, ni calculé, tant sur le plan global que par secteur, et la démonstration n'a pas été apportée que ce changement d'orientation était compatible avec les prévisions du Plan.

A une augmentation des aléas qui sont dus à l'ouverture de nos marchés aux produits étrangers, il faut évidemment, en contrepartie, un accroissement du produit national consacré aux exportations et, de préférence, aux exportations de produits fabriqués, c'est-à-dire de celles qui incorporent le maximum de valeur ajoutée, c'est-à-dire de technique et de main d'oeuvre qualifiée, et ceci exige évidemment un renforcement de notre puissance économique qui portera sur les investissements, sur la recherche générale et technique, sur la prospection ordonnée des marchés, la formation de la main d'oeuvre qualifiée et des cadres.

Il est vain d'attendre la mise au point de politiques communes avec les étrangers dans un délai très court pour susciter une réplique dans notre pays. Tout ce que nous pouvons attendre dans l'immédiat, c'est une certaine harmonisation des efforts, niais enfin, nous constatons notamment de la part de l'Allemagne, une certaine hésitation devant l'adoption de politiques coordonnées.

Cette attitude peut se modifier, surtout si l'on tient compte des tendances intéressantes actuelles vers la planification qui existent dans certains pays, et surtout de la possibilité de coordonner des plans nationaux par un Commissariat européen, mais ceci est essentiel. Cela suppose une attitude positive vis-à-vis de l'Europe et la création rapide d'une institution politique, car si cette coordination

des politiques n'est pas faite – et elle ne sera faite que s'il existe un pouvoir politique - alors, toutes les répercussions de la politique internationale sur le Plan joueront dans le plus mauvais sens et on peut dire, dans une certaine mesure, qu'il y a une contradiction majeure entre le Plan, tel qu'il a été déposé devant le Parlement, et la conception du chef de l'Etat sur le Plan.

La seconde observation vise l'insuffisante prise en compte des modifications des courants d'échanges avec les pays d'Outremer. Or, il est certain que ceux-ci, qui représentent environ 32% du chiffre de nos exportations, 15% pour la seule Algérie, vont certainement décroître, au moins pendant une certaine période. Et d'ailleurs, l'erreur commise ne porte pas seulement sur les échanges. Elle porte également sur les prévisions d'emploi, car nous ne savons pas du tout quels vont être les échanges d'emploi entre l'Algérie et la France.

L'erreur porte également sur le problème du logement, puisque le quatrième Plan n'a prévu qu'un chiffre de rapatriements d'Afrique du nord de 100 000 personnes par an, chiffre qui est complètement ridicule. Par conséquent, tous les problèmes de logement qui figurent dans le Plan vont se trouver complètement faussés par la réalité, telle qu'elle va se présenter au cours des années 1962 et 1963. Le Commissariat au Plan a bien annoncé un quatrième Plan complémentaire, mais nous ne le connaissons pas encore.

La troisième observation vise l'articulation qui fait complètement défaut dans le Plan français entre le problème du développement national et celui du développement régional. Il ne suffit pas de prévoir une croissance globale d'une activité, des revenus, complétée par une analyse par branche, en négligeant la répartition des activités, des investissements, pour faire face au problème du sous-emploi et pour faire face aux nécessités régionales ou locales.

La croissance de l'économie nationale, dans un pays aux frontières qui vont être ouvertes à la pénétration des produits, des capitaux et des activités extérieures, doit se faire par un développement coordonné, autour de pôles d'activités judicieusement réparties et non pas d'une manière anarchique.

Or, les orientations prises, qu'il s'agisse de transports, de tarifications, négligent, pour des raisons d'efficacité que l'on comprend, l'aspect nécessaire de la politique régionale. La concurrence active de partenaires avisés, si nous n'y prenons pas garde, risque en réalité d'achever la transformation en désert français de certaines régions.

Et quand cela sera fait, on dira que c'est la faute de la politique du Marché Commun, que c'est la faute de la politique de libre échange, alors qu'en réalité, ce sera la faute du gouvernement français qui n'aura pas pris les mesures d'adaptation nécessaires.

L'évolution de l'activité agricole dans les années à venir, c'est-à-dire le renforcement de la productivité, le suréquipement, la rapidité des innovations techniques que l'on peut escompter, vont aller dans le même sens, celui d'un nouvel affaiblissement des zones déjà désavantagées. Or, il existe - et je n'en fais qu'une mention brève - outre l'industrialisation de nombreux correctifs dont l'utilisation devrait être plus fréquente : une meilleure localisation des groupes de consommateurs ; je pense notamment aux étudiants, aux retraités, dont le

maintien dans les cités surpeuplées ne se justifie pas ; une meilleure répartition de l'infrastructure sanitaire, notamment des sanatoria, des hôpitaux, des maisons de cure, des internats pour enfants déficients ou retardés, tout cela ne semble pas avoir été prévu dans le Plan selon les nécessités régionales de notre pays.
Pour toutes ces raisons, nous pouvons considérer que le Plan est insuffisamment adapté pour que nous puissions croire très sérieusement au résultat qu'il compte atteindre de 5,5% du produit national par année pendant 4 ans.
Voyons maintenant - et je m'excuse d'avoir été un peu long - quelles sont les conclusions positives que nous pourrions tirer de cet exposé et des critiques que nous venons d'adresser à la situation actuelle et au Plan français.
Nous pourrions les grouper sous les rubriques suivantes :
meilleure information économique,
renforcement des moyens du Plan,
réforme de structure correspondante,
examen nouveau des problèmes sociaux,
discipline de la vie politique,
et enfin problème capital pour une démocratie, contrôle politique du pouvoir économique.
Une meilleure information économique ; comme je vous l'indiquais tout à l'heure à propos de certains chiffres, certaines données essentielles font totalement défaut aux économistes et aux statisticiens, comme la connaissance exacte et rapide des stocks, comme la connaissance des catégories de revenus, comme la connaissance de la répartition exacte des salaires. Or, dans une démocratie moderne, cette information est le seul garant d'une véritable justice sociale.
Les grandes sociétés - je le note au passage - peuvent procéder actuellement, grâce à des moyens de sondage extrêmement perfectionnés, à des études de marchés à moyen et long terme dont les conclusions sont relativement sûres, spécialement pour les biens de consommation. Or, ces procédés de l'industrie privée devraient être transposés et généralisés afin de permettre une prévision générale plus précise et plus longue, dans le domaine de la politique économique.
Le Plan devrait être accompagné de divers tableaux dressés année par année, indiquant en valeur courante et en valeur constante, en volume, en pourcentage et en accroissement, l'évolution des produits, de leur origine à leur utilisation. Une comptabilité économique régionale serait raccordée à ces tableaux. Pour la population, pour l'emploi, il devrait en être de même, globalement et par secteur.
Enfin, le tableau annuel des ressources et des emplois devrait être dressé en se raccordant à la comptabilité économique, au budget de l'Etat et à la monnaie, et innovation intéressante que nous vous proposons : les services du Plan, de la comptabilité économique et de la statistique, devraient être désormais fusionnés en un institut autonome du Plan, de la comptabilité et de la prévision économique, neutre par rapport au gouvernement, et auquel aussi bien les partis politiques que les syndicats pourraient avoir, soit sur le plan local, soit par

Fondation Jean-Jaurès

secteur ou branche industrielle, le droit de demander tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin, soit pour faire eux-mêmes des propositions constructives, soit pour assurer la critique des propositions gouvernementales.
L'avantage à attendre de cette création serait extrêmement important, car nous cessions d'abord de faire peser sur ces services de statistiques les impératifs politiques extrêmement désagréables : qui aboutissent très souvent dans ces services à publier des renseignements inexacts ou tronqués, de favoriser la planification démocratique en permettant à tous d'avoir la connaissance des problèmes techniques à l'aide desquels il est possible d'examiner objectivement l'ensemble de la situation économique. Nous limiterions ainsi l'arbitraire, d'une part, et la démagogie, d'autre part.
Deuxième point, il est nécessaire d'obtenir un renforcement des moyens d'action d'un Plan, et plus particulièrement de l'investissement. Et nous proposons en particulier la création d'une banque d'investissements qui serait en réalité l'exécutif du Plan, car à l'heure actuelle le Plan n'a pas d'exécutif.
De même, se rattachant à cette idée, pourraient avoir lieu des plans complémentaires, éventuellement toujours régis par ce même organisme, un plan d'échanges extérieurs et un plan Algérie, qui seraient raccordable, le moment venu, au Plan primitivement établi.
Compte tenu des aléas dus aux événements extérieurs, tout ce plan devrait être assortis d'une politique comportant un groupe cohérent de propositions, reliées aux prévisions initiales, arrêtées et mises en oeuvre, soit à terme fixe, soit à terme variable, et pouvant évoluer selon les variations dans l'exécution du Plan.
Troisième point : à l'idée de Plan est liée la question de savoir quelles sont les réformes de structure qui apparaissent nécessaires pour en favoriser l'exécution, voire pour dépasser les objectifs primitivement visés, enfin, pour préparer le nouveau Plan qui devra continuer le Plan de 1962-1961.
Et parmi les problèmes ainsi posés, nous avons retenu notamment : la meilleure organisation de la production et le développement systématique de la productivité, le contrôle des investissements et du crédit, une réforme fiscale permettant d'atteindre les profits spéculatifs, une réforme de la distribution que seules les coopératives agricoles ont, jusqu'à présent, ébauchée, une politique du logement tenant compte des nécessités de la production et des réalités régionales, une organisation des loisirs permettant une meilleure répartition territoriale de la population sur la moyenne d'une année, une réforme de l'enseignement permettant d'urne part la formation des cadres dont notre pays aura de plus en plus besoin au fur et à mesure que se développera le produit national, et d'autre part l'exportation vers l'étranger, notamment les pays en cours de développement, d'une partie de notre potentiel. Enfin, une politique de la main-d'oeuvre permettant d'adapter celle-ci, tant en ce qui concerne sa qualification et son volume que sa répartition régionale aux nécessités économiques.
Quatrième point : sur le plan social, le Plan français n'est pas satisfaisant. Tout Plan devrait être complété par un Plan de distribution du revenu national, articulé annuellement, et relié à un budget prévisionnel de la nation. Et si ce plan

de distribution faisait l'objet d'une critique préalable ou même mieux, s'il était établi contradictoirement avec les intéressés, on obtiendrait, au lieu de revendications sociales sporadiques et anarchiques, un véritable contrat social qui serait un gage de paix et de productivité ; les conventions collectives pourraient des lors s'insérer dans un plan d'ensemble, et nous concilierons ainsi ce qui ne peut pas ne pas paraître essentiel, la liberté du monde du travail avec la sauvegarde des équilibres fondamentaux.

Sur le plan politique, il serait sans doute possible, si les conditions précédentes étaient remplies, de retenir une formule qui a été récemment proposés : une législature, un gouvernement, un plan - encore que cette formule soit un peu rigide et crée une liaison bien étroite entre le fait politique et le fait économique.

Mais cette formule suppose surtout - et ceci je vous demande de le retenir - qu'une majorité de rechange puisse se présenter, mon seulement avec un programme politique, mais avec un plan élaboré, et qui ne sera possible que lorsqu'une organisation politique aura les moyens matériels de se procurer les renseignements nécessaires pour l'élaboration d'un plan, et ce qui constituera, je n'ai pas besoin de vous le dire, un travail considérable supplémentaire pour les organisations politiques qui auront à l'accomplir.

Elle appose également que certains des problèmes politiques - et je ne veux pas longuement revenir sur ce point - actuellement posés, soient résolus dans notre pays, et que notre pays dispose d'institutions garantes de son équilibre et de son évolution vers la démocratie politique, car il serait évidemment vain de vouloir rechercher ici les méthodes de la démocratie économique si nous ne disposions plus des moyens de la démocratie politique.

Enfin, le contrôle politique du pouvoir économique et de la planification est un problème qui a été replacé en pleine lumière au cours des derniers mois. De nombreuses constatations ont été faites, qui montrent la perte d'autonomie des collectivités locales dont le financement ne peut plus être assuré sans recours au budget national et au crédit public, spécialement toutes les fois qu'il s'agit de régler des problèmes d'infrastructure.

Par ailleurs, on voit naître de nouvelles formules sur le district parisien, des sociétés de développement régional, des sociétés d'équipement mixtes, où l'élément politique est évincé au profit des représentations d'intérêts.

Et même des projets sont avancés actuellement pour modifier l'actuelle répartition des tâches entre le Conseil économique et social et le Sénat. On a même envisage la suppression de ce dernier.

Enfin, le lancement au 4ème Plan est en train de révéler ce que nous connaissions déjà, à savoir que le Parlement, bien que votant le Plan, n'est pas en réalité associé à son élaboration et qu'il ne peut pas pratiquement lui apporter de modifications.

Existe-t-il des solutions pour permettre à l'élément politique de rendre en toute connaissance de cause les arbitrages nécessaires dans le domaine économique, sans s'enliser dans des dispositions techniques ou dans des mesures de détail qui ont déjà fait l'objet d'examen devant d'autres organisations ?

D'une façon plus générale, peut-on concevoir un dialogue, une collaboration,

entre les techniciens de l'économie et les représentants politiques de la nation ?
Actuellement l'incompréhension entre les deux milieux est à peu près totale. C'est pourquoi il parait nécessaire de s'arrêter à ce problème et de montrer qu'il existe des solutions qui sauvegarderaient la mission de contrôle et d'impulsion que doit exercer le Parlement, sans pour autant paralyser les techniciens.
Ceux-ci doivent se satisfaire de leur métier. Il leur appartient de déterminer les éléments de choix possibles, afin d'éclairer le Parlement. Ces choix étant faits, ils se chargeront ensuite de la réalisation de la politique adoptée. Mais ils perdraient un temps précieux et ils ne rempliraient pas leur rôle s'ils se substituaient aux parlementaires et refusaient, comme c'est le cas aujourd'hui, il faut bien le dire, de leur laisser la tâche fondamentale de représenter la nation en ce qui concerne les grandes options. Il faut, il est nécessaire que le Parlementaire puisse informer les techniciens sur les besoins, les sentiments de chaque français étudié non seulement sur le plan global, mais de chaque français situé dans son milieu professionnel et dans sa région.
Il n'est de véritables réformes que celles qui sont adoptées par la nation et auxquelles elle participe activement. Et par conséquent il faut créer un dialogue, entre techniciens et économistes, d'une part, entre syndicalistes et représentants politiques, de l'autre.
Naturellement, la meilleure information, la meilleure formation sont les bases d'une discussion de ce genre. Mais l'organisation du travail parlementaire devrait être améliorée de façon à ce que les Commissions parlementaires soient désormais associes à l'élaboration des lois de programmes et des plans nationaux. En suivant l'exemple des comités du Sénat américain, dotés de moyens financiers et d'un personnel suffisant, il serait possible de réaliser cette amélioration des méthodes. Ainsi, les débats en séance plénière pourraient être préparés, et ensuite l'exécution des lois pourrait être suivie jusque dans la pratique administrative.
Le Parlement donnerait, par son vote, un consentement réel qui engagerait les services responsables, et le pays, et on pourrait dire que la politique, au sens véritable du terme, a bien été soumise à la nation sous tous ses aspects.
Je crois que la représentation nationale se disqualifie par le simulacre d'approbations données aujourd'hui au budget, aux lois de finances et au Plan. L'administration n'a actuellement l'appui d'aucune force véritable, et nous savons tous qu'à l'heure actuelle, sans aucun contrôle, elle opère subrepticement des réformes de structures qui modifient la condition actuelle et future des français.
A ce peuple qui a donné souvent - pas toujours - des preuves de son équilibre et de son ardeur pour certaines grandes tâches, les problèmes doivent être présentés avec objectivité et dans leurs perspectives réelles. Cette discipline est l'essence même de la démocratie, et hors d'elle il n'est que faux-fuyants, tromperies, et finalement erreurs graves, comme celles qu'on commet aujourd'hui.
Toute politique, fut-elle géniale, a besoin d'être vérifiée et vivifiée par une critique informée. C'est la formule difficile de la démocratie parlementaire, dont nous n'ayons pas encore trouvé la solution définitive, qui permet de réaliser

cette condition, fondamentale de la vie d'une nation moderne. Nous n'avons le choix qu'entre cette formule ou une démission des citoyens et l'établissement d'un régime autoritaire dont, en fait, les techniciens seraient les seuls et les véritables maîtres.
(Applaudissements)

Le président - Je profite de l'exposé de Christian Pineau pour vous rappeler que la Revue socialiste va très prochainement publier un numéro spécial sur la planification, sous le titre "Planifier dans la liberté". Ceux qui ne sont pas abonnés à la Revue Socialiste peuvent souscrire dès maintenant à ce numéro, au stand du Populaire.
Je rappelle que la Commission chargée d'étudier le relèvement des cotisations se réunira à 18 heures, dans la salle qui est au-dessous de la tribune.
Je donne maintenant la parole à Weill-Raynal, pour son rapport sur la réforme électorale.

Etienne Weill-Raynal

En terminant son rapport si nourri de faits, qui sera si utile au Parti, notre ami Pineau a insisté sur la nécessité de maintenir dans ce pays la démocratie parlementaire.
Or, sous pensons qu'il n'y a point de bonne démocratie parlementaire sans une loi électorale qui permette de dégager une image fidèle du pays.
Aujourd'hui revient, après 7 ans, la question de la loi électorale. Car, mes chers camarades, nous n'en avons pas discuté depuis l'année 1955. Pourquoi, aujourd'hui, revient-elle ? Il est évitent que, étant donné la composition actuelle de l'Assemblée nationale, si le Parti prenait l'initiative de présenter un projet de réforme, il aurait peu de chance d'être écouté. Mais ce n'est pas nous qui disposons de la politique, et si le général de Gaulle juge utile, à son heure, et pas à la nôtre, de présenter le problème, il faut pourtant savoir quelle attitude le Parti adoptera.
Or, il est question de modifier la loi électorale, mais non pas, nous ont-ils dit, pour l'améliorer, mais au contraire pour l'aggraver.
Alors, la question se pose de savoir si le Parti doit dire, en face des projets ténébreux du gouvernement ou de l'Elysée : est-ce que nous allons considérer comme étant la sauvegarde de la démocratie le système actuellement en vigueur du scrutin d'arrondissement ? Et c'est la raison essentielle pour laquelle le Comité directeur a mis à l'ordre du jour de ce Conseil national la loi électorale.
Evidemment, une décision antérieure de Congrès l'avait autorisé à demander qu'il y ait un Conseil national ayant pouvoir de Congrès. Nous avons préféré que la question fut débattue d'abord devant l'Instance nationale, et, s'il y a lieu, si l'urgence s'impose, le Comité directeur convoquera un nouveau Conseil national, avec pouvoir de Congrès, pour prendre une décision sur ce point.
C'est donc une simple séance d'information, mais nous désirons que cette information soit véritable. Et c'est pourquoi, très rapidement rassurez-vous, je vais exposer ce se présente le problème.

Fondation Jean-Jaurès

Il s'agit d'abord de savoir si vous êtes satisfaits des résultats de la dernière consultation électorale. Or, si les résultats ont été décevants, ce n'est pas tant à cause de la manière dont les électeurs ont exprimé leur opinion, de la manière dont cela s'est traduit dans la composition de l'assemblée actuelle. En d'autres termes, le responsable de l'Assemblée nationale actuelle, ce n'est pas tant la volonté des électeurs que le mode de scrutin qui l'a interprétée.
En effet, le point essentiel qu'il faut connaître, c'est que pour les quatre partis principaux, les résultats ont été les suivants :
Je vais d'abord donner les résultats en pourcentage du premier tour, et voilà quels ont été les résultats finaux pour les sièges, après le second tour :
Etaient en tête les Indépendants, avec 20% du total des suffrages. Ils ont eu 132 sièges.
Puis venaient les Communistes, avec 18,9%. Ils ont eu 10 sièges. Eh bien ! je vous assure que même parmi les gens qui sont loin d'être Communistes, on trouve que le résultat est tout de même assez révoltant.
Puis vient l'UNR, qui a eu 17,6% des suffrages, et c'est lui qui a récolté le plus de siège, 189.
Enfin, nous Socialistes, avec 15,5% des suffrages, nous avons eu 40 sièges en tout.
Cela juge le scrutin.
Les défenseurs de ce scrutin d'arrondissement disaient : "Il faut un scrutin, majoritaire pour dégager une majorité à l'Assemblée". Le résultat, vous le constatez, c'est qu'un parti qui est minoritaire dans le pays, qui arrive en 5ème position, est celui qui obtient le plus de sièges.
Par conséquent nous disons, nous, que ce n'est pas un scrutin, que c'est un jeu de hasard. Or, nous pensons que l'avenir de la démocratie ne doit pas être un pari et un jeu de hasard. Il est possible qu'on ricane et qu'on dise que plus le système est faussé (?), mieux cela vaut. Mais nous qui croyons à la démocratie, nous n'acceptons pas une pareille thèse.
Comment ces résultats s'expliquent-ils ? Ils s'expliquent par le jeu des coalitions du second tour. Or, ce qui a dominé le plus, c'est la volonté, chez beaucoup d'électeurs, de barrer la route au Communisme. Or, ceci s'est manifesté principalement dans ce qu'on appelle "les élections triangulaires", ou sont restés en face, les uns des autres au second tour : un candidat député de droite, un candidat de droite, un candidat socialiste, et un candidat Communiste.
Le résultat, c'est qu'un candidat UNR qui avait peu de suffrages a obtenu le siège par la division des voix ouvrières. Cela s'est produit dans 50 circonscriptions. De sorte qu'il y a eu 50 députés de moins contre M. Debré, 50 députés de plus en faveur de M. Debré. L'écart est de 100 sièges, et par conséquent cela compte.
Or, rien ne nous dit que la même situation ne se rencontrera pas à de prochaines élections. Et il est évidemment grave pour un parti comme le nôtre d'avoir à se prononcer sur l'attitude qu'il doit avoir envers le parti Communiste, car supposez, ce qui est possible, que le Parti Socialiste ne se désiste pas pour un Communiste : ou bien on obéit, et alors il y aura le même résultat qu'aux

dernières élections, ou bien les électeurs socialistes désobéissent, et ce n'est pas très agréable pour le Parti Socialiste.
Par conséquent le problème de l'attitude à avoir envers le Parti Communiste est un problème qui se pose à tout scrutin où il y a un désistement au second tour, et cette situation a des chances de se prolonger pendant de longues aimées.
Il y a un autre parti à l'égard duquel le choix est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible : c'est le Mouvement républicain populaire, avec lequel nous sommes en accord sur beaucoup de points, sur le problème social, sur le programme social, sur le programme économique, sur le programme européen, mais il y a entre lui et nous cette question qu'aucun de nous ne considérera comme secondaire, c'est-à-dire la question de la laïcité.
Par conséquent, vous voyez qu'autant les ensembles, les ententes sont possibles et souhaitables à l'Assemblée Nationale, autant elles sont pratiquement et moralement difficiles devant les électeurs. Voilà les inconvénients incontestables d'un scrutin d'arrondissement majoritaire à deux tours.
Mais il y en a un autre, camarades, et cela est inhérent à tout scrutin majoritaire. C'est que les élections se font sur le problème du moment. Or, avec la rapidité des événements, à notre époque, au bout de six mois ce problème aura perdu son importance, il aura été réglé, et c'est un autre problème dont personne n'a parlé pendant les élections qui prendra la première place. Or, à cet égard, le scrutin n'a pu donner aucune indication, puisqu'il n'était pas posé devant les électeurs. Et c'est ainsi, étant donné ces défauts de tout scrutin majoritaire à deux tours, et en particulier du scrutin d'arrondissement, que le problème se pose aujourd'hui devant nous.
Or, comme je vous le dis, il est question d'aggraver encore ce scrutin, c'est-à-dire de le remplacer par un scrutin de liste majoritaire à deux tours. Or, le scrutin de liste majoritaire à deux tours, je le rappelle aux camarades du Nord, ils le savent bien - Braque disait qu'il était l'adversaire résolu du scrutin de liste, sauf qu'il était le véhicule obligé de la représentation proportionnelle. Et, en fait, mes chers camarades, beaucoup d'électeurs, beaucoup même de socialistes, associent l'idée de la représentation proportionnelle au scrutin de liste et pour eux, le scrutin majoritaire c'est essentiellement le scrutin d'arrondissement, le scrutin individuel dont ils ont l'habitude. Or, ces deux idées ne sont mollement liées. Vous pouvez avoir un scrutin majoritaire avec un scrutin de liste ou un scrutin individuel, et vous pouvez avoir sa représentation proportionnelle avec le scrutin de liste ou le scrutin individuel.
Et vous pouvez avoir la représentation proportionnelle avec le scrutin de liste ou le scrutin individuel, dis-je. Or, ce système de scrutin individuel, il a fait l'objet d'une proposition de loi présentée par Léon Blum en 1926, et lorsqu'on 1948 il s'est agi de donner une loi électorale à l'Allemagne - il y a une correspondance là-dessus qui ne laisse aucun doute - c'est en se référant à la proposition de loi de Léon Blum que l'on a donné à l'Allemagne un scrutin individuel arec la représentation proportionnelle nationale qui fonctionne à la satisfaction de tous depuis 1948.
Par conséquent ce n'est pas un système purement théorique, c'est un système

qui a fait ses preuves, que le parti nous demande d'engager.
Je vais rapidement vous exposer comment se présente ce scrutin. Je vais prendre comme base le nombre actuel des députés, c'est-à-dire 465. Le principe du système est d'avoir un scrutin…
Le principe de système c'est d'avoir un scrutin individuel, avec un nombre de circonscription qui est inférieur au nombre total des sièges.
Vous auriez 344 sièges de circonscriptions individuelles par rapport au nombre total des 465 députés ; ils seraient presque tous des sièges individuels, sauf si vous l'acceptez que dans la Seine et Oise ce soit un scrutin de liste, mais dont les résultats seraient intégrés dans le cadre national.
Par conséquent, pour simplifier je vais supposer qu'ils sont tous des sièges de circonscriptions individuelles. Vous auriez donc, sur 465 sièges en tout, 344 sièges de circonscriptions, représentant 74% du nombre total des sièges.
Il resterait donc une réserve de 121 sièges complémentaires, c'est-à-dire 26% du total, dont la localisation n'est pas fixée à l'avance.
Comment fonctionne ce scrutin ?
Il y a 344 sièges de circonscriptions à pourvoir. L'électeur vote pour un seul nom et ensuite il s'agit de répartir d'abord les sièges quant au nombre et de les attribuer à des candidats.
Quant au nombre, on totalise le nombre de suffrages que les 344 candidats ont recueillis dans l'ensemble de la France et on répartit les 465 suivant le nombre de suffrages recueillis ; c'est donc bien la représentation proportionnelle nationale.
Reste maintenant à voir comment ils seront attribués à des candidats. Il y a d'abord, pour chaque parti, un nombre de sièges qui est celui où les candidats ont obtenu la majorité relative dans leur circonscription, et comme dans toutes les circonscriptions individuelles il y a un candidat qui est arrivé en tête, vous voyez que le soir même, on connaît l'attribution d'un certain nombre de sièges de circonscription.
Mais en général, cette attribution ne donnera pas à un parti le nombre de sièges auquel il a droit, et pour prendre un exemple, j'ai pris voua vous en doutez l'exemple du Parti Socialiste. Le Parti Socialiste, d'après les résultats du premier tour de scrutin de novembre 1958, aurait eu 70 sièges. Or, il en a eu 40 ; 40 de ses candidats sont arrivés en tête dans leur circonscription, 40 sont élus. Il reste donc à attribuer 30 sièges.
Les 304 autres candidats sont rangés suivant l'importance du pourcentage de voix qu'ils ont obtenu dans leur circonscription et ceux qui ont le plus fort pourcentage sont élus, et c'est tout.
Vous voyez simplement que l'on a pris des précautions pour empêcher que tous les sièges s'accumulent ; dans un certain département. On limite le nombre de sièges complémentaires que chaque département peut recevoir et on limite également à trois le nombre de sièges que chaque circonscription peut recevoir.
Quels sont les avantages de ce scrutin ?
En premier lieu, il est simple pour l'électeur. Il a à voter pour un seul nom et une seule fois ; il a la certitude que son suffrage n'est jamais perdu, qu'il soit

Collection Jean-Jaurès

royaliste à Ménilmontant, ou qu'il soit Socialiste ou Communiste en Vendée... Son suffrage compte toujours pour un comme celui du voisin. Tandis qu'aujourd'hui, il y a certaines circonscriptions où il faut vraiment être un héros pour allai voter parce qu'on peut rester chez soi, le résultat est exactement le même. Par conséquent, c'est bien le suffrage égal, bel qu'il est défini dans la Constitution, c'est-à-dire que tout suffrage compte pour un, rien que pour un mais toujours pour un.

Or, ceci qui encourage les électeurs à voter pour un parti qui n'a pas de chance d'obtenir un siège dans la circonscription, vaut aussi pour les militants qui se disent que leur effort n'est jamais perdu et que s'il ne compte pas pour la circonscription proprement dite, il compte pour l'ensemble du parti.

En troisième lieu, c'est la représentation proportionnelle exacte, dans le cadre national. Mais c'est aussi la représentation proportionnelle approximative à chaque circonscription, car s'il y a un candidat qui est nettement en tête, il est seul élu et cela est juste.

Quand il y a au contraire deux candidats qui se suivent, quand à côté de celui qui est en tête il y a un second, il peut y en avoir un troisième, mais pas davantage, puisque nous avons limité à trois le nombre de députés de chaque circonscription possible, vous voyez qu'il y a là une approximation de représentation proportionnelle dans chaque circonscription.

Enfin, en raison de la double série de sièges : sièges de circonscriptions et sièges complémentaires, il y a une péréquation automatique dans les divers départements.

Par les sièges de circonscriptions, les petits départements, les départements peu peuplés, sont avantagés et par les sièges complémentaires, ce sont au contraire les départements à forte population qui sont avantagés.

J'ajoute que l'on prévoit des barrages, de manière qu'un candidat qui a un trop petit nombre de suffrage ne soit pas compté.

Mais en ce qui concerne la répartition des sièges dans le cadre national, un parti qui obtiendra trop peu de suffrages ne verra pas ses suffrages comptés.

Vous voyez, par conséquent, que le système se tient.

Il y a une seule objection sérieuse et je ne veux pas l'éluder. On m'a dit : mais il y a la représentation proportionnelle nationale ; est-ce qu'il ne peut pas arriver qu'un parti obtienne un plus grand nombre de sièges de circonscriptions que le nombre total de sièges auxquels il a droit ?

Cela a été prévu en Allemagne, ou a été adopté le système suivant : les sièges de circonscriptions sont acquis en tout état de cause au parti qui les a obtenus, et on ajoute un certain nombre de sièges excédentaires au nombre de sièges total qui avait été prévu par le Parlement.

On pourrait adopter ce système. Je crois qu'il est préférable de prévoir que s'il y a des sièges excédentaires, pour un parti, il y en aura également pour les autres partis, de manière à rétablir la représentation proportionnelle pour l'ensemble national. Cela est très possible étant donné que par la loi électorale de novembre 1958, on a réduit la représentation nationale de 544 à 465, étant donné qu'il n'y a plus de députés pour les départements des territoires d'Outremer, qu'il n'y

aura probablement plus de députés pour l'Algérie. Vous voyez que matériellement il est possible d'augmenter, par ce procédé, le nombre de sièges à l'Assemblée Nationale.
Voilà, mes chers camarades, j'en ai fini et alors, ce que nous allons nous demander, c'est au cas ou la question se poserait, s'il y a quelques chances de faire adopter ce mode de scrutin par l'Assemblée Nationale actuelle.
Je crois que ça n'est pas possible.
D'abord, évidemment, si le Parti l'accepte, il y aura les Socialistes qui le voteront ; les radicaux s'y rallieront je pense ; restent les deux partis donc cela dépend, c'est-à-dire les indépendants de l'UNR.
Les indépendants, ce mode de scrutin les avantages parce qu'il y a beaucoup de circonscriptions où le candidat des indépendants est en tête au premier tour. Si vous vous rappelez quelques souvenirs d'avant guerre, ou ce qui se passe quelques fois aux élections cantonales, c'est qu'au premier tour le candidat réactionnaire est en tête, avec 100 ou 200 voix de plus, et au second tour, il est battu à 30 voix de majorité, par conséquent les indépendants sont contre les deux tours. Or, il est certain qu'au point de vue individuel, ce mode de scrutin les avantagerait mais ne nous désavantagerait pas, puisque la représentation proportionnelle serait rétablie dans le cadre national.
Reste l'UNR, eh bien il y a une partie d'entre eux qui ont été élus comme les indépendants, parce que ce sont des notabilités locales ; quant aux autres, voilà ce qu'on peut leur dire : c'est un jeu de hasard ; il vous a favorisés indûment la dernière fois, peut-être que se retournant il vous enlèvera même ce qui vous est dû…
En tout cas, nous devons le demander et voilà l'ensemble des données que je vous soumets.
Je conclus en vous disant que si nous avons la chance de rétablir une démocratie véritable et nécessaire et si nous voulons bénir compte de la structure politique que l'on peut prévoir pour le pays pendant de longues années, eh bien étant donné la division de la France en cinq ou six parties, pour avoir une image fidèle de la France et faire fonctionner une démocratie véritable, il est nécessaire d'établir une représentation proportionnelle et de montrer aux électeurs qu'elle est parfaitement compatible avec un scrutin individuel.
(Applaudissements)

Le président - Nous allons commencer la discussion sur le rapport de Brutelle et j'indique à eaux qui ne sont pas encore inscrits qu'ils ont jusqu'à 18 heures 30 pour le faire.
La parole est à Benoist, de la Nièvre.

M. Benoist

Camarades, je suis mandaté par ma fédération de la Nièvre pour vous lire deux textes, qui ont été votés par la Commission administrative fédérale. La première concerne les cotisations :
"La fédération de la Nièvre, considérant que la nécessité d'une reforme du

système des cotisations actuellement en vigueur dans le Parti avait été retenue par le 53ème Congrès ; considérant que les majorations proposées pour si considérables qu'elles soient ne peuvent être assimilées à une réforme et consacrent un système périmé ; refuse toute augmentation des cotisations tant qu'une réforme véritable n'aura pas été étudiée sérieusement et proposée aux instances du Parti."

En ce qui concerne la loi électorale, la fédération de la Nièvre a voté une autre motion :

"La fédération de la Nièvre ; considérant que l'éventualité d'un scrutin de liste départemental ne peut être ignorée ; demande au Conseil national de faire connaître très largement son intention de mettre à l'étude la conclusion de toute alliance, sans exclusive, qui pourrait être opposée à celle qui se prépare à droite entre l'UNR, les indépendants et le MRP, malgré la valse que le président de la République leur a fait danser l'autre jour, afin de maintenir au pouvoir la majorité actuelle de l'Assemblée nationale.

Si cette déclaration n'est pas de nature à faire renoncer à la droite à une union de ses forces, elle placerait au moins le pouvoir en face des réalités et lui ferait comprendre que certains épouvantails ne pourront pas contraindre la SFIO à renoncer à ses intérêts électoraux au profit de la droite "la plus bête du monde"...

Voila, mes camarades, ce que j'avais à vous dire au nom de ma fédération.

En ce qui concerne les cotisations, je ne ferai pas de commentaires, puisqu'une Commission est actuellement en train d'étudier les modalités qui pourraient être adoptées par le Conseil.

En ce qui concerne la loi électorale, nous pensons dans la Nièvre que le projet que vient le présenter Weill-Raynal répond aux ambitions des électeurs, à leurs aspirations. Nous sommes certains, effectivement, que la représentation proportionnelle est la plus juste et nous avons assisté lors des dernières élections législatives à la faillite, on peut le dire, du scrutin d'arrondissement élargi, mais je crois qu'aujourd'hui s'il est bon d'étudier les différents modes de scrutin qui pourraient être envisages lors des prochaines élections, il faut indiscutablement que nous autres socialistes, nous prenions une position militante et de combat vis-à-vis du pouvoir.

Il est inadmissible de voir aujourd'hui le président de la République partir faire un voyage en province pour se faire applaudir par les brigades d'acclamation de l'UNR, et par les enfants des écoles qui sont amenés là avec obligation d'applaudir, alors qu'au même instant le sang coule en Algérie où l'anarchie s'installe, alors qu'au même instant, la situation du monde du travail devient on vous le disait tout à l'heure de plus en plus dramatique.

Le président de la République part faire un tour en province pour se faire applaudir au moment où après ses prises de position tonitruantes, il se met à dos nos alliés de toujours et l'Europe de demain !

(Applaudissements)

Je pense camarade que dans le pays, notre Parti doit prendre l'initiative de manifestations pour exiger que cesse l'instauration progressive du pouvoir personnel ! N'oubliez pas, camarades, que les mouvements revendicatifs du

monde ouvrier dépassent aujourd'hui largement les revendications syndicales qui sont justes certes et on vous l'a dit, et le retard indiscutable des salaires par rapport à l'augmentation du coût de la vie est une des raisons de ces manifestations d'une ampleur que l'on n'avait pas connue depuis longtemps, mais il s'y ajoute, ne l'oubliez pas une intention politique et vous le savez aussi bien que moi !
Parmi le peuple français, les syndicats prennent de plus en plus d'importance et l'on peut affirmer qu'ils prennent le pas sur les partis politiques, ils prennent le pas sur les partis politiques dans les initiatives politiques et on a vu notamment ces manifestations - dont la CGT n'avait pas le privilège - qui en fin d'année dernière et au début de cette année, ont réuni dans les rues de Paris des foules considérables et se sont terminées, hélas, tragiquement !
J'attire donc votre attention sur le rôle politique que vont jouer demain les syndicats, car nous ne devons pas être en retrait sur les syndicats. Nous espérons que dans un proche avenir, le peuple de France prendra conscience du danger qui le menace, car malgré toutes les manifestations qui ont pu intervenir notamment à l'Assemblée Nationale, où notre groupe a été toujours à la pointe du combat pour s'opposer au régime, ce qu'il y a de plus grave dans notre pays c'est l'absence de civisme, c'est l'absence d'intérêt de la part de la masse des individus pour la chose publique. Je crois qu'il appartient à notre Parti de prendre la tête d'une grande croisade à travers le pays pour réveiller ce civisme et montrer le danger que l'absentéisme nous lait courir, en menant à la dictature !
Il faut que nous multiplions nos militants à travers toute la France, pour prendre des contacts dans tous les milieux et essayer de réveiller ce civisme dont l'absence est le pire ennemi de la démocratie !
J'en ai terminé camarades, je voudrais qu'en repartant dans vos fédérations, vous soyez animés du dynamisme que doit avoir tout militant de notre Parti aujourd'hui plus que jamais, à la veille de luttes électorales que le pouvoir, malgré son orientation personnelle, ne pourra plus éluder. C'est dans cet esprit, camarades, que je vous invite à lutter pour que triomphe le Socialisme.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Palmero, Ardèche.

Jean Palmero

Mes chers camarades, mon intervention sera courte, elle n'a pour but que d'attirer l'attention du Conseil national - comme Brutelle l'a fait d'ailleurs sur la gravité et l'importance des événements qui se déroulent en Espagne.
Je sais que ces événements ne vous échappent pas, mais je crois que le Conseil national aurait intérêt à prendre position d'une manière véritablement catégorique sur ce qui me parait être un processus d'une importance capitale, à la fois sur le plan de la révolution telle que nous la concevons nous Socialistes et aussi parce qu'il na s'agit pas de n'importe quelle révolution, mais d'un mouvement qui converge vers notre idéal proprement français.

Col. Fondation Jean Jaurès

Je crois que l'historien de demain, avec le recul que donne la fuite du temps, dira que dans les facteurs d'un idéal politique, les éléments géographiques jouent un rôle important et qu'à côté d'une certaine conception du Socialisme il y a la conception méditerranéenne qui donne à l'homme, dans la révolution, un rôle primordial.
Tout le drame de la République espagnole fut sans doute dans ce refus d'identifier le Socialisme à la destruction de l'homme que lui proposait le Parti Communiste espagnol et la république d'Espagne fut fidèle en cela à la formule de Jaurès qui disait : "Si le socialisme au pouvoir ne rendait pas l'homme libre, nous choisirions de préférence à ce socialisme toute autre forme politique qui respecterait la liberté !".
Ainsi donc, mes chers camarades, se déroulent en Espagne des événements capitaux. Depuis plus de deux ans règne la dictature, la véritable, celle qui s'instaure grâce à la complicité de l'église, du capital et de l'armée. Et cependant, la grève éclate, dans les Asturies 40 000 mineurs sont en grève, ils maintiennent la grève malgré les promesses de José Solis (?) qui leur affirme qu'il est possible de leur donner 50% d'augmentation de salaires ; en fiscale 20 000 ouvriers continuent la grève ; dans la province de Galicie, à Vigo, les conducteurs d'autobus et de tram ont déblayé dans un sentiment de solidarité ; dans la Manche, 10 000 mineurs et ouvriers du bâtiment sont en grève ; dans la province de Léon, 5 000 ouvriers sont en grève, dans la vieille Castille, 5 000 mineurs sont en grève, des tracts sont distribués, à Barcelone les étudiants manifestent, et sont matraqués et arrêtés ; à Ségovie, 3 000 ouvriers des Hauts-fourneaux sont en grève, en Catalogne, 5 000 ouvriers sont en grève ; à Madrid même des grèves éclatent, difficiles à chiffrer étant donné la censure actuelle, des tracts sont distribués.
Les intellectuels sont arrêtés ; le poète Gabriel Selaja (?) (je m'excuse de ma prononciation auprès des camaradas espagnols qui sont dans la salle, je ne suis pas hispanisant...), José-Maria Caballero Bonde, l'éditeur Fernando Batista, le critique d'art José-Maria Tonerone, le peintre Ortiz.
Des anciens membres de la première phalange, trompés sur l'idéal social qui avait été affirmé, se solidarisent avec les mineurs et sont arrêtés.
Comme Brutelle le rappelait tout à l'heure, au total 150 000 mineurs et ouvriers (car il n'y a pas que les mineurs et c'est ce qu'il y a d'extrêmement important, donc actuellement en grève en Espagne.
La presse espagnole et une grande partie de la presse européenne affirment sans autres commentaires, que la bataille se mène pour une augmentation des salaires. C'est vrai et c'est faux. C'est vrai parce que le prolétariat espagnol misérable se bat pour son pain quotidien, mais c'est faux parce qu'il ne se bat pas que pour cela. Toutes les revendications des ouvriers grévistes espagnols, actuellement, portent sur cette augmentation de salaires, certes, mais elles portent aussi sur le fait - et des tracts qui sont distribués en font état - qu'ils exigent au-delà de ces augmentations de salaires la liberté syndicale, le droit à la liberté du travail, qu'ils exigent le libre exercice du droit de grève, qu'ils exigent la libération des étudiants et des ouvriers arrêtés, et c'est parce qu'ils

n'obtiennent pas ces droits, qui se confondent avec l'idéal socialiste, que les promesses d'augmentation de salaires qui leur sont faites n'arrêtent pas la grève.
Tous ces éléments, mes chers camarades, se confondent avec notre conception de la justice, conception selon laquelle Jaurès voyait là le facteur essentiel de la lutte de classe et du progrès, refus de la servitude économique, certes, mais refus aussi de la servitude politique et spirituelle, désir d'une organisation meilleure de la société, voilà ce que demande le prolétariat espagnol !
Ces faits me paraissent essentiels, et n'ont pas échappé d'ailleurs à l'attention du Parti. Tout à l'heure au cours d'une brève conversation avec notre camarade Llopis, dont je salue une fois de plus le grand courage, il apparaissait que la signification profonde de ces événements c'est que le prolétariat espagnol désormais prend conscience de sa force, en tant non pas que parti politique, mais en tant que classe sociale.
J'avoue, et peut-être me donnera t-on quelques explications tout à l'heure, que j'ai été personnellement étonné du peu d'enthousiasme que ce mouvement semble avoir suscité dans les secteurs syndicaux français.
Est-ce parce qu'il semble que l'église espagnole joue un rôle important dans ces événements capitaux ? Je l'ignore, c'est une question que je me pose à moi-même, car je ne sais pas,
L'église, c'est exact, semble jouer un rôle important dans ces événements d'Espagne. Je pense que cela ne peut pas nous gêner, d'abord parce que tout élément qui permet de faire progresser l'émancipation du travailleur, où que ce soit, tout élément positif doit être utilisé au profit de ces travailleurs, même s'il s'agit de l'église, et ensuite parce que je crois, et notre camarade Llopis qui peut-être nous donnera quelques lumières, que l'église n'est pas à l'origine de ces manifestations prolétariennes, mais suit.
Elle a compris que ce mouvement était un mouvement profond, qu'il était assez puissant peut-être pour balayer le régime de Franco et, fidèle à la politique habile et prudente, elle suit un mouvement qu'elle sait actuellement irréversible.
Pour nous, chers camarades, ces faits, je crois, sont significatifs, ils le sont autant que le furent les événements de Berlin et ceux de Hongrie. Ils montrent que le peuple où qu'il vive, refuse les consignes de la fourmilière, quelle que soit sa misère, quelle que soit sa servitude, quelles que soient les promesses d'améliorations sociales, ce qu'il désire, c'est beaucoup moins d'être riche que de vivre libre.
En face de ces faits si conformes à la conception que nous avons, nous, du socialisme, je pense que le Parti doit réagir et j'ai été heureux tout à l'heure, comme je l'attendais d'ailleurs, d'entendre parler Brutelle.
Je suis à l'aisé pour demander que le parti prenne nettement position dans notre Conseil national, puisque, pratiquement, il l'a fait. Je crois savoir que vendredi soir, les contacts ont été pris avec les organisations démocratiques et les syndicats libres pour qu'une action véritablement efficace puisse se déclancher en faveur du mouvement espagno1.
Je voudrais que notre Parti prenne la tête de cette aide qui doit être apportée aux grévistes d'Espagne. Un immense espoir se lève, j'en suis persuadé, et vous en

êtes aussi certainement persuadés, pour la classe ouvrière espagnole.
Ces mouvements, et c'est par-là que je terminerai, sont la préfiguration de ce qui demain pourra être une Europe socialiste.
Ici aussi, l'historien avec le recul du temps, fera l'addition de ces grèves italiennes, de ces grèves d'Allemagne de l'ouest, dans le bassin minier, de ces grèves du Berlin sous la férule bolchevique, de ces grèves françaises, qui montrent que par delà les frontières, et dans tous les pays où vivent des régimes d'exploitation capitaliste, la classe ouvrière, pis ou moins nantie, certes, selon les nations, lance à tous un pathétique appel.
Elle ne sait pas quelle solution européenne choisir, encore, elle la cherche cette solution ; notre socialisme à nous est de lui proposer des formules valables, des formules socialistes, de lui rappeler à cette Europe qui se cherche et qui se bat pour une amélioration sociale, la loi fondamentale du socialisme, et notre parti doit donc aider à la fois matériellement et moralement les prolétaires qui aujourd'hui sont dans le malheur.
C'est pourquoi je voudrais que notre Conseil national lance un message d'espoir très net aux grévistes d'Espagne, au nom de la formule de Jaurès qui est aussi, bien sur, celle de tout notre Parti :
"Partout où des hommes se battent pour la justice et la liberté" le socialisme doit être leur bannière et leur suprême espérance".
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Bourrel.

Georges Bourrel

Camarades, je reviens à cette tribune pour continuer de présenter le mandat que m'a donné la fédération des Hautes-Pyrénées.
Sur l'exposé de Georges Brutelle, dans la politique européenne, la fédération des Hautes-Pyrénées a condamné la politique de de Gaulle, les camarades sont contre l'Europe des patries et, en fait, l'exposé de Brutelle résume et donne satisfaction à ce que les camarades attendent du Parti Socialiste, en ce qui concerne la politique européenne, je ne développerai pas davantage.
Matière sociale, il y a certaines confusions et les camarades ne comprennent pas bien souvent la position de Force Ouvrière. Je le dis à cette tribune, je sais que FO n'est pas le syndicat du Parti Socialiste, mais tout de même quand à la base on lance un mouvement, par exemple, dans les cheminots et que l'on reçoit de la fédération nationale un ordre de ne pas faire grève, je puis vous dire qu'à la base, le mouvement est suivi à 90%, alors que je puis dire qu'à Tarbes, parmi les cheminots, les FO sont majoritaires.
Ceci choque et nous sommes très gênés. Nous demandons ce qu'il faut faire et cela au stade de responsable de syndicat, doublé de socialiste.
C'est très gênant vis-à-vis des camarades, car depuis que Debré a pris le gouvernement, on ne cesse dire, et nous le constatons, que le pouvoir d'achat du travailleur, du fonctionnaire, du cheminot, etc. se dégrade et au moment où on lance un mouvement, on vous dit : ne faites pas grève.

Fondation Jean-Jaurès

Or, ce résultat rapporte à qui ? Au syndicat chrétien et à la CGT.
Je tenais à vous dire cela, car cela a été dit à la réunion de la fédération dernièrement.
La fédération des Hautes-Pyrénées approuve la position de Leenhardt et de Fourvières, tant au Sénat qu'à l'assemblée sur l'investiture.
L'Algérie reste le point le plus important et celui qui frappe le plus les camarades.
On a parlé d'abord de sabotage de la 4ème République, de l'échec de la loi cadre pour l'Algérie, et quand nous avons vu les confessions de Delbecq et de ceux qui sont aujourd'hui au mouvement, et qui étaient alors avec lui, nous pensons que les généraux ne sont pas seuls responsables et que ceux qui commettent des faux devraient aussi se trouver en prison, parce que, en fait, ceux qui ont trompé le plus les Algériens, ce sont ceux qui sont au gouvernement aujourd'hui et qui ont discuté avec le FLN alors qu'ils ne devaient pas le faire et qui ont parlé d'Algérie française pour avoir un mandat politique ou pour être Ministres !
Les camarades des Hautes-Pyrénées et certains notamment de l'enseignement ont eu vis-à-vis du général de Gaulle des paroles que je ne pourrais répéter ici, des épithètes que je ne pourrais redire devant un micro et qui ne peuvent pas être enregistrées...

Guy Mollet – Ce n'est pas enregistré !

Georges Bourrel - Ce n'est pas enregistré ! Alors je puis vous dire que les camarades de l'enseignement ont dit que de Gaulle était une grande putain ! (rires)… parce que si le gouvernement Guy Mollet n'avait pas fait la loi cadre Outremer, je puis vous affirmer, que tout au moins à Madagascar, çà aurait saigné ; en 1956 si on avait dit aux malgaches : vous êtes indépendants, je peux vous dire que les 17 races qui y cohabitent se seraient battues les unes contre les autres ! Quand il est arrivé en 1958, c'était facile de dire : je vous donne l'indépendance, parce qu'à ce moment-là, il y avait des interlocuteurs, le peuple les avait choisis, les connaissait, on a discuté de la suite.
Je puis vous dire qu'à la place que j'occupais à cette époque à Madagascar, j'ai entendu des malgaches parler de départementalisation. La France leur a dit : c'est trop tard, il fallait l'accepter avant, mais c'est pour vous dire que l'état d'esprit changeait à partir du moment où il y avait cette loi cadre grâce à laquelle les malgaches, les africains avaient pu discuter, définir leur position et surtout leurs responsabilités.
Il était facile, bien sûr, après de venir leur dire : je vous donne l'indépendance !
Mais la trahison vient surtout de ce que de Gaulle a dit : je vous ai compris. Nous savons que Salan est le dernier rallié à de Gaulle, il est en prison aujourd'hui, demain nous pensons, nous, que d'autres devraient suivre, et même immédiatement.
La fédération des Hautes-Pyrénées, dans sa dernière réunion à Tarbes, et j'ai remis le compte-rendu à notre ami Cazelles, demande que le Parti Socialiste lance une campagne pour demander la démission de tous les élus qui se sont

présentés sous le vocable Algérie française, c'est une tromperie, c'est une escroquerie nationale, et nous plaignons vraiment les camarades d'Algérie. Nous avons posé la question de savoir dû étaient les camarades d'Algérie qui votaient socialiste ou Communiste...

Dans la salle - Il y en a ici !

Georges Bourrel - Oui, il y en a ici, mais nous voyons dans notre région de grandes propriétés achetées par de riches algériens, et nous voyons aussi arriver des cantonniers, qu'ont-ils ceux-là ? Leurs yeux pour pleurer, c'est tout ; on nous demande de les accueillir, mais qu'allons-nous faire ? Nous ne pouvons rien faire.
Et ceux qui ne peuvent pas fuir restent en Algérie, ils ne sont peut-être pas d'accord avec l'OAS, mais c'est peut-être leur raison d'exister, nous condamnons de toute façon les crimes, nous pensons que les algériens, les français d'Algérie devraient pouvoir s'adresser directement aux groupes politiques ou manifester silencieusement dans la rue comme ils l'ont fait quand ils ont abattu la 4ème République, ils devraient pouvoir manifester contre l'OAS et dégager eux aussi un dialogue, créer un dialogue entre la France qui va les abandonner, ou qui l'a déjà fait, je n'en sais rien, et même le FLN serait obligé de discuter, puisqu'il est représenté au gouvernement provisoire algérien.
C'est la position des camarades de la fédération des Hautes-Pyrénées et ma conclusion est qu'il faut rechercher les moyens sentimentaux de mettre fin aux massacres.
Pompidou remplace Debré, aucune satisfaction, les escrocs doivent démissionner, le peuple doit choisir un nouveau gouvernement.
A chaque occasion, nous manifestons pour les camarades espagnols ; je vous signale que le responsable de la ligue des droits de l'homme dans les Hautes-Pyrénées est un PSU nous avons reçu un communiqué pour la manifestation qui doit avoir lieu pour le 31ème anniversaire de la République espagnole, nous avons pris contact avec les espagnols, qui n'étaient pas au courant, ils ont téléphoné à Llopis et nous avons manifesté en commun, nous et les espagnols, nous sommes les seuls à avoir déposé des gerbes pour cet anniversaire.
Depuis, nous avons des contacts très fréquents et les Jeunesses socialistes espagnoles le 10 juin la fête de la fédération avec le concours des camarades de la fédération des Hautes-Pyrénées. J'ai déjà à cette occasion invité des camarades des Jeunesses socialistes, nationaux et de Bordeaux.
Nous manifestons chaque fois que nous le pouvons pour les espagnols. Quand on parle des évêques, je dois dire que nous avons aussi évoqué ce problème. Les évêques espagnols ont aidé, ne l'oublions pas, à l'accession au pouvoir de Franco. Si la dictature s'est ensuite maintenue, c'est avec le concours des évêques qui a soutenu Franco.
À ce sujet, je voudrais vous dire que les jeunes espagnols qui viennent de rentrer ont une opinion opposée à celle de certains vieux espagnols qui sont arrivés en France en 1936.

Collection Jean Jaurès

Il y a eu une confrontation à Tarbes, la semaine dernière, entre ces Camarades, il y a eu une discussion assez serrée, les vieux camarades exilés disaient : "les évêques changent de position, c'est bien", et les jeunes qui venaient d'arriver disaient : "nous ne voulons pas discuter avec ces gens-là, ce sont des traîtres, des opportunistes, avant ils étaient d'un côté, maintenant ils voient que nous nous révoltons, ils viennent de notre côté, nous ne pouvons pas traiter avec eux".
Voilà la position des jeunes de 18 et 20 ans qui viennent en France.
Je voudrais vous lire, pour vous donner un aperçu de la position de l'Eglise vis-à-vis du socialisme une affiche préparée pour être mise à Madagascar par les évêques sous l'étiquette du syndicat chrétien ; elle a été traduite par des malgaches :
"Pour vous catholiques - Que pense l'Eglise de ce syndicat neutre - il s'agissait des syndicats libres - elle n'encourage pas, mais défend aux catholiques d'adhérer à ces syndicats qui vont à l'encontre de la doctrine de l'Eglise. La morale ne se sépare jamais de l'économie. Qu'est-ce que le syndicat marxiste ? C'est le syndicat qui reçoit la doctrine Socialiste et Communiste.
L'Eglise empêche-t-elle les catholiques de s'affilier aux syndicats Communiste et socialiste ? Oui, le pape Léon 13 en 91 et les Saints-pères Pie 11 et lie 12 ont déclaré que les deux Partis, socialiste et communiste, sont dangereux pour le catholicisme."
Monseigneur Fourcadier (?) évêque de Tananarive a défendu aux catholiques malgaches d'entrer dans ces syndicats...
4 Janvier 1959, imprimé en 1959… vingt ans plus tard, les choses n'ont pas beaucoup changé !
Nous nous posons alors la question, quand on doit rechercher l'entente démocratique vers la gauche de savoir si nous devons considérer ce qui est chrétien comme de gauche, est-ce qu'il existe des chrétiens de gauche ? Il est difficile de le penser, parce que quand un gouvernement socialiste est au pouvoir, nous aidons-nous les autres, mais quand les chrétiens sont au gouvernement, est-ce que les syndicats chrétiens changent de position ? Non, ils conservent la même position, aussi démagogique que les Communistes.
D'ailleurs, lorsque les Communistes manifestent, une partie des chrétiens manifeste avec eux pour donner l'impression qu'ils sont des gens de gauche, et en fait ils sont l'instrument du capitalisme, de la droite, et de tout ce que cela peut représenter.
Pour nous, les chrétiens qui se disent de gauche n'existent pas et ne sont qu'un instrument du capitalisme et de l'église qui dans des régions sous-développées, des régions comme les territoires d'Afrique ou d'Asie, partout où ils sont implantés, détiennent parfois la majorité des concessions.
Je puis dire qu'à Majunga, les 3/4 de la ville sont la propriété de l'Eglise catholique ; vous avez de soi-disant coopératives où l'on paie les ouvriers en leur disant : le bon Dieu vous le rendra !
Nous ne pouvons pas faire confiance à ce qui est chrétien pour une entente vers la Gauche ; nous demandons aux socialistes de se méfier de ces gens là, nous ne voulons pas des Communistes, mais nous devons aussi dénoncer ceux-là.

Collection Jean Jaurès

Pour Madagascar, pour l'Afrique noire, nous devons aussi dénoncer les personnes, les ex-camarades qui reçoivent des appels, pour qui on fait des souscriptions pour soutenir les cadres coloniaux actuellement en place, parce que si le gouvernement Guy Mollet a donné aux pays d'Outremer africains une politique, une situation enviable devant évaluer vers un avenir prospère socialiste, tous les cadres coloniaux sont restés en place et ces cadres torpillent le socialisme. On est en train de faire dans ces pays une société de direction ; on remplace le colonialisme par des directeurs, on en fabrique, ils sont faciles à manipuler, on les paie à des salaires 50 fois supérieurs à ceux du manoeuvres et derrière eux est la puissance capitaliste, le colonialisme qui gouverne.
J'ai démontré par A + B aux représentants de l'Assemblée européenne venus à Madagascar qu'ils n'atteindraient jamais, dans les pays où ils voulaient intervenir, la masse, parce que dans le système actuel du capitalisme colonial les pauvres sont restés les pauvres. Tout ce qui est versé à titre d'aide finit de garnir la caisse et les coffres étrangers à ces pays, - autrement dit, chaque fois qu'on donne des fonds dans les pays anciennement colonisés, on remplit les coffres de toutes les sociétés capitalistes en place, et cela avec le concours d'une administration qui, je le regrette, est une administration française.
On me fait signe que je dois terminer, je regrette parce qu'il y a encore beaucoup à dire.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Léon Boutbien.

Léon Boutbien

Camarades, certains d'entre vous pourraient sans doute s'étonner de cette obstination que je mets à prendre la parole dans chaque conseil national, cette obstination à vouloir témoigner et à vouloir serrer cette actualité qui se déroule sous nos yeux, avec un esprit critique par rapport à la pensée moyenne du parti. Que ceux qui me connaissent ne voient dans cette volonté d'intervenir qu'une preuve supplémentaire et répétée de fidélité à notre engagement commun du Parti.
Je crois qu'aucun d'entre nous, quelles que soient les attitudes ou les prises de position politiques, n'est insensible à ce long déchirement de nos consciences, à cette grande hésitation qui n'est pas seulement le fait de notre Parti, qui, au-delà de notre Parti, est aussi celui de la Gauche française et qui, plus loin que la Gauche française, est celui de la patrie tout entière. Il est vrai que nous avons ici, entre nous, des désaccords, mais il est frai aussi que lorsque nous comparons les désaccords qui existent entre nous, nous les sentons plus faciles à surmonter que lorsque nous affrontons la réalité adverse, celle que, chaque jour, nous offrent nos adversaires traditionnels, comme nos adversaires occasionnels.
Or si aujourd'hui je reprends la parole, c'est que je ne veux pas faire comme beaucoup de camarades qui estiment qu'il vaut mieux s'abstenir de prendre la parole quand on n'est plus d'accord avec la majorité du parti, car ce serait rompre avec une tradition consacrée de nos institutions, qui veut que les

minorités s'expriment, non pas par souci de publicité, ni pas souci de snobisme intellectuel, mais simplement par pur scrupule intellectuel de témoigner dans le cadre d'une grande famille qui est la leur, afin que l'on sente battre le coeur de tous les camarades à l'unisson, dans la mesure où chacun exprime ses préoccupations comme ses scrupules intellectuels.

Or, je dois dire qu'il y a quelques semaines à peine, nous étions réunis ici pour demander au Parti de se prononcer sur un référendum ; ce référendum comportait une réponse à deux questions, deux questions d'apparence contradictoire. Le Parti s'est engagé dans une réponse positive et a cru ainsi servir la cause de la paix. En même temps qu'il servait cette cause de la paix, il renforçait considérablement les pouvoirs d'un exécutif qui sait s'en servir.

Beaucoup de camarades au moment même où ils acceptaient de voter oui au référendum avaient comme arrière pensée qu'ils tempéreraient le sens de leur oui par un vote aux élections pour marquer leurs préférences personnelles et leurs affinités politiques. On ne leur a pas offert cette chance ! Bien au contraire.

Et, aujourd'hui, avec le recul du temps, les propos tenus, les crises successives qui viennent de se produire, je vous demande, mes chers camarades, de mesurer la signification de ce oui. Croyez-vous très sincèrement que votre oui a apporté la paix en Algérie ?

Les renseignements que vous lisez comme moi, et pas autrement que moi, dans la presse pourraient vous convaincre du contraire. Le déroulement des événements est tel que les passions exacerbées creusent le fossé de plus en plus, que les incompréhensions s'accusent, et que loin d'aller vers une solution de paix, nous allons, au contraire, vers cette espèce de massacre dont parlait notre ami Guy Mollet, d'ailleurs, en le redoutant, à une certaine époque, et il l'avait dit avec suffisamment de force pour que je puisse le rappeler pour montrer précisément que l'effort du Parti quand il était au Pouvoir avait été d'éviter le choc de ces communautés dans un bain sanglant.

Si bien que sur ce premier point du cessez-le-feu, hélas, bien que les accords d'Evian aient été signés, leur application s'est révélée contraire à ce que la majorité des hommes qui votaient oui pouvaient espérer.

En ce qui concerne les garanties offertes par les accords d'Evian, vous devez bien vous rendre compte qu'il apparaît maintenant, à travers les dernières informations, les initiatives qui sont prises - je ne parle pas seulement des excès et des crimes commis par l'OAS mais des initiatives prises maintenant par les membres des Commissions d'armistice présidées par des colonels de l'ALN, c'est-à-dire de l'Armée de libération nationale - il apparaît maintenant, dis-je, qu'en critiquant les accords, ils remettent tout en cause et par là même rendent plus illusoire la solution.

Le cessez-le-feu, vous en avez bien conscience, n'existe pas ; il n'y a jamais eu autant de morts. Il n'y a pas eu ce temps de réflexion dont on avait parlé ; il n'y a pas eu non plus la possibilité d'obtenir que les accords d'Evian soient appliqués à la lettre par les parties contractantes, mais en dehors de cela, je voudrais attirer votre attention sur les perspectives politiques dans ce pays, car je crois, en toute conscience, en toute sincérité, que le Parti fait fausse route

actuellement et qu'il se trempe lourdement, qu'il se coupe de plus en plus de l'opinion française réelle, et qu'il est en train de s'isoler sans aucune espèce d'espoir, dans la mesure où, sur ces perspectives, il n'arrive pas à se dégager du pouvoir actuel et par-là même, à exprimer sa personnalité d'une façon autonome. Je sais bien que notre dégagement en Afrique du nord ne peut pas être comparable au dégagement que les Communistes proposent et qui est inspiré par une considération stratégique propre à la Russie soviétique, dans sa manoeuvre d'encerclement des démocraties libres de l'Occident Je ne fais l'injure à personne de faire cette confusion.

Je ne crois pas davantage que des conceptions maurassiennes aient brusquement envahi l'esprit des militants socialistes, en leur laissant croire que la France, seule, dans sa grandeur, serait susceptible de répondre à toutes les exigences du monde moderne et qu'en se dégageant du fardeau que représentait l'ancienne occupation coloniale, elle retrouverait du même coup et la créance, et l'audience, et la force d'expression dans le monde entier, en même temps qu'elle croirait dégager quelques économies qui lui permettraient de faire autre chose.

Ce que je crois - et c'est le drame, au fond, que nous vivons tous ensemble depuis plusieurs années - c'est que ce qui avait fait l'originalité d'un gouvernement à direction socialiste, et l'honneur de notre Camarade Guy Mollet, ce qui avait fait, au fond, l'honneur de notre Parti et l'honneur de la démocratie française, c'est d'avoir accepté l'idée de la décolonisation, dans le sens le plus large du terme, mais de ne jamais vouloir assimiler cette conception de la décolonisation à un abandon vulgaire, à un départ coûte que coûte, inconditionnel, à confondre en quelque sorte les exigences réelles que nous posait comme tâche fondamentale le socialisme non pas simplement à l'échelon de notre peuple, mais à l'échelon de tous les peuples et de tous les êtres humains, de telle manière que sa vocation universelle ne soit mise en cause nulle part. C'était justement le problème qui nous était posé, et c'est parce que nous voulions rester fidèles à la fois à la vocation universelle de notre mouvement, car le socialisme n'est pas simplement à vocation nationale, mais à vocation internationale par essence, que nous avions posé le problème de la décolonisation en des termes qui mettaient essentiellement en avant la libération de l'individu, avant de mettre en avant l'exigence d'une indépendance nationaliste d'un état telle que le 19ème siècle l'avait connue à travers le monde.

Or, pressé par les événements, peut-être pressé par le souci d'aller vite, la trahison déclenche cette espèce de grand bouleversement qui fait que, maintenant, dans une certaine presse de Gauche, on lit des choses effarantes. Je regrette même que des journaux comme "Démocratie 62" croient trouver des lecteurs en accourant dans cette direction. Il ne faut pas croire que la vocation de la France et que la vocation du Socialisme puisse nécessairement interdire une décolonisation intelligente. Or, le grand propos de notre temps, c'est que si cette décolonisation s'avérait nécessaire, les moyens et les termes par lesquels elle s'exprime aujourd'hui ne semblent pas coïncider avec la libération des peuples eux-mêmes.

Voyons... n'étions-nous pas ceux qui, dès le début de ce drame sanglant, avions

répudié la solution militaire ? Nous avions raison de dire que la transformation de la condition de ces populations d'Algérie ne passerait pas par une solution de force - traduisez une solution militaire. Mais si la solution militaire n'était pas valable, à l'égard des populations autochtones - qu'on appelle maintenant musulmanes - de religion différente de celle des français qui vivaient là-bas, ladite solution militaire, la croyez-vous plus valable par l'écrasement du "petit blanc", parce que j'appelle "petit blanc" le survivant de là-bas et que l'on écrase au fond par un moyen de répression terrible ? Est-ce que vous croyez que cette solution militaire a plus de valeur à partir du moment où une minorité est exterminée parce qu'elle ne correspond plus au désir de l'ensemble ?

Notre thèse était valable lorsque nous disions également : il faudra que nous ayons une discussion avec ceux qui se battent, lorsqu'il s'agira du cessez-le-feu, mais lorsqu'il s'agira du statut futur de l'Algérie, il faudra que toutes les parties contractantes à ce statut figurent à la discussion et qu'à aucun moment une d'entre elles se voit exclue.

Or, aujourd'hui, le statut futur de l'Algérie, confondu avec la négociation sur le cessez-le-feu, aboutit au fait que sont exclus pratiquement de la négociation ceux-là mêmes qui, par leur situation minoritaire, sont l'expression de cette personnalité algérienne sur laquelle tant de nos discours, tant de nos Congrès, tant de nos hommes s'étaient penchés, pour essayer d'en dégager les leçons et les exigences.

Cette politique de grandeur, cette préoccupation de sacrifier à l'exigence républicaine la solution dite de paix en Algérie, risque d'être une fausse politique pour le Parti et une très grande erreur, une erreur dont nous aurons beaucoup de mal peut-être à nous relever si nous ne nous ressaisissons pas assez tôt, car à ce prétexte s'est associée une habile politique du pouvoir. Le général de Gaulle peut dire, au fond, de nos assises ce qu'il disait de la saute d'humeur des Ministres MRP. Il y a des gens en France qui font de la politique. Moi, je fais de la politique. Cela me suffit. C'est essentiel. Ceci nous situe très exactement par rapport à la vie nationale et à la vie démocratique de ce pays et ceci situe à la fois et nos assises et notre Parti, mais si nous voulons voir l'avenir, si nous voulons projeter au fond nos inquiétudes d'aujourd'hui sur l'avenir de demain et ne pas le faire en fonction d'un vide ou d'un trop-plein mais simplement en fonction des engagements qui sont ceux de notre engagement fondamental du socialisme, comment voulez-vous, mes chers camarades, ne pas lier d'une manière permanente la défense des revendications républicaines essentielles et fondamentales aux prises de positions que vous devez avoir sur tel ou tel problème, y compris sur celui de l'Algérie, car que vous le vouliez ou non, aucune fraction du peuple n'a le droit de priver une autre fraction du peuple de sa citoyenneté sans que celle-ci réagisse. C'est un peu trop commode, c'est un peu trop facile ; c'est au fond très bien quand cela réussit tout de suite, moins bien quand cela traîne et finalement catastrophique quand cela dure, que de croire que l'on peut disposer à sa guise, au nom d'impératifs que l'on définit soi-même, d'un certain nombre de gens qui n'ont pas mérité le droit de déportation qu'on leur offre. C'est justement cette réaction près de

laquelle vous êtes placés, car c'est ce petit peuple qui s'insurge. Je sais bien qu'il y a dans l'OAS infiniment de choses contradictoires et infiniment de choses condamnables, mais ne croyez-vous pas qu'on a baptisé aussi OAS autre chose ? Et c'est cela sur quoi je voudrais attirer votre attention. L'OAS, en tant que telle, ne m'intéresse pas. Je la condamne comme vous tous et de la même manière, mais il y a la masse d'un peuple désespéré. Jamais une parole d'espoir n'est arrivée dans la bouche de celui qui fait fia politique pour les rassurer, pour leur expliquer réellement leurs chances et leur avenir. Rien. Pas un mot, sinon cette espèce de silence méprisant, effroyablement méprisant, contraire à toutes nos traditions, contraire à tout notre humanisme, contraire à toute notre sensibilité socialiste. Si Guy Mollet avait eu une attitude de ce genre quand il s'est trouvé au contact des populations d'Algérie... ! Il a réagi avec le coeur d'un Socialiste, en face d'une population désespérée, il n'a pas répondu "Niet" parce qu'il n'est ni stalinien, ni maurassien. Voyez-vous, dans ce grand drame humain qu'est le nôtre, on aura beau tourner les questions comme on le voudra, aucun de nos camarades n'est en cause à titre personnel, car chacun sait le scrupule intellectuel qu'il a mis à accomplir sa tâche, mais sentez bien, mes amis, combien la patrie souffre aujourd'hui de l'absence d'une gauche qui n'a pas sa place réelle et son combat réel ! Les faux intellectualistes de Gauche, ayant découvert la gauche tardivement, ont cru faire de la surenchère sur les vieilles formations traditionnelles pour les déborder en toute circonstance, non pas par une vertu mais par un abandon. Ce défaitisme intellectuel est partout répandu dans les milieux bourgeois comme dans les milieux petits bourgeois ou dans d'autres encore. Ce n'était pas cela le sens de l'engagement de notre jeunesse socialiste. Le Socialisme, cela se conquérait par la force, par le combat, par la résistance et non pas par l'à-propos.
(Applaudissements)
Alors, je ne sais si, demain, quand nous aurons sauté le fossé qui sépare la société capitaliste de la société socialiste, il nous faudra un pont ou un tunnel. Ce que je sais, c'est que, peu à peu, ce monde libre dans lequel nous vivons s'enferme dans une grande muraille et qu'il nous faudra peut-être demain nos ongles de prisonnier pour creuser les tunnels qui nous permettront de dégager sur la liberté !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Krief, pour 15 minutes. Ensuite, Weill-Raynal.

M. Krief

Chers Camarades, ce n'est pas, je l'avoue, sans une certaine émotion que je prends aujourd'hui la parole devant vous. Sans doute est-ce la dernière fois que j'aurai l'occasion de monter à cette tribune tant familière, puisque mon mandat de secrétaire fédéral du Constantinois prendra fin logiquement et inexorablement avec l'indépendance de l'Algérie et je ne pense pas être jamais amené à intervenir au nom de la fédération de la Seine à laquelle je vais désormais appartenir.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Mon émotion est d'autant plus grande qu'il nous faut réaliser les uns et les autres un événement à la fois important et déchirant, important pour nous tous, certes, pour le Parti également, mais déchirant pour moi et mes camarades du Constantinois.
Le Parti Socialiste, en tant que section française de l'Internationale ouvrière cessera dans quelques semaines d'avoir une existence légale en Algérie.
Ce Parti auquel durant toute une existence, j'ai donné le meilleur de moi-même, à qui j'ai tout sacrifié, ma situation, ma famille, mes relations, mon pays natal.
Ce Parti au sein duquel j'ai connu d'amères déceptions, certes, mais aussi l'exaltation d'un combat de tous les jours, parce que je considérais que cette lutte était nécessaire pour atteindre l'idéal que nous nous sommes assigné.
Ce Parti auquel appartiennent encore trois membres de ma famille : mon père, âgé de 87 ans, qui a créé en 1925 avec notre sympathique et dévoué camarade Raoul Bora la section de Guelma, mon fils, Jean-Claude, étudiant à Paris, moi-même, militant depuis octobre 1931.
Ce Parti, enfin, qui aurait pu remplir dans l'Algérie d'hier et celle de demain un rôle de premier plan, du fait même de l'existence, dans ce pays sous-développé, d'une masse prolétarienne que nous nous sommes efforcés d'organiser et d'attirer à nous, pour la poursuite d'une lutte commune, mais qu'une action stupide et criminelle, menée par des européens d'Algérie, qui n'ont jamais rien compris, ne nous a pas permis de mener à bien.
Dans l'Algérie de demain, où nous aurions pu conserver notre place si la paix, tant souhaitée et si nécessaire, avait pu être réalisée beaucoup plus tôt, un Parti Socialiste algérien trouvera-t-il audience auprès des masses ? Nul ne saurait le dire ou l'affirmer, car nul ne peut prévoir la forme de régime qui sera appliquée dans ce pays.
Ce qu'il convient, pour ce qui me concerne - et je tiens à préciser que les déclarations que je vais faire n'engagent que ma personne - c'est de limiter mon intervention à la situation présente, car elle est particulièrement critique, dramatique et tragique.
A ce sujet, je voudrais vous dire que, sur ce point particulier tout au moins, je me trouve en parfaite communion d'idées et d'opinions avec notre, ami Guy Mollet.
Depuis quatre mois que je suis réfugié à Paris, j'ai eu l'occasion d'assister à trois de ses conférences au cours desquelles il a traité, d'une façon remarquable, l'aspect du drame algérien, notamment depuis la signature des accords d'Evian.
J'ai été frappé par son esprit d'analyse, par son sens de l'humain, et je partage, sans réserve, ses conclusions. En Algérie, rien n'est encore réglé, et le pire est à craindre.
Eh bien oui ! Camarades, c'est vrai : le pire est à redouter et j'ajouterai : la phase dans laquelle nous sommes entrés est cruciale et déterminera l'avenir de la France, et même la forme de son régime, sans pour autant apporter une solution valable au problème algérien.
Depuis longtemps, les uns et les autres, avons admis que le règlement de ce problème conditionnerait l'avenir du pays. La prolongation de cette guerre

stupide et inutile a fait un mal considérable à la nation, et le danger, aujourd'hui, est encore plus grave que celui que nous redoutions hier.
Lorsque le 24 mars 1962, vers 18h15, la télévision et la radio répondaient à travers les ondes la nouvelle tant attendue, la signature d'un accord sur le cessez-le-feu entre le gouvernement français et le FLN, ma réaction a probablement été différente de celle qu'ont eue, à ce moment j'écris, la plupart de nos compatriotes de la métropole. Alors que beaucoup se réjouissaient de l'événement, poussaient un soupir de soulagement parce qu'ils pensaient fermement, ou naïvement, mais sincèrement, que tout désormais était réglé au mieux des intérêts de la France, des européens d'Algérie, comme des musulmans, et que la nation allait enfin entrer dans une période de paix, de stabilité et de prospérité, pour ma part, j'ai enregistré le fait capital et d'une portée considérable, à savoir que les accords du 24 mars qui allaient mettre fin à 132 années de présence française en Algérie, constituaient le "Valmy de la colonisation".
Mais, par ailleurs, j'ai été bouleversé et profondément ému et je n'ai pu m'empêcher de pleurer. Oui, camarades, j'ai pleuré, parce que, comme certains d'entre vous, sans doute, j'ai réalisé les conséquences terribles et tragiques qui allaient découler de la conclusion de ces accords, en la forme, satisfaisants pour tous, certes, mais malheureusement irréalisables dans leur application, parce que, d'une part, ils intervenaient trop tardivement et que, d'autre part, nous étions persuadés que les éléments activistes allaient désormais tout mettre en oeuvre pour saboter les accords en provoquant des troubles et des réactions d'une extrême gravité. Ce qui eut été possible, il y a encore deux ans, ne l'était plus aujourd'hui et vous avez pu mesurer, depuis, à quel point la situation est devenue tragique.
J'ai pleuré aussi en pensant à ces morts inutiles, aux victimes innocentes, trop nombreuses, de cette guerre de 7 ans qui a creusé démesurément, entre les communautés d'Algérie, un fossé qu'à mon avis, il n'est plus possible de combler.
Et j'ai déploré plus que jamais les occasions que nous avons stupidement gâchées de régler, à maintes reprises, le problème de nos rapports et de la coopération entre musulmans et européens, et entre l'Algérie et la France.
Les deux communautés, je l'affirme, eussent pu parfaitement s'entendre et vivre en bonne harmonie si, depuis longtemps, nous avions entrepris la mise hors d'état de nuire des gros possédants qui, de tout temps, ont régenté l'Algérie, tant sur le plan économique que sur les plans social et politique, afin de mieux préserver leurs énormes intérêts et sauvegarder leurs privilèges considérables et insolents.
Et mon coeur s'est déchiré à la pensée que, dans quelques semaines, le drapeau tricolore allait cesser de flotter sur les édifices publics d'Algérie.
Rassurez-vous, camarades, je ne suis pas un cocardier et encore moins un nationaliste, mais vous n'imaginerez jamais l'importance capitale que, durant ces derniers mois, nous autres, français d'Algérie, avons attachée à ce symbole pour lequel nous avons combattu sur tous les champs de bataille, et combien

nous avons été meurtris en réalisant que ce drapeau allait être amené.
Et c'est sans doute parce qu'ils n'ont pas admis le fait, d'une portée considérable, qu'ils ont été plus facilement accessibles à la propagande mensongère et monstrueuse des organisations activistes et c'est par une sorte de réaction irréfléchie et démesurée, puisqu'ils ne se sont pas donné la peine d'analyser les buts réels poursuivis par l'OAS, qu'ils se sont jetés dans ses bras.
Ce fut là, de toute évidence, un acte de désespoir, mais pour l'avoir entrepris et pour s'être livrés, de près et de loin, aux violences et aux exactions inouïes qui se sont produites - et que nous condamnons unanimement comme il se doit - ils ont malheureusement fait perdre aux Français d'Algérie les quelques chances qu'ils avaient de demeurer dans le pays.
Au surplus, ces chances étaient bien minces, très fragiles. Depuis les manifestations populaires du 11 décembre 1960, et celles du 5 juillet 1961, suivies par le grand rassemblement du 1er novembre 1961, les Musulmans avaient pris conscience de leur force, de leur puissance, constituées par deux éléments importants : d'une part, leur nombre, d'autre part, la religion, lien solide qui les unit, car leur religion est celle de l'Islam et cela constitue, tout à la fois, un programme politique, une action nationaliste, une entreprise internationale.
Pour de multiples raisons qu'il ne m'appartient pas de développer à cette tribune, la masse musulmane, subjuguée, envoûtée, fanatisée par les dirigeants nationalistes, se dressa et s'insurgea alors contre les éléments européens, sans aucune discrimination. Et c'est bien là le drame affreux que, personnellement, j'ai vécu, lors de mon dernier séjour en Algérie, en novembre et décembre 1961, lorsque les musulmans, eux-mêmes, avec qui j'avais pourtant milité au sein du groupement libéral, me signifièrent sans ménagement leur hostilité, pour ne pas dire leur haine des européens, de tous les européens, fussent-ils libéraux, et me manifestèrent leur volonté, leur désir de vivre désormais entre musulmans et de repousser toute forme de coopération, exception faite pourtant sur le plan culturel.
Dès lors, comment admettre, dans une telle conjoncture, que les accords d'Evian suffiraient à dénouer le drame ?
Je suis de ceux qui ne l'ont jamais cru. Au risque de me répéter, je vous rappellerai le propos que j'ai toujours tenu, chaque fois que l'occasion m'a été donnée de monter à la tribune, à savoir que la difficulté pour parvenir à un règlement du problème résidait moins dans le choix d'une solution que dans l'application d'une solution.
Et j'ajoutais que cette politique pour avoir des chances d'être appliquée devait recueillir l'approbation d'une communauté et au moins la neutralité de l'autre.
Pour n'avoir pas tenu compte de cet impératif, ou n'avoir pu le réaliser, nous avons été conduits au chaos actuel et j'ai le sentiment, pour ma part, que nous ne sommes pas près d'en sortir et que la situation, dans les jours prochains, ne fera encore que s'aggraver et se compliquer. J'ai ri même plus loin, si vous le permettez. En admettant même que l'OAS fut écrasée et que le gouvernement algérien de demain soit résolu à appliquer loyalement et sincèrement les accords

d'Evian, il ne sera pas possible à la communauté européenne de vivre dans ce pays. La masse musulmane, notamment parmi les jeunes, est trop exaspérée, exacerbée, pour supporter ou tolérer la cohabitation des français. La vengeance sera terrible, redoutable et les français d'Algérie seront constamment l'objet de vexations, d'injures, d'humiliations permanentes, qui leur rendront la vie intolérable.

Alors, camarades, pourquoi en arriver à ce stade si nous pouvons, dès maintenant, pratiquer l'opération urgente qui s'impose : assurer le rapatriement en métropole de tous les Français qui en exprimeraient le désir, et favoriser leur installation dans des conditions décentes.

C'est, à mon avis, la seule politique valable, la seule qu'il convient de tenter et d'appliquer. Il n'y en a pas d'autre, car elle est réaliste, en même temps qu'humaine, car il convient, avant tout, de préserver les populations algériennes du massacre et de l'anarchie.

C'est pourquoi, camarades, je voudrais vous mettre en garde contre l'hostilité manifestée sans discrimination par la plupart des métropolitains à l'égard de leurs compatriotes d'Algérie. Nous avons des devoirs vis-à-vis d'eux et les considérer en bloc comme des fascistes, des racistes, des criminels serait une injustice que nous n'avons pas le droit de commettre.

Je vous le répète, une fois encore, les Français d'Algérie ne sont pas des colonialistes. Ces derniers qui sont tout au plus 3 000, ne nous intéressent pas. Leurs précautions sont prises et leur avenir est assuré, mais il convient de comprendre le drame affreux que vivent la plupart des français de là-bas.

Comme l'affirmait notre ami Guy Mollet, au cours de ses conférences auxquelles j'ai fait allusion, il ne s'agit pas de les condamner ou de les défendre, mais simplement de les comprendre et de les assister dans les heures graves qu'ils traversent.

C'est à nous qu'il appartient de leur faire admettre leurs fautes, leurs erreurs, leurs égarements et, pour y parvenir, mieux vaut tenter de les aider à s'intégrer dans la grande famille métropolitaine et leur apporter le réconfort dont ils ont tant besoin plutôt que de manifester à leur encontre mépris et hostilité.

Notre sollicitude doit d'ores et déjà se porter sur le sort des nombreuses familles réfugiées en France et qui se trouvent dans le plus complet dénuement.

Certaines de ces familles vivent à 10, 12, 14 personnes dans une ou deux chambres, sans ressources, sans travail et ces gens-là, voyez-vous, ont droit à nos encouragements, à notre sollicitude.

Je suis convaincu que mon appel sera entendu et que vous ferez preuve, une fois encore, de solidarité, de générosité. En vous faisant mes adieux, camarades, non sans émotion, comme je vous l'ai souligné tout à l'heure, je voudrais vous donner l'assurance qu'en métropole, comme je l'ai fait en Algérie, je continuerai à mener le combat à vos côtés, modestement, certes, mais de tout mon coeur et avec toute ma foi, car je ne poursuis pas d'autre but, je ne nourris pas d'autre ambition que ceux de servir le Parti, notre Parti !

(Applaudissements)

Dans la salle - Je voudrais faire une proposition que le Conseil, j'en suis certain, acceptera. Je crois qu'il serait souhaitable que, lundi prochain, le Populaire, au lieu de publier un résumé du magnifique discours que nous venons d'entendre, le publie in extenso.
(Mouvements divers)

Le président - La parole est à Weill-Raynal, dernier orateur inscrit.

Etienne Weill-Raynal

Chers camarades, j'espérais que le problème d'Algérie ne serait plus posé devant nous, mais les événements en ont décidé autrement. Nous serons tous d'accord pour penser que les accords d'Evian, ratifiés dans les faits par le référendum d'avril dernier en métropole, doivent être considérés comme définitifs, au sujet de la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie et de l'aide que doit lui apporter la France, si l'Algérie accepte l'association définie par les accords.
Nous sommes également tous d'accord pour considérer que l'OAS est une organisation criminelle dont les forfaits ne sauraient être flétris ou réprimés avec trop de vigueur, mais ceci dit, aurons-nous épuisé le problème ?
Mais, ceci dit, aurions-nous épuisé le problème ?
On doit constater que les pouvoirs publics français ont permis à l'OAS de se développer pendant près d'un an, qu'ils se sont même servis de son existence pour faire pression sur le MLN pendant les négociations, qu'ils ont laissé encadrer la population algérienne d'origine européenne, et qu'ils n'ont rien fait pour expliquer à cette dernière les nécessités de la situation.
Aujourd'hui, cette population se juge abandonnée et estime qu'elle a le choix entre la soumission à la majorité musulmane ou le départ en France, ou encore la mort.
Si on laisse se prolonger l'état de chose actuel, on risque d'être conduit dans quelques semaines à voir les forces au service de l'exécutif algérien prendre d'assaut les villes d'Alger et d'Oran, ce qui entraînera le massacre, non seulement des bomattants, mais des femmes et des enfants.
Aucune initiative ne sera-t-elle prise pour éviter ce drame ? Or, sans l'appui moral des populations, malgré la vigueur de sa structure, l'OAS n'aurait pas la puissance qu'elle possède. Faisons la part des préjugés raciaux et l'intoxication ; n'y a-t-il rien de légitime dans les sentiments de la population algérienne d'origine européenne ? Il y a l'attachement au pays natal, que nous avons constaté par les populations qui, pendant l'occupation, se sont réfugiées dans le midi et ont voulu revenir dans le Nord.
Nous le constatons par la difficulté que l'on a à transplanter des mineurs des Cévennes vers la Lorraine. C'est ce qu'on appelle, d'un terme familier, "le mal du pays" ; c'est ce que Jaurès, dans une phrase célèbre, a constaté en disant que l'homme attaché à son village voit, de la maison où il est né, le cyprès qui abritera sa tombe.
Voilà, sur le plan moral, ce dont nous devons tenir compte.

Et, en droit, est-ce que la ratification des accords d'Evian a pu transgresser ou modifier la Constitution ? Or, que dit la Constitution dans son article 53 ?
"Nulle cession de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées".
Dira-t-on que la minorité européenne n'a qu'à se plier à la volonté de la majorité musulmane ? C'est appliquer à une nation qui n'existe pas encore les règles qui sont valables pour une majorité existante. C'est donner à une consultation un effet rétroactif. Or, il est de justice constante que las lois n'ont pas d'effet rétroactif. Voilà ce que nous devons considérer.
Et alors, d'où vient ce que l'on doit considérer comme signifiant la volonté des populations intéressées ? Si ce problème avait été soumis en temps voulu à une cours d'arbitrage internationale, comment aurait-elle jugé le problème ?
Elle se serait reportée à tous ces précédents qui forment le droit des gens. Les exemples abondent. Lorsque les Etats-Unis se sont constitués par l'union de toutes les anciennes colonies de l'Angleterre, il a fallu des mois et des années de négociations pour constituer les Etats-Unis. Cela n'a pu se faire que par l'unanimité de ceux qui y participaient, et si une des anciennes colonies n'avait pas voulu entrer dans les Etats-Unis, on n'aurait pas employé la force pour l'y contraindre.
Voulez-vous un autre exemple. Prenons l'Irlande. Il y avait dans le Nord-Est une minorité d'anglais et d'écossais protestants. Ils avaient, à l'égard de la population irlandaise catholique, autant à se reprocher que les français d'origine européenne à l'égard des musulmans. Ils les avaient traités comme des serfs, et pourtant, lorsque l'Irlande catholique a notifié sa volonté d'être autonome puis indépendante, qu'ont dit les Anglais et qu'a dit l'illustre Churchill ? "L'Ulster se battra et l'Ulster aura raison" ! Et lorsque l'Irlande catholique, devant indépendante, réparant ainsi une injustice séculaire, le nord-est est resté attaché à l'Angleterre. Solution facile dira-t-on ! Il y a 40 ans. Elle dure encore !
Prenons un exemple plus récent. Lorsqu'il s'est agi de décider du sort de la Haute-Silésie, on croyait que la majorité serait polonaise, et c'est pour satisfaire aux réclamations des allemands que l'on a décidé que le partage se ferait village par village. Or, la situation s'est retournée, la majorité a été à l'autre. Pourquoi ? Parce que les serfs des campagnes polonais ont voté pour les maîtres allemands, et cette règle instituée en faveur de l'Allemagne s'est retournée en faveur de la Pologne.
Or, ce que nous constatons, c'est que le gouvernement français a su garder sa souveraineté française à Mers-El-Kébor où il n'y a que des canons, et qu'il n'a pas su le faire pour Alger ou Oran où il y a une population humaine.
(Applaudissements)
Ce que nous constatons également, c'est qu'il y a une situation vraiment étrange, celle de Berlin-ouest, qui est enclavé de tous cotés par l'Allemagne de l'Est ; eh bien l'ensemble des alliés occidentaux, et la France, et le Parti Socialiste, au risque d'une guerre mondiale, on,t déclaré que cette situation devait être maintenue.
Je sais bien que dans les accords d'Evian, on a maintenu pendant quelque temps

l'autonomie municipale pour Alger et pour Oran, mais cette offre, nous l'avions faite autrefois au FLN, il l'a refusée pour demander l'indépendance. Aujourd'hui, la situation est retournée.
Quelle serait la conclusion logique de tout ce que je viens d'exposer ? Inutile de le dissimuler, mais je le sens bien, à côté de ces arguments moraux et juridiques irréfutables, il y a la nécessité politique, et c'est pourquoi je me rallie à la motion qui, demain, vous sera défendue par le Secrétaire de la fédération de la Seine, demandant qu'une délégation parlementaire entre en rapport avec le FLN, pour avoir un sort acceptable pour les populations algériennes d'origine européenne. Et il y a à côté d'elles, plus intéressants encore, les musulmans qui se sont compromis avec nous et que nous n'avons pas le droit d'abandonner.
Voilà, mes chers camarades, le problème qui se pose devant le Parti Socialiste. Lorsque je l'ai exposé, on m'a dit : "Mais cela se place sur le plan moral, et il y a une nécessité politique". Mais c'est l'honneur d'un parti comme le nôtre de se placer sur le plan moral.
Et c'est pourquoi je vous demande à l'avance de bien accueillir la proposition qui vous sera faite demain par la fédération de la Seine. Je demande au Parti Socialiste qu'il ne s'associe pas à l'indifférence de ceux qui, ne tenant compte que des crimes de l'OAS, ne tiennent pas compte de ce qu'il peut y avoir de légitime dans l'amertume et le désespoir des populations d'Alger et d'Oran, et qu'il ne contribue pas à inscrire symboliquement sur les portes d'Alger et d'Oran ce qui était inscrit, selon le poème immortel de Dante, aux portes de l'Enfer : "Abandonnez toute espérance".
(Applaudissements)

Le président - La liste des orateurs inscrits pour ce soir est close. Par contre, demain matin, nous avons les camarades : Lamousse (Haute-Vienne), pour un quart d'heure, Gérard Jacquet, pour 20 minutes, Albert Gazier, pour une demi-heure, Francis Leenhardt, pour une demi-heure également, et tout naturellement Guy Mollet, qui clora la discussion.
Pour cette séance de demain matin nous proposons de la commencer à 9 heures 30. Nous vous proposons le bureau suivant :
Président : Gérard Jacquet
Assesseurs : Convient (?), de la fédération de la Corrèze,
Grasset, du Vaucluse ; Richet, de la Fédération de l'Aisne ; Fuzier, de la Seine.

Claude Fuzier

Je m'excuse de prolonger ce débat, mais mon ami Weill-Raynal ayant parlé de la fédération de la Seine au sujet d'un texte qu'elle aurait adopté, je tiens à préciser quelle est la portée exacte de ce texte. Il s'agit d'un texte qui comprend notamment la proposition de constitution d'une Commission parlementaire pour le contrôle démocratique des accords d'Evian - uniquement cela et rien de plus. Et pour bien vous indiquer dans quel état d'esprit nous avons voté ce texte, ce texte est parti d'un texte proposé par un des membres de la fédération de la Seine, qui prévoyait la création d'une Commission de contrôle parlementaire,

pour statuer et examiner le sort réel fait, après les accords d'Evian, aux européens d'Algérie. Ce texte avait une orientation que j'ai combattue avec de nombreux camarades, et j'ai été suivi dans ce domaine par la fédération de la Seine. Le texte est donc un texte général, et qui essaie de redonner au Parlement français des droits qui ne sont plus les siens aujourd'hui, à la suite d'une évolution que vous connaissez tous. Ce texte ne dit rien de plus, et je ne souhaite pas qu'on lui fasse dire rien de plus ; en tout cas ce n'était pas l'esprit de la fédération de la Seine.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je vous remercie de votre attention. La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conseil national des 19 et 20 mai 1962
Puteaux

Séance du 20 mai 1962 (matinée)

La séance est ouverte à 10h sous la présidence de Gérard Jaquet, assisté de :
Condat (Corrèze)
Grasset (Vaucluse)
Reichet (Aisne)

Le président (Gérard Jaquet)
La séance est ouverte. Nous allons commencer nos travaux. La parole est à Labrousse, pour quinze minutes.

François Labrousse
Camarades, je veux, ce matin, très brièvement, au nom de la fédération de la Haute-Vienne, ex primer quelques-unes des inquiétudes qui nous étreignent et dire dans quelle direction nous souhaiterions voir s'engager le Parti pour le salut de la Nation et aussi pour son propre salut.
Il nous semble qu'une grave menace s'étend dans quatre domaines, qui sont les fondements de la démocratie socialiste :
Menace sur les institutions ;
Menace sur les libertés essentielles ;
Menace sur le niveau de vie des travailleurs ;
Menace sur l'Europe et sur la sécurité du monde Libre.
Je n'ai pas besoin, camarades, de m'étendre longtemps sur le premier point. Nous ne sommes plus en régime démocratique à partir du moment où la Constitution est bafouée, où le Parlement est tenu pour quantité négligeable, où les ministres ne représentent plus rien parmi les forces vives de la Nation et ne sont plus que des exécutants serviles choisis et congédiés sans que personne

Collection Jean-Jaurès

sache au juste pourquoi.
La pratique du référendum, qui devrait être réservée à certains domaines bien définis et à des circonstances exceptionnelles, graves, tend au contraire à se substituer à tout propos et hors de propos au fonctionnement normal et conforme à la Constitution des institutions républicaines.
Certains pensent encore que, malgré ce mépris hautement affiché pour tout ce qui avait fait la structure et l'âme de la République, les libertés essentielles sont tout de même sauvegardées.
C'est une illusion et ce sera de plus en plus une illusion.
Sans doute, nous avons encore la liberté de nous réunir, de dire ce que nous croyons juste, mais il n'est pas de liberté de penser véritable si l'information n'est pas libre, si la presse n'est pas libre.
Or, vous le savez bien, camarades, mieux que personne, la presse d'opinion n'existe plus guère que dans quelques feuilles à petit tirage ; les gros tirages sont aux ordres, la radio, la télévision, les actualités cinématographiques sont aux ordres, tous les moyens d'information, tous les moyens de diffusion de la pensée sont entre les mains du régime qui es détourne vers sa propagande.
Quant à la menace sur le niveau de vie des travailleurs, il suffirait pour s'en convaincre de rappeler que M. Pompidou est l'homme de la banque Rothschild. Or, on ne peut pas faire à la fois, on l'a dit toujours dans le Parti, la politique du grand capital, la politique des banques et la politique de la classe ouvrière. Il faut choisir. Nous savons dans quel sens M. Pompidou et son gouvernement ont choisi.
Pour l'Europe, enfin, la conception du pouvoir, qui date du Congrès de Vienne, est aux antipodes de la conception socialiste d'une Europe intégrée, seule capable de constituer dans le monde cette troisième force pacifique qui fera équilibre aux deux grands blocs et garantira la paix mondiale, en même temps qu'elle donnera un nouvel essor à la civilisation occidentale actuellement menacée.
L'attitude du Parti doit donc être, à notre avis, celle d'une opposition résolue à la politique du gouvernement, à tous ceux qui l'inspirent.
Mais on ne peut s'opposer qu'en se posant, en montrant au peuple de France que le Parti Socialiste existe et qu'il lui apporte, non seulement quelque chose de solide, mais encore un idéal toujours jeune, capable de susciter l'adhésion et l'enthousiasme des travailleurs.
Je sais bien que, pour obtenir ce résultat, camarades, un dur et long travail de démystification est nécessaire : il n'est pas de pouvoir suprême, il n'est pas de sauveur suprême" dit un passage de l'Internationale et ce n'est pas seulement le Socialisme, c'est la République qui repose sur ce postulat.
Or, nous vivons depuis trois ans, vous le savez bien sur me mythe de l'homme irremplaçable. Nous avons accepté avec trop de facilité de laisser accréditer dans le pays cette idée dangereuse, cette idée fausse d'ailleurs, que la solution d'un problème difficile dépendait d'un homme et uniquement d'un homme, alors qu'en réalité, toute solution de tout problème, aussi difficile soit-il, dépend, non d'un homme, mais d'une politique.

Collection Jean Jaurès

Or, cet homme dont je ne fais ici ni le procès, ni le palégyrique - ce n'est d'ailleurs pas mon propos - il disparaîtra un jour ; il faudra remplacer, un jour, l'homme irremplaçable. Quand ce jour arrivera, nous risquons, camarades, si nous n'avons pas préparé une succession, une relance, nous risquons de nous trouver devant le vide absolu.
Rappelez-vous : c'est devant un vide semblable que des peuples étaient saisis de vertige et pris de panique et ont fait appel à des aventuriers politiques, à un Hitler, à un Mussolini.
Nous n'avons pas, bien entendu, de solution toute faite dans notre poche et personne n'en possède une, mais on ne la trouvera pas si on la cherche pas.
En tout cas, cette indispensable solution de remplacement, ce regroupement de toutes les forces de Gauche, de toutes les forces démocratiques qui est plus que jamais indispensable, ce regroupement ne peut pas se faire sans nous.
Nous voudrions que le Parti en soit l'âme pour qu'il garde, devant l'histoire, la gloire d'avoir ouvert l'avenir au Socialisme en même temps qu'il sauvait les Institutions républicaines.
(Applaudissements)

Le président - La parole est maintenant à André Bidet, pour cinq minutes.

André Bidet

Camarades, j'ai demandé la parole pour vous adresser un appel.
Je serai très bref, bien que la cause que je veux évoquer devant vous mérite un très long exposé.
C'est un douloureux problème humain que le Parti m'a confié la charge de résoudre. En réalité, les moyens dont nous disposons ne sont pas à la mesure des cas de détresse que nous connaissons.
Il s'agit des rapatriés : des rapatriés de Tunisie, du Maroc, d'Algérie, d'Afrique du Nord par conséquent, en général.
Je vous ai adressé de longues circulaires ; c'est cela qui me dispense de vous faire un long discours.
Je vous demande instamment, surtout dans les départements où les rapatriés arrivent et arriveront de plus en plus, de constituer des comités d'accueil dans les villes et dans la région.
Je vous conjure de réserver à nos camarades, que vous allez recevoir, un accueil particulièrement affectueux. Ils ont besoin de se sentir accueillis à bras et à coeur ouverts.
Je reste évidemment à votre disposition pour tous les renseignements que vous pourrez avoir à me demander ; il vous suffit de l'écrire à la cité Malesherbes. Nous apporterons le maximum de dévouement, mais aidez-nous, c'est une affaire d'humanité.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Marzorati.

Fondation Jean Jaurès

Jean-Jacques Marzorati

Mes chers camarades, comme vous tous, j'ai écouté très attentivement et avec beaucoup d'émotion notre camarade Krief lorsque hier, en fin d'après-midi, il adressait au Conseil national ses adieux de Secrétaire fédéral de Constantine.
J'ai écouté aussi avec émotion l'appel que vient de nous lancer notre camarade André Bidet.
Un certain nombre d'entre vous le savent, je suis peut-être plus particulièrement sensibilisé que certains à tout ce qui touche l'Algérie, d'abord parce que c'est là-bas que sont nés mes premiers souvenirs d'enfant et puis aussi parce que c'est là-bas qu'en mission du Parti, j'ai appris sur place à connaître nos camarades, ceux qui, comme Bagarra, comme Rabier, comme Krief, comme William Lévy, comme tant d'autres menaient de l'autre côté de la Méditerranée la même combat que nous.
Je sais qu'aujourd'hui, ces camarades et leurs frères de misère trouvent dans nos rangs des hommes qui savent les accueillir fraternellement. Il faudra bien qu'un jour, on dise tout ce qui a déjà été fait pour eux, tout ce qui continue à être fait, aussi bien à la cité Malesherbes que dans les municipalités de la Région parisienne, à Bondy, à Puteaux, ou bien à Marseille ou ailleurs, partout où des camarades socialistes font ce qu'ils peuvent pour adoucir la peine, la détresse de ceux qui ont dû tout abandonner, le peu de choses qu'ils avaient souvent en Algérie.
Mais pourquoi faut-il aujourd'hui, au moment où tout devrait être simplement fraternité, que certains cherchent à exploiter des sentiments généreux pour venir assouvir on ne sait quelle rogne ou quelle hargne à l'égard d'un Parti à qui ils doivent tout ?
J'avoue, camarades, que c'est avec indignation que j'ai pris connaissance, il y a 48 heures d'un article où un homme qui doit beaucoup au Parti éprouve le besoin de venir le salir pour faire de la publicité au livre qu'il vient de sortir sur sa mission en Algérie. C'est à se demander si cela ne devient pas une manie chez ceux dont nous avons fait les plus hauts représentants de l'Etat, ceux que nous avons portés aux plus hauts honneurs : qu'ils aient été Présidents de la République ou simplement candidats à cette présidence, tout ce qu'ils savent faire, c'est venir cracher dans la gamelle dans laquelle ils ont mangé !
(Applaudissements)

Un membre - Il faut parler aussi de ceux qui vont déposer au procès Salan !

Jean-Jacques Marzorati - Cela n'a rien de comparable, mais quand on voit dans un journal des choses de ce genre : "J'ai aimé ces réprouvés, il n'est pas en mon pouvoir de faire quelque chose pour eux. J'ai tout quitté, après le 13 Mai, et j'ai même abandonné le Parti Socialiste où je militais depuis 48 ans. Ce que sont devenus tous ces partis de Gauche aujourd'hui m'écoeure. Ainsi, Guy Mollet a réussi à tuer, non seulement le Parti Socialiste, mais l'idéal Socialiste" !
Ecoutez, camarades, je n'ai pas à juger ceux qui vont témoigner au procès Salan ou ailleurs, mais je n'ai pas trouvé sous leur plume ou dans les comptes-rendus

des choses de ce genre !
Oh ! Nous avons l'habitude de voir déformer les propos tenus par nos camarades ou par nos anciens camarades ! Nous savons combien la Presse s'acharne à déformer le vrai visage de notre Parti, s'acharne à défigurer les hommes en qui nous avons confiance, ceux qui se battent quotidiennement partout en notre nom, mais malheureusement, il faut qu'on le sache, ce n'est pas un journaliste qui a mal traduit la pensée de celui qu'il interviewait.
Cette nuit, tout en sortant mes vieux dossiers sur l'Algérie, toutes les notes que j'ai accumulées depuis plusieurs années pour le Parti, j'ai aussi lu l'ouvrage de Marcel-Edmond Naegelen et j'y ai relevé des choses de ce genre ; à la page 27, savez-vous comment Marcel-Edmond Naegelen jugeait les camarades qui lui proposaient le poste de gouverneur général en Algérie ?
"Je ne pris pas très au sérieux la demande que m'adressaient mes collègues socialistes. Je ne leur savais pas gré de la confiance qu'ils me témoignaient, de l'honneur qu'ils me faisaient. Je me posais cette question : pourquoi moi et pas untel ? Et il m'arrivait de penser : ils t'envoient là-bas dans des circonstances qu'ils savent extrêmement difficiles et si tu échoues, s'il est déjà trop tard, si les événements, les égoïsmes, les incompréhensions, les entêtements, les orgueils, les fanatismes et les haines sont plus forts que ta bonne volonté, ceux mêmes qui, ce soir, te couvrent de fleurs et te prodiguent les encouragements seront alors les premiers à te montrer du doigt en accusant : "Voilà celui qui a perdu l'Algérie." Et plus d'un se réjouira de te voir, à la suite de tant de dévouement et d'efforts, éliminé de la scène politique pour n'avoir pas réussi à empêcher l'inévitable."

Le président - Jules Moch demande la parole, avec la permission de l'orateur.

Jules Moch - Je n'ai pas besoin de dire que le récit que vous venez de lire est complètement faux.
Je suis celui qui a proposé à Naegelen ce poste. Nous l'avons fait après nous être réunis entre ministres socialistes, et Guy Mollet peut en témoigner, parce qu'en procédant par éliminations successives, nous avions trouvé que la seule façon de remplacer Chataigneau, dont René Mayer exigeait le départ, était d'abord d'obtenir une grande ambassade pour Chataigneau et ensuite de remplacer un homme qui n'était pas un militant actif du Parti par un autre qui était membre du Comité directeur.
C'est comme cela que notre choix est allé sur Naegelen et j'ajoute qu'à cette époque-là, nous ne l'envoyions pas du tout dans un guet-apens, car la situation alors était calme.
(Applaudissements)

Jean-Jacques Marzorati - Cette précision était nécessaire et nous savons tous que jamais, dans ce Parti, nous n'avons fait autre chose que prendre la défense de Naegelen, même lorsque c'était très difficile, après certaines élections.
Mais il y a mieux, dans cet ouvrage. Page 100, mes chers camarades, Naegelen

raconte comment il est venu à Paris pour quelques jours apporter des informations, rencontrer le président de la République, le président du Conseil, plusieurs ministres, des parlementaires influents et il y eut aussi, à cette occasion, le Comité directeur du Parti Socialiste :"Le Comité directeur du Parti Socialiste, qui crût bon de m'envoyer une délégation pour me demander des explications, dit l'ancien gouverneur général, ce qui me donna une occasion supplémentaire de découvrir l'ignorance aggravée de la prétention de donner des leçons dont étaient affligés des hommes qui se voulaient les omniscients et qui étaient péremptoires."
Eh bien, l'homme qui écrit cela, qui salit ainsi le Parti, qui salit le Comité directeur, qui salit ceux qui ont fait de lui un proconsul, j'ai recherché quels étaient les conseils qu'il donnait au Parti.
Bien sûr, à certains moments, comme nous tous, il a dit qu'il n'y avait pas suffisamment d'écoles en Algérie, il a dit qu'il fallait industrialiser, donner du travail aux chômeurs ? Mais au mois de mai 1958, dans les jours qui précédaient le 13 mai, nous nous trouvions réunis ici même dans les sous-sols de cette salle des fêtes, en Commission spéciale sur l'Algérie, sous la présidence de notre regretté camarade Pierre Commin, Marcel-Edmond Naegelen prenait la parole et quelle était la solution miracle qu'il nous proposait ? Tout ce qu'il nous proposait, c'était de ne pas faire confiance aux mots, de nous méfier de ces formules d'indépendance, derrière lesquelles chacun ne mettait pas la même chose, mais il nous disait que la seule solution, c'était d'internationaliser le problème algérien, d'internationaliser la négociation.
Et aujourd'hui, il vient reprocher au Parti, par souci évidemment de se faire une publicité, de n'avoir pas vu clair.
Ah ! Il peut terminer son ouvrage en disant que, demain une Algérie libérée de ses féodalités, de ses fanatisme s, de ses complexes s'administrant elle-même et unie solidement à la France, telle est désormais la seule solution de dignité et de sagesse et d'avenir durable" !
Il peut dire que nous y reprendrons la charrue dès que seront tombées les armes ! Mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que la charrue ne fera pas des sillons dans lesquels pourront être semées des moissons fructueuses que si l'idéal socialiste vit en Algérie, si ce Parti Socialiste sur lequel Marcel Edmond Naegelen crache aujourd'hui continue à lutter dans le sens de la justice et de la fraternité, comme il l'a toujours fait à propos de l'Algérie !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Jacques Piette.

Jacques Piette

Mes chers camarades, avec une coupable obstination, quelques-uns uns d'entre nous essayent de jalonner la vie publique du Parti, quand elle s'exprime dans ces enceintes nationales, d'un certain nombre de témoignages qui peuvent paraître à beaucoup d'entre vous lassants, irritants, parce que probablement sans rapport avec vos préoccupations immédiates.

Mais je voudrais vous demander tout d'abord de croire, contrairement à une légende que certains d'entre vous entretiennent habilement, que je ne suis pas à cette tribune le porte-parole de l'OAS, que j'ai pris des positions assez claires et assez nettes sur le terrain de la violence, de toutes les violences, y compris celle de l'OAS pour que les camarades me témoignent au moins l'amitié de penser que, si je suis en désaccord avec eux sur la ligne politique que le Parti a définie à l'égard de l'Algérie, au moins il n'entre pas dans mon propos d'être ici le défenseur des agents de la violence et des représentants du fascisme.
Néanmoins, je voudrais essayer de resituer, à travers des exemples de l'Histoire très récente, les faiblesses et les errements auxquels un certain humanitarisme, à une certaine conception de la paix entre les hommes peut amener les partis à redouter des évènements plus lointains et plus durs.
Je voudrais en prendre deux.
Lorsqu'en 1954, le Parti a, je le reconnais bien volontiers, ni dans l'enthousiasme, ni dans la joie, approuvé les accords de Genève sur l'Indochine, il y rentrait, bien sûr, le fait que c'était loin, que déjà cette guerre d'Indochine avait usé les résistances, qu'on n'en voyait pas très bien le débouché et que la cruelle étape de Dieu Bien Phu avait marqué pour beaucoup de camarades le signe du relâchement, si j'ose dire, de la sangle abdominale.
Bien sûr, les conditions de paix de Genève ont pu paraître à certains estimables dans l'instant où elles procédaient, puisqu'elles apportaient à la France la possibilité de rapatrier son corps expéditionnaire, entraînant donc un amenuisement de sa charge budgétaire dans les territoires d'Extrême-Orient et probablement - du moins le pensait-on à l'époque - une paix retrouvée dans cette partie du monde puisqu'on partageait en deux un territoire qu'après tous les Communistes auraient pu prendre entièrement.
Quelle est la situation aujourd'hui après cette paix fabriquée de 1954 ?
La situation, vous la connaissez aussi bien que moi : le Nord Viêt-Nam a été confié, alors que la guerre n'était pas totalement perdue, aux agents de Ho-Chi-Minh et à Ho-Chi-Minh lui-même.
Le sud Viêt-Nam a été placé sous un contrôle apparemment démocratique du Gouvernement Diem.
Où en sont les choses, aujourd'hui ?
La partie Nord est toujours sous le contrôle Communiste et, à ma connaissance, comme à celle de quelques-uns d'entre vous, on n'a pas l'impression que la démocratie y ait refleuri !
Par contre, dans le Sud Viêt-Nam, on a bien le sentiment que les troupes qui avaient été rendues disponibles par le Viêt-cong à la suite de l'occupation du Nord Viêt-Nam sont tranquillement en train de refaire au Sud Viêt-Nam ce qu'elles avaient fait contre la France, pendant toute la période qui a précédé 1954, avec davantage de moyens, avec davantage d'obstination, puisqu'elles n'ont qu'à attendre finalement qu'une nouvelle conférence au Sommet à Genève ou ailleurs lui donne, sans coup férir - ou si peu - ce qu'elles ne peuvent pas gagner par la guerre et qu'elles obtiennent dans toutes les négociations, toujours, parce que nous sommes habités par des vues moralisatrices de cohabitation

pacifique, de reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
Je veux bien que cet enseignement ne vous convainc pas. Tout de même, pour quelque uns d'entre nous, il est préoccupant, au moment précis où la Laos qui, lui aussi peut paraître très lointain, est en train d'apporter la preuve aux moralistes du State Department et à quelques autres qu'après tout, le neutralisme n'est pas ce que l'on croit, le neutralisme est une force à la disposition des Soviets, car c'est avec des armes tchécoslovaques, avec désarmes chinoises que les agents du Patheit Lao sont également en train, aujourd'hui, à l'abri de la Commission de Sauvegarde, d'investir tranquillement le pays et, bien entendu, tout permet de penser qu'en dépit du fait que 1 800 marines ont été débarqués, une nouvelle conférence au Sommet à Genève ou ailleurs donnera aux Communistes une nouvelle portion du monde qui - je vous demande de regarder la carte - lorsqu'elle aura été donnée fera finalement tomber le Sud Viêt-Nam et toute cette partie de l'Extrême Asie sera désormais une enclave au Communisme supplémentaire.
Bien sûr, c'est loin. Bien sûr, ce n'est pas à nos portes. Et tout cela, pour l'instant, n'agite pas nos consciences. Mais la répétition de cet événement s'est faite en Algérie, où je crois, personnellement, que les accords d'Evian n'ont pas été lus davantage par le peuple français qui les a ratifiés par 17 millions de voix que n'avait été lue en 1958 la Constitution. En réalité, il aurait pu y avoir n'importe quoi dedans ; 17 millions de français l'auraient votée. Ces accords d'Evian, ils ont été votés pourquoi ? Parce qu'ils représentaient un soulagement ; je n'ai pas encore dit "un lâche soulagement", comme en 1938 cela avait été dit à une tribune socialiste. Mais je crois que c'est dans la nature des choses que, finalement, les hommes renoncent à se montrer dignes d'une certaine qualité humaine, d'une certaine volonté de se défendre. Finalement, l'expérience de ces dernières années enseigne qu'après tout ce ne sont pas seulement les contradictions capitalistes qui font le jeu de la pénétration Communiste ; c'est simplement l'affaiblissement des nations occidentales, leur indigence à penser une action offensive contre le Communisme, leur indigence simplement à se mettre d'accord entre elles, leur indigence à lutter là ou elles ont décidé de ne pas reculer. Et il suffit aux Communistes de laisser parler quelques armes, de procéder à quelques mouvements de violence pour trouver en métropole et dans les territoires occidentaux des alliés qui, bien sûr, ne sont pas des alliés de la violence, qui sont des alliés dé l'humanitarisme, qui sont des alliés de la gentillesse humaine, si je peux me permettre ce mot, qui voudraient que tout s'arrange bien. Et finalement, une nouvelle conférence au Sommet, à Genève ou ailleurs, donne au Communisme ce qu'il n'a pas pu obtenir sur le terrain de la guerre, et le lui donne par les voies d'une nouvelle négociation.
Je crois donc, personnellement, qu'il est bon pour quelques-uns d'entre nous de continuer à témoigner que, quelles que soient les conditions que quelques-uns trouvent satisfaisantes des accords d'Evian - mais je répète que le pays n'a pas dû les lire dans le détail, et même pas beaucoup de cadres politiques, en-dehors des spécialistes - je crois, dis-je, que nous sommes arrivés au moment où il n'est plus possible pour le parti d'accepter un retour à ses errements anciens sans

compromettre sa dignité et sa responsabilité de levier, de ferment révolutionnaire pour l'avenir.
Je voudrais à cette occasion faire une incidente sur le rapport de Christian Pineau, qui était excellent à tous égards. Je voudrais simplement lui demander - il n'y a pas d'arrière-pensée dans mon propos - si, au moment de diffuser cette note économique aux fédérations du parti, il ne serait pas bon, objectivement, d'y inclure deux observations sur l'Algérie qui sont des observations économiques.
Dans un marché marginal comme celui de la France métropolitaine en matière de certaines fournitures alimentaires, par exemple, le fait de la suppression des envois des primeurs algériens n'est pas sans influence sur le prix des marchés parisiens. C'est une première observation ; elle est mince, sans doute, mais elle a quand même une certaine justification.
Il y en a une seconde qui est plus importante, c'est que, jusqu'à présent, les liens économiques entre la France et l'Algérie ne figuraient pas dans les comptes métropolitains, mais figuraient dans les comptes de la balance du commerce et que lorsqu'on regrette l'effondrement, ou l'affaiblissement de notre position sur les marchés de la zone franc, on devrait aussi prendre en considération le fait qu'actuellement les seules exportations qui ont lieu sur l'Algérie sont des exportations militaires et qu'elles sont payées par le budget et non pas par les échanges commerciaux courants. Ce sont là simplement des détails, mais je crois que ce serait plue honnête de le dire que de le passer sous silence.
Mais j'en reviens à la question fondamentale à mes yeux, celle de l'attitude du parti devant la situation présente. Personnellement, je crois qu'en Algérie nous allons vers des vêpres siciliennes. Nous y sommes déjà entrés plus qu'à moitié, car je ne sais pas à partir de combien de morts commence et se termine la guerre civile, mais un jour, je crois, de Gaulle avait dit qu'il envisagerait de négocier avec le FLN s'il y avait moins de deux cents morts pendant une certaine période. Aujourd'hui, nous en sommes à trente-cinq morts par jour ! Je ne sais donc pas aujourd'hui avec qui il faudrait signer la paix, sinon avec l'OAS... Mais c'est là une simple boutade !
Ce qui m'affole, ce qui m'inquiète au dernier degré, c'est qu'on peut tout de même deviner à peu près quelle est la pensée du chef de l'Etat. Dès lors que l'autodétermination sera votée, à peu près comme on votait sous Naegelen, mais dans un sens opposé, il est probable que l'autodétermination sera votée très largement, que la nation algérienne sera désormais constituée, il est donc permis de penser que le dégagement aura lieu assez rapide ment, que les troupes françaises seront ramenées en métropole, et dès lors, on se trouvera en présence d'une situation sur place qui va permettre aux algériens de résoudre, si j'ose dire, d'eux-mêmes leurs problèmes. Et on retrouvera ici une thèse que j'ai déjà entendue dans la bouche de quelques-uns de nos camarades parmi les plus éminents, à savoir qu'il est normal que, dans des pays sous-développés, dans des pays neufs, je dirais plutôt, pour ma part, dans des pays vides économiquement, des structures politiques totalitaires soient nécessaires, parce que c'est le seul moyen de faire face à une situation économique difficile, pour ne pas dire

déficiente.
Alors, bien entendu, on trouvera de nouvelles justifications pour expliquer pourquoi le FLN, s'il n'est pas tout à fait un parti démocratique, si la structure de la nouvelle nation algérienne n'est pas tout à fait démocratique, trouve des justifications dans des considérations de pure économie et des perspectives d'équilibre d'un pays qui, tout de même, aura besoin, pendant longtemps encore, de la France pour pouvoir vivre à peu pris décemment. Je crois que le Parti se devrait, formellement et dès aujourd'hui, de se dégager - si j'ose ce mauvais jeu de mots - du dégagement. Je sais bien que Guy Mollet l'a déjà dit dans quelques meetings dominicaux, mais je crois que cela aurait plus de poids si le Parti condamnait, dès à présent, un dégagement qui n'aura pour conséquence que la liquidation physique - parlons clairement ! - de ceux qui ont fait confiance à la France, et ils sont tout de même un certain nombre. Même s'ils sont, pour quelques uns d'entre vous "des collabos", pour parler de façon péjorative, ce sont tout de même des hommes qui ont risqué leur vie, et je crois qu'il serait sage, qu'il serait sain, qu'il serait opportun pour le Parti et peut-être même qu'il serait politique de dénoncer par avance toute opération de dégagement qui viserait à laisser en tête-à-tête les persécuteurs d'hier à qui nous avons donné des armes et ceux qui ont été nos amis dans lé combat et dans la souffrance.
Et j'en viens à une observation qui vae cette fois-ci plus directement l'avenir du parti. Je sais bien que l'atmosphère n'est pas à aborder aujourd'hui les prospectives - pour employer un terme à la mode - et j'ai moi-même quelques scrupules à utiliser cette tribune pour évoquer des problèmes qui sont peut-être lointains dans l'esprit de beaucoup de camarades. Tout de même, depuis le 13 mai 1958, c'est-à-dire depuis quatre ans, on pouvait espérer que les voies que le parti avait esquissées dans ses enceintes nationales : regroupement des démocrates, formation d'un bloc politique homogène à gauche, rencontreraient plus qu'une faveur du côté de nos éventuels coopérants, dans le même temps que nous nous efforcerions de définir des chemins nouveaux à la démocratie.
Je crois que ces tentatives de regroupement ont échoué et les conversations à la diligence du secrétariat général qui ont été menées dans différents comités n'ont pas donné grand-chose. Quant aux définitions des voies démocratiques nouvelles auxquelles on pouvait penser que le parti avait songé pendant ces quatre années de silence, Je crois que si certains pensaient au retour à la 4ème République, c'est là une illusion qu'il faut perdre. Le pays n'est pas prêt à renvoyer au parlement ni une constituante, comme le demandent les Communistes, ni même un parlement muni de pouvoirs comme l'était celui qui a fonctionné de 1946 à 1958. La courte expérience que j'en ai eu ne m'a pas permis de penser que c'était là l'un des meilleurs instruments d'une rénovation démocratique.
Mais, depuis quatre ans, est-ce que nous avons nous-mêmes fait l'effort nécessaire pour repenser ces structures démocratiques ? Je crois, personnellement, que c'est bien d'avoir remis à jour la plate-forme doctrinale du parti, mais, bien entendu, cela ne concerne que nous ; cela concerne la pensée socialiste, l'action socialiste ; cela ne concerne pas la vie démocratique dans ce

pays. Je ne sais pas si, de ce Conseil national, il peut sortir un nouvel appel à l'unité de la Gauche. Je crois que la Gauche est divisée comme elle ne l'a jamais été. Elle l'est pour des raisons multiples, dans l'analyse desquelles je ne me lancerai pas ici, mais probablement aussi parce que nous-mêmes ne nous sommes pas dégagés assez d'un certain nombre de préoccupations antérieures. Je crois qu'il y a possibilité pour le parti de dégager des formes nouvelles d'action, à la condition de trouver autre chose chez nos camarades et chez nous-mêmes qu'une espèce de redondance du passé, une espèce de répétition du passé. Je sais bien que l'homme politique est condamné à se répéter ou à se contredire. Peut-être nous répétons-nous trop souvent ; je ne souhaite pas que nous nous contredisions, bien sûr, encore que sur certains problèmes, j'aie quelques arrière-pensées et que je l'aurais souhaité volontiers. Mais je crois qu'au point ou nous en sommes, si nous ne sommes pas capables de faire un effort quant à nos méthodes d'organisation, quant aux modifications profondes de nos conditions de travail dans les sections, dans les fédérations, à l'échelon national, si nous restons le parti de 1905, si nous restons le parti de 1936, nous ne sommes plus en rapport avec l'évolution rapide des problèmes politiques et économiques qui nous sont posés. Je ne sais pas si assez de camarades le sentent comme je le sens moi-même, mais tout de même, il est anormal de penser que l'économie se bouleverse chaque jour, que les techniques de production, qui sont tout de même l'essentiel de nos préoccupations en tant que réformateurs sociaux se bouleversent tous les jours, que finalement l'âge d'or économique est à notre porte et que nous sommes incapables de concevoir autre chose dans nos rapports humains ou dans nos structures administratives d'action politique que ce que nous avons conçu pendant cinquante ans.

Je crois, camarades, qu'au moment ou IBM crée l'ordinateur 700, au moment ou les avions civils vont faire mach 2, je crois qu'au moment où l'électronique est à notre disposition pour agir directement et complètement, je crois - c'est une suggestion bien modeste que je voudrais faire dans ce conseil - qu'il n'est pas possible que nous ne créions pas ici, dans ce Conseil, une Commission de travail qui, étant le pendant de celle que Jules Moch a animée sur le plan de la réforme dialectique du parti, se penche sur ce que j'appellerai les techniques sociales de l'action politique. Je crois, par exemple, que les problèmes de communication, je crois que les problèmes de psychologie sociale, je crois que les problèmes d'action publicitaire sont trop négligés dans le Parti, ou plutôt considérés sous l'angle traditionnel où nous l'avons toujours envisagé.

Camarades, je voudrais simplement rappeler cet exemple. Il y a quelques années, nous avons été quelques-uns ici à prêcher dans le désert sur la nécessité de donner au parti une politique familiale, une assise à une politique familiale, et nous sommes allés assez loin dans cette voie, jusqu'à proposer le bouleversement de la loi de 1920 et à créer contre la loi existante un mouvement de masse par le planning family éducation (?). Je crois qu'aujourd'hui plus personne ne peut contester que ce Planning a parfaitement réussi et que les socialistes en sont les animateurs. Non seulement nous avons regroupé les femmes autour de nous dans cette action de défense contre un esclavagisme

féminin, mais nous avons fait mieux ; nous avons rapproché du Parti un certain nombre de grands noms de la médecine qui, disons le mot, nous snobaient, nous ignoraient, nous prenaient pour des petits, intellectuellement parlant. Je crois que ce que nous avons fait pour l'action familiale du Parti, il faut l'entreprendre sérieusement, lentement, peut -être pesamment, mais il faut le faire car les autres ne le font pas en tout cas en ce qui les concerne, et la critique que je fais au Parti Socialiste s'adresse tout autant, par exemple, au Parti Communiste, dont les hiérarchies sont plus ankylosées encore que nos structures à nous-mêmes.
Je pense, camarades, qu'il est nécessaire de faire cet effort. Ma proposition est bien modeste. Je voudrais que le conseil la retienne car, s'il ne la retenait pas, dites-vous bien que les techniques, si les autres les utilisent à votre place, feront que vous serez dépassés, car on peut, bien sûr, pendant un certain temps, continuer à vivre sur une certaine vitesse donnée, par la tradition, par les martyrs même, par le sang refondu pour notre cause. On ne peut pas faire face au progrès en regardant le passé. Camarades, essayons de penser à la technique ; elle n'est pas tellement lointaine de la politique.
(Applaudissements.)

Le président - Je vais maintenant me donner la parole pour 25 minutes. Orateur suivant : Albert Gazier.

Gérard Jaquet

Camarades, deux mois après le cessez-le-feu, le problème algérien reste à coup sûr et hélas ! Le problème le plus inquiétant et le plus angoissant de l'heure, celui qui commande encore tous les autres. Mais cependant, depuis quelques semaines, un autre problème occupe l'actualité, met en péril le gouvernement, peut-être même le système actuel, c'est le problème européen, et c'est de cela que je voudrais, pendant quelques instants, vous entretenir.
La récente conférence de presse du général de Gaulle avait pourtant bien commencé. Le président de la République avait montré, avec beaucoup de pertinence, pourquoi l'unification de l'Europe s'impose. "L'Europe, disait-il, l'Europe unie sera un élément de cohésion dans un monde difficile et incertain. Ce sera un facteur puissant et efficace de réconciliation entre les peuples, notamment entre la France et l'Allemagne. L'Europe unie se traduira par la prospérité, par un progrès également très considérable." Nous étions d'accord avec toutes ces raisons qui ont été données.
La suite aussi nous donnait satisfaction, lorsque le général de Gaulle, d'une manière assez curieuse d'ailleurs, défendait le système des communautés économiques. C'était assez paradoxal dans la mesure ou lui-même, à une certaine époque, avait très vivement combattu et avait demandé à ses amis de combattre très violemment la création de ces communautés à six. C'était une conversion et notre optimisme augmentait.
Le paragraphe suivant était également très bon, lorsque le général de Gaulle montrait que les problèmes économiques sont très liés aux problèmes politiques et que, par conséquent, la construction économique devait tout naturellement

Fondation Jean Jaurès

aboutir à une construction politique.
Dans tous ces arguments, nous reconnaissions des phrases qui nous étaient très familières. Je regardais le général de Gaulle sur le petit écran et je voyais à côté de lui M. Pflimlin, dont le visage naturellement austère commençait à s'éclairer avec un début de sourire. Et puis, tout d'un coup, patatras ! C'a été l'avalanche qui, en quelques instants, a tout submergé, a tout emporté. Oh ! Dans cette deuxième partie du discours du général de Gaulle il n'y avait rien de très nouveau. Nous connaissions sa thèse sur l'Europe des Etats, puisque désormais il laisse à Michel Debré l'Europe des Patries, et nous savions qu'elle était certainement très différente de la nôtre. Mais je crois que jamais il n'avait exposé sa conception avec autant de provocation et de clarté cynique. Jusqu'à ce jour, ses formules avaient toujours été plus ou moins entourées d'une certaine brume, qui accompagne d'ailleurs souvent un style éclatant mais équivoque. Cette fois-ci, les brumes étaient dissipées, l'Europe supra nationale condamnée, les américains rendus responsables de tous nos malheurs et le Volapuc lui-même était extrait de la bibliothèque de papa.
Eh bien ! Il est certain qu'entre cette conception défendue par le président de la République et la nôtre, je crois qu'aucune conciliation n'est désormais possible. Mais alors, quelle est notre conception ? Je voudrais essayer, pendant quelques instants, de vous la définir.
Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que le marché commun est un début de réussite et que les premiers résultats sont, dans ce domaine, fort encourageants. Mais les obstacles sont encore très nombreux. Pour employer l'expression qu'utilisent certains, nous ne sommes pas encore, dans ce domaine, arrivés au point de "non-retour" et tout l'édifice peut encore s'effondrer si nous n'y prenons garde.
Quelles sont donc les difficultés qui se présentent encore devant nous ? Je voudrais vous donner celles qui me paraissent les plus importantes seulement.
Une première difficulté vient de notre succès même, c'est la demande d'entrée de l'Angleterre. Nous avons tous accueilli avec beaucoup de satisfaction la demande de la Grande-Bretagne, car nous n'avions jamais renoncé à l'espoir de voir un jour les anglais nous rejoindre. L'Europe des six, les communautés à six, ce n'était pour nous qu'une période transitoire avant la conversion britannique. Aujourd'hui que cette conversion semble se produire, nous devons, bien entendu, être satisfaits. Mais je vous avoue que cependant j'ai, au fond du coeur, une certaine inquiétude, car j'ai l'impression que nos amis de Grande-Bretagne lorsqu'ils sont favorables au Marché Commun ne sont pas européens comme nous-mêmes. Pour eux, c'est une nécessité économique. Ils constatent qu'ils ne peuvent pas rester en dehors et ils sont pour le Marché Commun dans la mesure où ils considèrent que c'est une entreprise économique et un but commercial. Pour nous, les raisons économiques et commerciales ne sont pas négligeables, mais elles ne sont qu'une partie de nos préoccupations. Lorsque nous voulons construire l'Europe, c'est parce que nous pensons que nos peuples doivent travailler ensemble désormais pour le meilleur et pour le pire, dans les domaines essentiels. Sur le plan économique et social, mais aussi sur le plan culturel,

diplomatique, politique.
Alors, comment peut-on faire ? Est-ce que la présence anglaise ne risque pas, dans une certaine mesure, d'arrêter ou de ralentir la marche vers l'Europe unie ? C'est la question que nous avons le devoir de nous poser et je crois qu'aujourd'hui nous devons, si nous voulons éviter toutes les équivoques, dire très franchement à nos amis anglais, avant qu'ils se décident définitivement, quelles sont nos véritables perspectives politiques, car il ne faudrait pas qu'au lendemain même de leur entrée dans le Marché Commun, ils nous accusent de les avoir trompés. Il faut dire très franchement ce que nous voulons. Il faut dire très franchement ce que sont nos buts politiques, mais il faut bien reconnaître que, hélas ! dans cette perspective, la position actuelle du général de Gaulle nous paralyse dangereusement.
Une deuxième difficulté vient d'un autre peuple européen, à l'heure actuelle ; elle vient d'Allemagne. Oh ! Certes, l'Allemagne a été longtemps le partenaire le plus fidèle sur le plan de l'Europe et je crois qu'aujourd'hui encore l'Allemagne est très orientée vers l'unification du continent. Mais cependant, depuis quelques mois, je vous avoue que je suis un peu inquiet, car je constate - et nous constatons tous - qu'un certain courant d'opinion, encore faible, encore minoritaire, commence à apparaître. C'est d'ailleurs un courant très curieux, très complexe, fait de pensées qui semblent assez contradictoires. C'est un courant qui est fait à la fois de méfiance à l'égard de l'Occident, de nationalisme renaissant et de désir plus ou moins avoué de négocier avec l'Est. C'est le courant de ceux qui nous disent : "L'Allemagne ne peut pas rester indéfiniment divisée ; elle doit retrouver son unité, une partie de ses provinces perdues ; elle ne peut pas compter sur l'Occident pour les lui rendre, car l'Occident ne les a pas en sa possession. Mais par contre, la Russie soviétique, qui les domine, pourrait nous les rendre un jour et, dans ces conditions, pourquoi ne pas essayer de négocier avec elle ? Pourquoi ne pas essayer de s'entendre avec elle pour les retrouver ?" C'est un courant dangereux. C'est un courant qui n'est encore que très minoritaire. Mais essayez d'imaginer ce qui se passerait en Allemagne si, par lassitude, parce qu'on ne peut pas rester indéfiniment devant un problème qui n'est pas résolu, les Occidentaux, sur Berlin, acceptaient un compromis, un compromis boiteux, un compromis décevant, un compromis qui créerait dans la population allemande une crise très grave de conscience. Je crois qu'à ce moment-là les idées que je viens d'esquisser et qui ne sont encore que très minoritaires dans la population allemande risqueraient fort de se développer dangereusement.
Alors, que faut-il faire ? Manifester, bien entendu, à propos de Berlin, une très grande fermeté, mais aussi aller très vite dans la voie de l'Europe politique, car un pouvoir politique commun consoliderait la communauté d'une manière telle que les allemands ne seraient plus tentés de regarder vers l'extérieur, mais comprendraient, au contraire, que leur intérêt, dans tous les domaines, réside dans le développement de l'Europe et non pas dans sa dislocation.
Troisième difficulté, celle-ci résulte du fonctionnement même de la communauté. Le traité de Marché Commun, au moment où il a été rédigé, signé,

ratifié, ne pouvait pas, pour un certain nombre de raisons, être différent de ce qu'il a été. Sa ratification a même été, je crois, une victoire presque surprenante et il a fallu toute l'habileté, toute la persévérance de Guy Mollet, de Christian Pineau pour atteindre ce résultat. Mais, dans la mesure où nous avions besoin, pour la ratification, de certains hommes, il est évident que le traité a été une sorte de compromis entre la conception réellement supranationale et une certaine tendance intergouvernementale. Et aujourd'hui, nous nous apercevons qu'il faut apporter sur ce plan des modifications si nous voulons franchir certaines difficultés. Cela a été très évident à propos de la crise récente sur la définition d'une politique agricole commune. Vous avez pu constater en lisant la presse au début de cette année que les ministres de l'agriculture, pendant des semaines, avec une quarantaine de réunions, je crois, n'arrivaient pas à se mettre d'accord. Ils étaient dans l'impasse et ils en sont sortis un peu par une sorte de miracle.

Pour quelle raison ? Et, tout d'abord, qui décide au sein de la communauté ? On dit souvent que l'Exécutif communautaire, c'est la Commission économique. Se n'est pas exact. La Commission, qui est l'organisme supranational, qui est composée d'un certain nombre d'hommes choisis par les gouvernements, sans doute, mais non pas pour défendre les intérêts de leur pays, de leur nation, mais pour défendre l'intérêt général de la communauté, la commission n'est pas l'organisme qui décide ; c'est un organisme qui propose, qui élabore des propositions et qui les transmet à l'autre organisme, le conseil des ministres nationaux, qui, lui, décide. Or le conseil des ministres nationaux comprend les représentants des différents gouvernements, par conséquent il ne songe nullement à l'intérêt général, mais il est simplement la juxtaposition d'intérêts nationaux divergents, et l'accord est souvent fort difficile.

Eh bien ! C'est très exactement ce qui s'est passé à l'occasion de la définition d'une politique agricole commune. La Commission, elle, envisageant l'intérêt général, avait présenté un plan ; c'était le plan Mansholt. Il portait ce nom parce qu'il avait été en grande partie préparé par un de nos amis, membre du Parti Socialiste hollandais, membre de la Commission Mansholt. Et il était bon. Et il a été transmis au Conseil des ministres. Le Conseil des ministres, puisqu'il s'agissait d'agriculture, était composé des ministres de l'agriculture des six pays. Le ministre de l'agriculture français a défendu les intérêts de l'agriculture française. Le ministre de l'agriculture allemand en a fait autant pour son pays. Et ainsi de suite. Et on s'est aperçu que, les intérêts n'étant pas les mêmes, on n'arrivait pas à un accord. On a donc repoussé le plan Mansholt, mais on n'arrivait pas à se mettre d'accord sur une autre formule et on était dans l'impasse. Et, je le répète, on en est sorti un peu par miracle. Qu'est-ce que cela montre ? Cela montre qu'on ne pourra pas régler certains problèmes si on ne crée pas un pouvoir placé au-dessus des gouvernements et qui décide lorsque les gouvernements ne sont pas d'accord. Car, si nous ne faisons pas cela, nous risquons de nous trouver demain devant des impasses semblables lorsqu'il s'agira de définir une politique énergétique commune ; on aura des difficultés considérables. On va se trouver également devant un problème qu'on ne parviendra pas à résoudre ; c'est le problème de la grande option qui s'offre

aujourd'hui à la communauté économique européenne. Cette option, c'est d'ailleurs celle qui s'offre à toutes les communautés économiques à notre époque, c'est l'option entre les deux grandes voies possibles : soit la voie du libéralisme économique, nouvelle formule, c'est-à-dire la voie des ententes entre les entreprises dominantes qui s'efforcent de prendre possession du marché. C'est l'Europe du capitalisme qui, dans une très large mesure, cherche à survivre. Ce sera une Europe prospère si elle s'engage dans cette voie, car l'Europe unie sera prospère quoi qu'il arrive, mais il s'agit de savoir à qui profitera la prospérité nouvelle. Si c'est l'Europe du capitalisme, la prospérité nouvelle profitera aux hommes qui dirigent les entreprises, aux forces capitalistes, à une minorité de privilégiés et non pas au plus grand nombre. Voilà une des voies possibles.

L'autre voie, c'est la nôtre, c'est la voie de la planification démocratique, élaborée essentiellement par les forces ouvrières syndicales. C'est la voie où le progrès nouveau dû à l'unification de l'Europe profitera à l'ensemble de la classe ouvrière européenne et non pas à une minorité de privilégiés.

Voilà donc les deux grands choix et vous sentez bien à quel point ils sont essentiels, à quel point ils vont engager tout notre avenir, pour plus d'une génération.

Eh bien ! Qui va choisir ? Les six gouvernements ? Ils en sont bien incapables et il suffit de voir avec quelles difficultés ils se sont mis d'accord sur une politique agricole commune pour comprendre que les choix de ce genre sont exclus. Mais alors, si la communauté ne choisit pas, que va-t-il se passer ? Comme il faudra qu'elle adopte une politique, elle choisira la politique qui n'est pas la nôtre, car elle se laissera tout naturellement entraîner par les forces les plus puissantes, par les forces les plus persévérantes et qui possèdent le plus de moyens de pression ; ce sont les forces capitalistes ; ce sont les forces patronales qui, hélas ! à l'heure actuelle, sont encore plus puissantes que les forces syndicales ; ce sont elles qui exercent la pression la plus forte et, en l'absence d'un choix officiel, d'un choix véritable, la communauté tout naturellement se laisse entraîner dans la voie du capitalisme et non pas dans la nôtre.

Un redressement s'impose rapidement et là encore ce redressement ne peut se faire que dans la mesure où nous parviendrons à créer un pouvoir politique, démocratique, un pouvoir politique qui pourra faire des choix de ce genre.

Voilà les arguments que je tenais à vous donner pour vous montrer à quel point de problème du pouvoir politique est indispensable et urgent. Mais je crois qu'il suffit de donner ces exemples pour comprendre également à quel point notre conception du pouvoir politique est différente de la conception gaulliste.

Pou consolider la communauté, pour surmonter les divergences nationales, pour faire les choix fondamentaux que les gouvernements nationaux sont incapables de faire, ce n'est pas une alliance entre états souverains qu'il faut créer comme le propose le plan Fouchet, c'est un pouvoir supranational, je le répète, c'est-à-dire un pouvoir placé au-dessus des nations, indépendant des gouvernements nationaux, responsable devant un parlement européen élu au suffrage universel et possédant l'autorité suffisante pour arbitrer lorsque les organismes

communautaires n'arrivent pas à se mettre d'accord.
Voilà ce que nous devons dire nettement, clairement.
Voilà les thèses autour desquelles nous devons nous efforcer de rassembler tous les européens convaincus.
Et je voudrais maintenant, en quelques mots, tenter de dissiper une équivoque sur l'attitude récente de Paul-Henri Spack.
Vous savez qu'au cours de la dernière rencontre des six gouvernements, lorsqu'on discutait du plan Fouchet, Paul Henri Spack s'est opposé à la poursuite de la discussion et toute la presse a affirmé que la raison essentielle qu'il avait donnée était celle-ci : nous ne pouvons pas discuter tant que les anglais n'auront pas été, ne seront pas adhérents au Marché Commun.
C'est, en effet, une des raisons qui ont été données par Paul Henri Spack et je vous avoue que sur ce point, je né suis pas d'accord, et je le disais il y a un instant, car nous devons certes souhaiter la présence anglaise, mais nous ne devons pas pour cela retarder la marche en avant.
Mais je suis persuadé que si les projecteurs ont été placés sur cette réponse de Spack, ce n'est pas en fait sa raison essentielle ; d'ailleurs, Spack a déclaré fort nettement que si on lui avait proposé un autre projet, un projet de caractère supranational, il l'aurait accepté immédiatement, même sans les anglais.
En fait, dans l'attitude de Spack, il y avait surtout une très grande méfiance à l'égard des conceptions européennes du Général de Gaulle, et cette méfiance s'était encore accrue récemment à la suite de certains voyages du Président de la République française.
Le président de la République française, sentant que le projet Fouchet rencontrait des difficultés, est allé voir Adenauer en Allemagne, Fanfani, en Italie, pour tenter de les convaincre. Et cela a été pour les représentants de la Belgique et de la Hollande, un coup très dur, car ils ont eu l'impression que finalement la conception gaulliste, en matière européenne, c'était l'alliance des trois grands contre les petits, car les petits, on les avait négligés, on n'avait pas une seule minute songé à leur demander leur opinion.
Ils avaient donc le sentiment qu'en fait, la conception gaulliste, c'était le vieux système des alliances, des alliances entre les grands pour imposer leur volonté aux autres et en particulier pour imposer la volonté aux petits.
Je crois que c'est très exactement, en effet, de cela qu'il s'agit et nous devons donc nous opposer avec force à des conceptions de ce genre.
Nous savons que la bataille sera dure, car l'homme qui défend ces thèses est tenace, mais nous devons être décidés sur ce point, comme sur les autres, à engager une campagne vigoureuse et sur ce point, comme sur les autres, nous ne l'emporterons que par le caractère intransigeant de notre opposition. (Applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à Albert Gazier, Naegelen demande trois minutes pour faire une communication.

Fondation Jean Monnet

Marcel-Edmond Naegelen

Je remercie Jules Moch en qui est venu tout à l'heure près de moi me dire qu'il avait été contraint de faire une rectification sur certaines phrases écrites par mon frère dans son dernier ouvrage : mission en Algérie. Il pensait ne pas m'avoir offensé, et il ne m'a pas offensé, tous les camarades ont droit de dire ce qu'ils pensent de la position politique que mon frère a prise. Mais je ne peux pas laisser passer, et non pas en tant que frère, mais en tant que militant, les propos qui ont été tenus à cette tribune et qui m'ont été rapportés par Marzorati - je dis Marzorati tout court à bon escient - qui aurait dit que mon frère avait mangé au râtelier socialiste !

Ce sont des propos qui ne nous grandissent pas. Mon frère est un homme qui aurait pu vivre convenablement et décemment sans le Socialisme et qui s'est voué à lui. Il est maintenant pour nous un camarade perdu, et ayant quitté le Parti, alors que d'autres ne l'ont pas quitté, au moins il met les militants à l'aide pour dire ce qu'ils pensent de son attitude.

Mais ce qui a été dit à propos de mon frère peut être dit et pensé à propos d'autres. Nous désignons tous les ans des camarades à des responsabilités qui sont appointées ; généralement, presque toujours, ils trouvent là des moyens d'existence inférieurs à ceux qu'ils auraient dans le régime capitaliste. Il n'y a pas de râtelier socialiste ! Il peut arriver, ce sont des exceptions heureusement, que certains camarades désignés à des postes de responsabilité ne remplissent pas leur devoir. J'ai connu cela au Populaire, les camarades qui ne faisaient pas leur devoir. J'ai le plus rapidement possible scié les barreaux et les montants de la mangeoire.

Je ne remercie pas Guy Mollet qui m'a dit hier : "Tu voudras bien remercier ton frère des propos qu'il a tenus sur moi". Mon frère a tenu publiquement des propos injurieux, Guy Mollet ne peut pas me charger de pareille Commission, lui qui sait très bien que nous étions 5 garçons dans la famille Naegelen, que nous ne sommes plus que deux survivants et que les positions politiques de mon frères depuis de nombreuses années, ont altéré profondément les rapports que deux frères peuvent avoir entre eux.

Tous les camarades peuvent souffrir de la position qu'a prise Marcel-Edmond Naegelen, mais laissez moi vous dire que j'en souffre deux fois : en tant que militant et en tant que frère.

(Vifs applaudissements)

Le président - La parole est à Albert Gazier, 30 minutes.

Albert Gazier

Camarades, depuis quelque temps déjà, le régime actuel donnait des signes très nets d'essoufflement, mais depuis mercredi, ce sont des craquements significatifs qui se sont fait entendre.

Certainement le MRP va essayer, pendant un temps, d'atténuer les conséquences de son geste, mais nous savons que le départ d'un gouvernement a ses lois

propres.
Le MRP sera fatalement conduit après diverses péripéties, à accentuer son opposition et peut-être même, l'expérience l'apprend, fera-t-il de la surenchère comme tous les nouveaux convertis, de sorte que la fin du système est en vue.
En ce qui nous concerne, sur aucun point, nous ne sommes d'accord totalement avec le pouvoir, et sur la plupart notre désaccord est total. Mais à cause du monopole tendancieux de l'information, l'opinion le sait mal, malgré nos efforts. Elle n'en est pas suffisamment convaincus et c'est pourquoi nous devons dire et répéter dans les termes les plus nets et parfois même avec brutalité notre opposition au système et au pouvoir. Même sur les points où les divergences apparaissent les plus faibles, elles sont tout de même très importantes.
Par exemple, sur la décolonisation. Sur la décolonisation, le bilan du pouvoir présente incontestablement des points positifs, mais à côté de cela le poste négatif n'est pas négligeable. Par exemple, l'erreur énorme qui a été commise en 1958 à l'égard de la Guinée et qu'il serait absolument inconcevable de ne pas commencer à réparer au moment où le gouvernement guinéen fait des offres qui ne devraient pas rester sans réponse.
Mais il est important de retire que la décolonisation en elle-même n'est pas une doctrine propre à la Gauche à l'heure actuelle, excepté les colons, tout le monde est pour la décolonisation, y compris les conservateurs, y compris les très grands dirigeants du monde capitaliste.
Le général de Gaulle est pour la décolonisation, M. Mac Milan, M. Modlin le sont aussi. Mais c'est la nature de la politique de décolonisation qui est profondément différente. La Droite peut employer cette formule : "Vous êtes indépendants, débrouillez-vous, nous dégageons". Et nous, notre formule est : "Vous êtes indépendants, alors coopérons sur un pied d'égalité pour atteindre les mêmes objectifs".
L'indépendance des peuples ne libère absolument pas la France de ses obligations envers eux, mais leur donne une autre forme. Donc, même sur ce point, les divergences sont profondes.
Et ceci peut, évidemment, s'appliquer à l'Algérie. Les accords d'Evian au moment où ils ont été signés sont certainement dans leur texte les meilleurs que l'on pouvait espérer, mais que restera t-il des accords d'Evian dans un an ?
Aujourd'hui, on mesure les conséquences dés illégalités du 13 mai, des équivoques qui ont suivi, des lenteurs des occasions perdues, des préalables.
Le malheur est que l'on ait tellement, depuis quatre ans, anesthésié l'opinion publique qu'elle ne réagit pas devant les abominations commises tous les jours, pas plus, hélas, qu'elle ne réagit devant les dramatiques événements d'Espagne dont parlait Palmero hier, car on lui a fait croire, et souvent avec succès, que son rôle unique consistait à répondre oui quand on l'interrogeait et à se désintéresser le reste du temps.
Mais, à l'heure actuelle, et Krief, hier, avait raison de le souligner, bien que cela lui était pénible, il faut constater que le but de coopération entre les communautés sur le territoire algérien est extrêmement difficile pour employé!" une expression nuancée, de sorte que l'on doit se soucier davantage de la

réintégration des européens d'Algérie dans l'économie française et il est surprenant que les obstacles matériels soient mis même par les pouvoirs publics français au retour glus massif d'européens d'Algérie vers notre territoire.
Mais, camarades, la coopération entre la France et l'Algérie est un problème distinct de la coopération entre les communautés qui vivent en Algérie, et ce problème de la coopération entre la France et l'Algérie, il est encore possible de le régler d'une manière satisfaisante et cela doit être notre but essentiel.
On peut se demander s'il n'est pas encore possible de procéder à une sorte de transfusion totale de sang, et à faire que le départ inévitable en grande masse des Français d'Algérie vers le France soit compensé, dans une certaine mesure, si les dispositions nécessaires sont prises, par l'arrivée en Algérie d'enseignants, d'experts, de cadres français qui, bien entendu, devront bénéficier d'un statut particulier et de garanties essentielles.
Pour ce qui est maintenant de l'Europe, ce qu'a dit Jaquet je l'approuve entièrement, et cela me dispense d'y insister longuement.
Il est certain que la formule de l'Europe des patries était moins chiquante pour nous que l'Europe des états souverains, d'abord parce que l'Europe des patries, ne voulait pas dire grand chose, tandis que l'Europe des Etats est très précis et qu'ensuite nous n'avons jamais été contre les patries, mais la conférence de presse de mardi dernier montre d'une manière très claire que si le général de Gaulle est libéré de l'affaire d'Algérie, il pratiquera la politique internationale la plus archaïque et la plus dangereuse que l'on n'ait jamais connue. C'est pourquoi il est absolument essentiel de changer de régime, et de le vouloir en même temps que de le proclamer, et il est bien sûr que nous n'aurons pas la possibilité de choisir nous-mêmes la date la meilleure à laquelle ce changement s'effectuera, mais il est vital de le poser comme objectif prioritaire.
Mais, camarades, il faut faire bien attention sur la question de l'Europe, c'est que le public ne nous comprend pas toujours très bien, parce qu'il connait mal nos positions et les différences fondamentales qui les séparent de la position du pouvoir.
Le public dit : "après tout, qu'est-ce qui se passe ? De Gaulle aussi est pour l'Europe, il ne cesse de le dire tous les jours !" et notre tâche va être bien difficile, mais essentielle, de montrer partout l'énorme différence qui sépare les deux conceptions.
Cela pose la nécessite, bien difficile, évidemment, à remplir, de montrer aux populations la nature même des principes de vocabulaire utilisé par le général de Gaulle qui fait que les mots n'ont pas le même sens quand il les emploie et de démontrer aussi sa dialectique extrêmement personnelle.
En ce qui concerne maintenant le problème des institutions, il est très clair qu'il y a incompatibilité entre le général de Gaulle et la République, mais cette anesthésie dont je parlais tout à l'heure est telle que dans l'opinion on ne s'est pas du tout scandalisé de voir mardi que c'est dans une conférence de presse que les ministres ont appris que la politique du pouvoir était totalement différente de ce qu'ils croyaient être chargés d'appliquer, ce qui est la négation de la République et de la démocratie.

Pour ce qui est des problèmes économiques et sociaux, le rapport excellent et très remarquable dans sa technicité et sa présentation de Christian Pineau me dispense aussi d'y insister, je veux seulement rappeler quelques points essentiels : dévolution du revenu national depuis cinq ans, l'évolution des salaires, l'évolution des autres revenus.

Depuis 1957, que nous devons toujours choisir comme référence, car c'est l'époque à laquelle le pouvoir d'achat des travailleurs a été le plus élevé et le chômage le plus bas dans notre pays - c'est l'époque à laquelle a pris fin le gouvernement a direction socialiste - depuis cette date, le revenu national, toutes ressources comprises, a augmenté en France d'environ 20%, C'est un chiffre relativement modeste qui a été dépassé par beaucoup d'Etats, mais c'est tout de même un progrès.

Or, à qui ce supplément de ressources a t-il profité ?

Pour ce qui est des salaires, après une chute du pouvoir d'achat très grave, une remontée s'est produite. Il est assez difficile de calculer le pouvoir d'achat, car le pouvoir d'achat, vous le savez bien, est un rapport entre des biens et des dépenses, et que les indices qui mesurent les gains sont contestables et que les indices qui mesurent les dépenses le sont bien davantage encore. Néanmoins, on peut faire deux séries de calculs, les uns en prenant l'indice officiel publié par les pouvoirs publics que l'on appelle l'indice des 250 articles, et deuxième série de calculs, en prenant comme référence un indice publié par un organisme privé, mais très sérieux et qui est cité par l'Institut de Statistique lui-même, cet organisme a pour nom l'Institut d'observations économiques.

Si l'on prend ces bases, on aboutit au résultat suivant : l'ouvrier célibataire a un pouvoir d'achat aujourd'hui qui, si l'on prend l'indice officiel, est supérieur de 7 ½% à celui du mois de juin 1957, et qui, si l'on prend l'indice officieux, mais sérieux, est encore inférieur légèrement, mais inférieur au niveau de juin 1957.

Par contre, si l'on prend le père de famille, à la suite du réajustement insuffisant des allocations familiales, dans les deux calculs, avec les deux indices, son pouvoir d'achat est encore au dessous de ce qu'il était en 1957, alors que, je le rappelle, la production nationale s'est accrue de 20% dans la même période.

On a récemment, dans le testament de M. Debré, consacré des sommes importantes à l'amélioration des allocations vieillesse, environ 100 milliards d'anciens francs.

Eh bien, après cette augmentation, quelle est la situation ?

La situation s'est beaucoup améliorée, relativement, car il s'agissait, hélas, de revenus toujours très insuffisants pour tous ces vieux qui touchent l'allocation spéciale, l'ancienne allocation aux économiquement faibles, majorée de l'allocation du fonds de solidarité. Pour ceux là, l'amélioration du pouvoir d'achat par rapport à juin 1957 est importante, 32%, si l'on prend l'indice officiel, 17% si on prend l'autre.

Par contre, pour ce qui concerne la catégorie importante de ceux qui touchent l'allocation aux vieux travailleurs salariés, majorée de l'allocation du fonds de solidarité et dont l'âge est compris entre 65 et 75 ans, avec l'indice officiel, et compte tenu de l'augmentation récente, le pouvoir d'achat comparé à juin 1957

est inférieur de 4% et avec l'indice dé l'Institut d'observations économiques de 15%.
A côté de ces chiffres, rappelez-vous ce que disait Christian Pineau : l'indice des actions françaises en bourse a doublé depuis juin 1957, ce qui évite, évidemment, des commentaires supplémentaires :
Quelles sont, camarades, résumées, les causes de cette situation ?
Les causes sont, d'une part, que l'on pratique depuis quatre ans une politique d'un autre siècle, et la deuxième cause, c'est que l'on emploie des méthodes qui sont à l'opposé des méthodes socialistes; le mépris des institutions, des intermédiaires, des hommes et même de la démocratie.
On a dit, je n'ai pas pu vérifier, que le général de Gaulle n'avait jamais employé le mot de démocratie ; je ne sais pas si c'est vrai, mais en tout cas, il ne l'emploie pas très souvent et puis cette méthode qui est faite, il faut que nous le montrions à ceux qui ne le savent pas, rie la ruse employée comme un système de gouvernement et qui s'est manifestée par ces actes symboliques de mai 1958, alors que le même homme disait aux démocrates qu'il était le seul capable d'empêcher une insurrection militaire pendant qu'il faisait dire aux militaires : allez-y, ne faiblissez pas, soyez prêts à intervenir au moment opportun !
(Applaudissements)
Alors, camarades, notre position doit s'étendre à la politique, à l'homme qui l'incarne, à son régime.
Il est évident que cette opposition doit être réfléchie, qu'elle ne peut pas être bébête et systématique.
Il est évident qu'elle doit s'appuyer sur les points ou les désaccords existent et sont irréductibles ; quelquefois, il faut se garder de se laisser aller à des mouvements spontanés et je voudrais prendre l'exemple de la prochaine discussion du plan par l'Assemblée Nationale et par le Sénat.
Le 4ème plan est déjà entré en application au moment où le Parlement va en discuter. Le 4ème plan n'est pas démocratique, parce que les objectifs n'ont pas é#é choisis par la représentation nationale. La discussion elle-même ne sera pas démocratique, puisque le droit d'amendement sera très strictement limité et, enfin, le plan est d'inspiration libérale.
Tout cela est vrai. Est-ce que le Parlement, dans ces conditions, doit en discuter, quitte à le repousser s'il ne lui plaît pas, ou est-ce qu'il doit, par la question préalable, se refuser à toute discussion ?
Eh bien, Camarades, je crois que dans cette matière, il faut adopter une règle valable pour toutes les questions de même nature.
Si l'on oppose la question préalable, que l'on décide de l'opposer alors dans tout débat qui présenterait les mêmes caractères, ou alors, si on ne le juge pas possible, que le débat s'ouvre, quitte, bien entendu, à se terminer par un vote hostile.
Je prends un autre exemple : la politique étrangère.
Le Parlement va en discuter, mais la politique étrangère est déjà engagée depuis longtemps.
D'autre part, il n'y a pas d'amendements possibles à apporter à une politique

étrangère, de sorte que si l'on oppose la question préalable pour protester contre l'insuffisance des droits du Parlement, en ce qui concerne le plan, il faut l'opposer à tous les débats dans lesquels les droits du Parlement ont été déjà fortement amputés.
La même conduite doit être adoptée dans tous les cas semblables.
Enfin, camarades, quelques conclusions.
Je crois qu'il faut attacher beaucoup d'importance à ce que Jacques Piette disait tout à l'heure à cette tribune sur les méthodes d'organisation, de propagande et d'action, et sa proposition doit être retenue.
D'autre part, il me parait essentiel de mettre un terme à toutes manifestations extérieures de membres du Parti qui ne sont pas conformes à notre politique.
(Applaudissements)
La presse joue, après les leçons qui lui sont données de haut, sur l'équivoque. On continue quand on publie les communiqués d'un Comité sur l'Algérie à faire état de noms de certains de nos camarades. Je crois que ces camarades n'ont pas signé ces textes et ne siègent pas dans ces comités, mais il faut absolument, et dans les délais les plus brefs, que nous trouvions avec eux les moyens qu'ils fassent connaître à l'opinion, d'une manière indiscutable, que l'on n'a pas le droit sous peine de poursuites, de se servir de leurs noms en pareilles occasions,… (applaudissements)… ou sans cela, notre propagande est impossible. Je suis convaincu que l'on arrivera à obtenir des résultats de cette nature, mais par quelque moyen que ce soit, cette situation doit absolument cesser.
Ensuite, il faut évidemment, malgré les difficultés qui, pour la plupart, ne sont pas de notre fait, travailler au rassemblement de la gauche, rappeler d'abord que notre but est de rassembler tous ceux qui sont des Socialistes véritables dans un même Parti et puis, autour d'eux, regrouper sur un programme précis et sur des objectifs communs, la cause démocratique.
Cela est très difficile, mes camarades ; cela devient moins difficile lorsque notre opposition au pouvoir, à sa politique et à son régime, devient sans cesse plus rigoureuse, et au moment où le régime lui-même donne des signes d'affaiblissement.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je n'ai plus d'orateur inscrit. La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Mes chers camarades, j'ai eu, comme vous sans doute, l'impression que, dans leurs interventions, nombreux étaient ceux qui s'interrogeaient, s'interrogeaient à voix haute et tous essayaient de répondre à cette question : où en sommes-nous en ce mois de mai 1962 ? Vous dirai-je que cela m'arrive souvent, très souvent, de me poser la même question ?
Mai 1962, cela veut dire 4 ans après le 13 mai 1958. Et la réponse à la question "est-ce que l'évolution a été conforme à ce qu'on attendait ?" n'est pas une

réponse facile. Elle est, certes, facile pour certains. Celui qui faisait confiance à de Gaulle pour assurer l'Algérie française, eh bien ! Je comprends sa déception et j'imagine qu'il n'a aucune espèce de difficulté à dénoncer la trahison. Celui qui, dès cette heure, refusait toute confiance à de Gaulle, peut trouver, au contraire, une sorte de satisfaction morose à constater la personnalisation chaque jour plus affirmée du système. Et l'un et l'autre, alors, se prêteront leurs arguments réciproques et communieront dans une semblable condamnation.
Je vous assure que ce n'est pas une vue de l'esprit ; assez fréquemment, dans des réunions entre nous, dans des réunions de parlementaires, nous assistons à semblable conjonction.
En ce Conseil national où la presse étant absente, je ne suis pas condamné à traduire la pensée moyenne du Parti, mais où j'ai l'occasion d'exprimer mon opinion personnelle, je voudrais dire que tout me semble beaucoup moins simple que cela.
En 1958, je continue à croire que la République était menacée de disparition pure et simple et ce, à cause de la prolongation de la guerre d'Algérie. J'écrivais à de Gaulle, dans ma lettre du 25 mai, que la France risquait d'être en cette génération le seul pays d'Europe pouvant connaître le succès d'un putsch militaire. Dans ce domaine, où en sommes-nous en 1962 ?
Je crois sincèrement que les chances d'une victoire des colonels sont réduites, Même si les néo-nazis de l'OAS peuvent encore faire beaucoup de mal, font beaucoup de mal, en feront encore, en Algérie aujourd'hui, en France demain, et si en particulier, ils rendent chaque jour plus fragiles les possibilités de cohabitation des communautés à l'intérieur de l'Algérie. C'est un problème sur lequel je reviendrai, mais enfin en 1962, l'espoir d'une solution est née au drame algérien et, disons-le, les Socialistes s'en sont félicités, même si cette solution n'est pas celle qu'ils attendaient et même si, à des postes de responsabilités, ils ne l'eussent pas faite ce qu'elle est.
Deux remarques pourtant sur l'Algérie.
La première, rapide, touche au passé.
Si les hommes aujourd'hui au pouvoir avaient tenu plus tôt le langage actuel, s'ils avaient soutenu ou même sans cela, s'ils avaient simplement laissé agir les démocrates de la 4ème République quand ceux-ci réclamaient la négociation pour le cessez-le-feu, quand ceux-ci réclamaient le vote au collège unique, ce qui est une préfiguration de l'autodétermination, ce qui même eut mieux valu,dans le cas d'un vote au collège unique internationalement contrôlé comme il était proposé, que la pseudo auto détermination à laquelle nous assisterons le 1er juillet prochain, je dis que si ceux-là avaient alors eu le courage moral de semblable position, on aurait probablement épargné beaucoup de temps, beaucoup de bouleversements, beaucoup de haine et on aurait trouvé une solution plus rapide et moins chère. Plus les événements passeront, et plus la responsabilité des hommes du 13 mai apparaîtra claire.
La seconde remarque touche au présent et à l'avenir.
Les français, et nous parmi eux, se tromperaient fort, ou seraient fort trompés - à leur choix - s'ils croyaient que la fin du drame algérien est proche, s'ils

croyaient qu'ils vont se trouver très vite dégagés de leurs obligations envers l'Afrique du nord et ses habitants, et c'est pourtant l'attitude moyenne des français. C'est même celle du Parlement. Je dis d'ailleurs qu'en cela, ils suivent de Gaulle, de Gaulle a trouvé moyen de faire une conférence de presse où le problème algérien était balayé d'une demi phrase. Lorsque au moment de la crise - pas la dernière, celle de Pompidou - j'ai été reçu par lui, il a employé une formule très simple dont j'ai rendu compte au groupe parlementaire, au bureau et au Comité directeur. Il m'a dit : "Le problème algérien, et la nation l'a voulu, est maintenant réglé. Il y aura des péripéties, mais c'est fini."

Je dis que le pays se tromperait fort s'il le croyait. C'est vrai que le pays a décidé ; c'est vrai que des dates sont fixées, mais il est vrai aussi que rien ne sera terminé, ni en métropole, ni en ce qui concerne les rapports de la métropole en Algérie, ni quant à la vie interne de l'Algérie de demain. Une page nouvelle, différente, s'ouvre, mais nous risquons de payer cher et longtemps les erreurs d'avant-hier et celles d'hier.

Pour tenter de comprendre cette période et avant d'étudier les problèmes les uns après les autres, j'ai essayé de trouver un fil conducteur, une sorte de préoccupation permanente, chez de Gaulle. Puisque c'est lui qui a fixé la politique au cours de ces quatre dernières années, il est bon d'essayer de penser vers quoi il va ; il est bon d'essayer de penser s'il est une ligne politique à son action. Je sais parfaitement que la recherche d'une préoccupation unique a quelque chose de systématique, donc d'un peu simpliste et par là même d'un peu injuste. Si je me permets d'en émettre cependant l'hypothèse devant vous, c'est parce que je crois que, confrontée avec d'autres, cela peut permettre de mieux comprendre la situation.

A mon avis, tout se passe comme si de Gaulle avait comme objectif essentiel de dégager la France de ses diverses obligations. Je m'entends. Je sais que cela correspond au courant de pensée d'un certain nombre d'hommes politiques, hors de chez nous et quelquefois même un peu chez nais, que d'envisager que cela peut être une solution à certains problèmes du monde que d'accepter cette thèse que les anglo-saxons en particulier avaient mise en avant dans le domaine de la politique, du "désengagement", que l'on a traduit en français et utilisé dans la presse sous la forme de "désengagement", je ne sais pas pourquoi d'ailleurs car le mot n'est pas français. La traduction, c'est "dégagement", et comme de Gaulle est un puriste, c'est le mot qu'il préfère.

A mon avis, cette idée du désengagement, du dégagement, c'est-à-dire de la rupture de tout ce qui engage, cette idée-là, on la retrouve chez lui en permanence. Ce n'est pas par hasard qu'il s'est laissé aller à l'utilisation de ce mot un jour, en

En ce qui concerne l'Algérie. Cela correspondait à une pensée profonde, même si son utilisation, en ce qui concernait l'Algérie, était psychologiquement catastrophique, même si cela lui fait porter une telle responsabilité dans le support moral qu'une partie de la population européenne accorde à l'OAS car, dans le dégagement, elle a vu l'abandon, son abandon à elle, mais ce n'est pas par hasard, ayant écrit ces quelques lignes il y a quelques semaines, à d'autres

fins, en cherchant à y voir clair en moi-même, ce n'est pas par hasard, dis-je, que regardant et écoutant de Gaulle à la télévision, j'ai entendu le vocable passer cette fois non plus au sujet de l'Algérie, mais au sujet du problème de la décolonisation. Oui. Et cela me semble expliquer tant de choses ! Libérer le pays de ses dettes, de ses obligations, de ses liens. Il faut que la France, qui peut être un partenaire (il l'accepte), un allié (il l'accepte), et même si une autre nation l'accepte, une puissance protectrice (très volontiers), ne soit tenue nulle part par des engagements extérieurs à sa volonté. Elle ne peut pas être assujettie aux décisions d'autrui, de l'étranger, comme il a dit, fut-ce même d'un organisme ou d'un ensemble dont elle est partie.

S'l me fallait illustrer mon propos, si j'avais à demander à un caricaturiste de me trouver quelque chose qui éclaire une page d'un journal où j'écrirais cela, eh bien ! Je lui demanderais d'illustrer, par exemple, la réponse du paysan à François Premier : "Charbonnier est maître chez lui". Je crois que c'est l'essentiel de sa pensée.

Ou encore, peut-être même mieux, cette image dont j'ai gardé le souvenir et que ceux de ma génération connaissent bien, les plus anciens encore mieux, des années de la guerre 14/18, que l'on voyait réapparaître à peu près tous les deux mois dans les illustrés : un beau petit coq gaulois, dressé sur ses ergots et criant "M... ! " au reste du monde. Je crois que c'est à peu près l'image que de Gaulle se fait de la France qu'il rêve.

Je ne suis pas sur du tout que ce soit réaliste. Je suis même convaincu du contraire. Reprenant les problèmes les uns après les autres, dans un instant, j'arriverai à cette conclusion que cela peut mener la France à la catastrophe, mais si nous analysons la situation, il faut que nous nous rendions compte que cela correspond là à un désir de pas mal d'habitants en France, que cela satisfait l'amour-propre de pas mal de français. J'anticipe sur ce que je dirai tout à l'heure, mais ne nous y méprenons pas. C'est affreusement dangereux, mais c'est toujours applaudi.

Les passages les plus affreux de la conférence de presse de la semaine dernière, dans leur américanophobie, les passages qui portent en eux les pires dangers pour la liberté, ne nous y méprenons pas, nous, camarades, ces passages-là ont l'oreille d'une partie importante de la population.

Je crois donc que c'est là le fil conducteur que je me proposais de trouver. Je vous l'offre, en vous disant que cela ne peut certainement pas suffire, mais je crois qu'il y a quelque chose dans mon propos. Pourquoi ne pas dire d'ailleurs que s'il en est bien ainsi, toutes les conséquences qui en résultent n'ont pas été mauvaises ; il y a même eu des avantages : aux yeux de certains, l'équilibre de la balance des comptes qui a été atteint, qu'on ne risque pas de ne pas connaître - la radio et la presse officielles nous en rebattent les oreilles - aux yeux de beaucoup, c'est considéré comme un avantage, alors que la même radio et que les mêmes discours officiels sont fort discrets sur les moyens qu'on a employés pour y parvenir, mais vous concevez facilement que cela procède de la même idée.

Quand, en décembre 1956, nous avons quitté ce gouvernement, nous pouvions

Collection Jean Jaurès

nous demander pourquoi de Gaulle faisait avec cette sorte de sérénité un choix dont il savait qu'il allait le couper non seulement du Parti Socialiste et de nous, mais de l'ensemble des travailleurs de France. On pouvait s'interroger. Comment alors qu'il aurait eu besoin d'un soutien populaire pour l'affaire algérienne, comment s'en allait-il vers une telle option sur le plan économique ? Mais si je me réfère à mon idée qui est le voeu de se libérer de tout ce qui est astreinte, c'est de pouvoir dire - passez-moi le mot - une nouvelle fois "m..." aux américains. Il ne faut plus qu'il y ait de dettes. Il fallait donc absolument se libérer de ce problème des dettes.

Dans un ordre différent, la décolonisation, engagée sous un gouvernement à direction et participation socialiste, a été poursuivie, malgré des erreurs qu'Albert Gazier avait raison de souligner encore tout à l'heure, comme celle de Guinée, mais enfin poursuivie en général dans d'assez bonnes conditions, pour l'avenir des relations entre ces pays en voie de développement et la France.

Mais là encore, l'objectif poursuivi n'était pas le même que le nôtre : alors que, pour nous, il était de libérer les peuples, pour lui, il était de dégager la France, et une fois le dégagement acquis, qu'ils se débrouillent ! Alors que, pour nous, notre thèse devrait être que nous ne voulons pas dégager, nous voulons modifier la nature des engagements, c'est tout autre chose. Mais enfin, le résultat s'est rapproché assez de ce que nous voulions pour que nous nous en félicitions et que nous n'hésitions pas à le dire publiquement, et je crois qu'il ne faut pas renoncer à cela. A la vérité d'ailleurs, la France est probablement la nation du monde qui aura le mieux compris et le mieux réussi sa décolonisation.

En ce qui concerne le problème algérien, l'opinion métropolitaine a complètement évolué, en ce qui concerne ce drame. Des notions aujourd'hui communément admises, communément exprimées dans la presse, eussent valu l'anathème et la condamnation à tout démocrate qui les eut présentées il y a six ans ! Et là encore, je voudrais bien qu'on voie comment on peut se trouver à certaines heures avoir une attitude semblable quant à la conclusion, pour des motifs totalement différents. Le droit aux algériens de fixer eux-mêmes leur destin, ce droit peut être réclamé en France par des hommes, pour des raisons différentes et opposées. Les Communistes sont pour, maintenant ; ils ne l'étaient pas au départ, mais ils sont pour, pour une raison très simple ; ils n'y voient, eux, que le moyen d'affaiblir l'Occident ; c'est normal qu'ils soient pour et aussi longtemps qu'ils ont pu croire que la France pourrait prendre sa place dans le bloc prosoviétique ils étaient contre. Ne cherchez pas d'autre explication aux variations d'attitudes entre 1945, les déclarations du bureau politique, les déclarations du Comité central demandant la condamnation à mort de quiconque était pour l'indépendance, et leur position actuelle dans laquelle ils prétendent qu'ils ont toujours été pour l'indépendance. Ils trouvent d'ailleurs des citations toujours, les Communistes, car ils ont l'avantage qu'ayant tout dit, le noir et le blanc, le pour et le contre, il suffit de trouver la bonne page de référence pour mettre sa pensée à l'ordre du jour.

Mais pour de Gaulle, si le fil conducteur auquel je me réfère est valable, pour lui, le problème est de dégager la France de ses obligations. Dans les heures

présentes, il m'arrive souvent de craindre que cette volonté de dégagement ne se traduise dans les heures prochaines par quelque chose de profondément dramatique. Pour nous, c'était tout autre chose. Pour nous, l'autodétermination assurant à la majorité le droit de faire la loi devant le respect des droits fondamentaux des individus des minorités, ce n'était pas un moyen, c'était un objectif, c'était le but même, mais n'empêche qu'à certaines heures, les Communistes, de Gaulle et nous, avons pu nous trouver adopter les mêmes conclusions. Mais il est nécessaire - je souhaite que chacun le fasse - il est nécessaire que l'on montre les différences d'objectif et qu'on explique ce qu'est notre position. Je n'y manque pas, en ce qui me concerne. Seulement, quand on défend la position du Parti, on ne trouve pas dans la grande presse un crédit étonnant, un crédit sérieux. La presse, en général, ne retient de nos propos que ceux qui ne sont pas orthodoxes. Elle n'ouvre ses colonnes qu'à ceux qui semblent être des francs-tireurs.

Bien sûr, nous nous sommes trouvés d'accord avec de Gaulle. Nous l'avons dit, je ne regrette pas qu'on l'ait dit, mais je souhaite que nous continuions à affirmer qu'à certaines heures, nous étions, nous sommes et nous pouvons nous trouver de nouveau à côté de lui. Nous l'avons dit en clair. Nous l'avons dit lors de la décision sur l'autodétermination, lors du vote des pouvoirs spéciaux, lors du scrutin sur le référendum du 8 janvier. Chaque fois, on a répondu "présent", comme on a répondu "présent" chaque fois que des fous essayaient de s'opposer par la violence à la volonté de la nation.

Il m'arrive même, et je ne le regrette pas, de dire que, sur le plan humain, je trouve que de Gaulle a eu, dans ce problème algérien un mérite grand, un mérite réel. Il suffit de penser à ses origines. Il suffit de penser à sa formation. Il suffit de penser à son entourage, pour apprécier ce qu'il lui a fallu briser en lui-même et autour de lui pour en arriver à ses conclusions sur l'Algérie. Si on le pense, disons-le. Je le pense profondément.

Seulement, cette volonté de dégagement et surtout son expression ont créé en Algérie même des problèmes nouveaux.

Il semble que de Gaulle, lui, veuille se boucher les yeux sur la suite et qu'en tout, il veuille atteindre des délais fixés, juillet, août ; nous ne pouvons pas, nous, en faire autant.

Condamner l'OAS, oui, bien sûr, c'est le problème immédiat. Il faut le faire sans ambages, mais il ne faut pas pour autant condamner l'ensemble de la population européenne. Il ne faut pas que, par nos propos, notre attitude, notre comportement, nous laissions penser que nous acceptons cette idée du dégagement. Il faut que nous disions en clair que nous entendons voir prendre des engagements nouveaux, en en modifiant la nature, avec l'accord des intéressés, mais que nous voulons voir prendre ces engagements.

Oh ! Certes, le premier qu'il nous faut prendre, le Parti l'a commencé, c'est celui de l'accueil. Notre ami Krief hier vous lançait un appel. Je souhaite vraiment qu'il soit entendu. Il y a là un problème humain très très grave et combien je comprends et partage l'émotion de Krief et de quelques autres. Ce n'est pas un manque d'humanité ou de sensibilité qui m'amène pourtant à lui

demander de serrer le problème d'un peu plus près, c'est-à-dire de ne pas voir que cet aspect humain. Mous organisons, nous devons organiser l'accueil de tous ceux qui, à mon avis chaque jour plus nombreux - car c'est là le seul résultat que va obtenir l'OAS - vont entrer en France, seulement attention ! Il ne faut pas permettre au crocodile de verser des larmes faciles. Je ne veux pas m'amuser à personnaliser à mon tour, mais il ne faut pas que tous ceux qui ont porté des responsabilités, que tous ceux à cause de l'action desquels les musulmans ont cessé d'avoir confiance dans les méthodes démocratiques de la France, il ne faut pas que tous ceux-là viennent aujourd'hui, à cause du drame nouveau, pleurer à deux fins : la première, déplacer les responsabilités, ce qui n'est pas le plus grave, mais tout de même a une importance ; la seconde, essayer de rendre impossible l'application des accords d'Evian.

Je dirai tout à l'heure combien doit être claire notre opposition au système, combien doit être claire notre volonté d'en changer, mais je voudrais vous mettre en garde, camarades, contre la conjonction, là encore. C'est extraordinaire, l'espoir que les partisans de l'OAS ont mis dans ce fait que, peut-être avant le 1er juillet, on pourrait aller à un drame empêchant la suite, empêchant l'évolution, empêchant que l'autodétermination en Algérie ne se fasse, que le scrutin n'ait lieu à la date voulue, tous devons y penser. Pour la suite, il faut penser à autre chose. Ces hommes qui vont entrer en France, il faudra d'abord les accueillir. Oui. Il faudra ensuite les intégrer. Oh ! Je sais qu'il en est parmi les anciens pour lesquels c'est parfaitement inutile, mais il y une génération, celle des jeunes, qui faudra qu'elle trouve place en France. Je sais que les camarades qui habitent dans certaines des régions où il arrive actuellement de ces hommes d'Algérie, disent : "Mais c'est difficile et quasi-impossible". Rien n'est impossible. Il faudra le vouloir, faute de quoi vous verrez se créer en France par cet apport un soutien extraordinaire à des formations fascistes. Je sais que c'est en cours. Je mesure ce que peut avoir d'épouvantable aujourd'hui la vie à Montpellier, dans une faculté. Mais oui ! Mais, camarades, il ne suffit pas de dénoncer un malheur ou un danger. Les hommes que nous sommes ont le devoir d'essayer d'y trouver et des réponses et des solutions.

Les hommes qui, aujourd'hui, à Oran ou à Bab-el-Oued font les troupes de choc de l'OAS, sont des hommes qui étaient Communistes ou votaient Communiste - l'étaient, non, on n'est jamais Communiste ! Il n'y en a pas 50 000 en France ! Mais votaient Communiste. Ces hommes-là, oui, les Sélecteurs d'Alisportis (??) ou les électeurs de Bab-el-Oued, on ne put pas l'ignorer, étaient des électeurs Communistes. Ces hommes-là vont rentrer en France. De qui seront-ils les troupes demain ? Cela dépend beaucoup de nous. Il y a là un immense effort à faire.

Pour ceux qui resteront - et hélas, je crains qu'ils soient moins nombreux qu'ils n'eussent dû, car ils étaient nombreux, ceux qui pouvaient rester en Algérie, mais les derniers événements font que, chaque jour, le nombre de ceux qui rentreront grandit. Pour ceux qui resteront, il faudra que nous exigions l'application des accords.

Enfin - et Albert Gazier a développé cette idée avant moi ; elle nous est commune à tous - enfin, pour la suite, à l'intérieur de l'Algérie, et pour la suite avec l'Algérie, entre la France et l'Algérie, eh bien ! il faudra assurer la relève par des français de France. Faites attention ! C'est nécessaire pour l'Algérie. Ce pays a connu de notre fait une civilisation moderne, même quand il ne la connaissait qu'en la côtoyant, même quand il n'en profitait pas mais la voyait chez le voisin. Des dizaines, des centaines de milliers d'hommes sont passés en France. Ces gens-là vont avoir la volonté de faire de leur pays un état marchant vers une société moderne. Pas plus eux que quiconque, dans les Etats sous-développées, ne le peut s'il ne bénéficie de l'aide technique et matérielle d'un autre pays. Cet autre pays, il faut que ce soit nous et là où des hommes auront cru ne pas pouvoir rester, certains à juste titre et d'autres à tort, là où ces hommes auront cru ne pas devoir rester, il faudra que nous encouragions, nous, le courant de départ là-bas de jeunes techniciens, de jeunes, et j'affirme ma conviction que si, aujourd'hui, cela paraît terrible, demain, ce sera facile. De cela, je suis absolument certain. Je sais que le problème est totalement différent.
Je sais que le problème est totalement différent du problème de l'Afrique noire, des problèmes malgaches, ou même du problème marocain ou du problème tunisien, mais je sais que ce sera possible parce que je crois beaucoup plus à la force des faits qu'à l'opposition des hommes.
Or, les faits veulent que les Algériens aient besoin de nous et veulent aussi que la France ait besoin que la démocratie, même sous des formes différentes, s'installe, sur les rives sud de la Méditerranée plutôt que d'autres régimes.
C'est donc - je reviens à mon propos, en suivant toujours mon schéma - à des engagements nouveaux qu'il nous faut aller.
Mais les moyens employés par ailleurs par de Gaulle risquent - j'aborde un autre sujet - de laisser après lui une République bien affaiblie.
Les françaises et les français ont peu à peu transféré leur responsabilité à un seul homme.
Chaque fois que nous interrogeons des amis sur ce qui s'est passé dans leur localité, lors du voyage récent ou ancien du Président, les réactions sont différentes, certains, l'esprit très objectif, essaient de mesurer à leur juste valeur la qualité et la quantité des applaudissements, de tenir compte du nombre d'enfants, tout cela est vrai, il est vrai que le soit-disant triomphe populaire est gonflé par les images, est gonflé par une presse, mais il faut tout de même aussi ne pas vouloir voir que ce qui nous plaît ; il faut tout de môme constater que, chaque fois que nous leur en parlons, les camarades vous disent leur surprise, leur étonnement d'avoir vu tel bon militant, leur disant : "Ah ! Je veux le voir. Si tu pouvais s'arranger pour que je lui serre la main."
Pourquoi ?
J'aime bien que l'on sourie, je dis que ces propos ne sont pas miens, que je les entends chaque fois que je demande à un camarade comment cela s'est passé chez lui.
Ce n'est pas pour approuver, c'est pour mesurer le danger, c'est pour mesurer la difficulté du combat qui va être à mener dans ce domaine.

Fondation Jean Jaurès

Le pays a eu de plus en plus tendance à se dépolitiser et je crois qu'il y a une reprise actuellement, que cela va mieux.
Il y avait un phénomène de personnalisation qui subsiste, car ce qu'a fait de Gaulle, bien sûr, a créé une situation absolument paradoxale en France : il lui fallait décoloniser pour se dégager et il lui avait fallu se briser de la Gauche pour faire sa politique sociale le libérant de la dette américaine.
Alors il a été condamné à se concilier la Droite française. Il ne pouvait pas, en même temps, avoir tout le monde contre !
Pour se concilier la Droite, il a fait la politique la plus cléricale et réactionnaire qu'on puisse imaginer.
C'est là l'explication profonde de l'option sur la loi Debré et l'option économique, si bien qu'on en est arrivé à ce qu'il y ait un profond mécontentement dans ce pays.
Au cours d'un Conseil national, je disais - beaucoup ont cru que c'était une blague, quelques-uns avaient pensé que c'était une erreur arithmétique - ma conviction qu'il y avait en France à peu près 80% des français pour de Gaulle et 85% contre.
J'explique mon propos que je crois de plus en plus vrai : il y a 20% des français qui sont inconditionnellement pour de Gaulle, il y a 25% des français qui sont inconditionnellement contre de Gaulle et puis il y a 60% des français qui sont partagés en eux-mêmes : ils sont pour de Gaulle quand il est question de l'Algérie, de la lutte contre l'OAS, et puis, pour des raisons les plus variées, ils sont contre de Gaulle, parce qu'ils sont paysans, parce qu'ils sont ouvriers, parce qu'ils sont fonctionnaires, parce qu'ils sont vieux.
Il y a le problème économique. Ils sont contre parce qu'ils sont démocrates, parce qu'ils sont européens.
Le phénomène est clair mais pas facile, bien sûr, à expliquer à un étranger, car s'il fait, lui, l'addition, il s'aperçoit que 80 + 85, c'est difficile à faire entrer dans le cadre de 100. Et pourtant, je crois que c'est vrai !
Mécontentement populaire : imaginez un peu les chiffres que vous donnait tout à l'heure Albert Gazier. J'en avais retenu quelques-uns, je ne les citerai pas, car ils sont effacés par ceux qu'il vous a donnés.
Je n'en avais retenu qu'un, mais mon propos était antérieur aux dernières décisions sur les vieux : j'estimais que le pouvoir d'achat des vieux, depuis 1957, avait baissé de 20% dans le temps même où l'indice moyen boursier augmentait de 25%.
Les chiffres d'Albert Gazier sont encore plus cruels, pour faire adopter tout cela à l'opinion publique, pour le lui faire accepter, pour le lui faire subir !
Autre critique : on a assisté à une évolution, étonnante non, mais grave dans les modes d'information : la propagande s'est entièrement substituée à l'information. Les organes nationaux, la radio, la télévision sont devenues des outils réservés à l'usage exclusif du Pouvoir.
Les arguments de caractère démagogique, la thèse de Cartier ont déformé l'opinion publique.
Nombreux sont les coins de France où l'on est convaincu que la suppression de

Fondation Jean Jaurès

l'aide aux pays en voie de développement, hier, aujourd'hui, au demain, permettrait de résoudre le problème de l'adduction d'eau dans les campagnes. Ce sont des arguments de cet ordre que l'on offre au pays !
Les brocards, les plaisanteries sur l'attitude ou l'action des hommes des gouvernements précédents tiennent lieu de programme, alors que, comme je le disais, dans une formule à la Télévision, au moment du référendum - formule qui n'a pas plu au chef de l'Etat puisqu'il me l'a rappelée avec quelque verdeur - les hommes au Pouvoir n'ont pas assez de dimanches pour inaugurer les réalisations de la quatrième République, tout ce qu'ils laisseront à inaugurer, c'est la bombe - et encore, à la condition qu'on ait des anglais l'autorisation d'aller le faire dans les Iles Marshall !
Quant aux résultats, dans les autres domaines que celui de la décolonisation, voyons-les :
En politique extérieure, les rapports Est-ouest, pacte Atlantique, construction européenne, la même politique, c'est la politique de dégagement, la politique de rupture des engagements.
Et je m'interroge encore - je n'ai pas de réponse positive, pas de réponse définitive à fournir à ma question - pour savoir si l'humeur des ministres MRP a vraiment été spontanée ? Si oui, il leur fallait une sacrée dose de naïveté auparavant !
Reconnaissons, en tout cas, que de Gaulle a été clair dans sa dernière conférence de presse, quant à sa politique extérieure.
Jacquet a rappelé notre position ; je ne vais donc pas le refaire. Je suis d'accord avec ce qu'il a dit.
Je vais me borner à suivre mon propre schéma et à voir ce qui semble prouver cette politique de dégagement dans ce domaine.
Qu'est-ce qu'on peut retenir de la conférence de Presse de de Gaulle ?
Des détails qui ne sont pas importance, puis j'essaierai de dégager ce que je crois l'essentiel.
Des détails dont quelques-uns sont savoureux : les libertés de de Gaulle avec l'Histoire.
La Communauté Economique Européenne a été mise en oeuvre en 1959 ! On ne le savait pas, on avait eu l'illusion de la signer, d'en commencer l'application. Ce n'est pas vrai, cela commence en 1959 !
L'agriculture, elle, est entrée dans le Marché Commun en 1962. De Gaulle n'a jamais lu les traités ou, plus grave, les ayant lus, il fait comme s'il ne les avait pas lus.
Il y a même un recul, une sorte de retrait, en jouant sur des mots, quand par exemple, il dit : "Créons une autorité politique" - sur laquelle je reviendrai - "Créons des commissions".
Nous avons déjà une Commission Economique. C'est-à-dire que l'on va ramener la Commission du Marché Commun au niveau d'une Commission consultative culturelle ou autre, ce qui est en contradiction avec la concession qu'il était obligé de faire lui-même à Fanfani, il y a quelques semaines.
Il y a des libertés avec l'Histoire et puis autre chose encore : une volonté de

Fondation Jean Jaurès

représenter sous un jour faux, de caricaturer la position, la volonté, l'attitude des partisans de l'Europe.
Il a prétendu - je cite quelques vocables retenus au hasard - que nous voulions confondre ensemble ces entités qui s'appellent les peuples et les états, que nous voulions que chacun se dissolve dans quelque utopique construction.
Nous sommes les partisans de la dissolution et de la confusion entre les différents pays d'Europe !
Tout cela est grotesque ! Tout cela est stupide !
Il a poussé cela jusqu'à sa fameuse boutade sur Volapuc intégré, qui a plongé pas mal d'entre nous dans la réflexion. Nous savons tous, maintenant, ce qu'est le Volapuc ; mais si vous étiez comme moi, vous ne le saviez pas, ce soir-là. C'est cela, n'est-ce pas, la parodie de notre position sur l'Europe, voilà des clients qui sont assez bêtes pour vouloir faire disparaître les langues nationales, et qui auraient rêvé que les Goethe, Chateaubriand et Dante soient condamnés à écrire en une langue internationale !
Tout cela est volontairement caricaturer notre position.
Après l'avoir caricaturée, il est allé plus loin, il est devenu injurieux et a formulé presque des accusations : il emploie à notre égard le mot "apatride" - il faut se reporter au texte !"... S'ils avaient été des apatrides, s'ils avaient été dans l'Europe dont nous parlons..."
Voilà la formule même.
Quant à nous, qui voulons qu'un Parlement ait un rôle, il nous accuse de vouloir soumettre la France à la volonté de députés étrangers, d'une majorité étrangère.
Ce fédérateur qui n'existe pas ici, il est à l'étranger, et quel étranger ? C'est l'Amérique, les Etats-Unis d'Amérique. La xénophobie perce à travers tout le discours et c'est tout juste si nous ne sommes pas des agents de la volonté américaine, dans ce domaine.
Tout cela est déjà grave.
Mais voyez ce que cela donne quant à l'essentiel. Je signalais déjà le recul sur les récentes concessions faites à Fanfani, je signalais déjà le fait qu'il n'accepte aucun engagement devant un Parlement étranger ou même dans une Commission, dans un organisme où une majorité qualifiée pourrait prendre des décisions.
J'ajoute que, lui-même tire des conclusions en ce sens.
Il faut qu'on bâtisse une Europe assurant un équilibre strictement européen, il faut que la défense soit strictement européenne et, comme il s'est refusé à répondre à la question sur le réarmement de l'Allemagne, ou plus exactement qu'il a répondu par une boutade anti-américaine : "Faudra-t-il réarmer l'Allemagne ? Moi, je n'ai pas d'armement à distribuer. Allez demander cela à la Maison-Blanche" c'est donc sur la force de Frappe française que l'Europe devra compter pour assurer l'équilibre européen.
C'est d'un grotesque, d'une invraisemblance, en soi, épouvantables !
Cela se traduit, sur le plan économique et financier, par des catastrophes. Les camarades du Parlement qui suivent ce problème discutent entre eux, actuellement, pour savoir quels sont les chiffres exacts qu'il faudra mettre dans

le budget pour couvrir les dépenses de Pierrelatte. On parle, maintenant, non plus par centaines de millions, mais par milliers de milliards !
Mais le résultat le plus grave, c'est que notre défense redevenue une défense nationale, notre armée étant condamnée à ne jouer un rôle que propre à la France, c'est l'invitation à rompre les liens non pas seulement de l'Europe - et là-dessus Jaquet a dit ce qu'il fallait dire - mais même de l'Atlantique. Il y avait, le lendemain du discours, une réponse d'un journal américain, le New York Times, qui est importante à retenir : "Ceux qui, à Washington, estiment que les engagements des Etats-Unis à l'étranger sont trop importants sont plutôt satisfaits de ce discours, qui permet de penser que l'Europe pourra se défendre elle-même et laisser nos boys rentrer à la maison." Je sais que, le lendemain, Kennedy corrigeait. Mais Kennedy a lui-même à domicile ce courant d'opinion. Et ce courant d'opinion, toutes les fautes commises sur le plan de la politique extérieure en France y poussent aux Etats-Unis. Le raisonnement de de Gaulle est qu'un jour ça se fera et qu'il faut être prêt pour quand ça se fera. Mais c'est le serpent qui se mord la queue : si, sous prétexte qu'on pense qu'un jour ça se fera et qu'il faut être prêt, le fait de s'y préparer fait que ça se fera. A partir du moment où effectivement on aura l'impression, aux Etats-Unis, qu'il existe une sorte de défense autonome de l'Europe, ils renonceront à la participation à cette défense. Et on pourra même leur demander d'y renoncer en disant qu'on ne veut pas de ces soldats étrangers sur notre sol ; on en a déjà chassé l'aviation de bombardement. Alors, mes camarades, je ne sais si nous avons changé d'avis, mais la position du parti, qui m'a paru sage, a toujours été que le plus sûr garant d'une participation des Américains à un éventuel conflit et, par-là même, le plus sûr garant qu'il n'y aurait pas de conflit, c'est la présence ici des Américains sur notre sol.
(Applaudissements)
La politique à laquelle on nous conduit, c'est, au mieux, la politique de la Suède. Ceux d'entre vous qui suivent la politique extérieure voient ce que je mets dans mon propos. Un pays puissant, un pays fort, armé, un pays qui consacre une part importante de son revenu à la défense nationale, mais un pays qui se veut dégagé, qui est, dans la politique internationale, le plus soucieux, le plus partisan du "désengagement", un pays qui est un des défenseurs du neutralisme dans le monde, et c'est à cela que mène le dégagement. Le dégagement mène aujourd'hui à l'isolement et demain, au neutralisme. Il faut que nous le sachions ; il faut que nous le disions.
Seulement il n'y a pas à la conférence de mercredi que de mauvais aspects. Vous allez me trouver assez isolé peut-être, tout au moins avant que je n'explique ma pensée, mais j'ai trouvé quelque chose de bon à cette conférence. Ce qui est bon, c'est que ceux qui ne savaient pas, hors de France, savent maintenant. Mais la condamnation par le MRP de cette politique étrangère ne pose pas seulement des problèmes à de Gaulle, si tant est que cela lui en pose ; cela pose des problèmes à Fanfani et cela pose des problèmes à Adenauer. Le MRP est un parti chrétien social, chrétien-démocrate. Il appartient à l'Internationale des partis chrétiens démocrates. Cette internationale a eu, le

lendemain, une réaction. Je ne sais s'il y a des rapports de cause à effet, mais on a bombardé Pflimlin, ministre MRP rapporteur de la Commission des affaires internationales dans l'Assemblée Européenne. C'était la réponse européenne. Kennedy, de son côté, a répondu. Hier, Lefèvre, Spaak, Fanfani se rencontraient. Si bien qu'on va assister là à un renouveau de la politique internationale à l'égard de la France. Evidemment, le risque est grand de voir de nombreuses décisions internationales prises en dehors de nous, passant par-dessus notre tête. Mais je ne crois pas que ce soit pour longtemps. Il est évident, à mon avis, que nos alliés, nos amis ont, jusqu'à ce jour, ménagé le gouvernement français, qu'ils ont évité tout geste susceptible de gêner de Gaulle dans le règlement de l'affaire algérienne.

Camarades, ma conviction est celle-ci : de la même façon que les Socialistes - je fais une sorte de comparaison entre l'attitude des socialistes français et celle des alliés de la France sur le plan de la politique extérieure - de la même manière que nous avons, depuis quatre ans, mis le problème algérien au premier plan de nos préoccupations - et nous avons eu raison de le faire, car rien ne sera possible avant que cela ne soit derrière nous - de la même façon que nous l'avons fait et que nous avons, à cause de cela, subi et parfois toléré beaucoup de choses, j'ai la conviction entière que c'a été la même attitude de la part des alliés de la France et que, de la même manière, ils ont ménagé la France parce qu'ils voulaient que la France règle ce problème algérien. Mais, au fur et à mesure que les mois vont passer et qu'une solution, même pas bonne, apparaîtra outre méditerranée, que de Gaulle lui-même se targuera de ce que le problème algérien est derrière nous, au fur et à mesure que l'on assistera à cela, les divergences internationales vont se faire évidentes et dramatiques.

J'en ai fini avec la politique extérieure et je vais passer plus vite sur les problèmes de politique intérieure, parce qu'ils ont déjà été évoqués ici. Je crois que le processus est à peu près le même en France. Je le disais tout à l'heure en prenant cet exemple des 80% pour et des 85% contre. Il est certain que, le jour où ceux qui sont partagés en eux-mêmes auront l'impression que le problème algérien passe derrière, alors ces 65% là rejoindront progressivement les 20% qui sont contre et notre pays connaîtra obligatoirement une nouvelle crise interne. Est-elle évitable ? Je disais le soir, dans la même allocution à la télévision, au moment du référendum, que oui, elle eût pu être évitable, si on avait pu imaginer le président de la République déclarant : "Aussi longtemps qu'il a fallu régler le problème dramatique posé par l'Algérie, j'ai demandé au pays, j'ai demandé au parlement quelquefois - pas toujours - d'accepter des procédures exceptionnelles, anormales. On a, en fait, mis le fonctionnement de la constitution et des institutions en sommeil. Cela s'imposait quand il fallait régler le problème algérien. Mais désormais, la règle constitutionnelle va jouer et le gouvernement va gouverner, le parlement va légiférer et contrôler, et quant au Président de la République, il va redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être et ce qui était prévu dans la constitution, c'est-à-dire l'arbitre du bon fonctionnement des institutions et non pas le chef de la politique." Bien sûr ! Une telle déclaration aurait réglé le problème. Bien sûr ! Une telle déclaration

aurait correspondu à l'intérêt bien compris du pays. Mais c'aurait été la meilleure des garanties de paix civile, la seule qui eût permis à ce qui subsisterait de mécontentement pour toutes les autres raisons sociales, économiques et autres, de se manifester par les voies constitutionnelles.
Mais je ne crois pas que nous devons nous faire d'illusions. Une semblable attitude est fort peu vraisemblable. Et ce ne sont pas les déclarations d'hier, à Guéret, qui permettent de penser que telle soit son optique. Sûrement pas ! Et puis, par ailleurs, dans l'hypothèse déjà fort optimiste où lui se serait orienté vers une semblable attitude, tous les tenants du système, tons les féaux, eux, chercheraient à s'accrocher obligatoirement. Si bien que la volonté de crise chez tous ceux qui n'acceptent pas cela va s'affirmer et s'affirme ; elle s'exaspère môme.
J'aborde là d'une phrase un problème important et délicat, un problème de tactique : est-ce qu'il nous sera interdit d'essayer, pour nous battre, de choisir notre terrain et notre heure, d'engager le fer, de nous battre à fond non pas sur le terrain de l'adversaire, non pas à l'heure choisie par lui, mais, puisque maintenant nous sommes, dans ce domaine de l'ouverture de la crise, plus maîtres de la situation, d'apprécier si l'heure présente est la meilleure ? L'heure immédiatement présente est-elle la meilleure ? Je vous dis ma conviction personnelle ; j'en doute. Toute ma démonstration précédente le montre ou, en tout cas, tend à le démontrer. Je suis de ceux qui pensent qu'il faut avoir les aspects les plus graves du drame algérien derrière nous.
La crise, pourtant, il faudra bien qu'on l'affronte. A l'heure des autres ou à la nôtre, il faudra bien l'affronter. Il est évident que la tâche des démocrates - et je ne dis pas seulement des démocrates socialistes - n'est pas terminée. Nos efforts pour amener avec nous d'autres démocrates sont inlassables. J'ai eu l'occasion de dire en d'autres heures combien c'était difficile, combien c'était peu payant, combien la dégradation des esprits dans certains milieux soi-disant gauchistes fait de mal à l'unité possible des hommes de gauche. Actuellement en cours cependant, les rencontres s'avèrent meilleures. Nous aurons à prendre, par exemple, position ici en ce conseil national, sur le dramatique problème espagnol. Nous le ferons en nos termes propres car nous n'avons pas le droit de nous approprier un texte commun, mais d'ores et déjà je suis heureux de vous annoncer que nous avons donné notre accord à toutes les organisations de la gauche que nous rencontrons depuis deux ans, à un texte qui, normalement, doit paraître lundi ou mardi. Nous maintenons ces accords, mais nous sommes loin encore d'avoir adopté pour les combats de demain une attitude commune.
Pourtant, la construction de la République, cela ne va pas être une chose facile. Je ne parle pas du tout, pour l'instant, de la marche au Socialisme. Non. Je parle de la construction de la République. Je ne dis pas : sa reconstruction. Je ne dis pas : sa rénovation. La construction de la République, c'est quelque chose de permanent. Il y a des hauts ; il y a des bas ; il y a des pauses ; il y a des reculs. Il va falloir repartir en avant. Le premier effort que nous allons avoir à faire, c'est de rendre clair dans l'opinion publique le sens de notre combat, l'objectif de notre combat. Quand nous parlons République ou Démocratie, ce que l'on veut

dire, il faut le préciser. Parce que la République, c'est un de ces vocables que l'on a tellement abîmés, que tout le monde a utilisés dans tous les sens... Et ce n'est pas récent. Blanqui disait déjà que c'est un mot en caoutchouc, tellement on a pu l'étirer dans tous les sens. Mais depuis cela, on a fait mieux. Il faut que nous le disions : gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Et il faut qu'il y ait les deux prépositions ; il faut que ce soit à la fois par le peuple et pour le peuple. Un seul des éléments ne suffit pas.

Et quand on a défini l'objectif,-vus allez voir que c'est presque tout un programme rapide qu'en quelques phrases je vais esquisser - quand on a défini cet objectif, il faut encore qu'on mette ce peuple ou ses représentants à même d'agir. Et pour qu'ils agissent, deux thèmes que je redis d'une phrase et que j'ai souvent exprimés, il faut que la majorité fasse la loi et que, dans la loi qu'elle fait, il ne puisse pas être porté atteinte aux droits de la minorité. Mais pour que la majorité fasse la loi, qu'elle la fasse valablement, intelligemment, en connaissance de cause, qu'elle sache choisir ses mandataires, il faudrait peut-être qu'elle choisisse entre des données qu'elle connaît, il faudrait peut-être qu'elle soit informée. Camarades, les deux premières réformes que les socialistes et les démocrates doivent mettre avant toutes autres à l'avant-garde de leur programme, c'est la réforme de l'enseignement et la réforme de l'information.

(Applaudissements)

Sur la réforme de l'enseignement, je n'insiste pas. Nous sommes tous d'accord. La démocratisation nécessaire, la prolongation nécessaire, le civisme enseigné, réappris... Il y a tout cela dans la réforme de l'enseignement. Mais j'aborde un problème plus difficile. On a fort peu étudié chez nous, sauf sous ses aspects immédiats, à cause de l'influence que cela peut avoir, le problème de l'information. Je souhaite que l'on mette cette réforme au premier plan de nos préoccupations. Camarades, les hommes de la IIIème République ont fait pour l'information des citoyens, la formation des citoyens, pour permettre à chaque citoyen de remplir un peu son rôle d'homme, ils ont fait l'effort étonnant qui a consisté à faire admettre à une population moins avertie qu'aujourd'hui que la gratuité de l'enseignement était légitime. Pourtant, ce n'est pas rentable ; ce n'est pas rentable matériellement, au sens bourgeois et capitaliste du terme. C'est bien un des domaines où on dépense. Eh bien ! On l'a fait accepter à une société bourgeoise. Camarades, il faut que nous pensions que, s'il fallait faire cela pour faire des hommes, le même effort est peut-être nécessaire pour faire des citoyens. Et il faut que nous mettions des hommes à l'étude de cette idée qu'il faut aller à la gratuité de l'information. Mais oui... Il est des méthodes ; il en est de multiples qu'il est fort possible d'imaginer. Elles existent même dans un domaine. Elles existent une fois tous les quatre ou cinq ans, sous la forme la plus petite qu'on puisse imaginer ; s'il y a une élection, vous êtes autorisés à envoyer gratuitement - on vous paie le papier, on vous paie la transmission - une profession de foi de deux pages recto verso. Est-il grotesque de penser qu'il soit possible de faire quatre fois par an quelque chose du même ordre, où toutes les familles politiques représentées au Parlement puissent faire connaître sur la

situation leur appréciation ? Je prends quelque chose de limité ; je n'en suis pas encore à proposer des choses extraordinaires. Mettons que pour la presse cela pose des problèmes même à certains de nos camarades. Mais la radio et la télévision ? Il est grotesque de penser qu'il faille installer dans toutes les communes et dans toutes les villes de France des foyers civiques où, à des postes donnés, à heures et à intervalles déterminés, les hommes de tous les partis, de toutes les formations viendraient donner sur l'événement leurs appréciations ? Viendraient définir leur position ?

Camarades, faites attention ! Si nous maintenons au deuxième plan ce problème de l'information, nous ne ferons jamais de République valable. Car nos modes de propagande, nos méthodes de propagande ne sont pas plus mauvaises qu'elles n'étaient il y a vingt ans, mais elles ne sont plus adaptées à la société présente.

(Applaudissements)

Faites attention que depuis qu'il y a la radio et la télévision, depuis que monde entre à domicile, les gens ne vont plus sortir pour aller vous entendre ; quelques-uns font encore un peu de public à cause du phénomène actuel de la personnalisation - on va voir la bête curieuse - mais avant la guerre, à l'époque de ma propre jeunesse, le camarade des JS qui partait en vélo, qui arrivait dans l'arrière-salle d'un bistrot, avaient 20 à 25 gars qui venaient apprendre, qui venaient essayer de savoir ce que l'on faisait, ce que l'on disait, ce que l'on pensait.

Essayez cela un samedi soir, pour peu que vous ayez un programme qui plaise à la télévision, j'aime mieux vous dire que ce n'est pas la peine !

Essayez de faire une réunion publique le jour où il y a cinq colonnes à la Une, j'aime mieux vous dire que c'est inutile !

Alors, ces outils-là, est-ce que nous serons d'accord pour qu'ils restent la proie des autres ?

S'il en est ainsi, le pays - et pas seulement le nôtre — est condamné à ne connaître de la démocratie que les apparences.

Quelque chose de formel : les gens iront voter, il y aura donc une majorité. Cette majorité sera faite avec des gens non informés.

Prenez, je suppose, un référendum, dans les quinze jours, sur l'affaire européenne, que tous les soirs, à longueur de colonne, tous les blablateurs, les reporters, tous les ministres, puis de Gaulle vous expliquent la position gouvernementale, puis que vous ayez chacun Lehnart huit minutes à la radio, et Guy Mollet huit minutes à la télévision, pour expliquer la position du Parti Socialiste, eh bien vous irez vous rhabiller !

C'est la raison pour laquelle je demande, je souhaite que la Commission d'Etude du Parti mette au premier plan dé leurs préoccupations le problème de la liberté et de la gratuité de l'information.

Les électeurs étant ainsi mieux informés et ayant dégagé la majorité, il nous faut alors que la majorité ait des instruments qui lui permettent, avec efficacité, d'agir et qui, en même temps, garantissent la minorité contre de possibles abus de pouvoir.

Eh bien, c'est ce que l'on fait avec des Institutions, avec des Constitutions,

Fondation Jean Jaurès

camarades, vous m'avez souvent entendu tenir ce propos. Je ne suis pas particulièrement constitutionnaliste, je crois beaucoup plus à l'importance du rapport des forces dans un pays qu'à la valeur des textes constitutionnels. Je suis parfaitement convaincu qu'on aurait pu coller de Gaulle n'importe quel texte constitutionnel, l'ancien, le nouveau, un autre, que cela n'aurait absolument rien changé à l'usage qu'il en aurait fait ! Il aurait violé tous les autres comme il a violé celui-là.

Mais pour autant, il nous faut créer des Institutions. Là-dessus, vous n'êtes pas tous d'accord quant au type d'Institutions. Qu'est-ce que cela peut faire ?

Je m'excuse, mais c'est là, pour les non socialistes, un problème important. On peut être de Gauche ou de Droite selon qu'on est pour un pouvoir présidentiel ou qu'on est pour un pouvoir différent représentatif. Ce n'est pas vrai !

Aucune des formules n'est de Gauche, aucune des formules n'est de Droite !

Ce que nous avons, nous, à définir, c'est ce que sont les objectifs. Eh bien, les objectifs sont clairs : il faut qu'en les mains de la majorité, il y ait efficacité. Il faut donc qu'il y ait un Exécutif pouvant agir, mais il faut qu'il y ait contrôle, il faut donc que l'Exécutif soit responsable, il faut qu'il y ait garantie des droits, des minorités ; il faut donc qu'il y ait un pouvoir judiciaire indépendant et courageux, vraiment à l'abri de la pression gouvernementale.

Ce sont là des données simples, mais il faut qu'un circuit s'établisse en permanence entre l'Exécutif, le Législatif et l'électeur, car avec l'électeur, dans un régime bien compris, le mandataire va passer contrat, parce que c'est la notion de contrat qu'il faut que nous mettions en avant, nous, toujours.

Vous allez devant les électeurs, vous allez défendre un programme, vous allez dire - je souhaite que l'on arrive à dire maintenant. "Voilà ce que nous voulons faire dans les quatre ans, vous nous jugerez là-dessus".

Mais il faut qu'il y ait quand même un relais, car dans votre contrat, vous n'avez pu parler que de ce que vous connaissez, vous allez parler de ce qui s'est déjà produit ou de ce que vous proposez. Vous n'avez pas pu parler de la crise internationale qui surgit un an ou un an et demi après votre élection.

En quoi êtes vous mandatés à ce moment-la ? De qui êtes-vous représentatifs ? Comment allez-vous établir le relais ?

La réponse, les Socialistes l'ont fournie de tous temps : le relais, c'est le Parti. Il faut donc que nous introduisions obligatoirement la notion, l'importance, le rôle des Partis dans l'organisation de la nation.

Camarades, qu'après cela, entre nous, quand on est tous d'accord, sur ces principes fondamentaux, nous nous demandions ce qu'il vaut mieux, c'est de la broutille, une broutille importante qui peut nous diviser, nous différencier, mais à aucun moment valablement nous opposer.

Enfin, je n'étonnerai personne ici, et cela va être très court ce passage, car tout à été dit, si j'ajoute qu'on ne fera pas une République digne de ce nom, qu'on ne fera pas une démocratie digne de ce nom si on se limite au politise que et si on donne l'impression de se satisfaire du maintien d'un certain nombre de libertés formelles politiques, la République, au 20ème siècle s'élargie à l'économie sociale ou ne sera pas la République !

Fondation Jean Jaurès

Or, là encore, uniquement des critères généraux, uniquement des idées générales sur lesquels nous devons être d'accord, parce que socialistes.
Ce que nous reprochons au régime économique actuel, ce n'est pas seulement son injustice, ce n'est pas le fait que la mauvaise répartition du revenu national crée des différences épouvantables entre le luxe des uns, comme aimait dire Blum, l'insolent luxe des uns, et l'effrayante misère des autres, ce n'est pas seulement çà, le plus sérieux, le plus grave de nos reproches, c'est que ce régime bâti sur le profit des uns sur le profit privé des uns, est un régime malthusien, c'est un régime qui empêche une amélioration réelle de la production des hommes, qui, l'orientant mal, fait que c'est dirigé vers des buts triviaux ou secondaires, au lieu de l'être vers l'essentiel.
Nous ne sommes pas seulement des partisans de la meilleure répartition, nous sommes des partisans d'une meilleure production, d'un meilleur enrichissement de la collectivité, c'est-à-dire que les deux idées de base pour les hommes que nous sommes sont obligatoirement une réforme fiscale pour une meilleure répartition et, dans le même temps, une planification démocratique ou une meilleure orientation de la production, et là dessus nous devons, nous pouvons faire l'accord d'autres que les socialistes.
Je ne développe pas, vous avez tous dit - je m'excuse auprès de Christian Pineau de ne pas l'avoir entendu, j'étais à une Commission de travail sur les principes du Parti - que le rapport de Pineau apportait sur tous ces points un programme beaucoup plus précis et correspondant à des idées générales semblables.
Et maintenant, je vais conclure, camarades, en m'excusant d'avoir été long.
Pour garder le sang-froid nécessaire, pour préparer, pour mener à son terme victorieux le combat que nous allons avoir à mener demain, le Parti est-il préparé ? Le Parti se sent-il prêt ?
Je veux fournir une réponse nuancée, je dirai volontiers : le Parti oui, ses hommes, pas tout.
Certes, au cours de chacun de mes voyages ou de mes conférences, j'ai tendance à penser que oui. Les sections, les militants de nos sections comprennent ce langage, généralement l'approuvent, avec les nuances et les divergences de pensée qui sont normales entre nous, et là je me sens souvent réconforté, mais parfois pourtant je rencontre le doute et l'ignorance. Ils sont, à mon avis, encore trop nombreux ceux qui se sont laissés prendre à la propagande adverse, ceux qui écoutent ces donneurs de leçons de la petite Gauche, ces bourgeois tendancieux de la petite gauche qui font du gauchisme verbal pour faire oublier leur enrichissement personnel, tous ces ventres dorés du 16ème arrondissement qui, autour d'une tasse de thé ou d'un verre de whisky vous expliquent le Socialisme, la révolution et font la révolution chaque soir, ceux qui croient, qui disent que notre Parti est vieilli, alors qu'il n'est qu'ancien et tous ceux qui pour n'avoir pas pensé, parlent de repenser.
Cela m'arrive d'être découragé ! Il y a trop de gens à côté de nous qui se croient de Gauche, qui se disent de Gauche, qui s'affirment progressistes, et je ne parle que de ceux qui sont sincères, pas des putains, parce que sur tel problème d'actualité, ils prennent une position en flèche.

Fondation Jean Jaurès

D'ailleurs, souvent, cette position, faites-y attention, est négative. Elle consiste à refuser, à critiquer, à combattre, voire à salir, mais là ce ne sont plus seulement les sincères. Entre nous, je veux prendre un exemple :
Quelqu'un peut-il me dire quelle solution a jamais proposé pour l'Algérie M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ?
(Applaudissements)
J'aimerais qu'on puisse répondre à une semblable question ! Or, il n'est pas possible d'y répondre.
Il a été pour l'Algérie française, exactement aussi longtemps que Pierre Mendès-France ou Mitterrand était pour.
Il a été à fond contre l'indépendance ; il a été à fond contre le collège unique.
Camarades, ce donneur de leçons permanent, cet insulteur de Blum, de Ramadier, de moi, - çà a moins d'importance - a, au lendemain de notre congrès de Lille, écrit un article que vous n'avez pas le droit de ne pas connaître, dans lequel il disait : ces gens vont livrer l'Algérie au FLN ils savent bien qu'il y a une majorité musulmane et voilà qu'ils proposent le collège unique ! Ces gens, c'est vous, c'est nous !
Ces gens donnent des leçons en permanence, des leçons de gauche, voire des leçons de Socialisme. C'est facile, on parle beaucoup mieux des choses qu'on ne connait pas que de celles qu'on connaît, on a toujours tendance à être prudent quand on connait un problème, on a toujours tendance à être modeste quand, ayant beaucoup appris, on sait qu'on ne sait rien. Lui, du Socialisme, il en peut parler avec aisance, il ignore totalement ce que cela veut dire, mais il nous accuse de n'être pas Socialistes !
Présent hier dans notre débat - hypothèse invraisemblable que je fais pour les besoins de l'esprit - sur les principes du socialisme, il eut bavardé avec ses voisins, il eut considéré comme parfaitement irréel, comme parfaitement dépassé le débat que nous avions ï
Il cite Jaurès dans presque tous ses papiers, mais il ignore totalement la place, la part qu'un Jaurès eut pris à un débat comme celui d'hier. Il ne se rend pas compte que Jaurès aurait exigé d'être dans la Commission, qu'il eut participé au débat, parce que Jaurès savait, lui, que tout commence par l'adolescence, que tout commence par la philosophie.
Alors, voyez-vous, après vous avoir dit qu'il y a des moments difficiles pour le militant à un poste de responsabilité, je vais vous dire que le débat d'hier, moi, au contraire, m'a réconforté et aujourd'hui je suis plus serein, plus confiant, le Conseil national va adopter aujourd'hui le rapport que présentera Jules Moch. Des fédérations, des sections, je n'ose pas dire toutes les fédérations, toutes les sections, mais de nombreuses fédérations, de nombreuses sections ont étudié, ont discuté, ont fouillé le texte ; à l'occasion de ce texte, elles ont pensé, elles ont mieux vu, elles ont appris chaque fois quelque chose.
Alors, camarades, ma confiance, elle vient de cela. Nous avons des élus, beaucoup, nous avons des électeurs, nous avons des militants, nous avons une philosophie, une doctrine, un programme, si avec cela nous ne devions pas nous battre et vaincre, quand le ferions-nous ?

Collection Jean Jaurès

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Cazelles.

Cazelles - Voici, camarades, la Commission des résolutions que nous vous proposons :
Augustin Laurent - Guille - Muller - Jaquet - Lau - Rapuzi - Lousteau - Begarra - Leenhardt - Bidet - Provo - Piette - Labrousse - Gazier - Fuzier - Métayer - Chandernagor - Boutbien - Dardel - Weill-Raynal - Idou - Farrau - Bora - Palmero - Rabier - Allainmat - Nottebart.

Le président - Pas d'opposition ?
La Commission ainsi composée se réunira à 14 h 30.
La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conseil national des 19 et 20 mai 1962
Puteaux

Séance du dimanche 20 mai 1962 (après-midi)

La séance est ouverte à 17 h 25 sous la présidence d'Augustin Laurent (Nord), assisté de : Berta (Pyrénées Orientales), Cagnaire (Rhin), Henri (Cher).

Le président (Augustin Laurent)
Je vais demander au camarade Le Flonc de prendre la parole, qui rapporte au nom de la Commission qui a été nommée hier par le Conseil national sur la question des modifications du taux des cotisations.
La parole est à Le Flanc.

Le Flanc
La Commission que vous avez désignée pour étudier la nécessaire réforme du système de cotisations actuellement en vigueur dans le Parti m'a chargé de soumettre au Conseil national les propositions qu'elle a unaniment adoptées.
Le problème posé est simple : au 31 décembre 1961, le déficit est de l'ordre de huit millions d'anciens francs. Au 31 décembre 1962, il plafonnera aux environs de 18 à 20 millions d'anciens francs. Les explications données par notre Trésorier national sont éloquentes dans leur clarté : la structure et le fonctionnement du Parti ne sont plus compressif ; toutes les économies possibles ont été faites, il ne reste donc plus qu'un seul moyen d'équilibre, l'augmentation des recettes qui, aujourd'hui couvrent à peine les salaires de notre personnel, dont chacun reconnaît le dévouement et la compétence, que nous avons le devoir de payer normalement.
Il ne nous appartient pas de faire ici le procès de la trésorerie nationale et des

Fondation Jean-Jaurès

trésoriers de sections.
Regrettons simplement que le Parti, qui doit avoir le souci permanent de l'efficacité, ait attendu trois ans, malgré un déficit sans cesse croissant, pour modifier le taux des cotisations.
Regrettons aussi qu'une indexation ayant, par exemple, pour base le salaire minimum interprofessionnel garanti, ne soit pas automatiquement appliquée.
Regrettons encore le manque d'attention, voire même l'ignorance de nos trésoriers de sections, qui n'appliquent pas toujours la cotisation sociale.
Votre Commission a examiné minutieusement tous les aspects d'un problème dont le caractère capital de la solution ne peut échapper à un grand Parti, qui veut rester sérieux et honnête.
En face de nos dépenses, nous devons avoir le courage de voter les recettes. Toute autre considération serait démagogique.
Distinguons-nous des Communistes qui proposent toutes les dépenses et refusent systématiquement de voter les recettes correspondantes.
Il faut nécessairement augmenter le taux des cotisations, non seulement pour éponger un déficit alarmant, mais encore pour éviter toute impasse ultérieure.
Voici, camarades, les conclusions sur lesquelles nous nous sommes unanimement mis d'accord et que je demande au Conseil national de ratifier en bloc.
A compter du 1er janvier 1963, le taux des cotisations se trouve ainsi modifié :
Carte permanente rouge : sans changement, 1 NF.
Feuillet annuel : de 0,75 à 1 NF.
Timbre annuel n° 1 : de 0,60 à 0,75 NF.
Timbre annuel n° 2 : de 1 à 1,50 NF.
Timbre annuel n° 3 : de 1,70 à 3 NF.
Timbre annuel n° 4 : de 0,25 à 0,40 NF.
Les pourcentages imposés de timbres de chaque catégorie sont les suivants :
Timbre n° 1 : 65% de l'ensemble des commandes au lieu de 75%.
Timbre n° 2 et 3, non cumulés : 15% (13%, n° 2 et 2%, n° 3).
Timbre n° 4 : 20% de l'ensemble de la commande. En ce qui concerne l'indexation des cotisations, nous proposons de fixer chaque année, en octobre, le taux des cotisations de l'exercice suivant par indexation sur l'indice des taux des salaires horaires moyens, toutes activités, France entière.
Cela justement n'interviendra qu'en fonction de la modification de l'indice mentionnée ci-dessus.
Toute autre modification du taux des cotisations reste du ressort du Congrès dans les conditions prévues par l'Article 7 des statuts du Parti.
Les taux de l'exercice suivant seront portés à la connaissance des fédérations par le Trésorier national, au plus tard le 30 novembre de chaque année.
La proposition de la Commission a pour but d'éviter les rajustements trop tardifs qui, d'une part, mettent en difficulté le fonctionnement du Centre national, en raison de la mobilité des salaires et des hausses du prix des fournitures et qui, d'autre part, apparaissent trop massifs, voire insupportables, lorsqu'ils sont décidés avec plusieurs années de retard.

Fondation Jean-Jaurès

Ces nouveaux taux, qui, je le répète, ne seront appliqués qu'avec effet du 1er janvier 1963, appellent quelques commentaires :
Le feuillet annuel n'est augmenté que de 25 anciens francs. Les pourcentages imposés de timbres de chaque catégorie sont sensiblement modifiés : c'est ainsi que le timbre n° 1 ne représentera plus que 65% au lieu de 75% alors que le pourcentage du timbre n° 4 est porté de 10 à 20% du montant global de chaque commande.
La Commission a ainsi voulu soulager les militants de condition modeste.
Le timbre n°4 est exclusivement réservé aux économiquement faibles, aux vieux travailleurs, aux petits retraités et aux femmes de militants non salariées.
Par contre, en ce qui concerne la cotisation sociale et son application, une suggestion, qui pourrait être la règle de demain, est faite aux fédérations et spécialement aux trésoriers de sections.
Le timbre n°1 serait vendu aux militants dont le revenu mensuel est inférieur à 60 000 frs, Le timbre n°2 a tous ceux dont les ressources oscillent entre 60 et 120 000 frs par mois, le timbre n°3 à tous ceux, sans exception, qui dépassent ce plafond de 120 000 frs, avec obligation impérative pour les élus indemnisés, parlementaires, conseillers généraux, maires adjoints, de s'acquitter de cette cotisation maximum.
Il est juste, camarades, que ceux qui détiennent un mandat indemnisé grâce au Parti fassent un effort, combien léger - 300 frs par mois ! - pour alimenter le Fonds de propagande, condition fondamentale pour conserver les sièges acquis, mais aussi pour préparer le conquête de nouveau.
Sans demander, comme nos camarades allemands du SPD la présentation du bulletin de salaire des militants, le Trésorier national invitera demain les trésoriers fédéraux et les trésoriers de sections à faire respecter ces critères.
Ainsi, le pourcentage de 13% et 2% des timbres n°2 et n° 3 sera bien un minimum, car personne, en examinant les chiffres du bilan de 1961, ne peut croire qu'il n'y a, dans l'ensemble du Parti, que 12 380 camarades qui ne gagnent qu'entre 60 et 120 000 frs par mois et bien moins encore, que 1 635 militants, gagnant pus de 120 000 frs par mois, chiffre dans lequel il faut comprendre tous les élus indemnisés !
En terminant, camarades, je demande, comme le disait ce matin notre camarade Guy Mollet, que le Parti soit prêt et que les militants soient prêts.
Je demande au Conseil national d'adopter sans discussion les conclusions de la Commission unanime, qui constituent l'unique moyen d'assainir nos finances et de mettre sur pied une organisation moderne et encore plus efficace.
(Applaudissements)

Le président - Mes camarades, vous avez entendu le rapport du camarade Le Flonc, au nom de la Commission spéciale qui a travaillé sur cette matière délicate, les cotisations des membres du Parti. Je vous rappelle que le 53ème Congrès a décidé de donner au Conseil national pouvoir pour décider - il l'a même donné pour un autre problème que nous allons examiner dans quelques instants : le projet de programme fondamental (je n'aurai donc plus à le rappeler

et en vertu de dispositions réglementaires, les camarades qui désirent prendre la parole doivent déposer un amendement aux conclusions qui ont été présentées, qui viennent d'être rapportées par le camarade Le Flonc.)
Quelqu'un demande-t-il la parole ?
Personne. Par conséquent, le vote peut avoir lieu, soit à main levée, soit par mandat.
Si un dixième des délégués le demande, on vote par mandat : Est-ce qu'on demande le vote par mandat ?
J'en vois deux. Par conséquent, le vote par mandat n'est pas demandé.
Je vais donc mettre aux voix le rapport du camarade Le Flonc à main levée.
Que ceux qui en sont partisans le manifestent en levant la main, avec le mandat.
Baissez les mains. Avis contraires ?
Fédération de l'Allier.
Fédération du Rhône.
Fédération de la Sarthe.
Fédération de la Vienne.
Abstentions ?
Indre et Loire.
Représentant de l'Indre et Loire. Je précise que je n'avais pas un mandat pour m'abstenir. J'avais un partage de mandats. Le Congrès n'a pas accepté le vote par mandat, je suis donc obligé de m'abstenir.

Le président - Il est pris acte.
Donc, les conclusions du rapport du camarade Le Flonc sont adoptées.
Je vais maintenant passer la parole à votre camarade Jules Moch, qui a été désigné par la Commission que le Conseil national avait hier nommée pour rapporter sur le projet de programme du Parti.
La parole est à Jules Moch.

Jules Moch

Mes chers camarades, à la fin de son exposé, ce matin, Guy Mollet, fort gentiment, disait quel sentiment de réconfort il avait éprouvé en assistant aux travaux de notre petite Commission.
Ce sentiment, je le ressens aussi depuis plusieurs années que fonctionne le groupe d'études doctrinales et nous avons réuni là les camarades qui se sont attelés à des tâches assez ardues.
Si nous avons mis trois ans à mettre au point ce programme fondamental que je vais maintenant vous lire - dans un instant - c'est que nous avons fait précéder sa rédaction d'études nombreuses sur les aspects du capitalisme moderne, sur l'évolution en Russie soviétique, sur le capitalisme américain et ainsi de suite, de manière à essayer, sans innover en matière doctrinale, d'adapter ce manifeste à la situation actuelle.
Vous savez qu'il en avait été discuté au Congrès du début de 1961. De nombreux amendements avaient été déposés et comme le rappelait Augustin Laurent tout à l'heure, on a donné à ce Conseil national pouvoir de Congrès

Fondation Jean-Jaurès

pour adopter le texte.
Nous nous sommes donc réunis hier dans une petite Commission des résolutions de 9 membres et nous étions saisis d'un certain nombre d'amendements valablement, puisqu'ils devaient avoir été déposés avant une certaine date, ainsi que cela avait été décidé au Congrès précédent. Il y en avait 18.
Je veux indiquer tout de suite que l'unanimité s'est faite à cette petite Commission et qu'elle s'est faite spontanément, sans effort, sans qu'aucun de nous - et "pourtant, nous étions dressés assez vivement pour des textes qui n'étaient pas les mêmes - sans qu'aucun de nous se sente brimé ou diminué par les textes transactionnels intervenus. Il y en a deux de Guy Mollet qui ont donné partiellement satisfaction à notre Camarade Le Corre qui, en échange, a renoncé à d'autres amendements.
Il y a un texte de la Commission de la Famille qui, modifié, raccourci pour l'introduire dans le cadre de notre texte sans qu'il y prît une place excessive, a été adopté.
Il y en a eu également un de Vandame.
Vous me permettrez, avant de passer à la lecture de ce texte, de dire non seulement le sentiment de satisfaction que j'ai éprouvé dont je vous ai déjà parlé, mais encore la reconnaissance que nous devons à un certain nombre de camarades du GED qui ont vraiment travaillé très sérieusement et dans des conditions qui n'étaient pas toujours faciles. Je voudrais, en particulier, remercier Maleville qui est - je ne sais quel terme employer - la cheville ouvrière, ou l'épine dorsale, comme vous voudrez, de notre groupe d'études, qui me laisse l'honneur de le présider, mais qui prend en charge le travail effectif et qui a joué hier encore un rôle important, dans la mise au point du texte final. (Applaudissements)
Ces remerciements n'excluent pas ceux que je dois aux autres membres et à ceux qui, sans suivre assidûment nos séances, comme Guy Mollet, ont apporté leur pierre, et une pierre très utile hier à la mise au point finale.
Ceci dit, je crois qu'il me faut vous lire le texte. Je ne m'arrêterai pas à vous indiquer les changements par rapport au texte précédent, parce que mon exposé deviendrait un exposé fleuve, mais comme vous avez le texte sous les yeux, ceux d'entre vous qui le souhaitent peuvent, en suivant le texte ancien, voir quelles sont les modifications intervenues en Commission.
PREAMBULE
"Le Parti Socialiste reste fidèle à la Déclaration de principes rédigée par Léon Blum au lendemain de la libération et qui demeure l'un de ses fondements doctrinaux.
Il constate également les modifications intervenues depuis 1945 dans le fonctionnement du régime capitaliste et dans les relations entre les peuples. C'est pourquoi il précise ses objectifs permanents et confie à ses Congrès nationaux la mission d'adapter constamment son action aux réalités de l'époque.
Il proclame qu'aujourd'hui comme hier son but est à la fois de libérer la personne humaine de toutes les servitudes et d'assurer son progrès en édifiant une société intégralement démocratique, sans classes ni guerres, formule qui

forme les cinq chapitres qui vont venir.

1 - LIBERATION DE LA PERSONNE HUMAINE

Pour sa pleine réalisation, la libération humaine exige que soient remplies des conditions économiques, sociales et politiques. Cette affirmation distingue le socialisme d'autres doctrines d'inspiration analogue. Il ne suffit pas, en effet, d'invoquer la liberté. Celle-ci s'épanouira seulement par l'abolition des régimes économiques actuels et l'institution d'une société délivrant l'homme de toutes les oppressions matérielles ou spirituelles, traditionnelles ou récentes, établies ou menaçantes.

L'oppression économique dérive du régime capitaliste qui a créé, pour une minorité, la faculté de jouir de la propriété sans travailler et, pour la majorité, l'obligation de vendre son travail en abandonnant une part de la valeur de son produit aux détenteurs du capital. Il a en outre donné naissance à une catégorie de technocrates détournant aussi une fraction de cette valeur selon leur conception particulière de l'intérêt général.

L'oppression sociale résulte également de cette division de la société en classes, en groupements permanents et relativement imperméables. Leur survivance maintient en fait des privilèges économiques, culturels et politiques abolis en théorie et des inégalités de condition fondées sur le hasard de la naissance, donc incompatibles avec la liberté de tous. L'oppression technique, liée à des formes modernes et déshumanisantes de la production en série, atrophie et risque de détruire la personnalité.

L'oppression spirituelle existe dès que sont imposées des conceptions religieuses ou philosophiques, ou lorsque n'est pas respectée la laïcité de l'Etat.

L'oppression politique apparaît quand le pouvoir relève sans contrôle d'une classe, d'un groupe - parti ou appareil bureaucratique, armée, coalition d'intérêts - ou d'un homme.

Certaines de ces oppressions se manifestent sous des formes colonialistes, impérialistes, nationalistes ou fascistes.

L'oppression colonialiste assujettit des copulations à un état plus puissant, qui leur interdit de se gouverner librement et exploite au profit principal de certains de ses groupements leurs ressources naturelles.

L'oppression impérialiste se manifeste par l'annexion de territoires, ou par l'asservissement d'Etats théoriquement indépendants, qui se transforment en fait en satellites de celui qui les domine.

L'oppression nationaliste ou fasciste est le fait de minorités fanatisées ou servant des intérêts privés, qui gouvernent par la force ou la terreur, et prohibent la libre circulation des hommes et des idées, afin d'asseoir plus aisément leur domination.

C'est en s'attaquant à leurs causes profondes que le Socialisme abolira toutes ces formes de servitude.

2 - PROGRES DE L'HOMME

Par ses progrès accélérés, la technique étend sans limite le pouvoir de l'homme sur la nature, et sa puissance créatrice, mais peur améliorer les conditions de chacun, elle doit être au service de tous par l'action de tous. Seule le permet une

Fondation Jean-Jaurès

économie organisée, fonctionnant sous le contrôle et au bénéfice de la collectivité.
Ni le régime capitaliste, ni le système soviétique ne répondent à ces exigences.
1°. Le régime capitaliste est fondé sur l'accumulation et l'utilisation abusives de la plus-value...
Je m'arrête un instant pour dire qu'il y a un "s" à "abusives", car cela s'applique aussi bien à accumulation qu'à utilisation, mais il est imprononçable.
... "sur l'accumulation et l'utilisation abusives de la plus-value. Celle-ci correspond à la partie du travail non payé, même si elle paraît payée. Une fraction de ce prélèvement est nécessaire et légitime, quand démocratiquement décidée, elle assure l'investissement et l'équipement collectif et social. Mais dans l'économie capitaliste, une autre fraction de ce prélèvement est détournée à son profit par une minorité qui s'est approprié les moyens de production et d'échange.
A/- Cette fraction de la valeur dix produit du travail n'est affectée ni à la rémunération des salariés, ni à des investissements correspondant à la volonté collective et à l'intérêt général. Elle se transforme soit en enrichissement du capital, soit en bénéfice immédiatement distribué, dont la recherche et l'augmentation sont les lois fondamentales de ce régime. Les productions les plus rentables sont ainsi développées au détriment de l'intérêt général et, souvent, de l'expansion de la production.
B/- Dans la mesure où il demeure fondé sur la liberté de l'entreprise, le régime capitaliste n'admet aucune coordination centrale et permanente des programmes. Souvent tenues secrètes, les innovations techniques se propagent irrégulièrement ; les facteurs de production ne sont pas utilisés au mieux. Grâce aux perfectionnements des méthodes de prévision, la nécessité d'une expansion continue est clairement perçue aujourd'hui ; cependant, les décisions quotidiennes la méconnaissent trop souvent. On en trouve la démonstration, parmi beaucoup d'autres, dans l'insuffisance des crédits alloués à l'enseignement, notamment à la recherche scientifique, à la formation des ingénieurs, techniciens et spécialistes.
C/- L'intervention de l'état, généralement limitée, à court terme et sans vue d'ensemble, vise moins à développer harmonieusement l'économie dans l'intérêt collectif, à accroître la production pour satisfaire les besoins, qu'à "socialiser" les pertes d'entreprises privées, à pallier les difficultés de producteurs puissamment organisés en groupes de pression.
Si une planification est décidée, en général, sous l'influence socialiste, elle est appliquée dans la partie limitée de l'économie sur laquelle l'Etat peut et veut exercer son influence, mais n'a que la valeur d'un voeu dans les autres branches.
D/- Le capitalisme n'est plus, comme au siècle dernier, fondé sur la concurrence entre petites unités indépendantes. Les concentrations, technique et financière, ont modifié sa structure : unités géantes, monopoles, trusts, cartels, holdings, etc. dominent la plupart des secteurs, nouent des ententes au détriment des consommateurs, se partagent souverainement les marchés. Quand subsiste une compétition apparente, elle ne se traduit plus par des baisses de prix, mais par

une différenciation artificielle et une multiplication excessive des produits, par l'expansion des services de vente et le recours massif aux techniques publicitaires de persuasion. Le sous-emploi de la capacité de production, aggravé par l'inflation des activités improductives, diminue le rendement du travail et aboutit à la dilapidation de la richesse sociale.
L'anarchie des investissements se manifeste par la généralisation du recours à l'autofinancement. Cet enrichissement du capital par prélèvement simultané sur les salariés et les acheteurs, décidé par chaque entreprise en fonction de ses profits, est la négation de toute planification méthodique conçue dans l'intérêt général. Ainsi désordre, restrictions, gaspillage freinent la progression des économies capitalistes, dont le taux moyen de croissance sur longue période demeure insuffisant pour relever les niveaux de vie en fonction des besoins humains et des possibilités techniques.
2°- Le système soviétique a supprimé les capitalistes mais non la tare essentielle de leur économie, l'exploitation des travailleurs. Même s'il n'y a plus de bénéfices distribués à des individus, il n'est pas démocratiquement décidé du taux et de l'utilisation de la plus-value. Pis encore, les méthodes soviétiques ont dégradé les consciences et sclérosé les pensées sans l'épanouissement desquelles il n'est ni libération humaine, ni révolution collective.
A/- En URSS et dans les états se disant des démocraties populaires Communistes ou "socialistes", les préférences et variation doctrinales des gouvernements, les options politiques qui en résultent, leurs intérêts de groupe déterminent l'orientation économique. Au refus des libertés essentielles s'est ainsi superposé le sacrifice des besoins réels des populations à la volonté de puissance des gouvernants.
B/- Une planification rigide, intégrale, dictatoriale a accru les pouvoirs d'une bureaucratie politique d'autant plus redoutable qu'elle se confond souvent avec la technocratie. Ainsi s'est constitué un groupe dominant qui se différencie progressivement de la masse et prend les caractères d'une classe nouvelle.
C/- Une propagande totalitaire permanente, la terreur et le sacrifice de la génération de la révolution ont été la rançon du développement économique. Malgré des réussites scientifiques et techniques, celui-ci n'a jamais été équilibré. Crises, tension, contradictions, accroissement de la production inférieur à celui des moyens de production ont imposé aux travailleurs d'injustifiables souffrances.
3° - Les deux régimes, en dépit de leurs différences, possèdent des traits communs. Chacun emprunte à l'autre certaines de ses méthodes. Tous deux exploitent le travailler, parfois jusqu'à l'oppression, créent des organismes - privés pour l'un, publics pour l'autre - de plus en plus lourds, bureaucratiques et technocratiques, imposent des conformismes analogues. Leurs objectifs fondamentaux négligent l'intérêt des masses que seuls pourraient exprimer leurs mandataires. Presse et radio sont soumises ici à des groupements économiques, là au parti unique et l'indépendance de l'information reste, dans les deux cas, un leurre. L'un et l'autre système interdisent l'émancipation du travailleur et l'affranchissement de l'homme.

4° - Opposé aux systèmes capitaliste et soviétique, le Socialisme entend assurer à la collectivité la gestion démocratique de l'économie dans le maintien et l'extension des libertés. Il y parviendra grâce à une planification Socialiste élaborée et réalisée par les travailleurs groupés dans les organisations syndicales et coopératives, qui sera conçue en vue d'assurer l'expansion équilibrée de la production et la pleine satisfaction des besoins collectifs et individuels.

A/- Cette planification socialiste exige que là où existe une oppression économique, la propriété des moyens de production ou d'échange soit transférée à la collectivité. L'appropriation collective peut revêtir des formes diverses, notamment nationales, régionales, locales ou coopératives. De plus, lorsque des procédés juridiques ou techniques aboutissent à dissocier, en fait, le pouvoir de gestion de la propriété elle-même, l'exercice de ce pouvoir devra être transféré à la collectivité.

B/- La planification socialiste n'implique donc pas la main mise de la collectivité sur tous les moyens de production et d'échange. Elle supprime la propriété privée dans l'intérêt de tous les hommes lorsque celle-ci résulte de l'exploitation du travail d'autrui, ou aboutit à cette exploitation. Mais elle considère comme légitime, outre la propriété individuelle des biens de consommation ou d'usage, celle des biens de production lorsqu'elle a été acquise par le travail individuel de l'homme libre, s'identifiant, en quelque sorte, aux conditions de son travail, sans entraîner l'exploitation d"autrui ni provoquer une régression économique. Tel sera le cas dans d'importants secteurs de l'agriculture, de la petite production, de l'artisanat et de la distribution, pour lesquels la modernisation nécessaire prendra la forme d'achats en commun, de création de coopératives d'exploitants, de producteurs ou de vendeurs.

C/- Ni la planification, ni l'appropriation collective ne doivent engendrer une bureaucratie qui substituerait une administration routinière, lourde et irresponsable à l'élaboration démocratique du plan, de l'atelier à l'entreprise, au secteur et à l'organisme central, avant son approbation par la représentation nationale, et qui s'opposerait à la gestion directe des entreprises par les travailleurs sous le contrôle de la collectivité.

D/- Enfin, la planification socialiste ne saurait se limiter à des objectifs économiques. Elle s'intègre dans une politique sociale, éducative et culturelle. Sa raison d'être est de toujours concilier les exigences du progrès matériel avec celles de l'épanouissement de l'homme.

3 - SOCIETE SANS CLASSES.

Sous sa forme initiale et la plus brutale, le capitalisme a engendré deux classes opposées : l'une possédant sans travailler ; l'autre travaillant sans posséder et abandonnant à la première une part des richesses créées par son effort.

Ayant proclamé l'égalité juridique et politique des citoyens, la révolution française a reculé devant l'affirmation de leur égalité sociale, qui suppose la disparition des classes nées du capitalisme. Pour la réaliser, le socialisme a éveillé la conscience de classe des travailleurs. Il est à la fois réformiste et révolutionnaire.

Réformiste, il a, parallèlement aux organisations syndicales, amélioré le sort des

travailleurs. Limitation de la durée du travail et protection de celui-ci, congés payés, conventions collectives, garanties de salaire, sécurité sociale, etc ont fait obstacle à l'exploitation systématique et forcenée des salariés, à laquelle son évolution primitive contraignait le capitalisme.

Révolutionnaire, le Socialisme ne se contente pas de défendre et d'étendre les conquêtes des travailleurs, il vise un but plus vaste : réaliser une transformation sociale abolissant les classes, assurant à tous, avec le maximum d'équité, directement et indirectement, la contre-valeur de leur travail et garantissant la véritable égalité des droits. Son objectif final demeure demander à chacun de produire selon ses moyens et de recevoir selon ses besoins.

1° - Une des conditions de l'institution d'une société sans classes est la transformation profonde que provoquera la mise en oeuvre de la planification Socialiste de l'économie.

2° - Cette planification entraînera tout d'abord une répartition équitable du revenu national par la disparition du profit capitaliste. Elle permettra également un accroissement considérable de la production et sa rationalisation dans l'intérêt collectif, donc un abaissement des prix de revient et une nouvelle augmentation des richesses réparties entre tous. Enfin le pouvoir d'achat individuel sera encore relevé par la simplification des circuits de distribution et la suppression des gaspillages et des efforts improductifs inhérents au régime capitaliste. Ainsi, les progrès de la technique et les efforts de chacun bénéficieront à tous sans distinction.

3° - La démocratisation de l'enseignement, largement prolongé et diversifié en vue de déceler et d'encourager toutes les vocations, sera menée de pair avec l'extension de la production. Cet enseignement sera ouvert à tous les jeunes sans discrimination, afin que, dans leur intérêt comme dans celui de la collectivité, ils développent au maximum leurs aptitudes, accèdent à toutes les formes de la culture et participent efficacement à la vie civique.

4° - La disparition de l'oppression liée à certaines formes actuelles de la production en série commande l'utilisation de toutes les techniques modernes améliorant la situation du travailleur sur le lieu de son activité, diminuant sa fatigue et la monotonie de sa tâche, augmentant et organisant ses loisirs.

5° - Une politique des générations, complément de la transformation sociale, se fixera pour but de donner :

A la famille, le droit à l'existence et à l'évolution dans le respect de la personnalité des individus qui la composent ;

A tous les jeunes, les mêmes chances et les mêmes espérances devant la vie, en les préparant en tous domaines à leurs responsabilités futures ;

A toutes les personnes âgées, la garantie d'une juste répartition du revenu national.

4. SOCIETE SANS GUERRES.

Le Parti Socialiste est essentiellement national et international. Il est national parce que le travail est serf dans une nation captive et que les travailleurs, ayant contribué à créer le patrimoine collectif, entendent le sauvegarder. Il est international parce que les lois économiques sont universelles ; qu'étendu au

Collection Jean Jaurès

monde, il coordonnera, au profit de tous les hommes, l'exploitation de toutes les ressources de la planète ; que les intérêts des travailleurs sont solidaires et que le premier de ceux ci est le maintien de la paix.
Contre la guerre, le Parti Socialiste s'efforcera de faire triompher les principes suivants :
1° - Si la souveraineté des Etats, étape historique de l'évolution des peuples, se perpétuait sous son aspect actuel, elle ralentirait le développement économique, social et culturel de l'humanité et accroîtrait les risques de guerre. C'est pourquoi le Parti Socialiste a pour idéal une communauté universelle au sein de laquelle les peuples, réconciliés et fédérés, poursuivront l'épanouissement de leur génie propre.
A/- A titre d'étape vers cet idéal, le Parti Socialiste lutte pour :
a) Le désarmement progressif, simultané, général et internationalement contrôlé, d'autant plus nécessaire et urgent qu'une guerre nucléaire, chimique ou bactériologique détruirait toute civilisation - et peut-être toute vie - sur des continents entiers ;
b) La création d'une institution ayant pouvoir de dire le droit international, de l'appliquer aux conflits particuliers, d'imposer ses arrêts par des sanctions économiques et même, en cas de besoin, par le recours à une force de police internationale substituée aux armées nationales ;
Les limitations de souveraineté permettant l'extension du marché international, une organisation progressivement universalisée de l'économie, l'expansion et une meilleure répartition de la production dans l'intérêt des peuples et non au profit de groupements capitalistes ;
La constitution de vastes ensembles : le peuple français, prouvant son esprit pacifique, doit constituer avec les pays démocratiques voisins une République fédérale prolongeant les institutions économiques communes. Réunissant les nations européennes de l'occident et celles d'Afrique désireuses d'y collaborer, ce groupement contribuera à créer un meilleur équilibre mondial.
En attendant la réalisation de ces mesures, le Parti Socialiste, fidèle à sa politique traditionnelle, accepte d'assumer les charges et responsabilités d'une politique défensive dans le cadre d'une sécurité collective garantie par des pactes d'assistance mutuelle.
2° - le Socialisme condamne toute exploitation d'un peuple par un autre dans l'ordre international, et notamment toutes les formes de l'exploitation colonialiste.
Il réaffirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
Il réprouve la discrimination et la ségrégation raciales sous toutes leurs formes et en toutes circonstances.
Il lutte pour l'émancipation des populations colonisées, en vue de libérer l'homme et de lui assurer sa dignité. Il leur offre son appui dans le processus de décolonisation, afin de leur permettre d'instaurer le régime démocratique de leur choix respectant les droits de la personne humaine, la justice sociale et le progrès économique au bénéfice de tous.
C'est pourquoi il considère que l'aide aux pays en voie de développement

constitue pour les états industrialisés une obligation de solidarité humaine, qu'elle contribue à l'extension des échanges et au maintien de la paix mondiale. Cette aide devra être confiée à un fonds international uniquement préoccupé du bien être et du progrès des masses, à l'exclusion de toute recherche de profit capitaliste et de toute immixtion politique.

5. SOCIETE DEMOCRATIQUE.

Le Socialisme est démocratique par essence, du fait que les droits de l'homme et sa liberté sont indissoluble ment liés : sans libertés démocratiques, il demeure inconcevable. Son organisation sera donc le fait des citoyens eux-mêmes, démocratiquement de leur sort.

1° - Le Parti Socialiste est démocratique parce que, répudiant toutes directives émanant d'un pouvoir irresponsable, il requiert la participation active, directe ou indirecte, de chacun à la discussion publique des problèmes de la vie commune, à l'élaboration des grandes options politiques et au choix entre elles, au fonctionnement des institutions nationales, régionales et locales, à la gestion des entreprises collectives.

Seules les institutions démocratiques permettent la confrontation publique des intérêts, des besoins, des nécessités économiques ou politiques, des exigences morales ou culturelles, grâce à laquelle sera élaborée, formulée et appliquée la décision commune. Nul homme, nul parti, nulle classe ne peut, avant une telle confrontation détenir ou exprimer la volonté collective. L'état démocratique garantit cette discussion publique et organisée, fondement essentiel de la liberté.

En ce domaine, comme en beaucoup d'autres, le Parti Socialiste diffère essentiellement des Partis Communistes de l'est qui ont institué la dictature en URSS et en Europe orientale, ainsi que du Parti Communiste français qui fait siennes leurs méthodes totalitaires.

De même, en régime capitaliste, la démocratie politique est incomplète et illusoire.

2° - Les institutions de la démocratie politique doivent s'adapter à l'évolution sociale et économique. Elles n'auront leur plein effet que par l'instauration de la démocratie économique et sociale ; insuffisantes par elles seule pour libérer totalement l'individu, elles restent nécessaires à cette libération dont elles constituent à la fois le cadre et l'instrument. Elles impliquent notamment la garantie des droits fondamentaux de l'homme et du citoyen le respect de la pie privée, les libertés traditionnelles du culte, de la presse, de l'information, le droit d'association, notamment sous les formes syndicales et coopératives, le droit de réunion, le droit de grève, la représentation du peuple au suffrage universel, libre, égal et secret, la suprématie du pouvoir politique, le gouvernement par la majorité, le contrôle du pouvoir à tous les échelons par les représentants de la nation, le droit à l'opposition et la pluralité des partis, l'égalité des citoyens devant la loi, l'indépendance de la magistrature.

3° - L'existence d'un gouvernement efficace et stable est également un élément indispensable du régime démocratique, tant pour réaliser la société Socialiste que pour la protéger contre les attaques et complots de ceux d ont le socialisme abolira les privilèges.

4° - Parce que démocratique, la République Socialiste sera laïque. La laïcité de l'Etat traduit le grand principe moderne de la séparation du temporel et du spirituel. L'Etat Socialiste se contredirait s'il prétendait déterminer les fins dernières d'une liberté dont le choix relève précisément de la liberté de chacun. Le socialisme n'impose, ne favorise, n'interdit aucune conviction métaphysique ou religieuse. Il respecte la liberté de conscience et est ainsi compatible avec toutes les convictions, dans la mesure où celles-ci ne mettent en cause, ni la laïcité de l'Etat, ni ses institutions démocratiques.
Par ces affirmations de principe, le Parti Socialiste, fidèle à ses origines, à sa tradition, à un passé dont il est fier, apporte des solutions aux difficiles problèmes de notre temps.
A l'heure du rationalisme scientifique, des grands rassemblements humains et des techniques les plus évoluées, qui peut être aussi celle des tyrannies totalitaires et des conflits planétaires, il conserve comme fin suprême le développement de la personne humaine et comme idéal permanent une société juste, donnant leur pleine signification à la liberté, à l'égalité et à la fraternité.
(Vifs applaudissements)

Le président - Camarades, je crois que le Conseil national est conscient de l'importance du travail que notre camarade Jules Moch vient de nous rapporter et à l'élaboration auquel ont travaillé les camarades du GSD, qui a été soumis aux sections, aux fédérations au cours de ces derniers mois.
Tout à l'heure, notre camarade Jules Moch a remercié ces camarades du groupe d'étude, nous avons déjà, nous, félicité Jules Moch d'avoir présidé ces travaux, et je crois que le Conseil national, aujourd'hui, est absolument convaincu que si l'on a mis longtemps pour aboutir à ce travail, nous sommes quand même en face d'un document de valeur.
(Applaudissements)
Un document de valeur du point de vue de la propagande et je crois que le Conseil national, en l'approuvant, à l'unanimité, comprend aussi la nécessité de donner un mandat au Comité directeur pour mettre sur pied un plan rationnel de diffusion large et intensive.
Un camarade a déposé tout à l'heure sur le bureau un papier demandant que ce travail soit édité en brochure. Il ne peut pas y avoir de question, je crois que Guy Mollet, là-dessus, doit nous donner des indications. En effet, il importe que dans l'état actuel de la situation politique, et en face de cette espèce de désintéressement de l'opinion, le Parti fasse un très gros effort de diffusion de ce document, et notamment dans les milieux de la jeunesse.
Je suis sur que vous êtes placés, les uns et les autres, pour vous rendre compte de ce mouvement de curiosité qu'il y a actuellement chez les jeunes. Dans les bureaux de notre fédération du Nord, sont nombreux les jeunes qui viennent nous demander des brochures qui leur permettent d'avoir aussi rapidement que possible - car on veut aller vite dans notre temps - les éléments qui leur donneront la possibilité de faire de la propagande Socialiste, et ce n'est pas toujours facile de trouver les brochures qui correspondent à ce besoin à cette

aspiration de la jeunesse de connaître ce qu'est le Socialisme, et ce qu'est le Parti.
Eh bien, je crois que ce document va nous donner les moyens de satisfaire les aspirations de beaucoup de jeunes et c'est pourquoi je demande au Conseil national en approuvant le projet de programme fondamental présenté par Jules Moch de décider qu'on fera un très gros effort pour sa diffusion. (Applaudissements)
Il ne peut pas être question que je demande des dépôts d'amendements, puisque ceux ci devaient être déposés à une date indiquée préalablement pour être reçois valablement.
Par conséquent, je vais mettre aux voix, à moins qu'il y ait des camarades qui demandent le vote par mandats, ce que je ne crois, le projet de programme fondamental du Parti présenté par Jules Moch.
Que ceux qui son d'accord avec le texte le manifestent en levant la main ?
Avis contraires ?
Adopté à l'unanimité et félicitations aux camarades,
Nous passons maintenant au problème de la politique générale, c'est-à-dire le rapport de la Commission des résolutions qui a délibéré sur ce problème et c'est notre camarade Chandernagor qui en est le rapporteur. Je lui donne la parole.

André Chandernagor

La Commission des résolutions a consacré ses travaux à l'élaboration du texte dont je vais vous donner lecture, mais je dois vous préciser qu'à la fin de ces travaux, notre camarade Boutbien a présenté un autre texte qu'il vous rapportera tout à l'heure.
Je n'ai pas l'intention de paraphraser le texte que je vais vous lire, il se suffit à lui-même, qu'il me suffise seulement de vous préciser que ce texte à la Commission des résolutions a obtenu l'unanimité moins deux voix.
Le Conseil national, réuni les 19 et 20 mai 1962, approuve l'action du Comité directeur et du groupe parlementaire depuis le dernier Conseil national.
L'Algérie reste encore, aujourd'hui, un des problèmes essentiels pour notre pays. Une poignée de criminels, trompant odieusement la population européenne vivant en Algérie, fait au nom de la France une guerre abominable à la France et essaie de saboter l'application des accords d'Evian, ce qui risque à la fois de rendre impossible le maintien de la présence européenne en Algérie et de compromettre la coopération franco-algérienne..
Le général de Gaulle, en Algérie comme ailleurs, accentue sa tendance au dégagement afin de n'avoir plus à se préoccuper d'un problème qu'il considère, à tort, comme déjà résolu.
Le Conseil appelle que le Parti Socialiste SFIO a toujours soutenu que, seule, une solution démocratique et pacifique du problème algérien représentait une issue valable.
Tout en considérant que l'application intégrale des accords d'Evian sur le fond en ce qui concerne les délais demeure une nécessité vitale pour l'avenir franco-algérien, le Conseil considère que les objectifs immédiats de la politique

algérienne de la France doivent être, d'une part, d'assurer une réintégration fraternelle et humaine des rapatriés d'Algérie d'autre part, de sauvegarder dans toute la mesure du possible.
Le Conseil national, réuni les 19 et 20 mai 1962, approuve l'action du Comité directeur et du groupe parlementaire depuis le dernier Conseil national.
L'Algérie reste encore, aujourd'hui, un des problèmes essentiels pour notre pays. Une poignée de criminels, trompant odieusement la population européenne vivant en Algérie, fait au nom de la France une guerre abominable à la France et essaie de saboter l'application des accords d'Evian, ce qui risque à la fois de rendre impossible le maintien de la présence européenne en Algérie et de compromettre la coopération franco-algérienne.
Le général de Gaulle, en Algérie comme ailleurs, accentue sa tendance au dégagement afin de n'avoir plus à se préoccuper d'un problème qu'il considère, a tort, comme déjà résolu.
Le Conseil appelle que le Parti Socialiste SFIO a toujours soutenu que, seule, une solution démocratique et pacifique du problème algérien représentait une issue valable.
Tout en considérant que l'application intégrale des accords d'Evian sur le fond en ce qui concerne les délais demeure une nécessité vitale pour l'avenir franco-algérien, le Conseil considère que les objectifs immédiats de la politique algérienne de la France doivent être, d'une part, d'assurer une réintégration fraternelle et humaine des rapatriés d'Algérie d'autre part, de sauvegarder dans toute la mesure du possible les perspectives de coexistence des communautés et de coopération entre la Nation française et le nouvel état algérien.
Le Conseil constate que le général de Gaulle entend, maintenant, engager ouvertement la France dans la voie d'une politique anti-européenne et anti-Atlantique.
Au lendemain d'une conférence de presse consacrée essentiellement à ces problèmes, le Conseil tient à condamner, une fois de plus, les conceptions définies par le président de la République en matière européenne.
L'Europe des états souverains, c'est-à-dire l'Europe dominée par le système dépassé des alliances est, à l'opposé de notre conception d'une Europe des peuples s'orientant vers la création progressive d'un pouvoir politique auquel les nations européennes délégueront une partie de leur souveraineté dans des domaines précis et limités. Ce pouvoir politique fédéral responsable devant un Parlement européen élu au suffrage universel direct doit posséder les pouvoirs et l'autorité suffisante pour arbitrer les différends qui, au sein de la communauté, peuvent surgir entre les états nationaux, assurer le contrôle démocratique du fonctionnement des institutions économiques et faire les grandes options qui s'imposent.
Aussi, le Conseil national demande-il aux organismes directeurs d'organiser, au cours des prochains mois, une vigoureuse campagne d'information sur les problèmes européens et d'action en faveur de nos conceptions dans ce domaine.
Le général de Gaulle poursuit également une politique fondée sur le principe du dégagement à l'égard de l'Alliance Atlantique, en nourrissant l'illusion que la

France peut assurer seule sa défense.
Il met en cause la sécurité de notre pays; son système d'alliance et risque d'aboutir à son total isolement.
Le Conseil national rappelle la fidélité du Parti Socialiste SFIO au principe de la sécurité collective.
Il considère notamment que la présence physique de troupes américaines en Europe constitue le plus sûr garant de la paix. En aucun cas, il ne saurait admettre une politique qui conduirait la France au neutralisme.
Le Conseil national adresse son salut fraternel à l'ensemble des travailleurs français qui ont engagé la lutte pour une revalorisation de leur niveau de vie et pour de meilleurs salaires.
Il constate que le Gouvernement Pompidou, sous le couvert de quelques concessions verbales, poursuit la politique de régression économique qui ne peut apporter à la France la stabilité économique et sociale dont elle a besoin.
Seule, une politique d'expansion économique, de juste répartition du revenu national et d'augmentation légitime des salaires serait capable d'atteindre un tel objectif.
Enfin, le Conseil national dénonce les insuffisances du quatrième Plan économique et réaffirme que tout plan de ce genre doit être accompagné à un plan social prévoyant une élévation des conditions d'existence du monde du travail, liée à l'expansion économique.
Après les violations successives et répétées de la Constitution, nous en arrivons au stade où l'existence même de celle-ci est menacée.
Le Pouvoir se personnalise chaque jour davantage, la politique de la France, soustraite depuis longtemps déjà au contrôle parlementaire, échappe au gouvernement lui-même. Une telle évolution entraîne le pays vers une grave crise de régime a laquelle les démocrates doivent, en s'unissant, se préparer à faire face.
Je vous remercie, camarades, de votre attention.
(Applaudissements)

Le président - Je vais maintenant la parole au camarade Boutbien et j'apprends au Conseil national qu'après le vote qui interviendra sur les résolutions, je donnerai la parole au camarade Palmero qui rapportera un texte sur le travail de solidarité avec les camarades espagnols.
Boutbien a la parole.

Léon Boutbien

Mes chers camarades, notre ami Chandernagor vous a dit quel avait été le succès du texte que j'ai l'honneur de rapporter devant vous, devant la Commission des résolutions :
C'est une très faible, très infime, très insignifiante minorité de ce parti qui, grâce aux institutions démocratiques dont il jouit, s'exprime à cette tribune, pour marquer un désaccord qui, s'il était lu microscopiquement, ne serait pas global, car de même, je crois, que Chandernagor me rendrait cet hommage nous

Fondation Jean Jaurès

accepterions certaines choses qu'il a écrites, comme il accepterait pas mal des nôtres, ce qui prouve, au fond, que nous sommes membres d'un même parti ; mais il y a quand même quelque chose qui exige de notre part, non pas une prise de position, mais simplement un signal d'alarme, un cri de conscience, un interrogation que nous vous posons à vous-mêmes, indépendamment des mandats.

Vous verrez que, dans la première partie de notre texte, pour répondre à des préoccupations purement rituelles, nous avons dû mettre que nous étions en désaccord avec les décisions prises par le Comité directeur et le bureau, parce que nous aurions confondu juridiquement le statut d'un Conseil national d'un Congrès et qu'un Conseil national n'est habilité qu'à discuter des décisions prises par les organismes du Parti et non pas à proposer des motions d'orientation. Nous avons souscrit à cette légitime exigence de ritualisme.

Nous sommes un peu papistes ; nous rappelons un peu l'histoire de l'Eglise qui veut que, dans les circonstances dramatiques de l'histoire, il ne soit pas toujours trop mauvais, pour un parti, d'avoir des hommes qui pensent différemment sur des questions essentielles. Cela permet quelquefois peut-être à l'ensemble de se retrouver au lendemain des évènements.

Mais au-delà de ce problème, je ne peux pas arriver à comprendre comment le Parti, dans cette circonstance présente, ne saisit pas par les cheveux l'occasion qui lui est offerte d'être le rassembleur. Et il ne peut pas le faire parce qu'en fait, il n'a pas pris, vis-à-vis du problème algérien, la politique osée et nécessaire et qu'il n'a pas su se démarquer ni se dégager.

L'admirable exposé de Guy Mollet, ce matin m'a donné cette impression, qui dominait, c'est qu'il raisonnait en fonction du problème algérien derrière lui, bien que je reconnaisse qu'il ait admis qu'il est des prolongements possibles dans la vie intérieure française ultérieurement à cette conclusion du 1er juillet, mais ce n'est pas la date du 1er juillet seulement qui est décisive et déterminante pour l'avenir de nos libertés. Je crois qu'il y a plus et qu'il faut raisonner plus loin, au-delà des contingences actuelles.

Après l'exposé de Jules Moch que nous avons entendu, il y a le rôle, l'originalité et la personnalité du Socialisme français et international qui est en cause.

Il y a peut-être une originalité d'une pensée qui veut se dégager d'un contexte trop facile.

Ne voyez pas dans mes propos quelque chose de désagréable pour quiconque. Nous savons d'avance que nous sommes deux, à la Commission des résolutions, et encore, quelle chance d'être deux !

Mais si nous étions seulement un, au Conseil national, et que ce mandat puisse s'exprimer librement et totalement, puisque nous jouons le rôle des minorités - je ne dis pas le rôle de l'opposition à sa Majesté - mais simplement pour dire affectivement que les "tripes" socialistes que nous avons depuis aussi longtemps que quiconque nous obligent à dire en totalité notre pensée sur l'événement, et notre témoignage.

Notre témoignage, je vais vous le dire, moi aussi, sans paraphraser mon texte, comme l'a fait Chandernagor, compte tenu des conditions de scrutin possibles et

en fonction d'une expérience parlementaire qui dit que, quelquefois, un discours peut changer une conviction, mais pas un vote. Je vais lire le texte soumettant, soumettant simplement ce texte à votre appréciation intérieure, de telle manière que nous ne voulons pas organiser de tendance, organiser de mouvement fractionnaire au sein du Parti, nous contentant de cet échange qui nous est offert. Méditez quand même sur ce que nous allons dire.
Pensez que les hommes qui, à la Commission des résolutions - ils sont deux - nous ont soumis ce texte l'ont fait avec le même souci que vous avez vous-même chaque jour, celui de servir leur Parti :
Le Conseil national - c'est la phrase rituelle, je m'excuse, à laquelle je n'attache personnellement aucune importance, mais elle est rituelle pour des raisons formalistes et statutaires - en désaccord avec l'orientation donnée au Parti, exprime la pensée des Socialistes fidèles à leur origine républicaine et aux traditions populaires ; dénonce toutes les violations de la Constitution et l'évolution regrettable du régime vers un troisième Empire ; se refuse à confondre l'évolution des peuples vers leur émancipation légitime avec le dégagement actuellement en cours, en Algérie, simulant l'autodétermination qui ruine, dans le deuil, le sang et le crime, les espoirs d'une véritable coopération fraternelle, sans préjugé raciste ; en appelle au pays pour maintenir la République dans ses droits et ses devoirs et, pour sortir de l'impasse actuelle, exige le rétablissement du Parlement dans ses droits et dans son honneur, le retour du Président de la République à son rôle d'arbitre constitutionnel et dénonce les abus du Pouvoir, les arrestations arbitraires sans inculpation, Cours martiale et tribunaux d'exception, en même temps qu'il dénonce les crimes néo nazis qui veulent, dans le désarroi actuel, justifier leur action. (Quelques applaudissements) ; dénonce le danger que la politique personnelle du général de Gaulle qui expose la nation, en offrant au Communisme international la chance d'utiliser l'isolement de la France, par l'affaiblissement du Pacte Atlantique, le retard à l'unification européenne, le départ des forces américaines du continent, en même temps que le discrédit qu'il laisse sur les hommes, mes partis, les institutions démocratiques.
Le Conseil national décide, en conséquence, que le Parti Socialiste se situe en opposition avec le système et prend la tête du regroupement de tous les républicains attachés à la liberté et à la patrie.
(Quelques applaudissements)

Le président - Camarades, nous allons maintenant procéder au vote.
Il n'y a pas d'amendement sur les textes qui ont été présentés ?
Est-ce que le vote par mandat est demandé ? Si quelqu'un le demande, qu'il lève la main.
Je ne vois personne. Par conséquent, nous allons voter à main levée, mais les camarades qui voteront contre feront connaître le nom de leur fédération, pour que l'on puisse quand même recenser les mandats qu'ils représentent.
Je mets aux voix le texte qui a été présenté par le camarade Chandernagor.
Que ceux qui en sont partisans veuillent bien le manifester en levant le bulletin

ou la carte rose.
Baissez les mains.
Avis contraires ?

Jacques Piette - La fédération de l'Yonne. Bien sûr, ce n'est pas la majorité de l'Yonne, puisqu'on ne vote pas par mandat.
12 mandats ; un mandat contre le texte de Chandernagor.
Voter de cette manière, cela ne me gêne pas, mais j'imagine que les autres ne peuvent pas s'exprimer davantage, dans ces conditions là.

Le président - J'ai demandé si les fédérations demandaient le vote par mandat ; personne ne l'a demandé. Le vote est donc acquis.
Donc, un mandat sur douze contre, dans la fédération de l'Yonne.
Je mets maintenant aux voix la motion de Léon Boutbien.
Qui l'approuve ?

Jacques Piette - Un mandat de la fédération de l'Yonne, sur douze.

Le président - le texte présenté par Chandernagor a été adopté à l'unanimité, moins un mandat.
Je vais maintenant donner la parole au camarade Palmero qui doit rapporter sur un texte de la Commission de résolutions, relatif au mouvement travailleur espagnol.

Léon Boutbien - Je demande la parole !

Le président - Je vais demander à Palmero d'attendre un instant pour donner la parole à Boutbien.
(Brouhaha)

Léon Boutbien - Je vous mets tout de même en garde contre le mode de votation actuel qui laisse entendre qu'il y aurait deux camarades sur 100 000 adhérents au Parti Socialiste susceptibles de penser comme nous ! Ce qui imposerait moralement à ces deux camarades de quitter le Parti, parce qu'il est impensable qu'il y ait deux membres d'un Parti Socialiste sur 100 000 capables de réagir sur un certain nombre de phénomènes fondamentaux ! A partir du moment où le mode de votation est présenté de la sorte, ce n'est pas une question de susceptibilité, c'est une question d'engagement ; il est tout de même difficile de penser qu'il y aurait un mandat, et qu'on mettrait dans la presse demain qu'il y avait un mandat défendant cette thèse ! Ce qui aboutirait à ce que je retire mon texte ! En même temps, je vous dirai franchement, après 32 ans de Parti, que je retirerais ma personne du Parti !
(Mouvements divers - brouhaha)

Le président - Léon Boutbien, tu connais trop bien le règlement du Parti pour ne

Fondation Jean-Jaurès

pas reconnaître que nous avons présenté la question d'une manière absolument régulière...

Un membre - Non !

Le président - Nous avons demandé s'il y avait des camarades qui désiraient voter par mandat ; il n'y a pas eu de demande de vote par mandat...

Le représentant de l'Indre-et-Loire - Du moment qu'il y avait deux résolutions, il fallait un vote par mandat, voyons, camarade !

Guy Mollet - Si vous permettez, il ne faut pas qu'un problème comme celui-là semble réglé par je ne sais quel escamotage, alors que ce n'est pas vrai. Il y a simplement une confusion. Il est évident qu'il n'y a pas deux camarades dans le Parti qui ont cette position. Il suffirait de se référer au dernier Congrès, où la motion présentée par Max Lejeune et quelques autres, avait très peu de mandats, mais tout de même plus que cela. Ce qu'il y a, c'est une confusion entre deux méthodes. Cela ne représente pas, du moins chez les présents aujourd'hui, le dixième ; en conséquence, il n'y a pas le dixième pour demander le vote par mandat.

Un assistant - On ne l'a pas demandé !

Guy Mollet - Il n'est pas demandé parce que les délégués fédéraux ne représentent pas le dixième des délégués fédéraux à demander le vote par mandat ; donc, de droit, il n'y a pas vote par mandat. Le président de séance a cru qu'il permettrait à la position de Léon Boutbien de se manifester davantage si on comptait des mandats plutôt que des voix. C'était un avantage ; c'était très clair dans la proposition qu'il vous a faite ; il a dit : on va compter les voix ; on va demander en plus à chacun des présents détenant des mandats de dire : "j'apporte tant de mandats de telle fédération, soit le total soit un pourcentage". On a le droit d'apporter seulement un pourcentage ; dans tous les conseils nationaux, on a vu des camarades voter à la dernière minute et dire : "tant pour, tant contre, tant d'abstentions..."

Le représentant de l'Indre-et-Loire - Eh bien ! alors…

Guy Mollet - Je m'excuse, mais c'est très compliqué, camarade de l'Indre-et-Loire ! Dès l'instant où il n'y a pas vote par mandat, ce n'est pas la règle du vote par mandat qui s'applique ! Or, il n'y a pas vote par mandat.
En conséquence, je demande au président de renoncer à ce qu'il avait voulu faire, c'est-à-dire à cette espèce de petite faveur, puisque cela ne réussit pas, et d'appliquer la règle, c'est-à-dire : la motion de Chandernagor est votée par l'unanimité du Conseil moins une voix, une voix de délégué, et nous allons compter combien il y a, dans les délégués du Conseil national, de voix pour la

Coll. Fondation Jean Jaurès

motion Boutbien, de voix et non pas de mandats, de voix de délégués. On ne compte pas les mandats quand c'est un vote par délégués.

Un assistant - On peut peut-être faire un vote par mandat ?

Guy Mollet - On ne peut pas violer la volonté d'un Conseil national qui ne veut pas le vote par mandat !

Le président - Dans ces conditions, le vote sera acquis, lorsque j'aurai réparé un oubli, c'est-à-dire de demander celles des fédérations qui s'abstiennent. Est-ce qu'il y a des abstentions ? Combien de délégués ?

Le représentant de l'Indre-et-Loire - Je représente ici la fédération d'Indre-et-Loire. C'est la Fédération d'Indre-et-Loire qui vote, ce n'est pas moi-même !
(Brouhaha - mouvements divers)

Le président - J'ai été saisi d'une demande de vote par mandat, déposée par le camarade Georges Guise. Je propose que le Conseil national...

Guy Mollet -… décide de voter par mandat.

Le président -…délibère, enfin se prononce par un vote par mandat. On n'est pas à une demi-heure près !

Guy Mollet - Monsieur le président, c'est un peu dans mes attributions de veiller à ce que nous ne créions pas de précédent. Je demande donc au président de reposer la question au Conseil national : y a-t-il lieu ou non de voter par mandat ? Et je demande aux fédérations, à leurs délégués, soucieux comme nous d'empêcher l'imprécision qui résulterait ce soir d'un refus, je demande que de très nombreux délégués de fédérations lèvent la main pour demander le vote par mandat.
Le vote par mandat est demandé.

Le président - Oui. Le dixième est visiblement atteint. Nous allons donc voter par mandat. Nous allons voter "Chandernagor" ou "Boutbien".
(Il est procédé à l'appel des fédérations, pour le vote par mandat)

Le président - En attendant les résultats, je vais donner la parole à notre camarade Palmero, au nom de la Commission des Résolutions, qui rapporte un texte sur les mouvements des travailleurs espagnols.

Jean Palmero - Chers camarades, voici le texte qui a été établi par la Commission des résolutions qui, joint au texte que vous avez entendu précédemment, a permis d'obtenir l'unanimité de la Commission.
Le Conseil national adresse son salut fraternel aux travailleurs espagnols

Fondation Jean-Jaurès

actuellement engagés dans une lutte courageuse pour la défense de leurs droits sociaux, pour la reconquête de leur liberté politique contre les divers ennemis de la démocratie qui prétendent étouffer ou exploiter leur volonté.
Il adresse au Parti Socialiste ouvrier espagnol et à l'Union générale des Travailleurs l'expression de sa fraternelle solidarité.
Il associe dans le même hommage les étudiants portugais dont l'action prolonge, sur le plan universitaire, la lutte ouvrière en Espagne.
Il demande au Parti de poursuivre son action pour que soient prises, sur le plan de l'Internationale Socialiste, toutes les initiatives propres à manifester concrètement l'appui de tous les travailleurs socialistes du monde à la lutte des peuples espagnol et portugais pour leur libération.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je vous demande d'approuver ce texte, en manifestant votre vote à l'unanimité, et à mains levées.
Ceux qui sont partisans d'adopter ce texte le manifestent en levant la main, cartes à la main.
Je vous remercie. Le texte est adopté à l'unanimité.

Le président - Voici les résultats du vote. Nous avons compté 3 254 mandats. La motion Chandernagor a obtenu 2 920 mandats. Le texte de Léon Boutbien, 37. 4 mandats se sont abstenus. 267 étaient absents. 6 n'ont pas pris part au vote. La motion Chandernagor est donc adoptée.
Camarades, nous devons remercier notre ami Georges Darde1, les camarades de la fédération de la Seine et de la section de Puteaux pour l'excellente organisation matérielle du conseil national qui, par ailleurs, a fait du bon travail.
La séance est levée.
(La séance est levée à 19 heures 15)

Coll. Fondation Jean-Jaurès